Il y aura pénurie de beurre en avril au pays

L'australie incapable de nous aider

OTTAWA, 12 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le gouvernement prévoit qu'il y aura rareté de beurre au Canada au mois d'avril. C'est du moins ce qu'a dit cet après-midi aux Communes le t. h. C. D. Howe, ministre du Commerce et de l'Industrie, lorsque, répondant à une question, il a révélé qu'il y a quelque temps déjà Ottawa s'était adressé à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande dans le but d'obtenir de ces deux pays quelques millions de livres de cet aliment indispensable. Malheureusement Canberra et Wellington ont répondu que presque tout leur surplus de beurre était déjà vendu d'avance à la Grande-Bretagne. On sait que, l'an dernier, à peu près à la même date, le Royaume-Uni avait consenti à ce qu'on envoie au Canada dix millions de livres de ce produit, qu'il avait retenues et dont il put se passer. Rien n'indique qu'il en sera de même cette année.

Le gouvernement canadien a donc abandonné le projet qu'il avait fait d'accroître nos stocks de beurre avec du beurre australien et néo-zélandais. M. Howe n'a pas dit si l'on en rechercherait ailleurs.

Il reste, de toute façon, qu'en dépit d'une pénurie qui ne sera que passagère, parce que sitôt que les vaches sortiront des étables et se nourriront d'herbe fraîche la production reprendra à un rythme accéléré, le prix du beurre ne montera pas plus haut qu'il l'est actuellement. La Commission des prix l'a immobilisé à 73 cents la livre au détail dans la région de Montréal.

Trois wagons roulent dans un gouffre

ALAMOSA, Colo. 12. (A.P.) — Trois wagons de chemin de fer ont roulé comme des toupies sur le flanc d'une montagne, poussés par une avalanche, mais les 14 passagers en sont sortis sains et saufs

Aucun des douze passagers et des employés n'a reçu de blessures graves. Un qui s'en est tiré sans la moindre égratignure est le bébé de 15 mois, qui s'est endormi sur l'épaule de son grand-père lorsqu'on l'a conduit du lieu de l'accident.

Mary Martinez, une garde-malade de 19 ans, a eu les pieds mangés par le froid alors qu'elle a grimpé, sans bas ni souliers, dans la côte couverte de neige, à la lueur de la lanterne jaune du chemin de fer.

Le train, entre Almosa et Durango, montait sur un trajet étroit vers la passe de Cumbres lorsque l'avalanche l'a frappé vers six heures mercredi soir.

Le torrent de neige de cent pied de large s'est abattu sur les trois derniers wagons. Les trains roulèrent en bas de la pente sur une distance de 500 pieds.

La neige servant de coussin, les wagons tournèrent sur eux-mêmes sans verser toutefois. L'accident se produisit à 9,000 pieds d'altitude.

Les employés ont allumé des lanternes et jeté des câbles aux passagers pour qu'ils puissent monter.

VENDREDI, 13 FEVRIER 1948
44e journée — 2e mois, 29 jours — 6e semaine
Les sept fondateurs des Servites, confesseurs
SOLEIL lever à 7 h. 08 coucher à 5 h. 22
LUNE lever à 9 h. 00 coucher à 8 h. 59
(Heure solaire)

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Beau, devenant nuageux
Température à Montréal, hier :

6.30 a.m.	12	12.30 p.m.	25	6.30 p.m.	22
7.30 a.m.	14	1.30 p.m.	26	7.30 p.m.	21
8.30 a.m.	16	2.30 p.m.	26	8.30 p.m.	17
9.30 a.m.	18	3.30 p.m.	26	9.30 p.m.	14
10.30 a.m.	18	4.30 p.m.	26	10.30 p.m.	13
11.30 a.m.	20	5.30 p.m.	25	11.30 p.m.	12

(Bulletin météorologique complet en page 2)

QUARANTE-CINQUIEME ANNEE — No 260 — MONTREAL, VENDREDI 13 FEVRIER 1948 — PRIX: TROIS SOUS

LOTERIE COMMUNISTE À MONTRÉAL; GRAND PRIX: VOYAGE À MOSCOU!

Gare au vendredi treize !

Surveillez vos pas aujourd'hui, car c'est un vendredi 13! Si vous croyez réellement que c'est un jour malchanceux, il serait peut-être préférable de rester au lit toute la journée ou d'y retourner — prudemment! — si vous vous êtes levés. Mais même au lit, vous ne serez pas encore complètement à l'abri du mauvais sort. De fait, vous avez entendu parler de cela, des plafonds qui s'écroulent?

Cependant la meilleure chose à faire, c'est probablement de se conduire comme notre Barbara Ann Scott, qui était la 13e concurrente aux jeux olympiques en Suisse dernièrement et qui a quand même remporté le championnat. Décidément, la meilleure politique, c'est: il ne faut pas s'en faire.

Vingt-trois morts en Palestine

JERUSALEM, 12 (A.P.) — Au moins 23 personnes ont été tuées dans les bagarres de Palestine aujourd'hui, presque toutes dans la région nord où la situation est la plus tendue.

Douze Arabes, huit Juifs et trois soldats britanniques ont été tués, portant à 1,151 le nombre des morts depuis le partage de la Palestine du 29 novembre dernier.

Des canardeurs étaient sur pied depuis Haifa jusqu'au lac Hula, au nord de la Galilée. Des convois ont été attaqués et les routes semées de mines.

La plupart des victimes sont tombées dans le nord du pays à travers lequel les Arabes ont fait pénétrer leur bataillon volontaire formé de soldats syriens bien entraînés, les postant en des endroits stratégiques de par la Palestine.

Eisler fait face à la déportation

WASHINGTON 12, (12) — Le procureur général Clark a annoncé aujourd'hui qu'un ordre de déportation a été émis contre Hans Eisler, compositeur de Hollywood.

Eisler est le frère de Gearhart Eisler, connu déjà comme le "communiste no 1 des Etas-Unis".

Les deux frères sont originaires d'Allemagne.

L'ordre fait suite à une enquête faite à New-York par les autorités de l'Immigration qui a révélé que Hans Eisler était un membre d'un groupe d'Allemagne favorisant le renversement du gouvernement américain. Il est venu aux Etats-Unis en 1941. Il a été accusé comme Allemand étranger.

Le ministère de la Justice a dit qu'il "jouissait du privilège de quitter le pays volontairement".

La brigade antisubversive à l'oeuvre



Cette photo a été prise, au début de la soirée d'hier, au quartier général de la brigade antisubversive de la force constabulaire montréalaise, à l'occasion d'une diligence de descentes effectuées en divers endroits du Grand-Montréal. De nombreux talons de cartes et billets de tirage en circulation depuis le 1er mai 1947, pour le compte du parti ouvrier progressiste italien, billets présumément imprimés en Italie, furent saisis par les policiers, qui firent aussi main basse et transportèrent aussi à leurs bureaux, des pamphlets, brochures, photos, etc., pour fins d'examen. Cette photo donne une idée de ces nombreux et divers documents, où on remarque à l'avant (à gauche), la photo de Jos Staline, et un peu plus à droite, celle de Tim Buck, chef national du parti mentionné.
(Photo "Le Canada", par Robitaille).

Quelque 10 raids de notre brigade antisubversive

(Par Robert LeMyre)

La brigade antisubversive de la police de cette ville — sous la direction personnelle du lieutenant Louis Champagne et du sergent S. Bérubé — a effectué, au début de la soirée d'hier, une diligence de descentes dans la métropole. A cette occasion, les policiers mentionnés saisirent de nombreux billets de tirage de la part du parti ouvrier progressiste (communiste) où le premier prix est un "magnifique" voyage à Moscou.

En outre de la confiscation des billets de loterie en question, les agents firent main-basse et transportèrent au quartier général de la brigade antisubversive, rue Ontario (à l'angle de la rue Beaudry), une multitude de livrets, brochures, documents, etc., pour fins d'examen. Aucune arrestation n'a jusqu'ici été effectuée dans cette importante affaire, cependant qu'il existe une forte possibilité que plusieurs en soient effectuées dans un avenir plus ou moins rapproché.

Les descentes eurent lieu en différents endroits de la métropole canadienne, soit dans le sud, dans le nord, aussi bien que dans l'est et l'ouest de Montréal.

Les billets de tirage saisis — dont l'émission date du 1er mai 1947 — auraient été imprimés en Italie. On y lit en grandes lettres lithographiées le nom de l'émission, soit "Per La Ricostrizione Per la Consolidamento Della Replublica". (Pour la reconstruction; pour la consolidation de la République). De nombreux Canadiens auraient déjà souscrit à cette émission.

Ces billets se vendaient au coût de 500 et de 100 lires l'unité, ce qui représente un équivalent de $1 ou de 25 cents environ le billet.

En outre de nombreux billets de loterie confisqués, les agents mirent aussi la main sur une grande quantité de talons de livrets de ces billets, où les noms des souscripteurs sont inscrits, cependant, naturellement, que les billets des acheteurs n'y sont pas.

Plusieurs livrets de membres du parti en question furent aussi transportés aux bureaux de la brigade antisubversive de la police montréalaise, de même que plusieurs journaux et brochures, parmi lesquels on remarque "L'Unità", organe du parti communiste italien (présumément imprimé en Italie); le "Combat", de Montréal; la feuille "Action", publiée par le parti ouvrier communiste, à 263 est, rue Ste-Catherine (chambre 8), dans la métropole, etc.

On a aussi confisqué des livrets de l'ancienne "Canadian Defence League" (internationale), amicale communiste maintenant défunte depuis déjà quelque temps.

Parmi les divers documents mentionnés, on remarque les photos de Jos. Staline et de Tim Buck, ainsi que des brochures de Fred Rose, intitulées: "Spying on Labor". Et, parmi les livrets d'adhésion, on y lit les mots: "Pour la victoire; pour la sécurité après la guerre; et pour le socialisme!"

Les billets de loterie mentionnés portent la signature de Paul Togliatti, secrétaire général du parti communiste italien, en Italie.

Au moment de mettre sous presse, les membres de l'escouade antisubversive de la force constabulaire montréalaise continuent leurs perquisitions dans cette affaire.

Une forte somme d'argent — provenant de la vente des billets de tirage en question — fut aussi saisie à cette occasion. Le montant exact n'en fut pas cependant dévoilé

L'ENQUETE SUR LES PRIX

Des administrations provinciales ont pu forcer des gens à vendre le lait plus cher qu'ils voulaient

OTTAWA, 12 (Du correspondant parlementaire du "Canada") Certaines administrations provinciales ont pu forcer, sous la menace de les traduire devant les tribunaux, des individus ou des compagnies à vendre leur lait plus cher qu'ils n'étaient satisfaits de le vendre. On n'a pas encore de preuve de cela mais ça peut venir. De toute façon, M. W. K. Taylor, président de la Commission des prix et du commerce, interrogé cet après-midi, au comité parlementaire d'enquête sur les causes de la récente augmentation du coût de la vie, par l'hon. Paul Martin, son président, et Me Jean Lesage, libéral de Montmagny-L'Islet, un de ses membres, a admis qu'il était probable que des incidents de ce genre se soient produits.

34,135 poursuites

Vers la fin de l'après-midi, M. Taylor toujours a révélé des chiffres intéressants sur le nombre des poursuites que la Commission des prix a instituées depuis qu'elle existe. Il y en a eu 34'3 d'un bout à l'autre du pays.

On a obtenu des condamnations dans plus de 95 p.c. des cas, soit 32,509 exactement. On a poursuivi 15,000 fois pour des violations des prix immobilisés, 3,500 fois, dans des affaires de loyer, 6,000 fois, dans des histoires de rationnement, et 8,000 fois, dans des délits portant sur la vente de l'essence et des pneus.

Le commerce du beurre

Le comité des seize, à la suggestion de M. Lesage toujours, en dépit du fait que M. Taylor nit, à plusieurs reprises, répété qu'il ne croyait pas qu'il y ait eu d'abus graves dans le commerce du beurre, a aussi décidé, ce matin, d'aller examiner d'un peu plus près ce qui aurait pu se faire dans ce domaine. Il adressera incessamment à toutes les corporations ou à tous les individus, qui se font une spécialité d'entreposer ce produit alimentaire, un questionnaire où ils devront révéler quels ont été les propriétaires, et pour combien de temps, des stocks de beurre qu'ils ont eus en garde au moins depuis novembre dernier.

Il sera ainsi possible d'établir s'il est vrai, comme on le dit, que beaucoup de sociétés ou de citoyens qui achetèrent du beurre à bon compte le retinrent hors du marché jusqu'à ce qu'ils pussent en obtenir des prix beaucoup plus élevés, créant ainsi une pénurie qui contribua elle-même à la hausse des prix.

Le lait

Cet après-midi on s'est assez longuement intéressé au lait dont le commerce depuis juin 1946 relève uniquement de la juridiction des provinces.

C'est M. Irvine, C.C.F. de Carlboo, qui a soulevé la question. M. Taylor lui a d'abord rappelé que la Commission des prix remit il y a environ 18 mois, sans réserve, l'administration du commerce du lait aux provinces. C'était là respecter leur autonomie dans un domaine que le gouvernement fédéral avait dû envahir pendant la guerre.

Depuis jamais la commission des prix n'est plus intervenue pour fixer le prix du lait. Ce sont les provinces qui le font elles-mêmes, la commission se contentant de voir à ce que le lait ne soit nulle part vendu plus cher que ce que les provinces en exigent.

Prix minimum

La Commission des prix n'a jamais de même, sauf une unique exception dans le cas de Vancouver, arrêté un prix minimum pour le lait. Elle établissait un prix maximum qu'on ne pouvait pas dépasser mais il restait permis, si on le désirait, de vendre ce produit moins cher que le prix maximum.

C'est à ce moment-là que MM. Martin et Lesage sont intervenus, le député de Montmagny-L'Islet insistant sur le fait que dans le Québec la Commission provinciale de

(Suite en page, 8e col.)

ROOSEVELT N'ÉCOUTA GARNER

WASHINGTON, 12 (A.P.) — L'ancien président Roosevelt avait reconnu la Russie malgré l'opposition de son vice-président du premier et du deuxième terme, John N. Garner.

Cela a été raconté aujourd'hui, dans "Collier's" par Bascom N. Timmons, correspondant de Washington et ami de Garner Timmons a écrit une série d'articles, avec l'approbation de Garner, sur les relations de ce dernier avec le président Roosevelt.

Immédiatement après l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes, Garner avait dit à Roosevelt: "Vous n'avez pas grand choix, capitaine. Ou Hitler ou Staline va conquérir le monde. Hitler, par force; Staline, par la chicane, la corruption, la traîtrise".

Timmons rapporte que Garner ridiculisait Henry Wallace et Henry Morgenthau comme membres du cabinet.

UN AVION S'ÉCRASE; 11 MORTS

ULRICHSTEIN, Allemagne, 12. (A.P.) — Dix personnes ont survécu à l'accident d'aviation qui est survenu aujourd'hui, lorsqu'un avion danois s'est abattu à Ulrichstein à 30 milles au nord de Francfort. On croit que les 11 autres passagers ont péri dans les flammes.

Le bimoteur danois C-47 a plongé sur une butte boisée au milieu d'un épais brouillard, vers midi et trente, aujourd'hui. Parti de Copenhague, il se rendait en Suisse.

Les survivants ont grimpé à travers les débris de la carlingue avant que l'avion n'explose. Les dix-sept autres passagers et l'équipage ont probablement été brûlés à mort.

Les survivants ont déclaré qu'on les avait avertis d'attacher leur ceintures de sûreté lorsque l'avion descendit à travers les nuages. Il coupa à travers le bois sur une longueur de 100 verges et s'écrasa.

LA GRANDE-BRETAGNE NIE DES ACCUSATIONS LANCÉES PAR MOSCOU

LONDRES, 12 (A.P.) — La Grande-Bretagne a nié aujourd'hui les accusations de la Russie voulant qu'elle ait conclu une entente antisoviétique avec Hitler en 1938.

Un porte-parole du Foreign Office a qualifié l'accusation soviétique d'être sans fondement. Il a ajouté qu'elle ne méritait même pas de réfutation.

Cela constituait le thème de la réponse britannique aux prétentions russes disant que des documents allemands saisis montraient l'existence d'une politique franco-anglaise d'avant-guerre, qui visait à diriger une agression hitlérienne contre la Russie.

Un communiqué émis hier soir par le bureau d'information soviétique déclarait que la France et l'Angleterre s'étaient entendus pour laisser l'Allemagne envahir la Tchécoslovaquie et l'Autriche. La Russie a accusé la France et l'Angleterre d'avoir fait des ententes de non-agression avec l'Allemagne.

Le porte-parole du Foreign Office n'a toutefois pas nié l'authenticité des documents.

Il a dit, toutefois, qu'il n'était pas dans une position pour les vérifier tous.

Il a observé que quelques-uns des documents manquent tellement de couleur que personne ne prendrait le trouble de les inventer.

Les représentants de la France, des Etats-Unis et de l'Angleterre se rencontreront en avril pour faire les arrangements finaux pour la publication de trois volumes sur la diplomatie allemande couvrant une période de cinq ans se terminant à l'attaque de Pearl Harbor.

Entre-temps, les journaux de Londres ont porté peu d'attention aux accusations de Moscou. Plusieurs journaux les ont même ignorées.

Un "bookie" mis à jour à Notre-Dame-de-Grâce

La police municipale a effectué une descente, hier après-midi, dans une présumée maison de paris sur courses (bookie), à 5530 chemin de la Côte-Saint-Luc (près de l'avenue Old Orchard), à Notre-Dame-de-Grâce. Ce "raid" fut fait par des agents commandés par le sergent Stanley Weir, sur l'ordre du lieutenant Armand Corval, chef de la brigade de la police des moeurs, de cette ville.

Le présumé tenancier, Jack Harris, et un "client", qui furent appréhendés à cette occasion, comparaîtront, dès aujourd'hui, en Cour du recorder.

Les derniers rapports de l'élection donnent 68 sièges à de Valera

DUBLIN, 12 (Reuter) — Les résultats finaux des élections générales de l'Eire, annoncés aujourd'hui, démontrent que le parti Fianna Fail de de Valera détiendra 68 sièges au nouveau Dail, du total de 147 sièges.

Ce parti demeure donc à six sièges près de la majorité, une perte nette de huit sièges si on songe à la puissance de ce parti dans l'ancien Parlement.

Les chiffres de ce soir renferment les résultats de l'élection du district Carlow-Kilkenny, où le scrutin a été retardé à cause de la mort de l'un des candidats. Le reste de l'Eire avait voté le 4 février. Des cinq sièges du comté Carlow-Kilkenny, deux sont allés au Fianna Fail, deux au Fine Gael, le principal parti d'opposition, et un à un candidat travailliste national.

Voici la position définitive des partis:

	Nouv. D.	Anc. D.
Fianna Fail	68	76
Fine Gael	31	27
Travaillistes	14	8
National travailliste	5	4
Républicains	10	2
Fermiers	7	11
Indépendants	12	10
Total	147	138

On s'attend que M. de Valera, en dépit de son échec à rallier la majorité au Dail, sera quand même réélu premier ministre avec l'appui de quelques indépendants et de députés travaillistes.

Cinq municipalités de la Beauce doivent recourir au rationnement de l'eau

BEAUCEVILLE, 12 (C.P.) — Cinq municipalités du comté de Beauce ont dû imposer, aujourd'hui, des mesures de rationnement de l'eau affectant plus de 13,000 personnes, à cause d'une pénurie d'eau. Tous les centres affectés sont alimentés par des sources naturelles, dont le débit a été réduit par le froid de l'hiver et l'automne sec.

Le maire Alfred Jolicoeur, de Beauceville-Est, a dit aujourd'hui que la réserve de la municipalité avait été réduite de 50%, la plus basse dans l'histoire. L'eau a été coupée durant la nuit pour réduire la consommation et prévenir une situation plus grave.

Les tracteurs et les chevaux ont été utilisés pour transporter l'eau dans les endroits autres que les institutions locales, qui comprennent un grand hôpital, un collège et un couvent. L'eau est prise dans la rivière Chaudière, qui sépare Beauceville-Est de Beauceville-Ouest. Le maire Jolicoeur a dit que la même situation prévalait à Beauceville-Ouest.

La population des deux municipalités est de plus de 5,000 âmes.

Les autres municipalités affectées sont St-Joseph, à neuf milles d'ici, 3,500 âmes; St-Viateur, 2,400 âmes et St-Ephrem, 2,100 âmes. Tous sont situés dans une région de 25 milles.

Le maire Jolicoeur a dit que Beauceville a déjà souffert de sécheresse d'hiver auparavant, mais jamais aussi sérieusement que cette année. La condition était aussi aggravée par une plus grande population et conséquemment à une plus grande consommation.

A St-Joseph, on rapporte que les résidants de l'endroit peuvent se procurer de l'eau durant la journée, sauf durant deux heures le matin et deux heures l'après-midi. A St-Victor, l'eau est distribuée durant trois heures l'après-midi et trois heures le matin. L'eau qui sert à d'autres fins — les patinoires par exemple — est transportée d'un ruisseau.

Le maire Philippe Roy, de St-Ephrem, a dit que l'eau dans les sources près de là est plus basse que jamais. Au cours des sécheresses précédentes, l'eau reposait dans les sources à une épaisseur de 1¾ pouces. L'eau servant à la patinoire est transportée de la rivière Hamel, à deux milles du village.

La réserve pour la consommation domestique, prise dans les sources par des pompes électriques, est fermée à 8 h. p.m. et rouverte à 6 h. a.m.

St-Georges — dont la population de 7,000 âmes en fait la plus grande municipalité du comté — rapporte entre-temps une réserve abondante d'eau, grâce à un système moderne d'aqueduc terminé l'an dernier.

Douze blessés dans deux incendies à Toronto; un demi-million de pertes

TORONTO, 12 (C.P.) — Deux incendies importants dans la région de Toronto au cours des dernières 24 heures ont causé des dommages évalués à $600,000, fait 12 blessés et créé un des pires embouteillages dans l'histoire de la ville. Environ 300 pompiers ont lutté contre un incendie spectaculaire de quatre alarmes qui a causé $300,000 de dommages à l'entrepôt de la British American Oil Co. dans le district de Pape.

Sept employés de Audio Pictures Limited ont été traités pour choc après une explosion chimique dans le nouveau studio d'un étage à Mimico.

Aucun combustible n'a été perdu dans l'incendie de l'usine de la B.A. et les livraisons aux consommateurs domestiques ne seront pas interrompues, a annoncé M. Allen G. Cockrill, directeur des relations industrielles de la compagnie après un inventaire.

Des milliers de personnes sont arrivées en retard à leur travail lorsque le trafic a été prohibé sur Eastern Ave, où se trouve la propriété de la compagnie d'huile, causant le pire embouteillage de la ville en 24 ans.

L'assistant chef de la brigade des incendies, Albert Steen, a dit que les pompiers travaillant à l'incendie de l'usine de combustible avaient concentré leurs efforts sur les réservoirs d'essence à haut octane afin de prévenir des dommages dommages additionnels et des pertes de vie possibles.

Les dommages à l'entrepôt, totalement couvert par les assurances, comprenaient l'entrepôt principal, le bureau de l'usine, l'usine de mise en boîtes, les magasins, les chambres des armoires et de repos, les petits réservoirs et un camion.

Trois pompiers et un chauffeur de camion de la compagnie ont été traités à l'hôpital pour des blessures. Six pompiers ont été renversés par une explosion dans un des entrepôts en flammes.

Cinq brigades de Mimico et de municipalités environnantes ont répondu à l'alarme du studio et ont mis les flammes sous contrôle après une demi-heure de travail.

Les représentants de la compagnie ont dit que le feu avait commencé dans la chambre d'assemblage où des milliers de pieds de films étaient entreposés pour expériences. Deux jeunes femmes étaient à examiner le film de "The Wreck of The Hesperus" lorsque le feu commença. Un appareil électrique spécial tenu par l'une des jeunes femmes s'est brisé et a mis feu au film.

Une explosion, 15 minutes après le début du feu, fit sauter le toit et les portes et les fenêtres des autres parties de l'usine éclatèrent.

Le chef de la brigade, F. Mitchell d'Islington, a dit que l'explosion avait brisé le système de gicleurs.

●●● Un débat qui se termine par un coup de...

(Suite de la troisième page)

Le pont de l'Ile d'Orléans

M. LORRAIN.—"C'est pas la faute de l'Union Nationale si le pont Victoria est trop étroit. Le chef de l'Opposition dit qu'il faut veiller aux intérêts de la province. Ce n'est pas nous qui avons construit le pont de l'Ile d'Orléans, au coût de $3,500,000, pour une population de 3,500 âmes.

M. DUPLESSIS.—"En comptant les bébés".

M. DUMOULIN.—"Le ministre veut-il démolir le pont de l'Ile d'Orléans?"

M. LORRAIN.—"Ah! Non, je n'ai pas dit ça".

Ce n'est que le commencement

M. LIZOTTE.—"Combien coûtera le pont de St-Jean?"

M. LORRAIN.—Environ $600,000.

M. LIZOTTE. — "Deux millions et demi pour les ponts de Québec et Garneau; $600,000 pour le pont de St-Jean. Il ne restera plus que $1,900,000 sur les 5 millions pour le plan d'ensemble".

M. LORRAIN. — "Ce n'est que le commencement du plan d'ensemble". (Rires à gauche)

Et la constitution?

M. CHOQUETTE. — "Mais pourquoi les travaux projetés ne soit-ils pas dans le budget, comme le veut la contitution?"

M. DUPLESSIS (nerveux). — "Pas droit de recommencer la discussion".

M. CHOQUETTE. — "Je n'accepte pas cette réponse. Je demande pourquoi on ne respecte pas la constitution".

M. DUPLESSIS. — "Pour l'exécution d'un plan d'ensemble, il faut un pouvoir continu tandis que le budget donne un pouvoir annuel, mensuel même."

M. CHOQUETTE. — "Si le premier ministre n'a pas d'autre réponse, nous savons à quoi nous en tenir sur la sincérité du gouvernement".

M. Godbout proteste

Lorsque le ministre propose la 3e lecture du bill, le chef de l'Opposition prend la parole: "C'est un système néfaste, dit-il, de faire voter des millions dans des lois spéciales. L'oeuvre que le gouvernement a en vue, c'est les élections provinciales. Il nous demande de soustraire au contrôle des Chambres les 5 millions qu'il veut dépenser. Il pourra dépenser tout l'argent dans un seul comté s'il le juge à propos. Avec l'argent qu'il a, il devrait se charger de la construction et l'entretien de tous les ponts sur les routes entretenues. Si le principe est bon pour la Voirie, il l'est pour les Travaux publics. Ce sont les municipalités les plus pauvres qui souvent sont chargées des ponts les plus coûteux. C'est pourquoi je propose en amendement que la Chambre désapprouve ce bill parce que le seul moyen efficace de régler cette question serait pour le gouvernement de prendre à sa charge la construction et l'entretien de tous les ponts publics situés sur des routes entretenues par la Voirie. (Appl. à gauche.)

M. Duplessis soulève un point d'ordre en disant que l'amendement ne découle pas de la résolution. M. Casgrain riposte qu'on en est à la 3e lecture. Mais l'Orateur déclare l'amendement hors d'ordre et sa décision est maintenue par 46 contre 31.

Des soumissions publiques

M. Fernand Choquette se lève: "J'ai déclaré", dit-il, "au cours de ce débat que le gouvernement violait l'article 5 de la loi du département des Travaux publics qui oblige le ministre à demander des soumissions publiques avant l'octroi des contrats, sauf dans les cas d'urgence. Le premier ministre a dit que les soumissions, c'était une politique hypocrite. Oui, quand on administre la loi de façon hypocrite. Pour ces raisons, je propose que l'on ajoute au bill l'article 5 de la loi des Travaux publics afin que le gouvernement demande des soumissions publiques pour tous les ponts qu'il fera construire avec ces 5 millions".

Panique à droite

M. DUPLESSIS — "Point d'ordre. Nous pouvons amender un bill de finance sans l'approbation du lieut-gouverneur".

M. CHOQUETTE — "Si l'amendement contient un principe de saine administration, pourquoi ne pas l'accepter de consentement unanime?

M. DUPLESSIS — "La procédure découle de la constitution. Nous ne pouvons mettre de côté la constitution. Ce serait un acte discourtois à l'égard du lieut-gouverneur". (Mouvements divers à gauche et dans les galeries).

M. GODBOUT. — "Le premier ministre donne souvent l'exemple de discussions futiles. Celui-ci est un de ses meilleurs. L'amendement ne fait que proposer que la dépense de 5 millions soit faite suivant la loi. Il ne touche pas à la dépense elle-même mais aux modalités. Nous demandons qu'on protège les intérêts de la province dans cette dépense de 5 millions". (Appl. à gauche).

M. H.-P. DROUIN (Québec-Est). — "L'approbation du lieut-gouverneur n'est nécessaire que lorsqu'un bill impose une charge nouvelle au peuple".

La peur des soumissions

M. CASGRAIN. — "Le premier ministre dit qu'il a peur qu'en amendant le bill, nous allons insulter le lieut-gouverneur au point qu'il va démissionner et quitter Spencer Wood. Non, il a peur d'être obligé de demander des soumissions. L'amendement n'impose pas de charge nouvelle mais incite le gouvernement à économiser".

M. DUMOULIN. — "Si la Chambre n'a plus le droit d'amender un bill, nous perdons notre temps. Nous demandons le respect de la loi, c'est tout."

La révolte gronde

M. SAUVE — "Prétentions non sérieuses. (Mouvements divers à gauche). Si nous voulons changer ce bill, il faut retourner auprès du lieut-gouverneur et obtenir sa permission". (Mouvements divers à gauche et à droite).

M. CHOQUETTE — "Nous demandons que les ponts coûtent moins cher. Nous suggérons un moyen d'économiser des millions à la province".

Après avoir entendu ce début M. l'Orateur rejette l'amendement. M. Godbout en appelle de sa décision, qui est maintenue par 48 contre 30. La 3e lecture est adoptée par le même vote.

La voix de l'Abitibi

La Chambre adopte un bill de l'hon. Laurent Barré pour porter de $150,000 à $300,000 la subvention à l'école d'agriculture de La Ferme, Abitibi. L'an dernier, on a voté la première subvention payable en 5 ans. La seconde sera payable durant les 5 années suivantes.

M. HENRI DROUIN (Abitibi-Est) — "M. l'Orateur, quand le gouvernement fait quelque chose de mal, je n'hésite pas à le lui dire. Mais si par hasard il présente une bonne mesure, je n'hésite pas non plus à le féliciter. Je suis d'autant plus heureux de la présentation de ce bill pour prolonger durant cinq ans la subvention à une école d'agriculture de l'Abitibi que bientôt c'est un gouvernement libéral qui la versera à cette institution. (Appl. prolongés)

Le trésorier parle

La Chambre adopte le bill modifiant la loi des pensions. Pour la première fois depuis longtemps, l'hon. Onésime Gagnon prend la parole pour expliquer que la mesure assure aux employés du service extérieur les mêmes avantages que ceux du service intérieur quand ils ont fait la guerre. Comme une disposition du bill permet de faire compter, pour fins de pension, les années de service d'un fonctionnaire provincial qui a été à l'emploi "d'un autre gouvernement canadien", l'hon. M. Godbout fait une suggestion: "Les deux gouvernements devraient s'entendre", dit-il, ployés les contributions aux fonds "pour que dans les échanges d'emde pension de l'un ou l'autre soient créditées à l'employé".

"Le chef de l'Opposition a raison", déclare M. Duplessis.

A 6 h., la Chambre s'ajourne.

●●● Des administrations...

(Suite de la première page)

l'industrie laitière a fixé un prix minimum sur le lait.

M. Martin a alors demandé à M. Taylor s'il se pouvait que, dans des cas, des provinces aient obligé des gens à vendre leur lait plus cher qu'ils n'acceptaient eux-mêmes de le vendre. M. Taylor lui a répondu que oui. Il a, en même temps précisé que jamais Ottawa n'avait ainsi forcé la main à qui que ce soit.

Recherches utiles

Pour ce qui est du beurre, malgré qu'il ne croit pas à des abus trop graves, M. Taylor, le seul témoin des deux séances de la journée, a reconnu que les précisions que le comité a décidé d'obtenir coûte que coûte seront utiles. Elles contribueront certainement à établir une vérité qu'on ne sait pas ou que l'on fausse.

M. Lesage avait d'ailleurs fortement insisté sur ce point: "On m'a dit, a-t-il déclaré, que des individus ont spéculé sur le beurre dans la province de Québec, que dans certains cas ils en auraient acheté à bas prix jusqu'à 100,000 livres, pour les garder ensuite en entrepôts jusqu'à ce que les prix soient montés pour la peine. M. Taylor a-t-il des preuves à ce sujet?"

Le président de la Commission des prix lui a répondu qu'il n'en avait pas. Il a ajouté que le beurre est généralement entreposé en un si grand nombre d'endroits et par tant d'établissements qu'il serait bien surpris que l'on puisse démontrer qu'un même homme ou une même compagnie en ait jamais détenu plus que neuf ou dix pour cent du total des réserves.

Généralement c'est entre 100 et 500 boîtes de 56 livres de beurre que l'on garde ainsi en stock. Le prix de l'entreposage est en moyenne de trois huitièmes de cent par livre et par mois.

Le beurre à 73 cents

Comme on lui parlait de la récente immobilisation à 73 cents la livre, dans le cas de Montréal, du prix du beurre, M. Taylor a déclaré que ce prix lui semble juste et équitable. Il y a aussi dit que, si l'on n'était pas intervenu, dans le temps qu'on l'a fait, le beurre aurait pu monter jusqu'à 30 cents et peut-être davantage en mars et en avril, alors qu'il se fera plus rare, déjà, le pays en a en réserve 1,000,000 de livres de moins qu'à la même date l'an dernier.

En réponse à une question de Me Roch Pinard, libéral de Chambly-Rouville, M. Taylor a révélé qu'au moment de l'immobilisation du prix du beurre à 73 cents au Canada ce produit se vendait déjà 30 cents de plus la livre aux Etats-Unis qu'ici.

Certaines gens, les C.C.F. surtout, ayant protesté contre le prix de 73 cents, quelqu'un demanda encore à M. Taylor s'il n'aurait pas été possible de ramener le prix du beurre aux 36 cents qu'on le vendait avant la guerre. Il a déclaré qu'une telle mesure aurait été idiote et dangereuse. Les cultivateurs auraient immédiatement cessé d'employer leur lait à la production du beurre et en auraient disposé d'une façon certainement plus payante.

L'interrogatoire de M. Taylor se poursuivra demain matin. On entendra ensuite M. F. A. McGregor président de la Commission d'enquête sur les monopoles et les cartels.

DECES

CLOUTIER (Soeur Léon Legrand) — A Montréal, à la maison-mère des SS. de la Providence, le 11 février 1948, est décédée Soeur Léon Legrand, née Marie-Dina Cloutier, fille de M. Isaïe Cloutier et de Léa Lomay, décédée, autrefois de Saint-Vincent-de-Paul, comté Laval. La dépouille mortelle est exposée à la maison-mère, au No 1431 rue Fulum. Le service sera chanté à la chapelle du couvent, samedi le 14 courant, à 8 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Inhumation au cimetière de la Communauté.

DEPATIE. — A Montréal, le 12 février 1948, à l'âge de 39 ans 7 mois et 23 jours, est décédé M. René Dépatie, directeur de funérailles, fils de feu Joseph Dépatie et de feu Rosanna Fournier, demeurant à 3860 boulevard Décarie, N.-D.-G. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN. — A Montréal le 11 février 1948, à l'âge de 79 ans, est décédé Adhémar J. Gosselin, époux de feue Alexina Demers et fils de feu l'honorable François Gosselin, conseiller législatif. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, No. 120 rue Rachel est, à 9 heures 40, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Inhumation à sa demeure 824 rue Cherrier, à 9 h. 45.

HOTTE. — A Outremont, le 11 février 1948, à l'âge de 79 ans, est décédé Romuald Hotte, président de la Cie Canadian Petroleum, époux de Georgianna Boutin. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1213 rue Saint-Viateur ouest, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAL HEPATICA
Le LAXATIF doux, inoffensif
Soulage RAPIDEMENT
Combat aussi
L'EXCÈS D'ACIDITÉ GASTRIQUE

Congrès de journalistes de tout le pays au Windsor

Plus de 60 gérants de rédaction de journaux et revues de tout le pays se réunissent aujourd'hui en convention à l'hôtel Windsor. Cette convention, qui sera présidée par M. R. A. Farquharson, du Toronto Globe & Mail, se terminera dimanche.

Ce matin il y aura rapport du président et présentation d'un projet de distribution par la Presse Canadienne d'un service de nouvelles illustrées.

A cinq heures cet après-midi, les journalistes seront les invités de M. Walter S. Thompson, C.B.E., directeur des relations extérieures du Canadien National et d'Air-Canada.

La séance de demain matin sera sous la présidence de M. Hervé Major, chef des nouvelles à "La Presse".

Dimanche matin, M. L. B. (Mike) Pearson, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, causera avec les journalistes.

La conquête de la Sicile, affaire de coopération alliée

LONDRES, 12 (A.P.) — Un tableau de la coopération interalliée qui a triomphé des mésententes entre les commandants de services et a permis la conquête de la Sicile en 38 jours est ressorti aujourd'hui d'un rapport de l'homme qui était commandant en chef des opérations amphibies en 1943 qui ont mené à la victoire finale alliée en Europe deux ans plus tard.

On trouvait aussi, dans le rapport du général Harold Alexander, maintenant féld-maréchal vicomte Alexandre de Tunis, gouverneur-général du Canada, un tribut à la loyauté du général George S. Patton, l'une des figures les plus intéressantes et les plus intrépides de l'Armée américaine.

Le général Alexander, commandant en chef de la 15ème division, était commandant direct de l'invasion sicilienne, dont les premiers fruits ont été la chute de Mussolini et l'écrasement de l'Italie. Son rapport au War Office a été publié, ce soir, dans un supplément de la Gazette de Londres.

Les changements dans la stratégie alliée avant l'invasion du 10 juillet 1943, étaient fréquents, dit le rapport. Le débarquement était basé sur un plan qui ignorait le principe fondamental de la capture d'un grand port comme base d'approvisionnement et était joué sur le risque du maintien de l'armée par de petits ports et les plages.

Lord Alexander parle aussi des efforts pour persuader Patton que sa 7ème Armée américaine n'était pas reléguée à un second rôle. Son rapport loue le commandant américain, qui est mort dans un accident d'automobile en Allemagne en 1945, pour l'inspiration qu'il a donnée à ses hommes.

De l'Armée canadienne qui combattit avec la 8ème armée britannique, Alexander dit qu'elle était entraînée à perfection et anxieuse et confiante dans la bataille.

Les forces américaines devraient avoir accès à la route de l'Alaska

WASHINGTON, 12 (A.P.) — Le représentant Charles Kersten, républicain, a proposé aujourd'hui au Canada et aux Etats-Unis de s'entendre sans délai sur un pacte qui autoriserait l'utilisation de la route de l'Alaska par les forces militaires américaines.

"Actuellement, les Etats-Unis n'ont aucune juridiction légale pour utiliser la route de l'Alaska à des fins militaires, advenant une situation d'urgence", a déclaré Kersten, dans un discours porté au dossier du Congrès.

Cette route de 1,500 milles — au coût de quelque $130,000,000 — a été construite et payée par les Etats-Unis pendant la dernière guerre mondiale.

"Cependant, a souligné Kersten, la portion de la route qui est située au Canada — une étendue de 1,257 milles — a été, aux termes mêmes de l'entente initiale, complètement remise au Canada le 1er avril 1946".

L'entente prévoit que la portion canadienne de ce lien routier avec l'Alaska est devenue partie intégrante du système routier canadien, sujette à cette clause qu'il ne doive en aucun temps être imposées des conditions discriminatoires relatives à l'utilisation de la route pour le trafic civil canadien et américain", a expliqué le congressiste.

"... Présentement, cette route ne peut servir qu'au trafic civil. "La route de l'Alaska a été construite par nous pour la défense militaire de l'Alaska, et voilà que maintenant, nous ne pouvons la faire servir qu'à notre trafic civil."

Dans sa résolution, Kersten a affirmé que dans l'éventualité d'une guerre entre les Etats-Unis et un autre pays — guerre à laquelle le Canada ne serait pas mêlée — un tel pacte épargnerait au Canada l'embarras d'avoir à décider quand il conviendrait d'autoriser les Etats-Unis à utiliser la route.

"Nous devons reconquérir notre position de défense active" a-t-il ajouté. "Nous devons rétablir ces avant-postes de protection qui sont nécessaires dans les circonstances menaçantes actuelles.

"Au nombre des points les plus stratégiques d'une défense dynamique, il faut compter l'Alaska. En qualité de base aérienne et navale, l'Alaska commande le nord du Pacifique et peut servir d'avant-poste protecteur pour tout notre littoral occidental et l'hémisphère occidental".

Kersten a conclu en disant qu'il ne désirait pas voir se répéter une situation identique à celle de Panama, où le "gouvernement de Panama a dit aux Etats-Unis de se retirer de certaines positions défensives stratégiques dans leur protection du canal de Panama.

Problème de l'approvisionnement de l'eau à Pointe-aux-Trembles

Les membres de la Commission métropolitaine de Montréal ont été saisis hier après-midi d'une résolution du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles demandant de nouveau à la Cité de Montréal de bien vouloir prolonger la conduite d'eau dans la rue Sherbrooke, de la rue Marien à la rue DelaRousselière.

M. J.-O. Asselin, le président, a alors souligné que c'est un des problèmes que la Commission se proposait d'étudier lorsqu'elle a demandé au gouvernement provincial d'amender sa charte de façon à lui accorder des pouvoirs d'étude (pouvoirs qu'elle n'obtiendra pas au cours de cette session-ci étant donné que M. Duplessis a décidé de retirer le bill).

M. Asselin a aussi expliqué que les travaux nécessaires pour prolonger la conduite d'eau coûteraient $1,000,000 et qu'il s'agit de savoir qui va payer. "Pointe-aux-Trembles n'est pas capable de payer et Montréal ne doit pas être appelée à défrayer ce coût. Il n'y a pas de doute que le prolongement s'impose. La pression de l'eau est faible".

M. Houde a rappelé avoir été déjà mis au courant du besoin de prolonger cette conduite d'eau afin de permettre à Pointe-aux-Trembles d'être approvisionnée plus adéquatement. M. Houde laisse aussi entendre que, selon des renseignements qu'il a obtenus, la construction de maisons prendrait un grand essor si le problème de l'approvisionnement de l'eau était résolu. "Est-ce que l'on ne pourrait pas exiger un taux assez élevé pour couvrir l'intérêt et l'amortissement du montant déboursé pour exécuter les travaux. Et la ville de Montréal-Est ne pourrait-elle pas aider ?"

Présent à l'assemblée, S. H. le maire de Montréal-Est, M. Napoléon Courtemanche, a alors déclaré: "Montréal-Est est prêt à aider Montréal-Est si Montréal nous aide. Je pense que sur l'île de Montréal, toutes les municipalités doivent collaborer."

Les commissaires ont finalement mis fin au débat en référant le problème de la conduite d'eau à la cité de Montréal et à M. Napoléon Langelier, ingénieur de la Commission.

Hold-up raté au bureau de Air-Canada

NEW-YORK, 12. (C.P.) — Deux détectives ont mortellement blessé un homme alors que celui-ci tentait de perpétrer un hold-up aux bureaux de la compagnie Air-Canada, ce soir, et l'un des deux détectives a été accidentellement blessé par son camarade.

Le mort a été identifié par les papiers qu'il portait sur lui comme étant Thomas J. Kavanagh, 33 ans, de Brooklyn. Le détective blessé, William Murdy, est dans un état critique.

Un commis a dit que Kavanagh est le même individu qui a perpétré un vol à main armée au même bureau, en décembre dernier, et qui s'est enfui avec $150.

La police a raconté comment les choses se sont passées.

Kavanagh est entré au bureau des billets de Air-Canada et s'est annoncé en disant: "Me revoilà !" (Here I am again !) et a ordonné au commis en service de se retirer au fond du bureau. Murdy et l'autre détective, Terence Rogers, qui avaient attendu dans une pièce attenant au bureau, se sont avancés et ont ouvert le feu sur le bandit.

L'apache s'est écrasé sur le plancher, la tête percée d'une balle et la poitrine de deux. Murdy a été touché dans le dos. A l'hôpital on a dit que la balle s'était logée dans la colonne vertébrale.

Election des officiers de la Croix-Rouge

M. P. E. Durnford a été élu hier président de la Croix Rouge pour la province de Québec. Il remplace M. Paul Vaillancourt. Tous deux sont depuis plusieurs années des membres très dévoués de cette société humanitaire.

L'hon. Philippe Brais et M. R. C. McMichael ont été élus conseillers honoraires; le major-général E.-J. Renaud et W. Wynne Robinson, vice-présidents; Deane Nesbitt, trésorier honoraire et B. M. Ogilvie et le colonel Maurice Rinfret, secrétaires honoraires.

Il y a dans votre arrondissement un PHARMACIEN qui accepte les
ANNONCES CLASSÉES
pour le "CANADA"
ou appelez HArbour 5131

Un projet de loi sur l'arbitrage adopté à l'unanimité à Québec

QUEBEC, 12 (Du correspondant du "Canada") — L'Assemblée législative a adopté à l'unanimité ce soir un projet de loi qui oblige les comités d'arbitrage dans les différends ouvriers à rendre leurs sentences dans un délai de trois mois.

En expliquant le bill, l'hon. Antonio Barrette a déclaré que le Conseil supérieur du travail avait approuvé les détails du bill.

L'hon. Wilfrid Hamel a approuvé le projet comme mesure mineure mais il a exprimé le regret que le gouvernement ne fasse pas connaître sa politique du travail.

M. André Laurendeau a approuvé les remarques du député de St-Sauveur et M. David Côté a dit que le projet est bon sans aller assez loin.

L'hon. J.-A. Francoeur a déclaré que dès la fin de la guerre, le gouvernement aurait dû fixer un délai pour les sentences.

M. Fernand Choquette a demandé au gouvernement s'il y aurait une sanction dans le cas où les arbitres n'observeraient pas la nouvelle loi.

Le ministre du Travail a reconnu qu'il est arrivé des cas où les arbitres ne procédaient pas, comme l'a dit le député de Montmagny, et qu'il a fallu nommer de nouveaux arbitres.

L'hon. M. Duplessis a dit si les arbitres n'agissent pas dans le délai de trois mois, ils perdront toute autorité, il y aura grève et la grève sera légale.

"Pourquoi ne pas le dire dans la loi ?" a demandé M. Choquette. Mais le premier ministre a prétendu que ce n'était pas nécessaire. Le député de Montmagny a insisté pour qu'il soit dit dans la loi que si les arbitres n'ont pas procédé dans trois mois les ouvriers auront le droit de se mettre en grève. Mais le premier ministre n'a pas voulu en démordre et il a répété que ce n'était pas nécessaire.

M. Henri Drouin (Abitibi-Est) a demandé que les intéressés puissent aller consulter les dossiers au ministère du Travail où ils seront déposés en vertu de la loi.

—"Pas nécessaire", a répondu M. Duplessis.

—"Il m'est arrivé de vouloir consulter des dossiers dans certains ministères et on m'en a refusé l'accès", dit M. Henri Drouin.

—"Dans quel ministère?" a demandé le premier ministre.

—"Au ministère des Terres et Forêts", a répondu le député d'Abitibi-Est.

Le bill a été adopté sans plus de discussion.

Conservateurs et C.C.F. en veulent aux Américains!

OTTAWA, 12 (Du correspondant parlementaire du "Canada") Combattant avec un incroyable acharnement le projet de loi des mesures d'urgence pour la conservation des ressources du Canada en devises étrangères, toute la journée aujourd'hui, les C.C.F. et les conservateurs, qui font décidément bon ménage, ont tout mis en oeuvre pour essayer de détruire cette mesure essentielle.

L'une de leurs attaques les plus poussées a pris la forme d'un amendement qui n'appliquerait qu'aux pays, exigeant que nous leur payons en or ou en dollars américains, leurs marchandises les restrictions dont il a fallu, en novembre dernier, frapper certaines de nos importations de marchandises étrangères.

Le débat a été souvent d'une extrême violence, les tories allant jusqu'à dire de ce bill qu'il portait l'estampille "Made in U. S. A." et reprenant leur vieux cri de guerre "No truck or trade with the Yankees".

L'affaire est allée si loin qu'à un moment donné l'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances et le parrain du bill, a dû à son tour intervenir avec une certaine brutalité.

"L'amendement qu'on propose, a-t-il dit, est franchement une sortie de la dernière injustice que l'on dirige contre les Etas-Unis. Nous voulons, dans le domaine du commerce, traiter sur un pied d'égalité, autant que possible, avec toutes les nations du monde. Les Etats-Unis le veulent aussi. Ils sont pour nous les meilleurs voisins que nous puissions imaginer. Jamais, même lorsqu'ils restreignent les exportations chez eux de presque toutes les autres nations, ils n'ont encore touché à nos exportations. Ils nous envoient en plus des quantités énormes de matières premières dont nous ne pouvons nous passer. Il est de la plus haute importance que nous restions en bons termes avec eux. Et agir dans le sens que nous le conseillent nos adversaires ce serait leur porter un coup qu'ils pourraient difficilement endurer venant de nous".

En dépit de cela les partisans de M. Bracken, avec plus de rage encore que les socialistes dont ils avaient épousé la suggestion, ont continué de parler sur un ton vraiment insultant pour nos voisins les Américains.

Plus tôt dans la journée, M. Abbott, fatigué de leur attitude tout à fait déraisonnable, avait donné l'assurance formelle que déjà l'on a la certitude que les mesures, adoptées pour ajouter à nos réserves de dollars américains, seront efficaces. Il avait reproché aux C.C.F. et aux conservateurs leurs "tirades éternellement défaitistes" et qui n'ont aucun sens, parce qu'eux-mêmes, lorsqu'ils ne se laissent pas aveugler par le miroitement d'étroits avantages politiques, ils doivent bien reconnaître que le gouvernement agit aujourd'hui dans le sens le plus vrai des meilleurs intérêts de la nation.

Demain la Chambre reprendra le débat sur l'adresse. Elle n'a pas disposé ce soir de l'amendement qui a alimenté toute la discussion de la soirée.

L'UNANIMITE SUR LE PROJET DU MART

A son retour de l'assemblée annuelle de l'Association des commissaires industriels de la Province, qui s'est terminée cette semaine à Québec, M. Valmore Gratton, fondateur et président sortant de charge, a tenu à nous faire part des résultats obtenus.

M. Gratton, qui est le commissaire industriel de Montréal et le co-directeur de l'Office d'Initiative Economique, a exposé devant l'assemblée le projet de construire une salle d'échantillonnage à Montréal, projet dont "Le Canada" entretient ses lecteurs depuis quelques mois.

Cette assemblée sert à tenir les commissaires de chaque ville de la province au courant des nouveaux développements industriels de la province.

M. Armand Viau, commissaire de la ville de Québec, a immédiatement recommandé que l'assemblée présente passe une résolution recommandant que le Merchandise Mart de Montréal soit construit le plus tôt possible.

La motion a été approuvée à l'unanimité. C'est donc que la province toute entière s'associe à la ville de Montréal dans son projet d'édifier une salle permanente d'exposition. L'assemblée comprenait en plus des commissaires industriels des représentants de toutes les banques de la province, de plusieurs municipalités, de compagnies d'utilité publique, et des deux chemins de fer du Canada.

L'AIDE A L'ENFANCE A MONTREAL

Le sénateur Léon Mercier-Gouin et M. George Alfred Morris ont accepté hier d'être présidents conjoints pour la région de Montréal de la campagne canadienne d'aide aux enfants indigents. L'objectif de la campagne est de $10,000,000.

Toute aide financière aux enfants indigents peut être faite par l'entremise de n'importe quelle banque à charte, qui donnera un reçu au bienfaiteur.

Fugitif abattu à coups de feu et autre capturé par la police

Un individu a été abattu à coups de revolver, et son présumé complice a été capturé, à la suite d'une brève chasse à l'homme, dans le quartier chinois de cette ville, tard hier soir, lors d'une présumée tentative de vol d'auto.

Celui qui fut blessé dans cette affaire est William Campbell, 27 ans, qui habite 372 ouest, rue Vitré. Une balle de calibre 38 lui transperça la région thoracique droite et on croit qu'un second projectile du même calibre se serait logé en son avant-bras gauche.

Au moment de mettre sous presse, les autorités médicales de l'hôpital Saint-Luc, nous déclarent que le patient fut transporté sans délai à la salle radiographique de cette institution, et qu'il ne semble pas en danger immédiat. Il n'est pas inanimé et il est en outre surveillé par un agent de police.

Le présumé complice du blessé, dont on ne connaît pas encore l'identité au moment de mettre sous presse, fut logé dans les cellules du quartier général de la sûreté municipale, rue du Champ-de-Mars, pour fins d'interrogatoire en attendant la fin des perquisitions dans cette affaire.

Campbell fut abattu par l'agent Wildenis Lafond, de la voiture No 21, de la brigade de Radio-Police, au moment où il tentait de prendre la fuite. Ce policier tira deux coups de feu en l'air en guise d'avertissement, avant d'abbatre le fugitif.

Le présumé complice de Campbell fut appréhendé par le confrère de l'agent mentionné, soit l'agent Gérard Pronovost, à la suite d'une émouvante chasse à l'homme qui débuta dans le voisinage de l'angle des rues Dorchester et Saint-Urbain, puis se termina un peu plus loin, c'est-à-dire rue Dorchester, à l'angle de la rue Clark.

UN DEPUTE EMPECHE DE PARLER

QUEBEC, 12 (Du correspondant du "Canada") — Un incident a marqué ce soir l'étude d'un projet de loi de l'hon. Dr C.-E. Pouliot pour autoriser une dépense de $60,000 par année pendant cinq ans pour aider à la conservation du poisson et du gibier dans la province.

Le ministre venait de terminer son discours quand M. H.-D. Langlais, député des Iles de la Madeleine, s'est levé et sur un signe du premier ministre, a repris son siège.

—"Parle, parle", ont dit les députés de la gauche à leur collègue des Iles de la Madeleine.

M. Fernand Choquette a déclaré que tous les députés avaient le privilège d'exercer leur droit de parole à la Chambre.

Un peu plus tard, lorsque le bill a été étudié en comité, M. Langlais, applaudi par la gauche, a prononcé un bref discours.

Le député des Iles de la Madeleine, qui exerce une grande activité dans le domaine des pêcheries, a parlé de la pêche au homard, source de revenus pour ses électeurs. Nouvel incident.

"J'ai étudié la question il y a quelques années", dit M. Langlais, "avec le sous-ministre des pêcheries à Ottawa".

Clameur à gauche. — "A Ottawa"

M. LANGLAIS.—"Les députés de l'Opposition voudraient que nous ayons recours à leur science infuse. Nous préférons consulter les gens qui s'y connaissent. Les sous-ministres ne font pas de politique qui s'y connaissent. Les sous-ministres ne font pas de politique à Ottawa. (Appl. à gauche).

La résolution des $300,000 pour la conservation du gibier et du poisson a été adoptée et la Chambre s'est ajournée à demain matin.

Manifestation d'amitié à M. Dumoulin

QUEBEC, 12. (Du correspondant du "Canada") — M. Jacques Dumoulin, C.R., député de Montmorency, a été l'objet d'une manifestation ce soir à l'Assemblée législative à l'occasion du 50e anniversaire de sa naissance.

Pendant les débats, l'hon. Valmore Bienvenue a offert ses félicitations et ses voeux à son collègue, M. Dumoulin, et toute la Chambre a applaudi.

Déjeuner des hommes d'affaires tous les jours.
Prix : .95 cents
Au
Quartier Latin
1177, rue de la Montagne
Permis de la C.L.Q.

L'ambassadeur de France à Ottawa, en mars

OTTAWA, 12. (CP) — Le nouveau membre des cercles diplomatiques d'Ottawa sera M. Francisque Gay, 62 ans, un journaliste français et député à l'Assemblée nationale française, dont la nomination au poste d'ambassadeur français à Ottawa a été annoncée, aujourd'hui, à Paris.

Il succédera au comte Jean de Hautecloque qui a quitté la capitale au mois de décembre dernier pour devenir ambassadeur de la France en Belgique.

M. Gay, qui est un leader du mouvement républicain populaire, arrivera à Ottawa en mars, accompagné de son épouse et l'un de ses six enfants. Ce sera sa première visite dans le Dominion.

Un journaliste durant une grande partie de sa vie, il a fondé le journal parisien "L'Aube" en 1932 et fut son directeur durant huit ans. Lorsque la France tomba, il refusa de permettre à son journal de paraître sous le régime vychiard et servit dans un groupe d'études de la résistance. Le groupe ouvrit la voie à une presse libre pour l'après-guerre. Il est encore vice-président de l'association parisienne de presse.

VERNISSAGE AUX AMIS DE L'ART

"L'éloquence des oeuvres exposées dépasse celle des mots. C'est cependant l'usage chez les Amis de l'Art de présenter les artistes auxquels l'Association offre l'hospitalité de ses murs". C'est par ces mots que Mme Roland Bock a présenté au public distingué qui était présent au vernissage, les artistes dont les oeuvres figuraient.

Mesdemoiselles Raymonde Gravelle et Anne Savage, messieurs, Marc Aurèle Fortin, A.R.C.A. Ernst Neuman, le docteur Arthur Lismer, R.C.A., René Richard.

L'exposition qui groupe ces artistes sera ouverte au grand public dès dimanche prochain.

Les Amis de l'Art, dont les expositions fréquentes contribuent largement à la formation culturelle de notre jeunesse, invitent tout le monde en général et les jeunes en particulier à se rendre à leurs bureaux, 3815 ave Calixa-Lavallée, pour y admirer les toiles exposées.

Bulletin météorologique

Prognostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Région de Montréal, Ottawa et des Laurentides: beau devenant nuageux dans l'après-midi avec vents légers venant du sud-ouest de 15 milles à l'heure, un minimum de 2 et un maximum de 25 au-dessus de zéro.

Pourquoi traîner un rhume?
GROVE SOULAGE PROMPTEMENT!
Les Grove's Cold Tablets combattent le rhume dans l'organisme... agissent promptement pour soulager tous ceux qui souffrent les tourments du rhume. Ne laissez pas votre rhume s'aggraver. Combattez-le immédiatement avec Grove.
Vérifiez la signature sur la boîte bleue
GROVE'S COLD TABLETS

EATON HEURES D'AFFAIRES DU LUNDI AU VENDREDI: 9 heures 30 à 5 heures 30. NOUS FERMONS à 1 heure LE SAMEDI



ARTICLES DE CUIR À PRIX SPÉCIAUX VENDREDI

Serviettes ! Porte-billets ! En cuir attrayant !

Des aubaines auxquelles tous trouveront leur profit, hommes d'affaires comme étudiants et étudiantes !

A. Serviette en cuir grené noir à courroies, serrure et poignée, 4 compartiments dont l'un fermant par bouton pression. Spécial vendredi 14.50

B. 100 seulement! Serviettes en cuir grené noir, à serrure et clé, 3 compartiments intérieurs. Spécial vendredi 5.49

C. 200 seulement! Moins de deux dollars! Serviettes en cuir grené noir à fermoir éclair. Spécial vendredi 1.95

Articles de cuir, au rez-de-chaussée

T. EATON Co OF MONTREAL

Par suite du retrait du bill de la Commission métropolitaine

L'ÉTUDE URGENTE DU TRANSPORT RETARDÉE D'AU MOINS UN AN

Portant la parole avant de clôre une séance de la Commission Métropolitaine de Montréal, hier après-midi, M. J.-Q. Asselin, président de cet organisme, s'est dit "désappointé" du geste posé la veille, à la Législature provinciale, par M. Maurice Duplessis, premier ministre, geste par lequel ce dernier a retiré le bill du gouvernement concernant la Commission et qui retarde d'au moins un an l'étude urgente, sur le plan métropolitain, des problèmes du transport et du logement, notamment.

De son côté, S. H. le maire de Montréal, M. Camillien Houde, qui assistait à sa première séance depuis plus de trois ans, a prétendu que la Commission pouvait quand même procéder aux études projetées qui entraîneront nécessairement des dépenses. A cela, M. Asselin a répondu que la Commission ne peut entreprendre de telles études sans que sa charte ne soit modifiée dans le sens demandé récemment par les commissaires. Puis M. Asselin a en quelque sorte défié M. Houde de pouvoir obtenir une opinion légale stipulant que la Commission pouvait, sans amendements à sa charte, procéder à l'étude projetée. Enfin, M. Asselin a dès qu'il sera officiellement avisé ce des membres de la Commission dès qu'il sera officiellement avisé du retrait du bill.

S. H. le maire d'Outremont, M. Joseph Beaubien, a participé au court débat pour souligner particulièrement que la situation du transport en commun est intolérable dans la région métropolitaine. "Tout ce dont on a besoin, a-t-il ajouté, c'est de pouvoir étudier et on nous le refuse. Il faudrait avoir recours aux services d'experts pour étudier le problème du transport. C'est la Commission qui peut étudier ce problème et on lui refuse l'autorité pour le faire".

M. Asselin a alors expliqué succinctement que la Commission ne peut présentement obliger des municipalités à participer aux dépenses qu'occasionneraient des études fouillées.

Tout en se disant sous l'impression que l'étude complète du problème du Tram se fera devant le Comité d'arbitrage constitué la semaine dernière par la Législature, M. Houde a dit prétendre qu'il faudrait augmenter le nombre des membres représentant Montréal avant de commencer l'étude des problèmes d'intérêt métropolitain.

"Nous n'ayons pas présentement le droit de dépenser un cinq cents pour retenir les services d'experts", de reprendre M. Asselin. Il y a des municipalités qui refuseraient de payer parce qu'elles diraient que ce n'est pas le but pour lequel la Commission métropolitaine a été créée".

Comme on le sait, c'était hier la première fois que M. Houde assistait à une séance de la Commission depuis trois ans. L'assemblée s'est ouverte à exactement quatre heures. Arrivé une minute plus tard, M. Houde s'apprêtait à prendre son siège, entre M. Alfred Filion, membre du comité exécutif, et M. Archambault Désy, maire de Montréal-Nord, lorsque, au même moment, M. Asselin invitait les membres à se lever en hommage à la mémoire de M. James Ballantyne, commissaire, récemment décédé.

Puis M. Asselin a souhaité la bienvenue à M. Houde qui n'a pour sa part fait aucun commentaire.

Enquête sur un trust du pain qu'il y aurait dans l'ouest du pays

OTTAWA, 12 (Du correspondant parlementaire du "Canada") Moins de deux jours après le début de l'enquête d'un comité parlementaire sur les causes de l'augmentation du coût de la vie, le T. H. J. L. Ilsley, ministre de la Justice, a annoncé ce soir qu'un commissaire extraordinaire, nommé en vertu de la loi des enquêtes sur les monopoles et les cartels, va s'attaquer directement à un trust du pain qui aurait déjà accompli des ravages considérables dans les provinces socialiste et créditiste de la Saskatchewan et de l'Alberta, ainsi qu'en Colombie-Britannique.

M. Ilsley a précisé que Me H. Carl Goldenberg, avocat de Montréal, a été désigné à ces assez redoutables fonctions. Plusieurs boulangeries seraient en cause.

Tout cela est d'autant plus significatif que, pas plus tard que la semaine dernière, participant à un débat aux Communes, M. Ilsley avait dévoilé que six enquêtes de ce genre, ou plus de cinquante compagnies, très différentes par leur importance ainsi que par le genre d'activité à laquelle elles se livrent, pourraient être impliquées, se poursuivaient alors.

Il avait ajouté que, dans un cas, probablement celui des boulangeries de l'ouest, on connaîtrait des résultats d'ici un mois. Dans les autres, on peut s'attendre à du nouveau dans les mois qui suivront. Inutile de préciser que, dans ces affaires, le travail des recherches est toujours très long et extrêmement compliqué, parce qu'on s'en prend à des organisations puissantes et disposant de toutes sortes de moyens pour tourner les lois et s'en tirer plus souvent qu'à leur tour..

M. Ilsley a dit encore que la décision annoncée ce soir découle d'enquêtes préliminaires, instruites et poursuivies depuis quelque temps déjà, dans le plus grand secret, par la Commission d'enquête sur les combines et les cartels. Il a ajouté que l'intervention plus énergique, qui s'en vient, est "le résultat de plaintes que l'on a reçues à l'effet que des boulangers de ces trois provinces de l'ouest avaient conclu des ententes pour fixer et augmenter les prix du pain, en supprimant toute concurrence entre eux, ce qui constitue une violation de la loi des enquêtes sur les cartels".

M. Ilsley a déclaré aussi que l'on dispose déjà d'une "preuve documentaire considérable" et que M. Goldenberg se rendra dans plusieurs villes pour y entendre des témoins à huis clos. Il partira bientôt pour l'ouest afin d'y mener à bonne fin l'importante besogne qu'on lui confie.

Comme on peut le voir, la lutte que poursuit sur plusieurs fronts le gouvernement King-St-Laurent contre la vie chère est assez énergique. Nul doute qu'elle sera bientôt couronnée de succès.

Cet après-midi, au comité d'enquête sur les prix, M. W. K. Taylor, président de la Commission des prix et du commerce a aussi mentionné que, depuis son institution, cette dernière a poursuivi près de 35,000 délinquants devant les tribunaux et qu'elle y a obtenu des condamnations dans 95 p.c. des cas, ce qui, pendant la guerre, n'a pas peu contribué à obtenir aux Canadiens les prix raisonnables et équitables dont ils furent tellement satisfaits.

Leur avenir



Ils sont des millions en Europe et en Asie qui, comme cette fillette, regardent l'avenir avec inquiétude. C'est à nous d'assurer un monde de paix et de concorde à nos enfants en souscrivant à l'Appel canadien en faveur de la jeunesse malheureuse, qui sera lancé lundi prochain à travers tout le pays.

1,320,726 habitants dans quinze des villes de l'île de Montréal

Les quinze villes, y compris Montréal, qui font partie de la Commission métropolitaine comptaient, à la fin de décembre dernier, 1,320,726 habitants.

C'est ce qui ressort d'un rapport soumis hier après-midi aux membres de la Commission par M. Ephrem Brisebois, secrétaire-trésorier, rapport qui servira de base à la distribution du produit de la taxe de vente pour l'exercice se terminant le trente avril prochain.

Voici comment se répartissent ces 1,320,726 habitants: Montréal, 1,096,060; Westmount, 26,779; Outremont, 31,364; Verdun, 75,450; Lachine, 28,042; Montréal-Est, 3,512; Montréal-Ouest 3,438; St-Laurent, 10,104; St-Pierre, 4,796; LaSalle, 7,404; Mont-Royal, 8,336; Hampstead, 2,890; Pointe-aux-Trembles, 6,770; Montréal-Nord, 9,644 et St-Michel, 6,137.

Le successeur de M. James Ballantyne sera choisi prochainement

C'est vers le vingt février prochain que les délégués de Ville Mont-Royal, Montréal-Ouest, Hampstead, Ville St-Pierre, Ville LaSalle et, Ville St-Laurent se réuniront pour élire le représentant de ces six municipalités comme successeur de M. James Ballantyne récemment décédé, comme membre de la Commission métropolitaine.

A la Société de pédagogie de Montréal

La prochaine réunion de la Société de Pédagogie aura lieu au Mont Saint-Louis, le samedi 14 février, à deux heures et demie.

Le conférencier sera monsieur Edouard Guité, Inspecteur d'écoles; il parlera de l'enseignement de l'Hygiène à l'école primaire.

L'entrée est libre.

Trois ou quatre cuillerées à table de moutarde dissoutent dans un bain d'eau chaude constituent un bon bain de vapeur activant la transpiration sans l'inconvénient de l'eau très chaude.

A la Ligue de Sécurité



Photo prise hier après-midi à l'auditorium du Plateau, à une réunion de la Ligue de sécurité, à laquelle assistaient 2,000 écoliers et écolières. De gauche à droite, le lieutenant Albert Beauregard, de la police de Verdun; M. Pierre Gatineau, directeur de la police de Verdun; M. Paul-A. Cooke; M. J.-O. Tremblay, président de la réunion; M. Baulu; M. Emile Girardin; l'hon. C.-J. Arcand, ancien ministre provincial du Travail et le lieutenant René Yvon, de la police de Montréal. (Photo "Le Canada", par Robitaille).

1,500 jeunes brigadiers de la Ligue de Sécurité au Plateau

M. Roger Baulu a été acclamé hier après-midi par 2,000 écoliers et écolières dans le vaste auditorium du Plateau, au cours d'une réunion organisée par la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

"Mes chers amis, dit-il, je vous ai parlé de mon métier. Quel que soit le métier que vous exercerez un jour, aimez-le. Choisissez-le bien. Vous avez tout le temps nécessaire pour le choisir. Vous êtes jeunes. Et travaillez, travaillez bien fort. C'est ainsi, et seulement ainsi, que vous réussirez dans la vie".

Ces précieux conseils, venant d'un homme dont le nom est synonyme de succès, ont été reçus par des applaudissements très chaleureux.

M. Baulu fut remercié par M. Emile Girardin, directeur-adjoint des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal. M. Girardin dit que la Ligue de Sécurité n'a probablement jamais réuni autant d'élèves au Plateau et que le succès de la réunion est sans aucun doute dû à la personnalité de M. Baulu.

Il y avait dans l'auditorium 1,500 jeunes brigadiers et brigadières de la Ligue de Sécurité. Les brigadiers et brigadières sont des élèves qui s'occupent de la sécurité des enfants à leur arrivée à l'école et à leur sortie de l'école.

Hommages aux guides

Beau temps, mauvais temps, ces jeunes guides protègent la vie des enfants. Ils sont toujours au poste comme des sentinelles.

A ce sujet, M. Paul-A. Cooke, gérant général associé de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du Travail, a déclaré au cours de la réunion d'hier que si les 1,500 brigadiers et brigadières faisant partie de l'assistance humaine, depuis plusieurs années, n'avaient sauvé qu'une seule vie ils auraient raison d'être fiers, car leur tâche n'aurait pas été vaine. Mais ce sont plusieurs centaines de vies humaines qu'ils ont sauvées, dit-il.

La réunion était sous la présidence de M. J.-O. Tremblay, vice-président de la Ligue de sécurité et gérant des ventes de la compagnie pétrolifère Champlain.

Un grand nombre de brigadiers et de brigadières ont reçu des cadeaux au cours de la réunion. Ce sont:

Madeleine Hogue, Suzanne Beauregard, Liliane Lalonde, Fleurette Dubois, Lucie Leblanc, Maureen O'Brien, Norma Rossi, Huguette Picotte, Solange Héon, Colette Gauthier, Lise Rozon, Lise Gariépy, Huguette Drouin, Yolande Bélanger, Thérèse Paradis, Denise Turcotte, Andrée Ouellette, Fleurette Gareau, Thérèse Provost, Berthe Latour, Claude Dumoulin, Yves Allard, Réal Jetté, Marcel Lussier, Gérard Cournoyer, Albert Fortin, Lucien Gravel, R. Lachapelle, Fernand Berlinguette, Jacques Gauvin, Maurice English, Michel Corbeil, Claude Bériault, Gilles Parent, Charles Hervieux, Jacques Therrien, Richard Bourdeau, Claude Rainville, Roland Lauzon, Marcel Longpré, Frank Komlosi, Jean-Guy Ostiguy, Denis Perrault, Richard Brunet, Laurent Gagnon, R. Paquette, Raymond Villemaire, Léo Favreau, Albert Bourgeois, Laurent Bibeau, Gérard Ferragne, Georges Caron, Raoul Beaudry, Marcel Savard, André Groleau, Jules Lecourt, Roger Pilon, Fernand Maisonneuve, Raymond Dicaire, Pierre Desmarais, André Légaré, Maurice Phaneuf, E. D. Pompa.

"Incident constitutionnel" qui n'est pas très sérieux

OTTAWA, 12. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le t. h. Louis St-Laurent, s'est contenté de rappeler cet après-midi aux Communes que "le gouverneur général du Canada peut désormais, sur l'avis des ministres canadiens, légalement exercer tous les pouvoirs et attributions de la Couronne, du chef du Canada, sans avoir à s'addresser à Sa Majesté", lorsque M. J.-I. Hamel, Bloc Populaire de St-Maurice-Laflèche, l'a interrogé sur une série d'articles, récemment publiés par "Le Devoir", et repris par le "Chicago Daily Tribune", une histoire où il est question d'un désir qu'aurait exprimé George VI de continuer, comme par le passé, d'approuver les lettres de créance des ambassadeurs canadiens.

Les deux journaux en question font un assez gros tapage autour de ce qu'ils disent être un "incident constitutionnel", démontrant que Londres entend, en dépit du fait que le Canada soit nation indépendante et libre, continuer d'exercer un droit de regard sur la politique étrangère du Canada.

M. St-Laurent, après avoir dit qu'il n'avait pas lu les papiers en cause mais qu'il le ferait, afin de fournir plus tard, si nécessaire, certaines explications, a donné à la Chambre lecture d'un communiqué que le premier ministre avait remis à la presse le 1er octobre 1947.

Ce document annonçait alors que de "nouvelles lettres patentes régissant la charge et la nomination du gouverneur général du "Canada" avaient été signées par le roi le 8 septembre 1947 et contresignées par le premier ministre du Canada.

Il précisait aussi que "les documents royaux relatifs à la charge de gouverneur général n'avaient pas été revisés à fond depuis 1931", année du statut de Westminster et qu'il convenait de les mettre à date, et il ajoutait: "Les premiers mots de l'article 2 des nouvelles lettres patentes autorisant le gouverneur général à exercer, sur l'avis des ministres canadiens, tous les pouvoirs et attributions de Sa Majesté à l'égard du Canada.

Ceci ne limite pas les prérogatives du roi. Il n'est pas nécessaire non plus de rien changer, de ce fait, à l'usage en vertu duquel certaines affaires sont soumises directement au roi par le gouvernement canadien. Néanmoins, lorsque les nouvelles lettres patentes entreront en vigueur (elles le sont depuis près de cinq mois), le gouverneur général pourra légalement, sur l'avis des ministres canadiens, exercer tous les pouvoirs et attributions de la Couronne, du chef du Canada, sans avoir à s'adresser à Sa Majesté. (Les nouveaux pouvoirs et attributions conférés par cet article de portée générale comprennent notamment les pleins pouvoirs royaux pour le signature des traités, la ratification des traités et la remise de lettres de créance aux ambassadeurs.) Il ne sera pas nécessaire de modifier par voie juridique les usages actuels. Toutefois, le gouvernement canadien sera en mesure de décider, dans toutes questions de prérogatives intéressant le Canada, s'il faut s'adresser à Sa Majesté ou au gouverneur général".

M. Saint-Laurent n'a pas fait de commentaires, jugeant sans doute que ce texte était lui-même assez clair.

Dîner tenu par le Comité de pratique oratoire des jeunes

Le Comité de pratique oratoire constitué par l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal tiendra sa quatrième séance mercredi soir prochain, au Club de Réforme, sous la présidence de M. Guy Pagé, président de la section Laurier-Mercier, le président du comité, alors que M. Maurice Rinfret agira comme moniteur. L'invité d'honneur sera le nouveau président de l'association qui doit être élu lundi soir prochain, également au club de Réforme. Incidemment, la réunion sera précédée d'un dîner qui commencera à sept heures.

Riche tonte de la saison en Australie

La vente de la dernière tonte en Australie établira probablement un record inégalé. La meilleure année jusqu'ici a été celle de 1946-1947 qui a rapporté $294,400,000, alors que la tonte cette année rapportera quelque $448,000,000. Dans les premiers six mois de la saison, 1,300,000 ballots se sont vendus au prix de $192,000,000, une moyenne de 48 cents la livre. Il reste à disposer de trois millions de ballots au cours du second semestre et les perspectives d'une liquidation complète sont des plus brillantes.

Il trouve notre climat trop chaud



L'ours polaire est toujours le grand favori des enfants dans les zoos, où ils consentent très volontiers à plonger dans l'eau glacée pour plaire aux petits. Ce monsieur, très vénérable, est venu de l'Artique il y a 20 ans et se croit probablement dans les tropiques.

La session à Québec

Un débat qui se termine par un coup de théâtre

QUEBEC, 12 (Du correspondant du "Canada") — Le débat sur la loi Lorrain des 5 millions pour construire des ponts s'est terminé par un coup de théâtre cet après-midi à l'Assemblée législative. Par la voix de M. Fernand Choquette, l'Opposition libérale a proposé un amendement pour inclure dans le bill l'obligation pour le gouvernement de se conformer à la loi du département des Travaux publics qui exige la demande de soumissions publiques avant l'octroi des contrats.

Fallacieux prétexte

L'hon. Maurice Duplessis a fait rejeter l'amendement Choquette sous prétexte que la Chambre insulterait le lieut.-gouverneur en amendant un bill basé sur une résolution que Son Excellence avait approuvée. La manoeuvre a soulevé l'indignation de l'Opposition: "Le gouvernement a peur que le lieut.-gouverneur démissionne et quitte Spencer-Wood", a lancé l'hon. Léon Casgrain.

"Le premier ministre refuse délibérément de protéger les intérêts de la province et renie toutes ses promesses", a déclaré l'hon. Adélard Godbout.

Le chef de l'Opposition en a appelé de la décision de l'Orateur déclarant l'amendement hors d'ordre et cette décision a été maintenue par 48 contre 30. Tous les députés indépendants ont voté avec M. Godbout et les libéraux.

Le pont de Québec

Le débat sur la loi Lorrain a été continué en comité plénier dès l'ouverture de la séance. M. Casgrain a sommé le ministre de donner des explications sur le plan d'ensemble dont il avait parlé pour la construction de ponts au coût de 5 millions en 4 ans.

L'hon. Roméo Lorrain a répondu en disant que la moitié de la somme serait consacrée à l'élargissement de la voie carrossable du pont de Québec et la construction d'un nouveau pont pour remplacer le pont Garneau, bâti en 1890 sur la rive sud.

Erreur historique

M. DUPLESSIS. — C'est le pont nommé en l'honneur de l'hon. Némèse Garneau.

M. CASGRAIN — Mais non, l'hon. Pierre Garneau".

M. DUPLESSIS (Essayant de corriger son erreur). "J'ai voulu parler du meilleur des deux".

M. Casgrain demande s'il y a eu entente avec le fédéral. Le ministre répond que oui et que l'affaire est devant la commission des transports.

M. Guy Roberge insiste pour une déclaration plus précise au sujet de l'entente avec les C.N.R. Comme le ministre est hésitant, le premier ministre lui enlève la parole et dit que le plan d'ensemble comprend aussi la construction d'un nouveau pont entre St-Jean et Iberville, que l'on est à en faire les plans.

Le pont Victoria

L'hon. Adélard Godbout déclare qu'il y a un problème plus urgent que l'on devrait inclure dans le plan d'ensemble, c'est le pont Victoria. Ce pont est devenu extrêmement dangereux, dit M. Godbout. La circulation y est très dense et le gouvernement devrait étudier le moyen de régler ce problème. C'est un projet de quelques millions. Vaut-il mieux construire un viaduc ou une voie souterraine? On devrait étudier la question tout de suite".

Le pont de St-Jean

L'hon. Paul Beaulieu (St-Jean) avoue que le pont de St-Jean a été réparé mais il considère qu'il faut le reconstruire car tous les Américains qui viennent dans la province passent dessus. Il remercie M. Duplessis d'avoir annoncé que les plans sont à se faire et dit que Montréal a assez de ponts.

M. Godbout répond que le pont de St-Jean est solide et suffisant pour la circulation présente. Plus tard, il sera peut-être opportun de l'élargir mais rien ne presse. "Si le gouvernement veut construire un nouveau pont, déclare le chef de l'Opposition, pourquoi a-t-il laissé ériger à côté du pont de St-Jean une bâtisse qu'il faudra exproprier aux frais de la Province?"

Un nouveau scandale

La déclaration de M. Godbout provoque une tempête à droite. Mais il continue et montre qu'il y a un nouveau scandale à l'horizon.

M. GODBOUT. — Je vois venir à St-Jean ce qui est arrivé à Trois-Rivières, où le gouvernement a laissé construire une bâtisse sur le site du nouveau pont. Il a fallu l'exproprier.

M. BELLEMARRE — "La bâtisse date de 1943".

M. GODBOUT — "Le député de Champlain sait que j'ai dit la vérité".

Gaffe ministérielle

M. LORRAIN — "Le pont de St-Jean est un pont municipal. Ce n'est pas notre faute si on a construit une bâtisse à côté."

M. GODBOUT — "Pourquoi alors le premier ministre annonce-t-il la construction d'un pont nouveau? A-t-il des arrangements spéciaux avec le ministre du Commerce?

M. DUPLESSIS — "Nous voulons faire un pont provincial".

M. GODBOUT — "En ce cas, c'est la province qui paiera l'expropriation. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas empêché cette construction à St-Jean? Le pont de Québec est pressant mais le problème le plus aigu, c'est celui du pont Victoria."

(Suite 2e page, 1ère col.)

Au
Quartier Latin
Les meilleurs spectacles de cabaret en ville
1177, rue de la Montagne
PL. 0725 - LA. 5473

The Kerns
FLEURISTES
Fondée 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy FI. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
Serres AT. 1125

La production de cette prière a été payée par Mme L. B., de Montréal, pour faveurs providentielles avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE EFFICACE A
MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendre, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances: vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire, et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.-g.
Montréal, 9 mai 1938.

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES CORRECTIVES
Spécialiste LORENZO FAVREAU Optométriste, o.d.
assisté d'optométristes-opticiens licenciés, Ba O. — Bureaux de consultations
TAIT-FAVREAU
L. FAVREAU, O.D., Président LTEE
Bureau du centre: 365 EST, RUE STE-CATHERINE Tél.: LA. 6703
Bureau du nord: 6890, RUE ST-HUBERT Tél.: CA. 9344

L'EVENEMENT MONDAIN DE LA SEMAINE A MONTREAL
SOUPER-BUFFET
$2.50 le couvert
DIMANCHE SOIR
HOTEL RITZ-CARLTON
Le dîner régulier est aussi servi.
DEMANDEZ "GASTON"
PLateau 4212

POUR AUBAINES IMMOBILIERES
voir page 15



Encore "en avant et en haut"
POINTS SAILLANTS DU 58e RAPPORT ANNUEL

ASSURANCE EN VIGUEUR
$210,453,373.20
une augmentation de $17,829,078.40 durant l'année.

VERSEMENTS AUX DÉTENTEURS DE POLICES $2,338,306.97
$1,398,879.05 ont été versés ou alloués à des assurés vivants, sous forme d'échéances, de dividendes ou d'autres prestations, et $939,727.92 aux bénéficiaires de réclamations au décès.

ASSURANCE NOUVELLE—$29,479,004.30
—un chiffre encourageant et substantiel qui accorde la protection "Excelsior Life" à 10,823 nouveaux assurés, en plus des polices remises en vigueur au cours de l'année.

REVENU POUR L'ANNÉE—$7,671,072.77
De ce montant, $5,710,471.89 furent reçus sous forme de primes, tandis que $1,960,600.88 représentent de l'intérêt et autres revenus sur placements.

Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport annuel détaillé en écrivant ou téléphonant à: l'une ou l'autre de nos quatre succursales à Montréal.

ACTIF TOTAL—$41,867,432.06
en placements sûrs et d'utilité sociale pour la protection de nos propriétaires de polices — soit $2,991,146.92 de plus qu'au début de l'année.

The EXCELSIOR INSURANCE LIFE COMPANY
FONDEE EN 1889

920 Immeuble University Tower JOHN CARREAU Gérant de succursale
302-3 Immeuble Dominion Square D. O. HUBBELL Gérant de succursale
84 rue Notre-Dame, ouest. J. P. DUBOIS Gérant de succursale
520 Immeuble Castle Mlle RUTH MILLER Gérante de succursale

Fleurs LOUIS QUINZE INC.
HA-4959
758 SHERBROOKE O.

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 88 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

RÉDACTEUR EN CHEF
Guy Jasmin

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada ..... $ 6
Montréal et banlieue ..... $ 8
Etats-Unis et Empire britannique ... $ 8
Union Postale $12
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

VENDREDI, 13 FEVRIER 1948

Québec dans le commerce canadien d'exportation

Le commerce canadien d'exportation a atteint en 1947 un nouveau sommet avec le magnifique record de $5,385,700,000. C'est un excédent de près de $150,000,000 sur le chiffre le plus élevé jusqu'ici de toute notre histoire économique et qui est celui de 1944.

Le résultat de 1947 est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un commerce d'exportation normal du temps de paix alors que celui de 1944 pouvait être attribué à la place exceptionnelle que le Canada tenait pendant la guerre, grâce à sa situation privilégiée parmi les pays alliés.

Il serait intéressant de savoir quelle est la part exacte que les industries de la province de Québec ont jouée dans ce record du commerce canadien d'exportation. M. Duplessis et ses ministres ne cessent de se vanter du développement récent du Québec industriel.

M. Beaulieu a pris l'habitude de multiplier par deux les chiffres que cite M. Duplessis. Les uns et les autres y vont en somme d'autant plus largement et légèrement avec les statistiques qu'ils veulent attribuer à la politique de l'Union Nationale les mérites de la prospérité dont nous jouissons.

Or, cette campagne systématique et permanente que les publicistes et les journaux d'Union Nationale mènent dans la province, contre ce qu'ils appellent malhonnêtement et faussement des "dons à l'étranger", est une entreprise dirigée contre tout le mécanisme de notre commerce d'exportation.

Fondée sur des préjugés inadmissibles, dans un monde où l'économie est aussi indivisible que la paix et la sécurité, cette campagne dessert les buts légitimes poursuivis par nos industries québécoises d'exportation, aussi bien que ceux de toutes les autres industries canadiennes du même genre.

Nous avons déjà rappelé ici même que la province de Québec avait profité plus que les autres provinces du Canada des commandes placées dans notre pays par les six nations auxquelles nous avons prêté le plus, — l'Angleterre mise à part, — en vertu de la loi fédérale des crédits à l'exportation. Jusqu'à la fin de mars 1947, les commandes des pays emprunteurs placées dans Québec représentaient 51.8 pour cent des commandes placées dans tout le Canada. C'est ce que la propagande de M. Duplessis appelle des "dons à l'étranger".

Aujourd'hui qu'on annonce un nouveau sommet dans notre commerce extérieur il serait bon que l'on dit quelle fut la part de chaque province canadienne dans cette expansion.

On verra une autre fois où sont les véritables intérêts de nos gens et qui, de M. Duplessis ou de nos ministres libéraux d'Ottawa, les défendent le mieux et de la façon la plus profitable.

La recommandation qu'il faut aux Sciences morales et politiques

M. Pierre Vigeant, correspondant du *Devoir* à Ottawa, commentant un message de remerciements que le très hon. M. Mackenzie King vient d'adresser au baron Ernest Seillière, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (que M. Vigeant appelle comiquement "baron de Seillers"), fait de bien étonnantes réserves sur les honneurs académiques que la France accorde à l'homme d'Etat canadien en le recevant membre de l'Institut.

M. King, dit en résumé M. Vigeant, n'est pas imprégné de culture française mais il converse bien au contraire en allemand.

On sait que la plus grande admiration du premier ministre du Canada, en arts, se porte aux peintures de l'école de Barbizon, notamment à Jean-François Millet, un Français authentique. On aura lu, dans les rapports que l'on a donnés des récentes visites de M. King en France, que le premier ministre canadien a tenu à aller se recueillir sur la tombe de Louis Pasteur. Il l'estime comme le plus grand savant qui ait travaillé à l'amélioration du sort de l'humanité souffrante.

Une autre preuve de la prédilection connue de M. King pour la culture française se trouve dans les propos qu'il adressa aux Canadiens français à la mi-juin 1940 et qui se lisent comme suit: "Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises, et son amour brûlant de la liberté. Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté." On n'est pas sans savoir que ce sont ces paroles et l'esprit qui les animait qui ont suscité dans Québec, depuis 1940, le fort mouvement de l'édition canadienne des livres français, encouragé par Ottawa.

Au surplus, pendant la guerre, M. Mackenzie King a eu le bon goût de ne pas céder aux sirènes nationalistes du Canada français dans leur campagne diffamante contre la France et son esprit civilisateur, campagne qui a rallié d'emblée tous les ennemis de ce qui est français et que le journal de M. Vigeant a plus d'une fois encouragée.

Notons que M. King disposait, comme parrains à l'Institut, de deux écrivains très familiers du Canada, MM. Etienne Gilson, le grand philosophe catholique, et André Siegfried, l'éminent économiste et sociologue, dont la personnalité et l'envergure dépassent de beaucoup celles de M. Vigeant. Il faudrait désespérer de la France le jour où, pour honorer ses amis étrangers, elle devait s'en remettre, non à la recommandation de l'élite de ses savants mais au premier pisse-vinaigre venu.

Autour et alentour

Le "Monde Ouvrier" redevient hebdomadaire

Nous déplorions ici même le 1er mai 1946 le fait que le vaillant hebdomadaire de M. Gustave Francq, le *Monde Ouvrier*, se voyait forcé de devenir un mensuel. M. Francq écrivait à l'époque dans son journal: "Pendant plus de trente ans, le *Monde Ouvrier* fut publié régulièrement chaque semaine: cela représente le joli total de 1,560 numéros de 40 colonnes de matière à lire chacun. Tout cela a pris un temps considérable et presque toute une vie d'efforts."

Le 17 janvier dernier, moins de deux ans après la décision de M. Francq, le *Monde Ouvrier* est heureux de nous annoncer que de mensuel il redevient hebdomadaire. Bravo! Il le fait pour combattre l'esprit par trop répandu au Canada comme aux Etats-Unis de la loi Taft-Hartley 'qui n'a pour but que la destruction des unions ouvrières". Ce premier numéro hebdomadaire contient en caractères noirs les justes doléances de M. Elphège Beaudoin, président de la Fédération provinciale du Travail, sur la brutalité de la politique provinciale pendant les grèves.

* * *

A quand le chant national officiel?

Le *Star*, de Toronto, rappelle les objections que l'on a, dans certains milieux anglo-canadiens contre l'acceptation d'"O Canada" comme chant national du pays.

Il y a ceux qui lui reprochent son origine québécoise, à leurs yeux inacceptable. La version française étant très populaire dans la province de Québec, ce serait une insulte à leur adresse que de lui accorder la sanction officielle. Le quotidien de Toronto reconnait que c'est là une pauvre excuse pour le rejeter, même si l'on ergote spécieusement pour dire qu'il ne renferme rien évoquant le lien britannique. *"God Save the King"* n'est-il pas là pour remplir ce rôle?

Les diverses versions anglaises causent sans doute une certaine confusion dans les esprits. L'une d'elles — la plus généralement acceptée — dit du Canada *"our home and native land"*, ce qui est tout à fait inacceptable, parait-il, pour les Anglo-Canadiens nés outre-mer et pour les immigrants actuels de M. George Drew. Mais cette difficulté pourrait être tournée facilement.

Une autre objection faite à la légère consiste à reprocher à "O Canada" de ne pas mentionner le nom de Dieu. On y lit pourtant dans la strophe finale: *"Help us, to find, O God, in Thee a lasting rich reward..."* La version française du juge Basile Routhier dit: *"Sous l'oeil de Dieu, près du fleuve géant..."*

Quels que soient les défauts, supposés ou réels, d'"O Canada", la faveur populaire l'a élevé au rang d'un chant national. Il lui manque cependant la sanction officielle du Parlement, ce qui autorise les récalcitrants à ne pas se lever lorsqu'il est exécuté en public. En ce qui concerne les forces armées, un ordre récent d'Ottawa exige que les hommes se mettent au "garde à vous"' et que les officiers saluent dès les premières mesures de l'hymne national canadien; mais un civil peut rester assis, s'"il veut pousser jusque-là le courage de ses convictions.

Dès que le Parlement aura décidé de doter le pays d'un hymne national et d'un drapeau national, on pourra alors entrevoir une fin prochaine de cette double question depuis si longtemps controversée.

* * *

Les Américains esclaves des femmes...

C'est Maurice Bedel qui a dit un jour des Américains qu'ils étaient les esclaves des femmes, depuis le "high school" jusqu'à la vieillesse. Un quotidien de New-York a eu l'idée de questionner là-dessus quelques représentants moyens du peuple yankee, pour vérifier jusqu'à quel point l'opinion du romancier français pouvait se justifier. Or six hommes, choisis à différents âges de la vie, ont donné raison au spirituel auteur de *Jérôme, 60 degrés de latitude nord*.

Tous ont admis qu'ils sont les esclaves des femmes et heureux de l'être. Les motifs peuvent différer légèrement, mais les conclusions sont identiques. L'étudiant est satisfait de son sort, parce que les camarades qui l'ont réduit en esclavage sont très gentilles et qu'il les adore toutes. Le jeune marié de 28 ans constate que ce sont les femmes qui font 90 p.c. des achats au pays et il trouve cela très bien. Un homme de 40 ans reconnait que le beau sexe accapare les meilleures "jobs", mais qu'on ne lui en veut pas. Un père de famille avoue sans honte qu'il n'est pas seulement l'esclave de sa femme, mais aussi de ses deux filles. Un sexagénaire explique en ces termes sa position inférieure comme mari: "Si je veux partir pour un mois, je ne puis le faire sans ma femme. Si elle veut aller quelque part sans moi, elle y va." Le seul auquel répugne le nom d'esclave — c'est un brave septuagénaire — y apporte un correctif assez cocasse. Il admet que sa femme pourrait le battre à la maison, mais pas en public!...

La morale de l'histoire — ou de l'interview — c'est évidemment qu'il y a aux Etats-Unis, comme ailleurs, beaucoup plus de mariages heureux qu'on ne pense, et qui ne font pas de bruit, — contrairement aux autres... Quant aux divorces, tout de même d'un nombre inquiétant, ils s'expliquent peut-être par des révoltes d'esclaves en masse ou par l'autoritarisme de certaines maitresses d'esclaves.

Explication du nazisme

Bien des interprétations du nazisme envisagé comme phénomène psychologique collectif ont déjà été tentées. Aucune, à notre connaissance, n'a atteint le degré d'acuité de l'analyse que nous offre l'écrivain suisse Max Picard (1).

Max Picard aperçoit le trait spécifique du nazi dans l'absence de cohérence entre les états de conscience, dans la discontinuité psychique. Cette discontinuité essentielle lui apparait comme la clé de phénomènes en apparence incompréhensibles. Par exemple, la coexistence chez le même être de traits qui normalement s'excluent: barbarie et attendrissement, férocité et sensibilité. Himmler, chef de la Gestapo, adore la musique de Bach. Il caresse tendrement le bras d'un petit enfant "avant d'appuyer sur le levier de la chambre à gaz". Heydrich, le tortionnaire de la Tchécoslovaquie, pleure dans les salles de concert en écoutant Mozart.

Notre besoin naturel de logique et de cohérence nous incline à faire de l'homme un bloc, et de son comportement un tout homogène, à porter mentalement dans les traits physiques les traits moraux d'un être, à voir des reflets sur les visages. Nous avons de la peine à nous représenter un Himmler autrement que sous l'aspect classique du monstre, et nous nous trompons. Il a derrière ses lunettes le faciès mou et banal du petit bourgeois de la rue, de celui que l'on appelle là-bas le "Spiesser", un brave "petit fonctionnaire des postes assez pédant", nous dira Max Picard. L'homme a son violon d'Ingres. Entre deux tortures il cultive le lyrisme et s'essaye à de petits poèmes dans la manière de Rilke.

Le nazi est fait de stratifications sans communication. Il est successif et cloisonné. L'être qui hier servait le crématoire d'Auschwitz ou de Belsen, demain vous vendra paisiblement des cigares au coin de la rue, ou vous délivrera des mandats-poste derrière un guichet, avec la même ponctualité qu'il apportait dans la bestialité.

Cette discontinuité fondamentale est l'explication de la décourageante imperméabilité qu'il opposera à tout effort de transformation. Quittons les illusions: au sens littéral du mot le nazi n'est pas éducable, toute éducation supposant la liaison entre les états de conscience, entre l'hier et l'aujourd'hui. L'être humain n'est réformable que dans la mesure où il se souvient. L'éducation est sans prise sur "l'homme sans mémoire".

La même discontinuité rend compte tout ensemble de la rapidité et de la fragilité de la conquête nazie. Le nazi n'a que l'espace, il n'a pas la durée. Fouetté par ses démons, par l'instabilité essentielle qui est au fond de lui, par cette frénésie de volition et d'action qui est son trait fondamental, et qu'à bien vu un Reinhold Schneider en même teemps que Max Picard, il ne connait que le mouvement en avant, rectiligne et vertigineux. Il dévore des pays, il lui est interdit de les posséder. Possession suppose consolidation et durée. Le nazi n'a pas dans la main les peuples qu'il tient sous sa main. Et là est l'explication du rapide effondrement de sa conquête.

"Invasions désordonnées d'un pays, puis d'un autre, désirs illimités qui, non contents des immensités russes, se portaient jusqu'aux Indes et au Pacifique, et jusqu'au fond de l'Afrique. Tout cela n'est pas le fait de gens qui savent posséder ce dont ils se saisissent... Pour garder il faut l'aide du temps... Rien d'étonnant si ses conquêtes ont échappé au nazi. Ayant acquis non dans la durée mais dans l'instant, il ne pouvait rien garder dans la durée... L'empire romain et l'empire anglais ont mis plusieurs siècles à se constituer. Formés dans la durée, ils s'en nourrissaient; aussi ont-ils duré. L'empire nazi, plus étendu que celui de Charlemagne puisqu'il allait des Pyrénées au Caucase et presque jusqu'au Nil, s'est effondré en quelques mois. C'est qu'il n'était pas établi dans la durée, mais fait de pièces et de morceaux que des instants disparates, comme de mauvaises agrafes, ajustaient tant bien que mal".

Une chose doit être ajoutée. Le nazisme pour se développer avait besoin d'un terrain. Ce n'est point seulement en Allemagne, mais dans notre monde contemporain, que depuis longtemps se rassemblaient les conditions de son éclosion. Cet univers de la discontinuité et de la violence qui fait de la vie humaine une trajectoire hagarde, ce monde brutal et mécanique où le cri remplace la parole, la vitesse la durée et dont le cinéma est la juste image, ce monde où est à chaque instant offensée la loi de la croissance organique, qui est une loi de lenteur, ce monde est notre monde. Le mal était partout à l'état diffus. Le nazisme n'a été qu'un abcès de fixation. Et à cet égard il nous sera permis de dire que nous regrettons un peu la franchise du titre primitif du livre qui était dans l'édition en langue allemande: **Hitler in uns selbst** (Hitler est en nous).

Max Picard met le doigt sur la plaie vive quand il écrit: "Les autres peuples doivent bien se dire que le monument érigé en Allemagne représentait un mal dont eux-mêmes n'étaient pas indemnes, et que ce monument s'effondra non seulement pour le châtiment des Allemands, mais aussi pour l'enseignement des autres nations. Il s'effondra pour que le mal s'effondre d'abord en Allemagne, mais aussi chez les autres peuples."

Et plus loin cette conclusion qui déborde le plan de l'Allemagne: "Le monde de la discontinuité est incapable de comprendre le christianisme, monde de la durée et de la continuité... Il faut que l'Allemand retrouve une continuité et un centre autour duquel organiser son histoire intérieure. Le christianisme seul peut le lui donner".

Nous avons eu beaucoup de bons repportages sur le nazisme. Il a été bien vu du dehors. Il nous manquait une exégèse par le dedans. Cette exégèse Max Picard nous l'apporte. Son livre réunit deux qualités que le lecteur n'est pas accoutumé à trouver assemblées: il est brillant et profond.

Robert d'Harcourt.
de l'Académie française.

(Le Monde)

(1) Max Picard: *Hitler in uns selbst*. Erlenbach-Zurich, Eugen Rentsch Verlag.

Les ennuis d'Albion

Toute question de sentiment mise à part, la crise que traverse le Royaume-Uni n'a rien de réjouissant pour personne. Il est indiscutable que d'autres pays d'Europe sont pour le moins aussi malheureux que l'Angleterre; mais leurs ennuis ne peuvent avoir dans tout l'univers les mêmes répercussions que ceux de l'Angleterre. Et puis, tandis que certains de ces pays sont ruinés parce qu'ils ont voulu lier leur sort à celui de l'Allemagne, l'appauvrissement du Royaume-Uni, lui, est une conséquence de son acharnement à gagner la guerre contre Hitler. Cela fait tout de même une différence . . . Et point n'est besoin d'être anglophile pour se rappeler qu'après tout nous avions le même ennemi que l'Angleterre et que, pendant plusieurs mois, elle fut seule ou presque à contenir l'Allemagne. Certes, il y eut toujours des Canadiens prêts à repousser une invasion du Royaume-Uni, mais c'est en territoire anglais qu'ils auraient combattu, c'est sur le territoire anglais que pleuvaient les bombes. Se souvenir de tout cela, c'est une question d'élémentaire décence.

(Le Soleil)

Entre Canadiens de bonne volonté

Causes et remèdes d'une abstention

par Eugène L'Heureux

Après avoir constaté nos retards en recherche agricole, M. l'agronome Pomerleau en explique les causes, sans chercher noise à personne, mais en constatant des faits qui, d'ailleurs, ne doivent servir à incriminer qui que ce soit. Comme le véritable progrès, la vraie science cherche moins des occasions de querelles sur le passé que des éléments de prospérité pour l'avenir.

Il rappelle que, jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, notre agriculture croupissait dans la misère, que l'introduction de l'industrie laitière mit fin à cette léthargie et que la fondation des écoles d'agriculture, des fermes expérimentales et des services agronomiques contribua au relèvement de notre classe agricole. Mais il regrette que nous en soyons restés là, tandis qu'ailleurs, on pénétrait de plein pied dans le champ de la recherche.

Avec d'autres, M. Pomerleau prétend "que cette situation est imputable, en premier lieu, à l'indifférence, à l'apathie générale de notre population à l'égard des études spécialisées et, davantage encore, à l'endroit de la recherche".

Pour mettre plus sûrement le doigt sur la plaie, M. Pomerleau sort un instant du domaine agricole: "La preuve de cet avancé, je la trouve dans d'autres disciplines techniques que l'agronomie. Qu'est-ce qu'on a fait, chez nous, jusqu'en ces toutes dernières années, en médecine, en hygiène, dans les différents secteurs du génie, y compris le génie forestier; quelle contribution importante, scientifique ou technique avons-nous apportés nous-mêmes aux diverses branches de l'industrie? Encore aujourd'hui, n'éprouve-t-on pas toutes les peines du monde à alimenter régulièrement nos quelques revues scientifiques?"

Puis M. Pomerleau soutient que les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture n'ont pas favorisé suffisamment la recherche agricole. Ils ont consacré des budjets trop minimes à la recherche et ont forcé des chercheurs à s'expatrier, en leur refusant des traitements dignes de leur état.

D'après lui, nos écoles d'agriculture, faute de ressources financières sans doute, ont négligé elles aussi la recherche, alors que les écoles anglo-canadiennes s'en occupaient activement.

Le corps agronomique lui-même porte ses responsabilités, parce qu'il a "trop souvent considéré avec dédain la recherche et ceux qui désiraient s'y consacrer".

Par souci de justice et de vérité, M. Pomerleau ajoute "qu'un changement symptomatique s'est opéré depuis quelques années dans certains milieux et plus spécialement dans certaines facultés de nos universités".

* * *

A quoi bon constater un mal, si on ne s'efforçait pas de le guérir? M. Pomerleau suggère des remèdes.

Après avoir constaté que les Russes, pour relever le niveau matériel de leur pays, consacrent annuellement un pour cent de la valeur de la production russe à des recherches scientifiques et que les Etats-Unis, même l'Angleterre et la France, malgré leur grande pauvreté actuelle, s'imposent de très lourds sacrifices pour activer la recherche scientifique, il propose que "l'on trouve à tout prix les crédits nécessaires pour créer un corps de chercheurs et lui fournir les moyens matériels de poursuivre ses travaux".

Il demande que l'on rende la profession de chercheur plus attrayante pour les jeunes gens pourvus de talents et d'ambitions et stimulés par l'ambition d'être quelqu'un.

Il prie les Universités et les Ecoles d'agriculture de découvrir et de former des chercheurs, puis de créer un climat favorable à la recherche.

Les laboratoires et les fermes expérimentales de l'Etat, réclame l'auteur, devront collaborer avec les institutions enseignantes à ce mouvement de recherche agricole.

Enfin, M. Pomerleau souhaite la fondation d'un centre provincial de recherche qui, dirigé par de véritables chercheurs et immunisé contre toute ingérance politique, présiderait à la coordination des travaux de recherche agricole.

Nous souhaitons ardemment que nos agronomes et nos cultivateurs voient réalisés leurs projets de recherche agricole. C'est une question de vie ou de mort.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Callières, Québec.

Le calme

Un grand secret de réussite, dans la vie, c'est de savoir se maîtriser, gouverner ses nerfs, pour les empêcher de faire explosion.

Que d'affaires ont été ratées, parce qu'on n'a pas su s'apaiser, se calmer!

Et pourtant, rien ne sert de prendre feu, les choses n'iront pas plus vite.

(Le Progrès de Telford Mines)

Vélasquez et la déréalisation

Dans une leçon sur Vélasquez, l'intellectuel espagnol Ortega y Gasset disait l'automne dernier: "L'art est déréalisation, et le grand art de Vélasquez ne fait pas exception à la règle, car il y a bien des manières de déréaliser. Les tableaux de Vélasquez, mis à part le fait qu'ils sont des documents extraits de la réalité, sont aussi des oeuvres de magie fantasmagoriques." Qu'en pense Charles Doyon?

Demain, la Saint-Valentin



PAGES OUBLIEES

Le voyage d'Honoré Mercier en France

La race canadienne-française de la province de Québec, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral, est en pleine voie d'accroissement et de progrès. Libéraux et conservateurs, divisés sur des détails de politique et d'intérêt, demeurent unis sur les points essentiels. Les uns et les autres sont également d'ardents défenseurs de l'idée catholique et de la nationalité française. Ils conservent intactes leurs traditions, leurs moeurs, leurs institutions et leurs lois.

La majorité actuelle, m'a-t-on dit, est une majorité libérale. Mais vienne l'apparence d'un danger national et, aussitôt tous les partis s'unissent. On l'a vu en 1885, au moment de la rébellion des métis français du nord-ouest. Le gouvernement fédéral parut poursuivre, dans les révoltés, les représentants de la race française plus encore que les rebelles. Le supplice de **Louis Riel** réunit la province de Québec toute entière sous le nom de parti national. Cette fusion fut due à l'influence de Mercier, qui devint premier ministre et put la faire durer quelques années; ensuite, les petites passions humaines reprirent le dessus.

Le nom de M. Mercier me rappelle le souvenir d'une visite touchante faite par lui à Tourouvre (Orne), et que m'a racontée M. l'abbé Marre-Desperriers, curé doyen de Tourouvre.

Le dimanche 31 mai 1891, le premier ministre de la province de Québec, accompagné de plusieurs notabilités du Canada, arrivait à Tourouvre, pays de ses aïeux. Il avait bien voulu recevoir l'hospitalité au presbytère, sur le portail duquel on lisait cette inscription: "Honneur à notre illustre compatriote. Vive le Canada!"

Après dîner, on se rendit à l'église, pour les vêpres. Là, en présence d'une foule immense, M. le doyen souhaita la bienvenue à M. Mercier et rappela entre autres ce souvenir:

"Il y a deux cent cinquante ans, cette église présenta — un jour — un spectacle bien touchant. Près de quatre-vingts familles, choisies parmi les plus méritantes, les plus énergiques et les plus chrétiennes allaient quitter leur pays pour se rendre à une distance considérable, sur une terre étrangère.

"Ce départ était volontaire. Néanmoins, il était pénible, car ce n'est pas sans émotion que l'on dit adieu à tout ce que l'on aime ici-bas, au foyer paternel, au coin de terre témoin des jeux de l'enfance, à l'église de la paroisse, et que l'on quitte, pour toujours, un vieux père, une mère tendrement aimée, des frères, des soeurs et des amis.

"Avant de partir, je n'en puis douter, tous se sont réunis dans cette église afin de fouler une dernière fois son sol béni, afin de jurer amour et fidélité au Dieu de leur première communion, afin de consacrer à Marie — l'Etoile de la Mer — leur longue et périlleuse traversée.

"Après tant d'années, il me semble encore les voir prosternés sur les pavés du temple; il me semble encore entendre les sanglots et les prières éplorées des mères qui ne devaient plus revoir leurs enfants; il me semble encore entendre les derniers conseils du prêtre qui avait dirigé leur jeunesse.

"Dominant son émotion, le vieux prêtre a dû leur faire promettre, leur faire jurer d'être toujours fidèles à Dieu et à la France.

"L'Etoile de la Mer les préserva du naufrage et ils s'installèrent heureusement sur la terre qui les attendait.

"Les Canadiens n'ont ni oublié leur vieille patrie, ni déserté la foi catholique.

"Ils saluent notre drapeau comme le leur. On garde aussi nos refrains familiers, et c'est avec la même chansonnette que la femme canadienne et la femme française endorment leurs petits enfants.

"Parmi ceux qui partaient, il y a deux cent cinquante ans, on distinguait un jeune homme d'une vingtaine d'années et qui, déjà, était capitaine aux armées du roi. Il s'appelait **Julien Mercier**. Son père, François Mercier, et sa mère, Roberte Couvillon, étaient de simples cultivateurs qui avaient donné à leurs enfants une éducation fortement chrétienne.

"Peu de temps après son arrivée au Canada, Julien épousait à Québec, Maria Poulain, venue de la France, elle aussi.

"Un rejeton de cette famille, un homme au grand coeur, à l'âme fière et ardente, à la parole vibrante de patriotisme, aux allures simples et françaises, aux idées larges, généreuses, libérales et profondément chrétiennes, s'est trouvé à la tête de son pays. Elu député par le suffrage de ses concitoyens, il est devenu premier ministre de la province si catholique et si française de Québec.

"Resté fidèle à la foi de ses aïeux, l'honorable M. Mercier a voulu faire un pèlerinage à leur berceau. Il a voulu fouler la terre qu'ils avaient foulée pendant leur enfance et parcourir les villages où ils avaient vécu. Il a surtout été attiré par le désir de visiter notre vieille église et de prier là où ils avaient prié; car, pour le chrétien, l'église est le résumé de toutes les affections et de tous les souvenirs, etc."

Les vêpres terminées et après le chant de l'**Ave Maris Stella**, qui devra se dire chaque année à la même date, en souvenir de cette visite, M. Mercier répondit avec émotion sur la place de l'église, où une estrade avait été dressée, et parla à la foule immense réunie autour de lui avec le plus vibrant patriotisme.

Puis il se rendit au cimetière, devant la fosse commune qui renferme les ossements de l'ancien cimetière et, par conséquent, ceux de ses aïeux.

Rentré au presbytère, il y reçut les notabilités de Tourouvre, et fut surtout heureux de rencontrer ceux qui portent son nom et qui doivent appartenir à sa famille.

Pour conserver la mémoire du passage de M. Mercier, auquel tous les habitants firent une véritable ovation, on a placé deux vitraux dans l'église de Tourouvre. Le vitrail du départ porte la légende suivante: "Vers l'an 1650, Julien Mercier et Quatre-vingts familles de Tourouvre partent pour le Canada. Le curé leur dit: **N'oubliez jamais ni Dieu ni la France.**

Sur l'autre vitrail, il y avait la date du 31 mai 1891, puis: "Honoré Mercier, premier ministre de Québec, vient dans l'église de Tourouvre et dit: **Monsieur le curé, nous n'avons oublié ni Dieu ni la France.** — Thérèse Vianzone, dans ses "Impressions d'une Française en Amérique". Paris, 1906.

N.D.L.R. — Cette rubrique est une exclusivité du Canada.

Ce que nous dit le lecteur...

Trop de philosophie nuit

Montréal, 6 février 1948

Monsieur le directeur,

J'aimerais à répondre à **M. Eugène L'Heureux** et à **M. M. Béchard** au sujet de l'article intitulé "Le juste milieu".

Je ne veux pas faire de critique par orgueil. Si je vous fais cette critique, c'est pour le bien général des nôtres. Je ne suis pas un philosophe mais un humble ouvrier du faubourg de Québec. De mes idées, vous pouvez faire des choux et des raves, mais il y a deux grands principes qui paraissent établis par le Créateur et par-dessus lesquels on ne saurait passer. Dieu a créé deux grand principes fondamentaux. L'un s'appelle le principe direct, l'autre s'appelle le principe indirect. Ces deux principes sont placés aux extrêmes internes pour rencontrer les deux extrêmes externes. Maintenant il faut faire le choix entre ces deux principes. Le premier principe est le principe direct ou ouvrier avec 90 p.c. de rendement. Le deuxième principe, c'est le principe indirect ou philosophal avec 15 p.c. Le principe direct ou ouvrier est un principe d'harmonie, de paix, de bien, de directives, etc. Il n'accepte le mal qu'à la petite exception. Et dans sa fonction, il élimine le mal et ouvre toutes les voies de la société. En un mot, des deux principes, il est celui qui est excellent.

Maintenant, prenons le principe indirect ou philosophal. Placé entre les deux extrêmes internes comme l'autre il met les deux extrêmes externes en lutte. Un extrême veut aller de l'avant, l'autre veut aller de l'arrière. Comme résultat, c'est la lutte, la guerre, la révolte, le désaccord et tout ce qui est mal. Et pour preuve de mon avancé, regardons ce qui se passe dans la société, dans tous ses domaines. Lutte entre Rome et Moscou; lutte entre Staline et les autres représentants de l'O.N.U. Lutte entre la Russie et les Américains. Lutte pour les marchés mondiaux. Lutte entre patrons et ouvriers. Lutte entre l'homme et la femme, au foyer. Lutte entre libéraux et conservateurs, etc Luttes de classe. Luttes entre journalistes. Luttes entre les races, les pays, etc.

Et toujours on voit se manifester le principe indirect: c'est que nous vivons par la lutte et avec un rendement exceptionnel de 15 p.c. et pas plus. Le Canadien devrait rebrousser chemin et vivre du principe direct ou ouvrier qui ouvre les voies de la société dans tous ses domaines et là nous aurions à coup sûr, la paix, l'harmonie, le bien, la direction, l'accord. Un jour nous serons en mesure de nous opposer à ceux qui veulent diviser pour régner. Nous leur répondrons en choeur: "Accordons-nous et par là faisons la volonté de Dieu sur la terre".

Je termine mon exposé sans rancune contre personne et je voudrais qu'un jour l'on puisse dire que les Canadiens sont la lumière des autres peuples qui s'entretuent à qui mieux mieux. S'ils veulent notre nouvelle formule, nous la leur donnerons de bon coeur. Et à l'unisson nous pourrons dire: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".

Nérée Denis,
ouvrier.

N.D.L.R. — Cette tribune étant ouverte à tout le monde, nous invitons le public à s'en prévaloir. Nous nous réservons cependant les droits qui sont de mise en journalisme sur les lettres qu'on nous envoie et dont le signataire doit se rendre entièrement responsable.

Une autre démission

Après d'autres à Ottawa comme à Québec, M. Oliva Bergeron, député de Stanstead à l'Assemblée législative, abandonne le "Bloc Populaire" et le poste de "directeur national" (...) de ce parti. Un seul commentaire, ou plutôt une question: qui s'amusera encore à fonder un troisième parti dans la province de Québec?

(Le Soleil)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

HOTEL Windsor
CARRÉ DOMINION

LES SPECTACLES



Maria Mercader et Tito Gobbi, dans une scène du film "Musica Proibita", qui prendra l'affiche du théâtre His Majesty's, lundi.



"La seule différence entre ma soeur Joan et moi-même, dit en souriant, Joyce Scovold, c'est 8 minutes".

Joyce et Joan sont deux jumelles, patineuses de grand talent, que l'on peut voir évoluer gracieusement avec les Ice Follies, au Forum.

Dire laquelle est Joyce et laquelle est Joan, est presque impossible. Je crois qu'il n'y a que leur maman, qui voyage toujours avec elles, qui puisse le faire. Toutes deux sont blondes naturelles — elles m'ont supplié de ne pas oublier d'écrire qu'elles avaient les cheveux blonds — ont les mêmes goûts, s'habillent identiquement, aiment le cinéma, mais n'y vont pas très souvent, ne fument pas, ne consomment point de liqueurs et... ont 16 ans. C'est probablement parce qu'elles sont jeunes qu'elles ont consenti à dire leur âge.

Leur passe-temps favori? Tricoter et parfois étudier. Car elles doivent continuer leurs études. Actuellement, les voyages les forcent à suivre des cours par correspondance.

Leur rêve, c'est de devenir instructrices de patinage de fantaisie.

Gagnantes de concours

Joyce et Joan font du patinage de fantaisie depuis 7 ans. On peut dire qu'elles ont le patin dans le sang puisque leur père était un joueur de hockey. Elles firent leurs débuts à Minneapolis, Minnesota, leur ville natale. Maintenant elles habitent Hollywood.

Avant de se joindre aux Ice Follies, elles prirent part à plusieurs concours nationaux.

En 1945, Joyce participa au concours Midwestern Lady's Novice et gagna le premier prix. Puis en 1947, c'était au tour de Joan à se faire valoir. Elle participa au concours Midwestern Lady's Junior et en sortit vainqueur. Ensuite elle gagna le championnat national amateur pour jeunes filles; ce qui lui valut une jolie Mercury convertible.

Parlant d'automobile, Joan et Joyce étaient toutes heureuses de dire qu'elles venaient d'acheter une nouvelle Buick convertible.

"Et, dit Joan, nous avons nos permis de conduire".

"J'espère, reprise-je, que vous n'aurez pas la malchance de lutter la police, comme c'est arrivé dernièrement à un de mes amis".

Leur première visite à Montréal

Joan et Joyce Scovold en sont à leur première visite à Montréal. C'est ici que, pour la première fois, elles entendirent parler français.

Elles aiment beaucoup la métropole canadienne ou, selon elles, la nourriture est excellente. Elles ont un faible pour les steaks, mais elles trouvent qu'on ne sert pas assez de légumes.

"A Toronto, dit l'une d'entre elles — je ne la nommerai pas de peur de faire erreur — les garçons de table nous regardèrent avec des yeux étonnés quand on leur demanda de la salade. Ce n'est que plus tard qu'on nous appris le prix de ce légume".

Pour le moment Hollywood intéresse peut les jumelles Scovold.

Comme toutes les jeunes filles de leur âge, elles ont des acteurs et des actrices préférés. Chez les hommes, Bob Hope et Cary Grant se partagent leur coeur; chez les femmes, ce sont Ingrid Bergman et Betty Grable. Parmi les films qu'elles ont vu dernièrement, Joyce et Joan ont bien aimé "The Secret Life of Walty Mitty", avec Danny Kaye.

Les jumelles Scovold espèrent revenir à Montréal bientôt. Dimanche soir, après la dernière représentation des Ice Follies au Forum, elles partiront pour Boston.

Roland COTE

Jacques Peals commencera ce soir au Normandie Roof

Jacques Peals, époux de Lucienne Boyer et ancien partenaire de Tabet, sera la vedette du spectacle du plus fashionable cabaret au Canada, le Normandie Roof, à compter de ce soir.

Les Montréalais connaissent bien Jacques Peals pour l'avoir entendu en duo avec Tabet et ensuite seul, en novembre dernier, au Plateau, au côté de son épouse, Lucienne Boyer.

Jacques Peals interprètera de nouvelles chansons françaises. On sait que c'est lui qui fit connaître "Symphonie" en France.

Peals et Tabet se sont séparés à la fin de la guerre. Ils décidèrent alors de tenter leurs chances seuls. Cela voulut dire beaucoup de travail pour les deux. Mais Peals devint en peu de temps, un des plus populaires chanteurs français. On le compte parmi les 5 meilleurs vendeurs de disques en France.

Il tourna aussi un film "Seul dans la nuit" qui n'a pas encore été montré au Canada.

Jacques Peals arrive au Normandie Roof avec une grande expérience du cabaret. Il chanta à l'Embassy Club et à l'Hôtel Savoy, de Londres, au Copacabana, à Rio, au théâtre Odeon, à Buenos Ayres, au club des Ambassadeurs à Paris. Partout, il se fit applaudir.

Jacques Peals est non seulement un chanteur, mais un excellent peintre. Il a écrit aussi les versets de plusieurs chansons dont "Embrasse-moi"

Jacques Peals est une des plus grandes personnalités de la chansonnette française.

Avec lui, May Johnson présente au Normandie Roof Mlle Inga Anderson, une chanteuse de genre, de Londres.

Concert du Quatuor Paganini au Gésù, le 1er mars prochain

Le Quatuor Paganini, qui sera entendu à Montréal, à la salle du Gésu, pour la première fois lundi soir le 1er mars, sous les auspices de La Société Casavant, est composé d'Henri Temianka, premier violon, Gustave Rosseels, second violon, Robert Courte, alto, et Robert Maas, violoncelle. Ces quatre musiciens se connaissaient personnellement depuis plusieurs années avant de se réunir aux Etats-Unis en 1946. Le quatuor tire son nom des instruments qui le composent — tous fabriqués par Stradivarius et qui furent pendant un certain temps en possession du grand virtuose, Paganini.

Le quatuor fut formé en 1946 avec l'aide financier de Mme William Andrews Clark qui entendit Robert Maas lors de son arrivée de Belgique et lui exprima le désir de fonder un grand quatuor. Temianka aussi bien que Maas avaient cette idée et la rencontre de Mme Clark les décidèrent à mettre à exécution leur projet commun. Courte et Rosseels furent immédiatement invités à compléter le quatuor et dès leur arrivée de Belgique, les quatre musiciens se retirèrent en Californie pour répéter ensemble. La nouvelle se répandit bientôt après qu'ils eurent donnés quelques concerts dans l'intimité. La compagnie R.C.A. Victor leur fit aussitôt signer un contrat d'exclusivité pour l'enregistrement et leur début officiel était attendu avec la plus grande impatience.

Les quatre concerts que le quatuor Paganini à l'Université de Californie furent un succès sans précédent pour un quatuor. Tous les billets furent vendus et la critique salua la venue du Paganini comme une addition marquante aux ensembles déjà existants. Ils furent ensuite invités à donner le Cycle Beethoven — en six concerts — à Washington et pour le concert d'ouverture des New Friends of Music à New-York.

Individuellement, chaque membre du quatuor Paganini est un virtuose reconnu. Temianka est célèbre aux Etats-Unis et en Europe à la fois comme soliste et exécutant de musique de chambre, Robert Maas est connu aux Etats-Unis et au Canada comme membre du célèbre quatuor Pro Arte. MM. Rosseels et Courte sont deux musiciens très réputés en Belgique.

Le célèbre quatuor Paganini jouera pour la première fois à Montréal le soir du 1er mars à la salle du Gésù. Le programme comprendra des quatuors de Haydn, Beethoven et Ravel.

Débuts de Lucienne Letondal à l'écran

Lucienne Letondal vient de faire ses débuts à l'écran.

En effet notre jeune compatriote qui étudie présentement au Conservatoire de Paris, a été mise sous contrat pour jouer un court rôle dans un film de Noël Noël.

Dans le film, elle personnifie une jeune artiste qui croit avoir du talent. Les prises de vues ont été faites au théâtre Sarah Bernnarhdt.

HORAIRES DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "The Secret Life of Walter Mitty", 10.00, 12.21, 2.42, 5.03, 7.24, 9.45.

PALACE. — "It Had To Be You", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

PRINCESS. — "The Brothers", 11.00, 1.45, 4.30, 7.15, 10.00, "Ginger", 9.55, 12.10, 2.25, 6.10, 8.55.

CAPITOL. — "Body and Soul", 10.03, 12.21, 2.43, 5.05, 7.27, 9.49.

ORPHEUM. — "La Belle et la Bête", 10.22, 12.41, 3.00, 5.19, 7.38, 9.57.

IMPERIAL. — "Each Dawn I Die", 12.20, 3.07, 5.54, 8.41. "Bad Men of Missouri", 11.05, 1.52, 4.39, 7.26, 10.13.

ST-DENIS. — "Casanova": 1ère époque, 12.09, 4.25, 8.27; 2e époque, 2.37, 6.21, 10.05.

CINEMA DE PARIS. — "Pierre et Jean", 13.00, 3.30, 6.50, 7.30, 9.45.

Au Café St-Michel

Excellente revue de couleur à l'affiche

Le Café St-Michel présente cette semaine une incomparable revue de couleur, certainement une des meilleures à Montréal depuis plusieurs mois. A l'exception du maître de cérémonie, Nipsy Russell, tous les membres du spectacle sont du genre féminin. Ce qui lui donne une allure charmante, enlevante et rapide.

Nipsy Russell est un dynamique maître de cérémonie. En plus de présenter de façon sympathique les vedettes du spectacle, il y va de quelques histoires. Il fait preuve aussi d'un sens humoristique développé. On goûtera ses petits poèmes bien tournés qu'il récite aux accords de la musique de Louie Metcalf.

Dolorès Brown est une chanteuse de talent, à la voix douce, agréable et bien travaillée. Son débit irréprochable, son charme autant que sa personnalité lui assurent du succès. Elle reprend le vieux succès de Cole Porter, "Night and Day" auquel elle donne une interprétation tout à fait jeune et agréable. Comme deuxième pièce elle rend un blues "I Can't Help Loving That Man".

Lucille Champs est une danseuse à claquettes qui ne se contente pas de faire comme les autres. Elle danse mais avec une chaise suspendue entre les dents. C'est un numéro qui, en plus de demander de la force, de la résistance et de l'entrainement, exige un sens formidable de l'équilibre et beaucoup d'adresse.

Honey and Bun sont deux danseuses à claquettes de talent. Elles ont beaucoup d'entrain et de rythme.

Enfin ceux qui aiment les danses exotiques goûteront celles de Rose Bud Thompson.

Louie Metcalf et son orchestre international accorde un excellent appui au spectacle. Elle est excellente son arrangement du tango "Jalousie", qu'il interprète, en partie, dans le style 1920!

S. P.



Alys Robi, la plus populaire interprète de la chanson française et de la chanson sud-américaine au Canada, qui sera la vedette du spectacle que présentera la direction du Copacabana, à compter de lundi soir.

Au
Quartier Latin
Deux spectacles chaque soir :
8 h. 30 et 12 h. 30
PL. 0725 - LA. 5473

Le grand baryton de LA SCALA DIMILANO
TITO GOBBI
in
"Musica Proibita"
(FORBIDDEN MUSIC)
MARIA MERCADER
"MUSICA PROIBITA"
"NINI TRABUSCIO"
CHITARRA E NAPULE
"PROLOGUE FROM "PAGLIACCI"
"BARBE OF SEVILLE"
"BALLO IN MASCHERA"
Titres anglais
Com. lundi 16 fév.
2 représentations par jour
2 h. 30 et 8 h. 30
Semaine, Mat. 50c
Sam. Dim., Mat. 75c
Soirées $1.00
Taxes incluses
Billets en vente au théâtre et chez C. W. Lindsay Ltd. 1112 ouest Ste-Catherine
HIS MAJESTYS

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15



Cornel Wilde et Ginger Rogers, dans une scène du film "It had To Be You", actuellement à l'affiche du Palace.

LA MUSIQUE

Roland Leduc et John Newmark font sentir une étroite collaboration

(Par Paul Roussel)

En écoutant Roland Leduc, violoncelliste et John Newmark, pianiste, au dernier concert du Ladies Morning Club, hier après-midi, nous songions: "Quelle belle équipe d'artistes sensibles voilà!" En effet, il est facile de se rendre compte que ces deux musiciens travaillent dans une même direction. On sent, à mesure qu'il jouent, la collaboration parfaite de deux esprits possédant une conception musicale pareille. Cette conception est avant tout exacte; il s'y ajoute, également, une finesse dans l'abord, une minutie dans le détail, une recherche de la nuance qui contribuent à une plénitude équilibrée. Nous avons entendus ces deux artistes avec le plus grand plaisir, un plaisir qui doit davantage aux musiciens qu'aux instrumentistes. Cela ne veut point dire que chez eux les exécutants soient moindres; au contraire. Mais ils possèdent ce don rare de faire oublier le travail et d'accaparer, chez l'auditeur, l'ultime besoin qu'il ressent de connaitre l'émotion sommeillant sous les pages. Ils y parviennent aisément, sans maniérismes; voilà un dépouillement dont nous leur savons un gré infini.

Le programme d'hier était fort intéressant. Il débutait par une Sonate de Marcello, oeuvre charmante en tous points qui mit en évidence la qualité du violoncelle.

Suivait la bouleversante "Sonate en ré majeur" op. 102 de Beethoven. Ces pages, rarement entendues, sont de la veine des derniers mouvements lents du compositeur, les mêmes silences effrayants, la même audace tant d'écriture qu'harmonique. Elle se termine par une fugue gigantesque, une fugue libre. Que d'imagination dans l'exposition du thème, après une coda troublante, que de variété dans le développement, d'animation dans l'énonciation des voix. L'oeuvre reçut, hier après-midi, un traitement fort touchant. Les deux artistes la comprennent au point de lui donner une vie excessive, de la faire vibrer d'émotions à la fois authentiques et senties.

La "Sonate" de Debussy, qui comprend un "Prologue" et une "Sérénade et Finale", mérite les plus grandes éloges. La finesse du jeu de Roland Leduc et de John Newmark est irrésistible; on ne fait qu'admirer. La "Fantasiestuecke" de Schumann, cependant, manqua trop de clarté pour être complètement goûtée. Mais une "Complainte Russe" et la "Danse de la Terreur", qui terminaient le récital, furent enlevées avec une vivacité attachante. Bref, deux artistes qu'on sent profondément épris des problèmes suscités par l'interprétation musicale et qui s'en tirent par une collaboration intime, étroite.

Le prochain récital du Club aura lieu le 10 février; Neil Chotem y sera entendu.

Dantès Belleau à CHLP

M. Dantès Belleau, pianiste-compositeur canadien bien connu, continue sa série de récitals tous les dimanches soirs, à 8 heures 30, sur les ondes du poste CHLP. Il jouera, à la séance du 15 février prochain, les plus belles pages de Schubert et Liszt. Une oeuvre de M. Belleau, "Divertissement des Muses", vient d'être publié dans la dernier numéro de la revue musicale le "Passe-Temps".

(Communiqué)

CE SOIR
"Variétés Dramatiques"
chez
LES COMPAGNONS
Jeu — Danse — Farce
14 février
AU GESU - - LA. 1186

ICE FOLLIES
de 1948
FORUM
CE SOIR
samedi et dimanche soirs, à 8 h. 30
Matinées
samedi et dimanche à 2 h. 30

SAINT-DENIS
A L'AFFICHE
UN SUPER-PROGRAMME
Georges GUETARY
dans
LE CHEVALIER DE L'AVENTURE
LES MIRAGES DE L'ENFER
Les deux épisodes de
AVENTURES DE CASANOVA

CINEMA de PARIS
SEPTIEME SEMAINE
RENÉE SAINT-CYR
ATTEINT AU MAXIMUM DE L'EMOTION
dans
PIERRE et JEAN

Au His Majesty's

Maurice Schwartz, dans un Shylock plus humain

"Shylock and His Daughter" que Maurice Schwartz et sa troupe présente actuellement au His Majesty ressemble, pour les étrangers, à une apologie pour la nation juive. On retrouve dans cette pièce extrêmement bien construite les mêmes personnages que dans "The Merchant of Venice", de Shakespeare, mais avec cette différence que le héros, c'est Shylock.

Shylock apparait comme un martyr de sa race; les Chrétiens sont à la trousse des Juifs; ces derniers vivent pauvrement dans leur ghetto, priant Dieu, pendant que les Chrétiens vont au Carnaval. Shylock nous est présenté comme un être très humain, sympathique et même généreux, — ce n'est pas lui qui demande la livre de chair en garantie, mais bien Antonio qui le lui offre. Il vit avec sa fille, Jessica, qui aime Lorenzo. Jessica est prête à renier sa religion pour son amour. Encore ici, on nous présente les Chrétiens comme impassibles, sans indulgence, très durs, ils forcent ni plus ni moins Jessica à entrer au sein de l'Eglise. Ainsi Shylock se voit donc dépouillé de son seul amour, sa fille qu'il aime sincèrement.

"Shylock and His Daughter" est donc moins une comédie qu'un drame profondément humain et prenant. Evidemment, pour les étrangert, il est difficile de le suivre dans le texte. Cependant, il y a des sentiments qui dépassent le langage. Ces sentiments, les artistes de Maurice Schwartz ont su nous les transmettent.

Maurice Schwartz a vécu intensément son rôle; ses intonations ses gestes, sa voix expriment tout à tour la souffrance ou la vengeance, tout dénote chez lui un grand artiste. Par son interprétation, il a composé un Shylock aussi humain et aussi sympathique qu'il pouvait l'être. Il a communiqué à ce personnage une force et une puissance extraordinaires.

Isidore Casher, dans le rôle de Launcelot, et Yudel Dubinsky, dans celui de Stephano, sont amusants. Dina Halpern joue Portia avec beaucoup de dignité et Charlotte Goistein, dans le rôle de Jessica joue avec sincérité.

"Shylock and His Daughter" est une pièce bien montée, avec des jeux de lumière cependant un peu trop forts.

S. P.

COMME DERNIÈRE GRÂCE

ACCOMPAGNEZ-MOI
à
L'ALBERTA LOUNGE
POUR Y ECOUTER
LE TRIO
Oscar Peterson
Tous les SOIRS et le SAMEDI en MATINEE
Angle des rues Windsor et Osborne
Vis-à-vis la gare Windsor

Une soirée à
EL MOROCCO
C'EST EPATANT comme VALENTIN

avec
JOHNNY HOWARD
Le comédien préféré
DONALD NOVIS
Ténor célèbre de la scène, du film et de la radio
LES SOEURS HOLLOWAY
Danseuses ravissantes
RAY LADOUCEUR
Brillant pianiste participe au spectacle et vous divertit dans le "Foyer"
L'orchestre de BUDDY CLARKE
METCALFE AT ST. CATHERINE
MA 7729

Spectacle Continu
ON L'ACCLAME TOUJOURS!
Un artiste du Carnegie Hall
ERWIN STRAUS
Si vous aimez la musique semi-classique, les mélodies langoureuses et le folklore américain, venez entendre ERWIN STRAUS
Dîner dès 6 hres p.m. — Aucun frais de couvert ou minimum
PEARL WILLIAMS
Ses ballades piquantes, ses propos osés, son jeu étincelant au piano
GOUTERS A PRIX POPULAIRES
après le théâtre!
Jerry Jaylos' TIC TOC
1258 STANLEY ST. PL 8000


Patricia Roc et Maxwell Reed, dans une scène du film "The Brothers", actuellement à l'affiche du Princess.

JEAN MARAIS
JOSETTE DAY
dans
"La BELLE et la BÊTE"
2e semaine
ORPHEUM

SAMUEL GOLDWYN presents
DANNY KAYE · VIRGINIA MAYO
and THE GOLDWYN GIRLS in
"THE SECRET LIFE OF WALTER MITTY"
with
BORIS KARLOFF · FAY BAINTER
ANN RUTHERFORD
In TECHNICOLOR
A L'AFFICHE
LOEW'S

Ginger ROGERS · Cornel WILDE
It Had to Be You
with PERCY WARAM · SPRING BYINGTON · RON RANDELL
PALACE
A L'AFFICHE

BODY and SOUL
Extra! Barbara Ann SCOTT
JOHN GARFIELD · LILLI PALMER
and introducing HAZEL BROOKS
2e semaine
CAPITOL

A. ARTHUR RANK presents
THE BROTHERS
PATRICIA ROC · WILL FYFFE
MAXWELL REED
and feature "GINGER"
PRINCESS
A L'AFFICHE

JAMES CAGNEY · GEORGE RAFT
in
EACH DAWN I DIE
2 BIG HITS
DENNIS MORGAN · JANE WYMAN
in
"BAD MEN OF MISSOURI"
A L'AFFICHE
IMPERIAL

EN VEDETTE

Jacques Peals
JEUNE CHANSONNIER FRANÇAIS
• DEUX SPECTACLES PAR SOIR
• PAS DE FRAIS DE COUVERT PENDANT LE DINER
• DANSE CONTINUE
• AIR CLIMATISE
Aussi
INGA ANDERSON "chanteuse londonnienne sophistiquée"
NORMANDIE ROOF
au sommet de l'Hôtel Mount Royal
MEL. GOLDEN et l'orchestre de l'Hôtel Mount Royal
Pour réserver vos places — PL. 7777, Local 7

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Bal d'Esculape

L'hon. Dr et Mme Albini Paquette ont bien voulu accepter la présidence d'honneur du bal annuel des disciples d'Esculape qui aura lieu le samedi 28 février au Cardy Hall de l'hôtel Mont-Royal.

* * *

Le Bal des Petits Souliers

Sous la présidence de Mme Arthur Cluff à Ottawa, les membres de l'exécutif ont formé le comité en charge du bal annuel des Petits Souliers, qui aura lieu le 15 avril, au Château Laurier.

Les comités se composent comme suit: Finance: Mme Sylvain Bernier et Mlle Madeleine Rocque. Programme: Mlles Simonne Lanctôt et Josette Raby. Divertissements: Mlle Madeleine Rocque. Billets: Mmes Jacques Boucher et Rodrigue Farley. Publicité: Mmes J.-M. Rochon et Lucette Blanchard.

Thé-causerie au Collège Marguerite Bourgeoys

Mme Marcel Filion parlera de "La décoration intérieure" au thé-causerie du Collège Marguerite-Bourgeoys, le dimanche 22 février, à trois heures et demie.

* * *

Clarke-Roy

Ces jours derniers, en l'église St-Dominique de Québec, le R. P. E.-Léonard Rush, C.S.B., de Toronto, bénissait le mariage, de sa cousine, Adrienne-Léo, fille de M. et de Mme J.-Albert Roy, avec M. Walter-D. Clarke, fils de M. et de Mme Walter-J. Clarke. A cette occasion des massifs de palmiers étaient disposés dans le choeur et des mufliers blancs et roses ornaient l'autel et les bancs réservés aux invités. Pendant la messe, Mme Jeanne Devarennes Gosselin toucha l'orgue. Mlle Marguerite Paquet exécuta un programme de chant.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin blanc au long corsage ajusté boutonnant dans le dos, à effet péplum et dont l'encolure était soulignée d'une guirlande perlée à motifs de lis. La jupe très ample formant longue traine s'ornait au bas d'une double rangée de boucles brodées retenues par des noeufs de perles. Son long voile de tulle illusion était maintenu sous un diadème brodé au dessin identique à celui de l'encolure et son bouquet était composé de pois de senteur et d'oeillets blancs. Mlle Ginette Roy, cousine de la mariée, demoiselle d'honneur, portait une robe de faille cendre de rose, modèle français au corsage ornée d'une large boucle de satin et dont la jupe formait courte traine. Elle était coiffée d'un bonnet de style victorien, de même tissu que sa robe, noué par une boucle de satin. Elle tenait un bouquet de roses "Better Time". M. Walter J. Clarke servait de témoin à son fils et le capitaine Paul Gosselin et M. Peter Davies, de Montréal placaient les invités.

Mme Roy, mère de la mariée, portait une robe de crêpe améthyste, des accessoires lilas et un bouquet de corsage composé d'orchidées. Mme Clarke, mère du marié, était vêtue d'une robe de lainage gris acier, avec accessoires assortis et avait des orchidées à l'épaule.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au Château Frontenac, dans le salon Bleu, décoré de palmes et de mufliers, où la table était ornée de chandelles, de tulipes blanches et de freezias. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour New-York; Mme Clarke portait alors un costume de lainage grège sous un manteau de rat musqué et des accessoires brun foncé. A leur retour M. et Mme Clarke résideront à Montréal.

* * *

Au Petit Salon

Sous les auspices du Petit Salon de la Société du Bon Parler Français, le R.P. Bernardin Verville, o.f.m., professeur à l'Université de Montréal, prononcera, le 18 février, en l'hôtel Windsor, une causerie sur Eve Lavallière. Il sera présenté par M. l'abbé Alide Lessard et remercié par M. Jean-Marie Massé. Le programme artistique a été confié à Mlles Thérèse Renaud et Jeannette Pilon.

* * *

Danse

Ce soir, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, aura lieu la danse annuelle du "Quebec Rubber and Plastic Group", à laquelle sont conviés les membres ainsi que leurs amis.

La danse commencera à neuf heures. Elle aura lieu à l'issue de la réunion de l'association, présidée par M. A.-S. McLean.

* * *

Causerie de "La Familiale"

Le dimanche, 15 février prochain, aura lieu à trois heures de l'après-midi, dans la salle de fêtes de "La Familiale", le prochain thé-causerie de cette coopérative, à 893 rue Boucher angle St-Hubert.

Monsieur Jacques Hébert parlera de son voyage en Amérique du Sud. Il a intitulé sa causerie "Par la route des trois Amériques".

On félicitera beaucoup la tâche en retenant les tables le plus tôt possible en téléphonant à CH. 1119.

* * *

Déplacements

Mme C.-D. Howe, d'Ottawa est de retour de Boston où elle a fait un séjour d'une semaine.

* * *

Mlle C. Roy et Mlle A. Laberge passent une semaine dans les Laurentides, au Rus-tik Inn.

* * *

Mme R.-B. Verner, d'Ottawa a fait un court séjour à Montréal.

* * *

Le consul général d'Haïti, M. Philippe Vantave a passé quelques jours à Québec.

* * *

Mlle Charlotte Clément, de Beauceville a fait un court séjour à Montréal.

* * *

Mme Raymond Thivierge, de Québec, passe quelques jours à Montréal, l'invitée de M. et Mme Georges Reid.

* * *

Mlle Ellen Moran, de Montréal et Mlle Jane Langlois, des Saules ont passé la dernière fin de semaine au Lac Beauport.

* * *

MM. Jacques Bureau et Félix Hudon, des Trois-Rivières ont passé la dernière fin de semaine à Montréal.

* * *

Le docteur Clément Boucher, des Trois-Rivières a fait un court séjour à Montréal.

* * *

Mlles Renée, Lucille et Suzanne Dufresne ont passé quelques jours à Montréal, les invitées de M. et Mme Robert Dufresne.

* * *

M. et Mme Thomas Guérin sont rentrés à Montréal, après avoir passé une semaine à Québec au Château Frontenac.

* * *

Mme Paul-G. Rodier est de retour de New-York où elle a fait un court séjour.

* * *

Mme Jules A. Briand, de Rimouski passe quelques jours au Château Frontenac.

* * *

Mme Jules Duchastel de Montrouge est rentrée à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

* * *

Le célèbre urbaniste français Jacques Gréber, est attendu à Ottawa, le 22 février. Il est parti mardi de France sur le navire De Grasse et il sera probablement à Ottawa le 22. Avant de venir au Canada, il passera quelques jours à New-York.

Vendredi 13

Un jour terrible, diront les uns. Un jour merveilleusement faste affirmeront les autres. Et chacun aura raison. Les superstitions attachées au vendredi 13 ne datent pas d'aujourd'hui et chacun de nous pourrait, s'il le voulait, conter quelque anecdote relative à la malfaisance du chiffre 13.

Oui, c'est vrai. Il y a des cas vérifiés. Mais ce sont des exceptions, qui confirment la règle. Le vendredi 13 sera un jour comme les autres, ni meilleur ni pire. Les petits événements quotidiens se dérouleront. Il naîtra des enfants, il mourra des vieillards. Il y aura, quelque part dans le monde une catastrophe, mais il y aura aussi quelque événement heureux et si on totalise, on s'apercevra que somme toute, rien ne ressemble à un jour plus que celui qui le précède ou le suit.

C'est nous qui ne sommes pas raisonnables et demandons à la vie ce qu'elle ne peut pas donner. Nous prions, c'est entendu. Mais aidons-nous le bon Dieu à nous exaucer ? Non. Nous attendons tranquillement que tout nous tombe rôti dans le bec, et si par malheur ce que nous demandons ne nous est pas accordé tout ce que nous pouvons chanter.

Savons-nous vraiment prier ? Je veux dire, comprenons-nous assez entièrement la force de la prière pour ne demander que ce qui est licite ? Il me semble que faire le contraire est offenser la majesté divine. Pourtant, au Moyen-Age on faisait couramment des prières publiques pour les intentions du roi et celles-ci n'étaient pas toujours pures.

Les reines non plus n'hésitaient pas à prier pour obtenir la mort d'une rivale, la suppression d'un gêneur toutes choses qui, normalement ne pouvaient pas être exaucées.

Nous ne connaissons rien à rien et nous nous mêlons de vouloir régler le destin. C'est en nous et cela n'est pas près de changer. Nous imaginons que quelque chose serait mieux, tourné autrement. Nous ne nous contentons pas de notre sort. C'est quelque chose de différent qu'il nous faudrait. Et nous voilà partis . . .

Les dieux de l'antiquité (lisez les auteurs anciens) avaient, pour prouver à l'humanité l'manité de ses réclamations continuelles et son ignorance un moyen bien simple: ils exaucaient les souhaits à eux formulés.

Et le plus souvent, les malheureux comblés se rendaient compte qu'ils auraient mieux fait de rester tranquilles, de garder leur petit bonheur, de demeurer comme ils étaient dans une tranquillité relative et douce. Car lorsque leurs voeux étaient exaucés; vie à grandes guides, richesses, etc., ils avaient vite fait de s'apercevoir que plus rien n'était intéressant. Et comme question de fait, quelle joie peut avoir sur terre celui qui n'a rien à désirer, lève le petit doigt et voit tout arriver comme par enchantement ?

Tandis que si vous vous fixez un but, si vous y travaillez d'arrache-pied, sans vous laisser distraire par quoi que ce soit, quelle joie ineffable et douce lorsqu'il devient réalité. Vous espérez ce voyage, mais vous savez que pour le gagner, il vous faudra travailler et épargner pendant trois ans. Trois ans ! Entendu. Vous ne vous passez rien, ne vous permettez rien pendant trois ans mais le moment venu ! Vous êtes réellement heureux, parce que c'est le fruit d'un long travail et d'une discipline personnelle que vous récoltez.

Vous avez envie de cette fourrure. Si vous l'achetez à crédit, chose toujours faisable, vous savez que jusqu'à ce que la dette soit éteinte il faudra vous imposer des sacrifices. Vous le faites et la fourrure vous est plus chère que si, riche, vous n'aviez eu qu'à arriver dans un grand magasin et la choisir. On n'a rien sans peine, on n'a pas de peine sans joie et l'être qui va dans la vie en sachant ce qu'il veut n'a jamais à faire le sacrilège d'une prière illicite. Ce qu'il demande a du bon sens. Il s'aide pour l'obtenir aussi bien n'a-t-il pas la superstition ni du vendredi 13, ni de l'échelle sous laquelle il ne faut pas passer, ni même celle des 13 convives.

Nous nous croyons bien fins, mais il y a quelqu'un au-dessus de nous de tellement plus subtil . . . Et les superstitions, il les défend, justement . . .

Odette OLIGNY



LA JOURNÉE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous êtes très actif et très énergique. Apprenez à conserver vos énergies pour les circonstances difficiles plutôt que de les utiliser à résoudre des problèmes futiles, qui ne vous concernent pas. Vous aimez peut-être trop le confort et le luxe. Vous préférez émettre vos idées, en faire bénéficier les autres, plutôt que de les utiliser vous-même pour des fins déterminées. Vous êtes diplomate et bon. Vous aimez à discuter même si vous savez être dans l'erreur; vous apporterez tous les arguments imaginables pour prouver le contraire. Vous lisez beaucoup et cette qualité vous sera utile. Vous êtes dynamique et votre forte personnalité vous attire l'admiration de tous. La politique répondrait bien à vos besoins d'être actif, social discuteur et souvent partisan jusqu'à la passion. Vous serez certainement heureux en mariage, car vous rencontrerez la personne, qui vous comprendra, vous aidera et vous restera fidèle.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Ne perdez pas votre temps, ce soir. Une matinée tranquille. La situation vous paraîtra probablement confuse, cet après-midi, mais, ce soir, elle s'éclaircira.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Contrôlez votre tempérament. N'obéissez pas aveuglement à vos impulsions.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Ne négligez pas votre santé. Reposez-vous, distrayez-vous, mais sans hésitation, chassez la mélancolie.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Ayez confiance. Une chose à la fois. Votre travail sera très intéressant aujourd'hui.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Agissez prudemment ce matin. Prenez des décisions pendant l'après-midi. La soirée est excellente.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Vos habitudes régulières seront favorisées, ce matin. Pendant l'après-midi, faites connaître vos idées.

Lion — 24 juillet au 23 août — Soyez affable, ce matin, car les autres vous feront peut-être des difficultés. Soyez patient avec tous.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Agissez avec énergie. D'importantes décisions s'imposent.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Une matinée tranquille. Vos idées sont progressives. Soyez calme pendant la soirée.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Une très bonne journée. Pendant la soirée, vous aurez du plaisir.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Développez davantage vos talents.



M. et Mme Gabriel Marchand, (Pierrette Bergeron) dont le mariage a été célébré samedi dernier dans la chapelle du Collège Saint-Laurent.

(Photo Henri, La Rouche)

La farandole des casseroles

"Grignotés de profil, les mets sont indigestes.
Et l'assaisonnement le plus vif aux mangers
C'est le sel et le poivre des propos échangés".
Jean Richepin

Pour les lectrices qui ne sont pas au courant, la Farandole des Casseroles les invite toutes à envoyer leur meilleure recette à la Page féminine, 53 ouest, rue St-Jacques, Montréal. Nous les publierons sous votre signature. Vous trouverez dans cette rubrique toutes sortes de nouvelles culinaires, des interviews consacrées aux meilleurs chefs de la ville, vos recettes personnelles, enfin un coin gastronomique de choix. Nous vous attendons, dites-le à vos amies.

* * *

SALADE DE SAUMON EN MOULES

1 boite de saumon	2 c. à table de gélatine
½ cuillerée à thé de sel	½ c. à table de moutarde
2 c. à table de sucre	1 c. à table de farine
1 oeuf	¼ de tasse de jus de citron
¾ de tasse de lait	4 c. à table d'eau froide

Tremper la gélatine à l'eau froide. Mélanger le sel, la moutarde, la farine; ajouter l'oeuf battu, le lait et cuire au bain-marie. Quand la préparation est un peu épaissie ajouter le jus de citron, la gélatine et le saumon. Déposer dans des moules individuels rincés à l'eau froide et laisser prendre. Servir avec mayonnaise cuite et du céleri.

Madame S. MARTIN, Notre-Dame-de-Grâce

* * *

LE CITROUILLAT DU BERRY

Dans la pâte brisée, mettez en pile des petits cubes de citrouille ayant été saupoudrés de sel fin depuis la veille afin d'en faire sortir l'eau végétale. Enveloppez de pâte en rectangle. Creusez un trou sur le milieu. Dorez le dessus au jaune d'oeuf. Mettez cuire au four. Retirez le pâté de belle couleur et, par le trou, remplissez-le de quelques cuillerées de crème fraiche. Un petit verre de rhum versé avant la crème dans la pâte donnera en plus un agréable arôme.

Berthe GODREAU, Saint-Sébastien.

* * *

BISCUITS A LA CUILLERE

1 tasse de beurre	2 tasses de farine
1 tasse de sucre	½ c. à thé de sel
2 oeufs bien battus	1 c. à thé de soda
¼ de tasse de jus d'orange	2 tasses d'avoine roulée
2 c. à table de zeste d'orange	½ tasse de dattes hachées
1 c. à thé de vanille	½ tasse de noix hachées

Défaire le beurre en crème, ajouter le sucre, les oeufs et bien battre. Ajouter le jus d'orange, le zeste et la vanille en alternant avec la farine tamisée avec le sel et le soda. Ajouter l'avoine roulée, les dattes et les noix. Mettre par cuillerées sur une tôle beurrée et cuire douze à quinze minutes dans un four modéré, (375°F.). Quatre douzaines de biscuits environ.

Mme C. Meloche, Montréal

LE COURRIER D'ODETTE

Une lettre vraiment trop cousue de fil blanc pour qu'on la croie

Q.—Une jeune fille vient à peine d'avoir 19 ans. Elle est fréquentée par un garçon de 23 ans qui est fou d'amour pour elle. Elle est à peine passable alors que lui est très beau. Elle ne l'aime pas, mais elle daigne souffrir sa présence parce qu'il la gâte, lui apporte cadeaux, bonbons, l'emmène au hockey, au cinéma, à l'opérette. Il lui a même donné des bijoux aux fêtes. Elle lui laisse croire qu'elle l'aime afin de profiter de tout ce qu'il lui offre. Le garçon est sérieux et pense au mariage. Elle est au contraire frivole et tête folle. N'est-ce pas égoïste, laid et n'est-ce pas un cas de conscience que d'abuser de la bonté de ce garçon et ruiner peut-être sa vie à tout jamais ? Nous avons tout fait. Rien ne peut fléchir ce coeur de mauvaise fille.

Gilles G., André L., Claude M.

R.—Même si vous vous êtes mis à trois pour écrire cette lettre je vous déclare tout de suite et sans ambages que je ne vous crois pas. Du moins que je ne crois pas que vous soyez des garçons amis du jeune homme en question. Car votre lettre transpire le dépit; la jalousie et elle n'est pas du tout de style masculin, sans parler de l'écriture terriblement prétentieuse avec ses énormes majuscules, pleines d'elles-mêmes.

Vous oubliez que j'ai une certaine habitude des lettres et de les lire entre les lignes. Or, pour rendre une réponse catégorique à celle-ci, il faudrait entendre l'autre son de cloche, c'est-à-dire entendre se plaindre le héros de l'histoire lui-même, ou tout à l'inverse, vanter les innombrables qualités de celle qu'il aime "à la folle".

Vous êtes tout simplement une petite fille jalouse que le bonheur de votre amie (car je suppose que c'est une de vos amies) fait pâlir. Il n'est pas du tout masculin de dire "cette jeune fille est plus qu'ordinaire alors que lui est très beau". Les hommes, règle générale, ne s'attachent guère aux avantages physiques de leurs congénères, ou à tout le moins, ils ne les décrivent pas comme cela.

Il n'y a absolument rien de curieux qu'un jeune homme épris apporte des gâteries à celle qu'il aime. La seule chose qui vous ennuie, c'est que ces cadeaux, ces sorties, ce n'est pas vous qui en bénéficiez. Il n'est pas masculin non plus (car ce serait de la muflerie) de traiter une jeune fille de tête folle. Ma petite fille, vous avez bien cru m'attrapper mais sauf erreur, j'ai plus d'années que vous sur les épaules et une certaine expérience qui me permet de deviner des choses, même camouflées sous une triple signature masculine.

Je crois que vous perdrez votre temps et toutes vos méchancetés et petites vilenies ne serviront pas à grand'chose. Et puis, dites-moi, si vous n'êtes pas directement concernée, qu'est-ce que ça peut bien vous faire ? Que ce jeune homme perde ou réussisse sa vie, en quoi cela peut-il vous empêcher de dormir ? Je suppose qu'il la réussirait à cent pour cent s'il s'occupait de vous, s'il faisait de vous l'élue de son coeur. Parce que vous vous êtes à n'en pas douter très jolie et douée de toutes les qualités.

C'est possible, mais votre propension à l'envie, à la médisance, ce besoin de dire ou de faire du mal ne sont pas des fleurs que vous puissiez piquer dans votre chapeau. Petite fille aux trois signatures masculines, laissez donc ces amoureux tranquilles. Ils n'ont pas besoin de vous. N'enviez pas leur bonheur mais tâchez d'en mériter un semblable. Ce sera facile si vous voulez être bonne, douce, amicale, si vous cessez de faire et de lire des vilenies. Votre lettre est aussi laide qu'une lettre anonyme ordinaire. Elle fera moins de mal, je l'espère mais je vous plains d'oser, à votre âge en écrire. J'ai beau ne pas être graphologue, une écriture comme la vôtre ne trompe pas. Vous parlez de rater sa vie, qu'est-ce qui vous attend si vous persistez dans l'envie et l'orgueil ? Pensez-y.

* * *

Quand vous écrivez...

... à Odette, ayez soin d'adresser votre enveloppe comme suit :

Le Courrier d'Odette,
Le "Canada",
53 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal.

Q.—Bientôt, ma mère assistera à la lecture des notes. Cette lecture terminée, je la présenterai à notre soeur de classe. Devrais-je rester là pendant qu'elles parleront ou aller rejoindre mes compagnes?

Qui veut bien faire les choses

R.—Vous resterez une minute, puis vous vous retirerez discrètement.

Un violent tremblement de terre de 2 heures

LONDRES (Reuters) — L'épicentre d'un tremblement de terre violent, qui a duré une heure et demie, aujourd'hui, selon plusieurs observateurs, se trouvait quelque part entre la Grèce et la Turquie, apprend-on de la radio de Rome.

L'épicentre était à moins de 1,000 kilomètres (625 milles) à l'est de Messine en Sicile, d'après les calculs basés sur la réaction des sismographes de l'institut de géophysique de l'université de Messine.

Pour
• RECEPTIONS
• NOCES
• SOIREES
MARCEL SEGUIN PIANISTE DU 5592

Sauvegarder sa santé

Dr ADRIEN PROULX

Un coup de téléphone m'apporte la nouvelle d'un cas banal, mais dont le caractère tragique ne saurait échapper à personne. C'est un jeune homme qui a contracté une maladie vénérienne et qui a honte de se faire traiter, parce qu'il a été élevé avec l'idée que la syphilis est une maladie honteuse. Et il ne veut même pas en parler à son père car ce dernier le mettrait à la porte!

Ainsi, les hygiénistes demandent instamment aux syphilitiques de se soumettre au traitement qui les sauvera et, en face, il y a des malheureux qui n'osent pas avouer une maladie qu'ils ont appris à considérer comme un fait honteux!

Ce serait ridicule, si ce n'était pas navrant ! J'ai taché de raisonner avec mon interlocuteur au bout du fil, j'ai essayé de le convaincre. Je lui ai dit que la syphilis était une maladie tout court. Je l'ai mis en garde contre la gravité des complications éventuelles. Mais l'idée de la honte était tellement ancrée dans son esprit que je me demande si j'ai réussi à le persuader de la nécessité du traitement.

Pourquoi ne fait-on pas la distinction entre un péché qui est honteux, si l'on veut, et une maladie qui est un grand malheur — jamais une honte. Et quand ce préjugé empêche un jeune homme d'aller se confier au médecin, peut-on ne pas s'insurger contre ce préjugé de la honte ?

Les hommes de coeur, les honnêtes gens et tous ceux qui veulent se pencher sur ce problème peuvent-ils en vouloir aux hygiénistes qui, avant tout, travaillent à prévenir des désastres, en conseillant aux syphilitiques le traitement qui, à la longue, chassera les tréponèmes pâles de leur sang!

La syphilis, ce n'est pas une bagatelle, c'est une affection qui peut gâcher une vie et qui, non traitée, peut aboutir aux pires complications!

C'est aux parents qu'il incombe de renseigner leurs grands enfants sur les dangers de l'abus de l'alcool, abus qui est trop souvent la cause adjuvante de la syphilis.

Que les parents évitent de considérer la syphilis comme une ignominie; ils rendront service à leurs garçons et à leurs filles, s'ils les mettent tout simplement en garde contre l'abus des boissons alcooliques et contre le péril vénérien. Puisque l'idée de la honte barre la route au traitement, que les pères et mères de famille sachent mettre cette idée honteuse de côté!

—Vous supposez qu'ils vont avoir la syphilis !

—Je suppose qu'ils peuvent l'avoir. Un point c'est tout. Et ce n'est pas en gardant le silence qu'on va prévenir l'éclosion possible de la syphilis. Et puis, ce n'est pas en leur parlant de maladie honteuse, qu'on va les orienter vers le traitement nécessaire, s'ils ont le malheur de contracter la syphilis. Voilà

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

Q.—Quels sont les soins spéciaux, principalement dentaires et alimentaires, que doit prendre la future maman avant la naissance d'un bébé pour assurer de bonnes dents à son enfant?

* * *

R.—Une future maman doit s'assurer que son corps est absolument exempt de toute infection, y compris les différentes formes d'infections dentaires. Pendant tous les mois qui précéderont la naissance de l'enfant, la mère devra se confier aux soins d'un bon médecin et d'un dentiste compétent, pour son propre bien et celui de l'enfant.

Elle doit être sûre qu'elle ne souffre ni de pyorrhée, ni d'abcès, ni d'aucune autre forme d'infection. Si les dents ont des cavités, il faut les faire obturer; et c'est une sage mesure que de faire prendre une radiographie complète de la bouche, afin de découvrir toute infection qui pourrait s'y dissimuler. Au début de la grossesse, l'extraction des dents ne présente aucun désavantage. Au cours des derniers mois, le médecin pourra faire différer cette opération, s'il le juge à propos.

Le régime alimentaire d'une femme enceinte doit se composer d'aliments qui aideront à la formation de dents fortes pour l'enfant, et à conserver saines celles de la mère. Ce régime doit être simple et abondant, mais suffisamment varié pour être appétissant et nourrissant. Les protéines doivent y figurer, ainsi que des hydrates de carbone, des sels minéraux, du gras, des vitamines et des liquides.

Les dents d'un bébé commencent à se calcifier vers le quatrième mois de vie pré-natale. Les os et les dents sont faits surtout de calcium ou chaux, et de phosphore. Par conséquent, ces minéraux doivent se trouver en abondance dans le régime alimentaire.

Les couronnes des dents de lait sont toutes formées avant la naissance de l'enfant. Il est donc important qu'elles soient saines et fortes afin de pouvoir résister à la carie quand elles perceront.

La future maman a besoin de beaucoup de soleil: c'est pourquoi des bains de soleil sont si fortement recommandés. Les rayons ultra-violets du soleil abondent en vitamine D. Cette vitamine est nécessaire parce qu'elle aide le corps à s'assimiler le calcium et le phosphore contenus dans la nourriture.

La vitamine D est aussi contenue dans l'huile de foie de morue et dans ses différentes préparations.

Un régime alimentaire bien équilibré, préparé d'après les avis du médecin, le repos et les rayons du soleil assureront à l'enfant une dentition saine dès le début de sa vie. Des visites régulières et fréquentes chez le dentiste durant les mois de grossesse aideront la mère à conserver ses dents et à se préserver de l'infection.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec, Inc., 1469, rue Drummond, Montréal-25, sera heureuse de répondre gratuitement et par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents, sur l'hygiène dentaire des petits et des grands, — et d'envoyer aussi, à titre gratuit, des brochures sur ce sujet. Bien donner son nom et son adresse.

Les aviateurs et la Saint-Valentin

Les aviateurs canadiens-français de l'escadrille auxiliaire 438 célébreront avec entrain la St-Valentin, cette année. C'est la nouvelle que nous apprenons du sergent J. E. M. Limieux, président du Comité des loisirs de l'escadrille. Fort du succès qu'il obtint lors de l'organisation d'un arbre de Noël pour les enfants des aviateurs, et d'une danse qui s'ensuivit, quelques jours avant Noël, le sergent Lemieux a, cette fois, obtenu la permission du Commandant de l'escadrille 438 "Ville de Montréal", le Commandant d'escadre Claude Hébert, D.F.C, d'organiser une danse pour les sous-officiers et les aviateurs, le jour de la St-Valentin, le samedi 14 février.

La danse aura lieu dans l'immense salle d'exercices militaires des Quartiers-généraux de l'escadrille, au coin du boulevard St-Joseph et de la rue de Bullion. On a réservé pour l'occasion les services d'un orchestre qui fera danser les invités de 9 heures du soir à deux heures du matin. Fait intéressant à souligner, le public est invité à participer à cette danse. Mais le sergent Lemieux nous a confié que la vente des billets est limitée. Ces billets se vendent $1.00 du couple et on peut se les procurer à l'adresse ci-haut mentionnée. Pour plus de détails, téléphoner au Sergent Lemieux, jeudi soir, le 12 février, à LA. 9796 ou encore, les autres jours, à FR. 4739.

Les oeufs de moineau sont délicieux

Depuis deux ans, trois hommes de sciences de Grande-Bretagne ont le même menu à leur petit déjeuner chaque matin: des oeufs brouillés. Bien heureux, pensez-vous, dans un pays où un oeuf en écaille par semaine est le plus qu'on puisse obtenir et où les oeufs séchés exigent huit points par boite. Mais ces hommes de science ne savent jamais quels oeufs ils mangent. Il s'agit d'une expérience, imaginée par le spécialiste en nutrition, le Dr Hugh Cott, afin de déterminer quels oeufs d'oiseaux sauvages sont les meilleurs.

Le Dr Cott a obtenu la permission de réunir 81 sortes différentes d'oeufs des oiseaux sauvages de Grande-Bretagne. Il les a servis à trois de ses collègues de Cambridge, sans leur dire la sorte qu'il leur servait. Les dégustateurs tenaient le journal de la saveur enregistrée chaque matin et maintenant les ménagères de Grande-Bretagne apprennent le résultat de l'expérience.

Il semble que les oeufs de pinson, de moineau, de mouette et de foulque soient les meilleurs. Loin en arrière viennent les oeufs de pluvier et de dinde, tandis que ceux de la pie et de la corneille noire valent mieux que ceux du canard sauvage. Les pires, au dire des spécialistes, sont les oeufs du troglodyte et de la linotte: ils sont rances, savoureux, salés et amers. Une omelette d'oeufs de pinson, de corneille d'église ou d'albatros a un goût excellent: et c'est peut-être de là que vient la réputation de l'albatros.

Il paraît que point n'est besoin de frire les oeufs de la bécasse de mer avec des oignons: ils en ont déjà le goût ! Mais la saveur d'un oeuf n'a aucun rapport avec la nourriture de l'oiseau: les mouettes et les pingouins, par exemple, ont des oeufs qui n'ont aucunement le goût du poisson, goût qu'on trouve dans des oeufs d'oiseaux de forêt, comme l'épervier.

La cuisson des oeufs d'oiseaux sauvages aidera peut-être l'Anglaise à résoudre le problème du rationnement. Mais les dégustateurs s'accordent à dire qu'aucun oeuf ne vaut réellement celui de la bonne vieille poule et tous les gens de Grande-Bretagne aspirent au jour où les oeufs de poule reviendront en abondance.

Renaissance de l'industrie perlière en Australie

Complètement désorganisée par la venue de la guerre, l'industrie de la pêche des perles en Australie est en train de renaître. Les lougres partant de Broome, en Australie Occidentale, font des récoltes qui atteindront probablement les $700,000. L'assurance de marchés immédiat, notamment en Amérique est un précieux stimulant. Les lougres sillonnent également la région de Darwin. Certains d'entre eux sont montés par des équipages de Koepang et de Timor, d'autres par des Australiens. Parmi ceux-ci, les vétérans se distinguent et rapportent plus de coquilles nacrées que tout autre concurrent.

Le patron du jour



No. 9170

Un yoke festonné, la jupe plissée avec le passe-ruban et la boucle à l'avant, avez-vous jamais vu une robe de fillette aussi délicate? Votre petite pourra faire face à n'importe quel événement ainsi vêtue.

Le patron 9170, est établi dans les grandeurs 6, 8, 10, 12, 14. Le grandeur 10 requiert 2¾ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

Au
Quartier Latin
Toujours une excellente cuisine française
PL. 0725 - LA. 5473

Léon Marcel Paratte
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
OPTICIEN
(paroisse Viauville)
4908, Adam CL. 3539



OFFREZ des fleurs en toute occasion
House of Flowers Inc.
Rue de la Montagne près Sherbrooke
Téléphone Plateau 4444-5

Il y a dans votre arrondissement un PHARMACIEN qui accepte les
ANNONCES CLASSÉES
pour le "CANADA" ou appelez HArbour 5131

TRUSHAY
La lotion NOUVELLE ...différente
PROTÈGE ET EMBELLIT VOS MAINS...



... PENDANT vos occupations journalières

Trushay, la lotion d'une conception toute nouvelle, fait des merveilles pour vos mains *pendant* et *après* vos besognes journalières. Pour sauvegarder leur beauté délicate, enduisez-les de Trushay avant de laver la vaisselle . . . de faire la lessive . . . bref, avant d'entreprendre tout travail susceptible de les endommager. Les ingrédients spéciaux de Trushay recouvrent l'épiderme d'une pellicule protectrice qui les garde même contre l'action desséchante de l'eau chaude et savonneuse. Employez aussi Trushay *après* le travail comme lotion embellissante . . . pour satiner l'épiderme du cou, des coudes, des genoux . . . pour frictionner tout le corps . . . comme crème de fond durable. Un peu de Trushay va loin . . . et le flacon économique ne coûte que 49¢.



TRUSHAY
protège et embellit vos mains

Un produit Bristol-Myers—Fabriqué au Canada

Chronique Judiciaire

par Adolphe Nantel

• • •

Prix David 1939



Madeleine Parent et Azellus Beaucage libérés par la Cour d'appel sur dépôts de $2,000

Comme l'on s'y attendait dans tous les milieux, Madeleine Parent, épouse de Vladimir Bjornesson, et Azellus Beaucage organisateurs ouvriers, ont hier interjeté appel du verdict rendu contre eux par un jury des Assises, à St-Jérôme, comme de la sentence de deux ans, au bagne, imposée par l'hon. juge Philémon Cousineau. La permission d'en appeler a été accordée par l'hon. juge J.-I. St-Jacques, qui fixa des dépôts en argent de $2,000 pour chacun des inculpés.

Après l'un des plus longs et intéressants procès des pays d'en-haut, Madeleine Parent et Beaucage étaient déclarés coupables de conspiration pour sédition et d'intimidation, à la suite de cette grève de plusieurs mois, à la compagnie Ayers, à Lachute.

Mes Roger Ouimet, c.r., et Bernard Mergler, avocats des appelants, dans un avis d'appel qui couvre 10 pages de texte clavigraphié, contestent d'abord la validité de la loi des relations ouvrières de Québec, comme celle adoptée au sujet de la propagande communiste.

Les appelants demandent la cassation du verdict en invoquant plus particulièrement les vacances du jury, du vendredi midi au lundi suivant dans le temps du Jour de l'An; le refus du juge Cousineau aux avocats des inculpés l'appel nominal des jurés et le verdict individuel de chacun; le cumul des deux accusations qui leur aurait causé un préjudice grave et les erreurs en droit du tribunal, en n'expliquant pas la nature de la conspiration séditieuse, confondant ce délit avec celui de la conspiration, pour commettre un acte criminel, et en refusant à la défense de permettre la preuve du mécontentement qui existait déjà parmi les ouvriers de Lachute avant l'arrivée des inculpés à cet endroit.

Les appelants soutiennent de plus que les deux chefs d'accusation sont illégaux vu que l'un des chefs relève de la loi des relations ouvrières, loi qui d'après eux serait ultra-vires et inconstitutionnelle. Madeleine Parent allègue aussi qu'elle a été désignée faussement dans la plainte, avec un alias.

On reproche au tribunal d'avoir permis à la Couronne de fournir sa preuve au moyen de documents préparés à l'avance alors que ce même privilège aurait été refusé à la défense. Enfin le verdict rendu serait à l'encontre du poids de la preuve et serait déraisonnable.

Le cas de Rowley

Comme nous le disions au commencement de la semaine, le cautionnement de Kent Rowley, accusé d'avoir incité à l'émeute lors de la grève des tisserands, à Valleyfield, était trouvé trop élevé par l'hon. juge Wilfrid Lazure, qui ajournait à hier une demande faite par Me Roger Ouimet, c.r., pour faire diminuer le cautionnement de $3,000 existant déjà.

Ce que nous avions prévu est arrivé puisque le tribunal des Assises a changé ce chiffre de $3,000 en deux cautionnements de $950 chacun, avec procès le 17 mars.

Le juge Lazure a averti le ministère public que si le procès ne s'instruisait pas à cette date, il l'ajournerait à la session de septembre prochain.

Aux Assises

Jean-Claude Legault, 19 ans, accusé du viol d'une fillette de Montréal-Nord, le 30 novembre 1947, subit actuellement son procès aux Assises. Le suspect est représenté par Me Jean-Jacques Beauchemin, qui plaide sa première cause devant un jury, après avoir été nommé d'office par le tribunal, avocat de la défense. Me Henri Monty, c.r., représente le ministère public.

Me Monty a expliqué aux jurés avant de commencer le procès qu'il avait l'intention de prouver que l'inculpé invita sa victime au cinéma, puis l'entraîna dans un grill où deux autres amis de Legault se joignirent à lui. Les deux complices doivent aussi subir leur procès plus tard.

A la sortie du grill l'inculpé et ses deux comparses se sont dirigés vers Montréal-Nord en auto. Le crime aurait été perpétré dans la voiture.

La victime a relaté sa triste aventure pour mentionner les cabarets "Blue Sky" et "Royal", visités par elle, avec son compagnon, le détenu à la barre.

Le procès se continue à huis clos.

Beau travail dans la guerre aux bandits de la métropole

Les sergents-détectives Adrien Poulin, Léopold Guérin, Joseph Bédard, Hendy Bond, Romuald Dubuc et Jean Dessers, de l'escouade municiuale des vols à main armée, méritent des félicitations pour leur beau travail et leur chef, l'assistant-directeur Wilfrid Bourdon, a raison d'être fier d'eux.

Ces limiers avaient huit inculpés à la barre des détenus, hier devant le juge C.-E. Guérin. Sur ce nombre quatre ont enregistré des aveux pour être condamnés chacun à une peine de deux ans au bagne.

Parmi les condamnés se trouvaient le jeune couple américain de New-York, Emile et Jean Di-Alto, âgés de 23 et 21 ans qui ont pris la route des cellules, séparément et sans même échanger un regard.

Les deux autres bagnards Roger Courtois et Fernand Deschênes, agés de 22 ans, sans domiciles connus, ont été bien avertis par le tribunal que si jamais ils reviennent devant lui, il leur imposera le pénitencier à perpétuité.

Un des prisonniers, Dean Pelton, accusé de cinq vols à main armée, subira son enquête judiciaire le 17 février. Albert Windfield et Raymond Paquette, dit Riger Brisson, Subiront leur procès le 20 février. Un autre détenu que l'on n'a pas encore nommé est gardé à la sûreté.

La contestation de l'élection de M. Roméo Loiselle continue

Dans un jugement rendu hier l'hon. juge Hector Perrier, de la Cour supérieure, rejette avec dépens une exception à la forme, présentée par M. Roméo Loiselle, l'intimé, à l'encontre d'une requête en annulation de son élection au poste de conseiller pour la ville de Montréal, à l'élection du 9 décembre dernier, présentée par M. Joseph-Polydore Fréchette. Les procédures se continueront donc en Cour supérieure, via la filière habituelle.

L'intimé Loiselle plaida en droit que la requête ne comportait aucune demande écrite ou verbale pour l'émsision d'un bref. Il ajoutait que contrairement à l'article 200, de la Charte de la ville de Montréal, la requête n'a pas été reçue dans un délai de trente jours de l'élection de l'intimé, mais que cette requête a été reçue simplement le 5 janvier 1948. Le tribunal de décider:

"Le premier moyen invoqué est rejeté pour les raisons suivantes:

"La requête préliminaire à l'émission d'un bref prévu par l'article 279 de la Charte n'impose aucune formule spéciale; la requête qui est actuellement devant la Cour remplit toutes les conditions prévues par l'article 279 et l'avis de présentation qui l'accompagne comporte expressément la demande pour l'émission d'un bref de sommation à être émis suivant l'article 280 de la Charte.

"La Cour ne peut accepter non plus le deuxième moyen de droit soulevé par l'intimé. Elle fait siennes les remarques suivantes de l'hon. juge Coderre dans le jugement rendu dans la cause de Duchesne vs Lalancette, (R. de J. 34 page 485: "Le délai prévu par la Charte de Montréal, à l'article 280, se rapporte à la requête qui doit être présentée au juge le plus tard le 30e jour à compter de la votation, et non pas au jugement que le juge doit rendre sur cette requête".

"Dans la présente cause, à notre avis, la requête a été dûment présentée au juge à la date du 22 décembre, alors que les procureurs de l'intimé ont obtenu huit jours de délai pour contester par écrit;

"Admettre que les délais ainsi accordés à l'intimé de contester par écrit aussi bien que tous les autres délais que la Cour pourrait permettre jusqu'à l'audition de la requête et adjudication sur icelle, compteraient dans le délai de trente jours mentionné à l'article 280, aurait pour effet de rendre inopérants et inutiles les recours accordés au requérant par les articles 279 et 280 de la Charte de la ville de Montréal en vue d'une contestation d'élection. Pour ces motifs la motion de l'intimé de la nature d'une exception à la forme, est rejetée avec dépens.

Me Anatole Lachapelle, c.r., représentait le requérant M. Fréchette. (C.S. 258131).

Cas d'homicide involontaire

Après avoir été trouvé criminellement responsable de la mort de l'agent de police Maurice Trudeau, par un jury de la cour du coroner, Fred Craig, 18 ans, de Ville St-Pierre, passait en Correctionnelle, hier après-midi, pour répondre à une accusation d'homicide involontaire. Le juge Gustave Marin a fixé l'enquête judiciaire au 20 février puis Me John Crankshaw, c.r., avocat de la défense, a obtenu la libération provisoire du suspect sous deux cautionnements de $950 chacun.

D'après des témoins oculaires devant le coroner Me R. L. Duckett, Trudeau a frappé la voiture de la victime, en venant en zigzaguant sur le boulevard Métropolitain. L'inculpé est venu se jeter sur la voiture de la police et l'agent Trudeau mourait sous le coup.

Le docteur Jean-Marie Roussel, médecin-légiste a analysé le sang de l'inculpé et y a trouvé assez de traces d'alcool. Trudeau avait d'ailleurs déclaré à la sûreté qu'il prit 5 verres de liqueurs pendant la soirée avant la collision. Me Maurice Cousineau, c.r., représentait le ministère public.

Au régime sec...

Gabriel Pilon, 29 ans, 193a, rue Jean-Talon, coupable d'ivresse au volant de sa voiture a écopé hier d'une peine de prison de sept jours, devant le juge Edouard Tellier. Le tribunal a en plus imposé une amende de $10, plus les frais, parce que l'inculpé continua sa route après avoir frappé l'automobile de M. Paul Savignac, rue de la Montagne. Me Antonio Lamer représentait le service de la police.

Figaro à l'amende

O. Sévigny, 326, rue Gounod, figaro accusé d'avoir barbifié ses semblables après les heures de fermeture, qui en était à son quatrième délit, a été condamné, hier, à une amende de $5, et au paiement de frais onéreux par le juge Oscar Gagnon. Me Gaston Lacroix, c.r., représentait le comité paritaire des barbiers-coiffeurs.

L'inculpé a enregistré un aveu lors de sa comparution, il y a quelques jours mais le juge Gagnon a différé le prononcé de sa sentence afin d'étudier le décret de travail relativement aux heures d'ouverture et de fermeture.

Aux Comparutions

Si la liste d'écrou était longue, hier, devant le juge C.-E. Guérin, elle a été vite nettoyée par de nombreux aveux de culpabilité. Outre les quatre bandits qui se sont reconnus coupables, comme on le verra dans une autre nouvelle, six inculpés ont enregistré des aveux.

Un soldat déserteur des casernes de Valleyfield, John W. McMillan, 20 ans, qui cambriola une école à 3001 boul. Rosemont, passera un an à l'ombre.

Ronald Kelly, 21 ans, de Hurst, (Ontario), trouvé en possession de tout un arsenal de cambriolage, y compris 5 perforateurs électriques, 2 poinçons et de la dynamite, aura un an pour apprendre un métier. L. McMillan qui vola quatre fusils et des vêtements, dans une école, purgera aussi une peine de douze mois.

André Lapierre, 18 ans, 179 rue Demers, qui visita en deux reprises la conciergerie sise à 917 est, boul. St-Joseph pour y voler $15, a été condamné à un emprisonnement de deux mois.

Pour avoir volé deux pneus détachés de camion, Adrien Larivière, 21 ans, 2337 rue Cartier, purgera une peine de prison de 30 jours.

Enfin, Robert Vaschurca, 20 ans, 761, rue Gounod, se reposera 15 jours pour le vol d'un appareil radiophonique dans l'établissement de M. Benny Brownstein et Jean-Paul Beaudin, 21. ans, 1225, rue Drummond, fera ses huit jours pour un vol de bibelots à l'étalage d'un grand magasin à rayons.

Avis légaux

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que CHARLES HENRY KENNELL, ouvrier d'usine, de la cité de Verdun, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session actuelle ou à la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, WINNIFRED OLIVE HOPE GATES KENNELL, ménagère, de la cité de Verdun, district de Montréal, pour cause d'adultère.

Montréal, le 3 février, 1948.

R. H. E. WALKER,
Procureur du requérant.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Margaret Patricia Jones Gavey, ménagère, des cité et district de Montréal, dans la Province de Québec, demandera au Parlement du Canada, durant la présente session ou la session suivante, un bill de divorce d'avec son mari Joshua Charles Eugene Gavey, ajusteur d'assurance, des mêmes lieux, pour raisons d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 28ième jour de janvier 1948.

W. H. WILSON,
Procureur de la requérante.

AVIS DE REQUETE DE DIVORCE

AVIS est par la présente donné que GERALD RODERICK BARTLETT, chauffeur, de la cité de Montréal comté d'Hochelaga, province de Québec, et résident présentement dans ladite cité de Montréal, province de Québec s'adressera au parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Violet May Olsen Bartlett, ménagère, de la cité de Montréal, comté d'Hochelaga, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal 13 janvier 1948.

CREELMAN et WALSH,
Procureurs du requérant,
215 o. St-Jacques
Montréal, 1, P. Q.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Industrial Caterers Ltd., no 9500 boulevard Saint-Laurent pour permission de garder en place un moteur électrique (1 de 7½ c.v.) quartier Ahuntsic, no 9500 boulevard Saint-Laurent.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU

Montréal, le 13 février 1948.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Federal Electric Mfg Co. Ltd, 9600 boulevard Saint-Laurent, pour permission de garder en place trois moteurs électriques (1 de 10 c.v., 1 de 7½ c.v. et 1 de 15 c.v.) Quartier Ahuntsic, No 9600 boulevard Saint-Laurent.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours.

Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU

Montréal, le 13 février 1948.

DÉTECTIVES PRIVÉS
INVESTIGATIONS GENERALES
SERVICE CONFIDENTIEL
Haney Detective Bureau
28 ST-JACQUES OUEST
Tél.: Jour, HA. 6823 - Soir, CR. 2987
Maurice-L. JULIEN, directeur

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
J.-Alex Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Téléphone: HArbour 0128
BRAIS, MONTPETIT & DeGRANDPRE
AVOCATS ET PROCUREURS
F. PHILIPPE BRAIS, C.R., M.C.L.
ANDRE MONTPETIT, C.R.
JEAN de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

Tél.: HArbour 5228
PHANEUF & TURGEON
AVOCATS ET PROCUREURS
J. EMERY PHANEUF, C.R.
ROBERT TURGEON, LL.B.
Edifice Thémis
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal

57 ouest, rue St-Jacques
HArbour 2952
LE SOIR: FR. 6531
Gaston Mousseau
B.A., LL.B.
AVOCAT -:- ADVOCATE
Commissaire de la Cour Supérieure
MONTREAL

TRUDEAU, BEAUREGARD & BEAULIEU
Maurice Trudeau, C.R. Roger Beaulieu
Philippe Beauregard I. Alfred Ethier
AVOCATS et PROCUREURS
284 ouest, Notre-Dame, LA. 1127

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15

Voici le soulagement bienvenu du
CATARRHE AIGU
Mettez-vous quelques gouttes de Va-tro-nol dans chaque narine, et *sentez* comme il s'attaque au siège-même des souffrances dues au catarrhe... et vous apporte un soulagement rapide, apaisant.
VICKS VA-TRO-NOL

L.N. MESSIER LIMITEE

VENDREDI et SAMEDI
FIN-DE-SEMAINE
D'ÉCONOMIE

Faites votre magasinage en fin de semaine chez MESSIER... vous aurez l'occasion de rencontrer plusieurs magnifiques aubaines.



CORSET

Voyez vous-même la valeur. C'est un broché très résistant... jupe longue avec un développement aux hanches de 10 pouces. Fortement baleiné et d'une confection sans reproche ce corset vous assure... confort et sécurité. Une qualité MESSIER. 24 à 34.

Rég. $7.50
TRES SPECIAL
$4.95



C'est un anniversaire

Menus articles — Rez-de-chaussée.

SOUTIEN-GORGE

Un broadcloth uni de teinte pêche. Modèle long pouvant s'adapter sur le corset... bretelle montante doublée en pluche. — Buste moyen et large... 36 à 44.

Tant que le lot durera.

Rég. $3.95
TRES SPECIAL
$1.98

Lingerie — deuxième



Bijoux — Rez-de-chaussée.

Donnez-lui...

Un mouchoir

Venez puiser à même une sélection reconnue... Les uns sont avec centre en fine toile rehaussée d'une superbe dentelle suisse formant médaillons dans les coins... unis ou avec motifs sur batiste à bord roulé.
$1.98 à $8.00

Un collier court

Plaqué or ou argent... de 1 à 4 rangs. — Un cadeau toujours très convoité.
$1.50 à $12.25

Aussi un choix de bracelets pour appareiller.

Commandes postales remplies avec soin.

MESSIER Limitée

"LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL"

J.-E. CADIEUX, Président. FA. 3781★ J.-C. AUBRY, Sec.-trés.

FEUILLETON DU "CANADA"

JUMELLES

Roman de JEANNE MOREAU-JOUSSEAUD

No 10 13 février 1948

(Suite)

—Ma chère Solange, observa Lucienne sur une ton légèrement ironiques, vous allez nous faire passer, devant ces messieurs, pour de petites prudes, blâmant les allées et venues des baigneurs en costume de bain, que nous autres provinciales, si peu à la page, trouvons un peu indécents.

—Eh bien! oui, c'est exact. Ma soeur et moi, n'aimons pas beaucoup cela. En sortant de l'eau nous préférons nous envelopper d'un peignoir que d'apparaître en maillot aux yeux de tous...

—Nous n'y sommes pas habituées pour le moment. Toutefois nous reconnaissons que le spectacle est attrayant pour beaucoup. Pourtant, ni l'une ni l'autre ne voudrions être sur la scène. Nous préférons y assister en spectatrices.

Un silence plana.

Marcelle ajouta en rougissant:

—Excusez-nous si, sur un tel sujet, nos goûts différent. Nous avons peut-être eu tort de dire tout haut ce que nous pensions. Vous le voyez, nous ne sommes encore que de petites sauvageonnes. Nous n'avons pas acquis le tact et les manières des jeunes filles modernes, sachant dissimuler leurs sentiments pour ne point déplaire.

—Demeurez telles que vous êtes actuellement, murmura Jean Véraen. Sans blâmer personne, je vous comprends si bien!...

Avec douleur, Guy Mesmin vit se lever sur son cousin les regards des deux jumelles. Ils reflétaient, ces regards, si exactement la même expression qu'il en pâlit de désespoir.

Un noir pressentiment l'envahit. Si toutes deux allaient aimer son cousin, presque son frère, à qui il devait tout? Que deviendrait-il lui-même?

Il souffrirait... hélas!

Un klaxon retentit tout près d'eux. Le dernier car arrivait. Les jeunes gens y montèrent en hâte avec leurs compagnes.

Le parcours s'effectua en silence. Trop de voyageurs empêchaient toute conversation intime. Par ailleurs, les jeunes gens contemplaient les jumelles assises en face d'eux. Et Jean entendit Solange murmurer à l'oreille de Marcelle:

—A dix heures demain... A Marlioz.

VI

Le lendemain vers neuf heures, Mme Ribaud et ses filles conversaient entre elles lorsque apparut le valet de chambre:

—Madame et mesdemoiselles Rodet m'ont prié de m'informer si madame pouvait les recevoir quelques instants?

—Mais, certainement, avec plaisir, répondit Marthe Ribaud en échangeant un regard de surprise avec ses filles.

Elles se demandaient quel événement imprévu pouvait amener ces dames chez elles à cette heure matinale.

Au même moment, un petit coup fut frappé à la porte et Mme Rodet, en costume de voyage, suivie de Solange et de Gisèle, prêtes à sortir, entra dans l'appartement de leurs amies.

—Excusez-nous, mesdames, de nous introduire chez nous aussi tôt. Mais nous ne voulions point partir sans vous faire nos adieux.

—Vous partez? s'exclamèrent les jumelles avec un tel désappointement que Solande et Gisèle en furent émues.

—Oui, mesdemoiselles, reprit Mme Rodet, et croyez-le avec un grand regret de vous quitter aussi vite. Mais j'ai reçu ce matin une lettre de ma vieille bonne m'informant que M. Rodet, légèrement souffrant depuis quelques jours, refusait absolument de me faire part de son indisposition pour ne point nous déranger de notre séjour. Mais devant la responsabilité qui lui incombait, elle préféra m'avertir.

—Ce ne sera pas grave, nous voulons l'espérer, dit Mme Ribaud, mais dans un pareil cas je comprends votre inquiétude.

—Comme mon traitement est terminé et que, seul, notre bon plaisir nous retenait à Aix nous préférons partir.

—Nous regretterons beaucoup votre compagnie, mesdemoiselles, dit Lucienne. Aix nous paraîtra désert sans vous.

—Vous étiez de si agréables cicerones! Notre séjour ici sera gâché... déclara Marcelle consternée.

—Mais nous nous écrirons! suggéra Solange. Ce sera avec joie que nous recevrons de vos nouvelles et des détails sur vos plaisirs mondains et les excursions que vous ferez.

—Oh!... nos excursions ne seront pas nombreuses! dit Lucienne. Nous ne voulons pas quitter maman pour une journée entière et comme sa matinée sera prise par son traitement, nous ne pouvons entreprendre un long voyage dans l'après-midi.

—Sans ce contretemps, que nul ne pouvait prévoir, reprit Mme Rodet, nous pensions aller à Chamonix cette semaine.

—C'aurait été avec plaisir que je vous aurais confié mes filles. Mais puisqu'il en est ainsi, je ferai un effort et, avant notre départ, je les y accompagnerai...

—Vous nous direz si Véraen et Mesmin vous font la cour? murmura Solange à l'oreille de Marcelle.

Celle-ci devint toute rose:

—Je vous le promets...

Gisèle s'approcha de Lucienne et, à demi-voix:

—Faites-leur part de tous nos regrets de n'avoir pu leur dire au revoir.

—Je n'y manquerai pas...

Les quatre jeunes filles s'embrassèrent, les larmes aux yeux. Et Marthe Ribaud, en serrant la main de Mme Rodet, prononça d'une voix émue:

—Dès que M. Rodet aura recouvré la santé et que nous serons de retour à Tournus, j'espère, chère madame, que vous nous ferez le plaisir de venir passer quelques jours avec nous durant la belle saison. Nos filles seraient heureuses de se retrouver et notre petite cité possède quelques monuments dignes d'être connus: la statue de Greuve érigée sur la place face à l'Hôtel de Ville, l'église Saint-Philibert datant des XIe et XIIe siècles. Tournus avec ses rues tortueuses, ses quelques maisons anciennes à fenêtres à croisillons est curieux à visiter. Les quais longeant la Saône sont agréables en été...

—L'Esplanade si joliment ombragée où se donnent des concerts tant appréciés du public!...

—Eh bien! c'est promis. Nous irons vous voir.

Une dernière poignée de main, quelques baisers échangés entre les jeunes filles navrées de se quitter et les trois voyageuses prirent congé de leurs amies.

Dès que la porte se fut refermée, Marcelle et Lucienne éclatèrent en sanglots. Combien elles se retrouvaient seules maintenant! Que feraient-elles de leurs matinées, leur mère étant retenue à la chambre!...

—Ne pleurez pas ainsi, mes chéries, murmurait la mère désolée de ce juvénile chagrin. Solange et Gisèle devaient partir la semaine prochaine. Alors, imaginez-vous que rien d'imprévu n'a précipité leur départ. Vous êtes un peu trop sensibles et vous vous attachez trop vite à des gens que vous ne connaissiez point à votre arrivée.. Méfiez-vous de votre coeur, mes petites, dit la mère en regardant ses filles toutes roses d'émoi en l'écoutant les mettre en garde contre la profonde impression produite sur elles par les galantes attentions de Véraen et de Mesmin.

—Vous m'avez comprises, n'est-pas? Vos amies parties, je ne serai, certes, pas inquiète à votre sujet, mais un peu tourmentée tout de même. Je crains de vous voir vous ennuyer. Je ne pourrai sortir le matin qu'à 11 heures pour aller aux Sources. Nous irons donc ensemble et lirons nos journaux. Mais vous ne pourrez demeurer à la chambre jusqu'à cette heure. Vous sortirez donc toutes deux. Vous irez au lac faire un peu de natation ou de canotage et vous flânerez par la ville en examinant les étalages. Tant de belles choses y sont en montre...

—Entre autres, près du Casino, j'ai remarqué le passage Boccarra, dit Marcelle. n se croirait dans des souks africains. Tapis orientaux, bijoux algériens, cuirs brodés et poteries sont la joie des yeux.

—Ce matin, allez à Marlioz comme vous l'aviez projeté hier. Et si le tennis ne vous intéresse pas beaucoup, visitez le parc. Je ne vous accompagne pas aujourd'hui. J'irai cet après-midi voir mon docteur et je ne dois pas, au préalable, me fatiguer à marcher. Mais une bonne promenade vous fera du bien. Mon rendez-vous étant à trois heures, vous me rejoindrez au Grand Cercle où nous écouterons le concert. Ensuite, une heure de dancing si cela vous fait plaisir.

Voici, mes petites, le programme de votre journée. Programme qui ne variera guère, hélas! durant notre séjour, mais dont vous vous contenterez, j'espère. Je ne puis, je vous le répète, que vous donner mes après-midi. A vous de vous distraire. Mais un mot encore avant de me quitter ce matin:

(à suivre)

Très délicate opération de valvules coronaires réussie par un médecin

CHARLESTON, S.C. (A.P.) — Une nouvelle opération, qui offre un soulagement aux milliers de victimes du rhumatisme articulaire aigü et à ceux dont les maladies ont bloqué les valvules intérieures du coeur, a été réussie il y a dix jours par le Dr Horace Smithy, l'assistant-professeur de chirurgie au Collège de médecine de la Caroline du Sud.

Le Dr Smithy a fait part de son intervention chirurgicale aujourd'hui, à une réunion médicale et il a montré son patient qui est debout, et selon toute apparence, presque complètement rétabli. Il a déclaré que les opérations sur les valvules du coeur n'avaient pas été tentées depuis 1920. Dans toutes les tentatives les patients étaient morts, sauf un à qui l'opération n'avait pas bénéficiée.

La jeune patiente de 21 ans est Betty Lee Woolridge, qui est venue de sa ville natale, Canton dans l'Ohio, pour subir l'opération.

Il y a quelques mois la famille de la jeune fille avait été avertie qu'elle ne vivrait pas plus d'un an. En septembre dernier, la patiente remarqua une dépêche de l'Associated Press datée de New-York, qui rapportait les opérations sur les valvules du coeur effectuées sur les animaux au collège médical ici. Ces opérations étaient restreintes aux animaux, et on ne prédisait pas qu'on pourrait les effectuer sur des patients.

La jeune fille montra la dépêche à son médecin, le suppliant de faire les arrangements pour qu'elle subisse cette opération.

Le Dr Smithy déclara que lorsque la jeune fille arriva "elle était en très mauvaise condition... elle ne semblait pas avoir la force de supporter quelqu'opération que ce soit".

La cicatrice de la valvule de son coeur nuisait à la circulation du sang d'une cavité du coeur à l'autre. Il fallait la soulever sur trois oreillers pour qu'elle puisse respirer. L'opération dura une heure et demie. Les deux difficultés à surmonter étaient que le coeur continue à pomper le sang continuellement et l'impossibilité ou était le docteur de voir la valve. On a prédit aujourd'hui que Betty Lee peut maintenant s'attendre à une vie à peu près normale.

LES MINEURS ATTENDENT LA DECISION

CALGARY, 8. (C.P.) — Quelque 10,000 mineurs d'Alberta et de Colombie-Britannique attendent la décision de la commission désignée par le gouvernement pour réaliser une entente entre les Western Canada Coal Operators et le district 18, United Mine Workers of America, (C.C.L.)

La grève de ces 10,000 mineurs dure depuis le 13 janvier.

Les sept points de la mésentente sont: l'abolition du système de contrat en faveur d'un salaire de 14 dollars par jour pour les mineurs et les autres ouvriers experts; une augmentation de 3 dollars par jour pour tous les mineurs une augmentation de 7 cents la tonne de la levée du fonds de bien-être, qui est présentement de 3 cts la tonne; une révision du système des vacances; une semaine de travail de 58 heures; une révision des clauses de l'ancien entente; et la date où la nouvelle entente prendra effet.

Certificats d'honneur de la Fédération

Au cours de la prochaine campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises, la section des arrondissements paroissiaux, que préside cette année M. Louis-Philippe Lussier, directeur-adjoint des études à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, distribuera un certificat d'honneur aux particuliers et aux familles qui auront rendu possible une augmentation générale de 20% sur le montant recueilli l'an dernier. C'est la première fois qu'une telle initiative est prise par la Fédération, et l'état-major de la seizième campagne, qui aura lieu du 7 au 18 mars, fonde sur elle de grands espoirs pour contribuer à atteindre l'objectif général de $1,024,000, le plus élevé jamais fixé par notre grand organisme de charité.

Déclaration de Mgr Valois

Mgr Albert Valois, P.A., V.G., représentant de l'archevêché, a fait une importante déclaration sur ce sujet, à l'occasion d'un ralliement des vice-présidents de surveillance et des présidents d'arrondissements paroissiaux réunis pour étudier la stratégie de la campagne 1948 dans les cent quatorze paroisses de Montréal. Il est de toute nécessité, a-t-il dit, que notre objectif général soit non seulement atteint, mais dépasser. Personne n'ignore que l'augmentation formidable du coût de la vie, entre autres facteurs, rend de plus en plus difficile le rôle de nos trente-huit oeuvres de charité. Les paroisses, qui soucrivent la plus grande part des sommes recueillies par la Fédération, feront cette année un effort précédent. Elles visent à une augmentation de 20 p.c. sur le montant obtenu l'an dernier. Il faut absolument que chaque famille obtienne son certificat d'honneur en rendant possible cette augmentation.

M. Louis-Philippe Lussier

Monsieur Louis-Philippe Lussier, président des arrondissements paroissiaux, qui avait convoqué cette importante assemblée, a également fait un appel pressant à son état-major pour que rien ne soit négligé en vue du succès "dont l'importance est plus vitale que jamais, cette année" a-t-il affirmé. Il a représenté que le certificat d'honneur, tout en reconnaissant la générosité de ceux qui font leur part pour les oeuvres soutenues par la Fédération, est aussi un excellent moyen de stimuler l'augmentation des souscriptions. "Chaque foyer, dit-il, doit être décoré d'un certificat d'honneur afin qu'à la fin de la campagne notre ville soit littéralement pavoisée de ce symbole d'assistance à nos pauvres."

Près de 300 immigrants au service du CPR

BERLIN, 5, (Reuters) — Quelque trois cents personnes déplacées, des hommes seulement, arriveront bientôt au Canada pour travailler à l'entretien du chemin de fer du Pacifique Canadien, ainsi qu'à l'exploitation forestière au compte de cette même compagnie.

Des officiels de l'organisation internationale des réfugiés annoncent que ces volontaires ont entre 18 et 45 ans et ont été choisis des rangs de l'association civile de nationalité mixte des surveillants et de l'organisation civile de nationalité mixte du travail. Ces deux organisations emploient à elles seules 16,000 personnes déplacées polonaises et tchécoslovaques de la zone britannique.

Il y a dans votre arrondissement un PHARMACIEN qui accepte les
ANNONCES CLASSÉES
pour le "CANADA"
ou appelez HArbour 5131

CONCLUSION D'UN TRAITE DE DEFENSE

LONDRES, 8. (A.P.) — De sources diplomatiques on apprend que la Grande-Bretagne a complété ses négociations pour un nouveau traité de défense avec la Transjordanie.

Le journal londonien, "Sunday Dispatch", dit que les négociations ont failli sur la question d'aide mutuelle en temps de guerre. Le gouvernement voulait que cette aide soit automatique, la Transjordanie voulait se garder quelques réserves.

La délégation de Transjordanie a accepté que les légions arabes ne soient pas employées dans les conflits judéo-arabes en Palestine. On dit que le nouveau traité assure le subside annuel de $8,000,000 à la Légion arabe, commandée par des officiers anglais. Le pacte assurait en outre: Un comité mutuel de défense. Une limite aux droits de la Grande-Bretagne, de garder des bases militaires en Transjordanie. L'établissement d'une base aérienne britannique qui serait remise éventuellement au gouvernement de la Transjordanie. Le droit des Anglais d'armer et d'entraîner les forces armées de la Transjordanie.

L'A.P.C.V. est fondée à Joliette

Ces jours derniers, à Joliette, avait lieu une réunion intime de voyageurs de commerce et d'agents d'assurance du district de Joliette au cours de laquelle plusieurs membres ont signé leur adhésion à l'A.P.C.V. du Canada en présence des dirigeants du Conseil Central de cette Association.

MM. Maurice-L. Faucher, trésorier général André J. Leduc, secrétaire-gérant, J. Albert Havard et Maurice-H. Brault, directeurs ont rencontré ces voyageurs et leur ont fourni les renseignements nécessaires lors d'une assemblée qui fut présidée par M. Joseph Chevrette, voyageur de commerce de Joliette. Après avoir tenu cette assemblée à laquelle assistaient:

MM. l'abbé H. Pichette, Pierre Carrier, Paul Jolicoeur, Louis-P. Pauzé, Alcide Bonin, Albert Boyer, Raymond Montpetit et Rodolphe Boucher, les dirigeants du Conseil Central acceptèrent les bulletins d'adhésion de ces messieurs.

M. l'abbé H. Pichette dans ses remarques fut tout heureux de constater le bel esprit d'initiative de ce groupe imposant et de les féliciter d'avoir jeté à Joliette la première semence d'une Association Catholique et Professionnelle de voyageurs de commerce et d'agents d'assurance. Lors d'une prochaine réunion qui sera tenue, ce groupe fera une demande au Conseil Central de l'A.P.C.V. pour se déclarer Section de Joliette, laquelle leur sera accordée selon les règlements de l'Association et à cette occasion le Révérend Père Dubois aumônier général et M. Fernand De Haerne président général se rendront à Joliette pour remettre à ce groupe l'approbation de la Corporation générale.

Nouveaux commissaires industriels de la province



Photo prise à la suite des élections des nouveaux officiels de l'Association des Commissaires industriels de la Province de Québec qui a terminé son congrès annuel mardi au Château Frontenac. De gauche à droite, première rangée: Lionel Lebel, de Québec, secrétaire; Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce; Henri Turcot, nouveau commissaire industriel de la Province de Québec; Horace Boivin, maire de Granby, vice-président; Armand Viau, commissaire de l'Industrie de la Ville de Québec, nouveau président; l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce; Valmore Gratton, président de l'Association depuis sa fondation; P. Mooney, de la Southern Canada Power; M. Béique, gérant de la cité de Grand'Mère; et Frank W. Collins, commissaire industriel du Pacifique Canadien (dernier à droite, deuxième rangée).

Nouveaux postes radiophoniques de l'armée à Québec et Fredericton

OTTAWA. — Le quartier général de l'Armée annonce aujourd'hui que l'on construira à Québec et à Fredericton deux nouveaux postes radiophoniques pour les besoins du Service de transmissions de l'Armée canadienne. On tentera aussi d'améliorer les moyens actuels de transmissions.

Les nouveaux postes seront érigés à l'extérieur des villes de Québec et de Fredericton, enrayant ainsi toute interférence, réduisant les frais d'installation et permettant l'érection du plus considérable système d'antenne tel qu'exigé par les conditions actuelles de communications sans fils.

Le nouveau poste émetteur de Québec sera construit à Fort Lauzon et remplacera celui de la Citadelle. Plus tard, si les plans actuels se réalisent, on compte ériger un petit poste récepteur à l'extérieur de la ville.

A Fredericton, il s'agit de la construction d'un poste récepteur seulement puisque les conditions présentes de transmission s'avèrent satisfaisantes.

Des officiers du Service de transmissions de l'Armée canadienne ont ajouté qu'on se propose d'améliorer et d'augmenter les postes émetteurs d'Ottawa et d'Edmonton.

Le poste émetteur d'Ottawa, situé à Orléans, dans la banlieue de la capitale, sera amplifiée dans le but d'accommoder les postes émetteurs de la Marine royale canadienne Le poste de la Marine, autrefois situé dans la ville même a été converti en logements d'urgence, et l'on projette maintenant d'émettre tous les messages radiophoniques des deux services par l'intervention d'un seul poste.

Edmonton, premier poste du système radiophonique des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, étendra ses moyens d'émission de façon à être plus rapproché des communications de l'Est et de l'Ouest du système de transmissions de l'Armée canadienne.

Bien que l'on désire installer tous les postes émetteurs et récepteurs à l'intérieur des centres urbains, les messages radiophoniques partent présentement des postes militaires situés au quartier général même qu'ils desservent ou non loin de là. On se tient en communication avec les postes émetteurs et récepteurs éloignés au moyen de courts circuits télégraphiques.

L'Armée canadienne se propose de remplacer graduellement l'équipement par des circuits radiophoniques modernes. Il existe présentement des circuits radiophoniques de télétype, rapides et efficaces, entre Ottawa et l'Angleterre, Halifax, Winnipeg et Churchill.

Défaite russe sur le sujet de la liberté de l'information

LAKE SUCCESS. (A.P.) — Les propositions russes sur la liberté d'information ont été refusées aujourd'hui.

La sous-commission de l'ONU sur la liberté d'information a de nouveau défait, au cours d'une série de votes, des propositions russes par lesquelles les délégués soviétiques voulaient forcer la presse mondiale à lutter contre ce qu'ils ont appelé de la propagande de guerre et propagande fasciste.

Une loterie encore à l'étude est déjà populaire aux E.-U.

LONDRES, 9. (Reuters). — Une commande américaine pour 200,000 livrets de billets de loterie pour la loterie britannique internationale actuellement à l'étude par les leaders du gouvernement et de l'opposition, a été reçue par le major Dennis Eric Smith, président de la Commercial Bank et un des instigateurs du projet.

Pont à vendre

VANCOUVER, C.-B. — La succursale de Vancouver de la Corporation des biens de guerre offre en vente des parties composantes, des accessoires ainsi que des appareils pour l'érection d'un pont flottant utilisé au cours de la guerre pour l'entrainement des soldats du corps d'ingénieurs.

Ce pont qui a été construit au Canada d'après des dessins d'ingénieurs anglais est désigné comme suit: "Inglis Mk. 111". Il est en sections de 12 pieds qui peuvent s'abouter facilement pour traverser les cours d'eau. Le pont a 120 pieds de long, une fois que les sections d'acier tubulaire ont été boulonnées. Un camion ou une automobile peut facilement traverser ce pont de 25' de largeur dont 13' sont réservés pour les piétons. Ce pont qui ne pèse que 12 tonnes et peut être érigé en 24 heures, est entreposé à Sea Island.

Eisenhower ne prévoit pas de guerre prochaine

WASHINGTON, (A. P.) — Le général Dwight D. Eisenhower a déclaré, aujourd'hui, qu'aucune grande puissance, y compris la Russie, ne provoquerait délibérément une guerre à l'heure actuelle.

En même temps, il a décrit l'armée américaine comme trop faible — 100,000 hommes de moins que les exigences minimum — et a demandé à tous de devenir un sergent volontaire de recrutement.

Eisenhower a fait un discours au Press Club, puis s'est ensuite soumis aux questions. Samedi, il prendra son congé comme chef de l'état major de l'armée américaine pour prendre la présidence de l'université de Columbia en juin.

Le général Omar Bradley, qui lui succèdera à son poste à l'état-major, était assis près de lui.

Sur la politique, le général Eisenhower a dit qu'il refusait les implications voulant qu'il ait pensé à MacArthur lorsqu'il a dit que les soldats de carrière ne devraient pas chercher à devenir président des Etats-Unis à moins d'avoir des raisons extraordinaires.

La santé mentale au Canada

Dix pour cent de la population canadienne possède, sous une forme ou sous une autre, une médiocre santé mentale, tandis qu'il y en a 50,000 qui sont internés dans des asiles encombrés. Un sur trois des patients qui se rendent au bureau de médecin dans notre pays souffre d'un dérangement mental ou nerveux.

Ce sont là des faits certains que nous apprennent les principales autorités en hygiène mentale et dans son message, à la population canadienne, à l'occasion de la "Semaine Nationale de Santé", le Comité nationale de l'Hygiène mentale déclare qu'il est d'extrême importance que le public en général apprécie la signification sociale de l'incapacité mentale, de même que les mesures nécessaires pour l'enrayer.

On signale que les exigences psychiatriques au Canada qui sont les plus urgentes et auxquelles il faut accorder une attention immédiate sont les suivantes:

Pourvoir à 10,000 lits additionnels; améliorer l'organisation des asiles pour obtenir, préparer et retenir un personnel compétent; faciliter l'accès, dans les écoles de médecine et les universités, d'études avancées en psychiatrie; améliorer l'apprentissage en psychiatrie et en hygiène mentale des travailleurs sociaux, des instituteurs et des officiers de la santé publique; accroitre le rayonnement du programme de clinique ambulante; accroitre également le nombre de cliniques psychiâtriques et psychoneurotiques dans les plus grands centres.

On réclame aussi l'expansion de services auxiliaires non-médicaux, comme des classes spéciales pour les écoliers retardataires, des cours sur l'organisation du foyer, l'éducation des enfants et les relations humaines pour les jeunes gens et les parents éventuels.

Une école d'hôtellerie modèle

LAUZANNE, Suisse. (Reuters). — Des étudiants entre 17 et 18 ans, venant de 25 pays différents y compris la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, se sont inscrits au prochain cours de la fameuse école d'hôtellerie ici.

Ils vont passer les trois prochaines années à une étude intensive qui comprend toutes les branches du maintien d'un hôtel.

Parmi les étudiants on compte 124 étrangers et 62 Suisses. Les étrangers viennent de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la France, de l'Afrique du sud, de l'Inde de l'Egypte, de la Hongrie, et de plusieurs autres pays.

Le cours est divisé en trois sections: l'art culinaire, le service de table et de chambre et l'administration. Chaque section s'occupe des besoins des autres sections

Le cours dans chacune de ces sections dure cinq mois dans l'école même et est complété par six mois d'apprentissage payé dans un hôtel de premier ordre.

Trente-neuf étudiants-chefs, travaillant sous la direction de trois experts de l'art culinaire, préparent les repas que 54 garçons de table, sous trois maitres-d'hôtels, servent à 91 jeunes secrétaires, comptables, et membres du personnel administratif, qui à leur tour s'occupent de l'administration de l'école.

Les cours pour devenir secrétaire ou garçon de table sont les plus variés. Chaque garçon de table doit connaitre quatre langues; il apprend comment servir les vins, comment opérer un bar, dresser une table et disposer les divers articles accessoires essentiels dans le service des restaurants de choix, et aussi comment servir les gens avec courtoisie.

Toutes les semaines son programme comprend des cours sur la psychologie de la vente, sur la composition des menus, sur l'organisation des restaurants, comment faire les additions et sur l'hygiène professionnelle.

Le cours des secrétaires comprend la comptabilité, la technique d'un hotel commercial, l'arithmétique, le droit, la publicité toouristique, la géographie touristique, la correspondance, l'ameublement d'hotel, la gérance et la psychologie.

En souhaitant la bienvenue aux nouveaux étudiants le directeur, M. Georges Duttweiler, déclara: "Si on me demande la raison de la bonne conduite de nos étudiants, je réponds que c'est parce que la majorité est d'origine anglo-saxonne. Voilà un compliment que je fais avec plaisir au système d'éducation anglo-saxon."

Pour une immigration

Jusqu'ici un demi-million de personnes de Gde-Bretagne et d'autres pays ont l'intention de venir s'établir en Australie. De ce nombre, 100,000 ont été proposées par des parents et des amis déjà établis en ce pays et les autres se sont inscrits à Australia House, à Londres. En donnant ces chiffres, le ministre de l'Immigration, M. A. A. Caldwell, a déclaré qu'on avait mis à l'étude un projet destiné à étendre le régime de présentation aux immigrants qui sans compter d'amis ou de parents en Australie pourraient y trouver des répondants. Le ministre se propose de convoquer à cette fin une réunion des représentants d'organismes intéressés.

Un nouveau géant de l'air



Les ingénieurs aéronautiques britanniques croient que cette aile volante, qui a été mise à l'épreuve dernièrement, est la solution au transport économique et sûr de l'avenir. Munie d'une hélice ordinaire au lieu d'un système à jet, cet avion peut être contrôlé facilement et soutenir un poids supérieur à celui des avions de cargo de modèles conventionnels.





Votre Magasin DOMINION

FRUITS & LÉGUMES

POMMES panier 4 pintes 39¢ — "McIntosh" rouges—de la C.B.—surchoix
POMMES panier 6 pintes 49¢ — "McIntosh" rouges—surchoix—de la C.B.
Pamplemousses 6 pour 25¢ — "Texas" — Marsh — sans pépins, gros, 96
Pamplemousses 5 pour 25¢ — "Texas", Marsh, roses, sans pépins, gros, 96
RAISIN lb 19¢ — "Emperor" rouge — de Californie
CHOU lb 6¢ — "Texas" — vert et tendre

VIANDES DE CHOIX

Bifteck de ronde lb 49¢ — T-Bone, Aloyau ou rôti
Devant d'agneau lb 25¢ — de choix — Quartier entier
FILETS DE PORC lb 67¢ — Frais congelés
FOIE d'agneau lb 29¢ — Frais congelés
Mincemeat 2 lb 25¢ — Sucré — Délicieux
POISSONS 2 lbs 35¢ — des chenaux. Pêche 1948.

PAIN DOMINION pain 24 oz. 10¢ — blanc ou tout blé
FEVES cuites au four Bte 20 oz 10¢ — St-Laurent - Végétariennes - Dans sauce aux tomates
SAUMON Sockeye Boîte ½ 33¢ — Rouge surfin
SAUMON ROSE Bte No 1 37¢ — Surfin
THE DOMINO Paquet 1 lb 89¢ — Plus de tasses à la livre
MACARONI 2 boîtes 15 onces 31¢ — "France-American"
BEURRE pot 16 oz 33¢ — d'arachides "Clark"

FEVES JAUNES 2 btes 20 oz 25¢ — "Lachine Rapids"
POIS VERTS 2 btes 20 oz 25¢ — "Lynn Valley" Nos 4 et 5
TOMATES bte 28 oz 23¢ — "Ideal" de choix
JUS DE TOMATES 2 btes 20 oz 25¢ — "Clark" — Qualité surchoix
FEVES BLANCHES lb 14¢ — triées à la main
POIS A SOUPE lb 11¢ — Jaunes — Entiers — Moyens
PAPIER 2 rouleaux 15¢ — de toilette "Organdie"
SAVON 3 pains 29¢ — de buanderie importé



Faites maintenant une bonne provision de ces 7 variétés
Soupes CONDENSÉES Heinz 57
Variez vos menus de la semaine avec ces 7 délicieuses soupes
Crème de Tomates
Légumes
Légumes Sans Viande
Crème de Céleri
Crème de Pois Verts
Boeuf et Nouilles
Crème de Légumes Verts
S-138F

Responsabilités pour le soin des enfants, à l'autorité locale

LONDRES (C.P.) — Les responsabilités spécifiques pour le soin des enfants, privés d'une vie normale, sont remises aux autorités locales par le bill des enfants, actuellement devant le gouvernement.

Dans le moment, la Cour peut soumettre un enfant ou une jeune personne au soin d'une autorité seulement si cette autorité est prête à assumer ses devoirs. Le nouveau bill oblige les autorités locales à agir comme personne pour le soin d'un enfant, si la Cour décide que cela est nécessaire.

La législation protègera tout enfant âgé de moins de 17 ans qui n'a ni parent, ni gardien ou qui a été abandonné ou perdu, ou dont les parents ne peuvent, temporairement ou en permanence, par incapacité ou autres circonstances, donner à l'enfant, une éducation et un soin continu.

Le devoir de recevoir l'enfant est laissé aux soins de l'autorité locale où demeure l'enfant, nonobstant l'endroit ordinaire de résidence. L'enfant doit être pourvu du nécessaire tant qu'il n'a pas atteint sa 18ème année et jusqu'à ce que son bien-être l'exige.

La conception du bill est que l'autorité locale doit servir de parent à l'enfant, et doit s'intéresser à son bien-être tant que ce besoin se fait sentir, disait un résumé officiel du bill.

Le bill assure:

Que les autorités locales doivent voir à ce que les meilleurs intérêts de l'enfant soient sauvegardés et qu'il ait l'opportunité de développer adéquatement son caractère et ses capacités.

Qu'un lieu de domicile lui soit fourni. Que les enfants âgés de moins de trois ans, soient envoyés dans des pouponnières et les enfants ayant atteint leur 15ème année soient logés dans des pensionnats. Les enfants ne peuvent être logés dans des maisons pour adultes plus de 14 jours sans permission spéciale.

Que les autorités peuvent faire des octrois pour fins d'éducation ou d'entrainement aux personnes de 18 à 21 ans qui étaient à leurs soins avant l'âge de 18 ans.

Que les seules personnes ayant à contribuer au soin de l'enfant sont le père et la mère et leur droit envers lui cesse lorsqu'il a atteint sa 16ème année.

Que les maisons pour le soin des enfants soient adéquatement surveillées et dirigées.

Que les enfants adoptés soient bien traités.

Que les autorités locales doivent nommer un comité d'enfants pour changer certains devoirs selon cette loi.



Vous serez **SURPRIS!**

Vous pouvez réduire le coût de votre combustible de 40% en installant un foyer mécanique à Anthracite, qui brûle le type "Buckwheat" d'Anthracite D & H, abondant, économique. Vous obtenez toute la chaleur voulue, pendant tout l'hiver, automatiquement! Ne tardez pas, communiquez immédiatement avec votre distributeur D & H.

D & H ANTHRACITE

Le charbon dur favori du Canada

Les Russes auraient démis Litvinoff pour son manque d'expérience en politique

MOSCOU, 9. (A.P.) — Maxim Litvinoff, le commissaire des Affaires Extérieures pendant dix ans avant d'avoir été remplacé par V. M. Molotov en 1939, a été démis de ses fonctions parce qu'il était dépourvu d'expérience politique générale, apprend-on du bureau d'information soviétique aujourd'hui.

Voyez les **Annonces Classées** à la page 15

48 HEURES!

Tous ceux qui veulent assurer l'avenir du Canada français sont priés d'adresser tout de suite leur

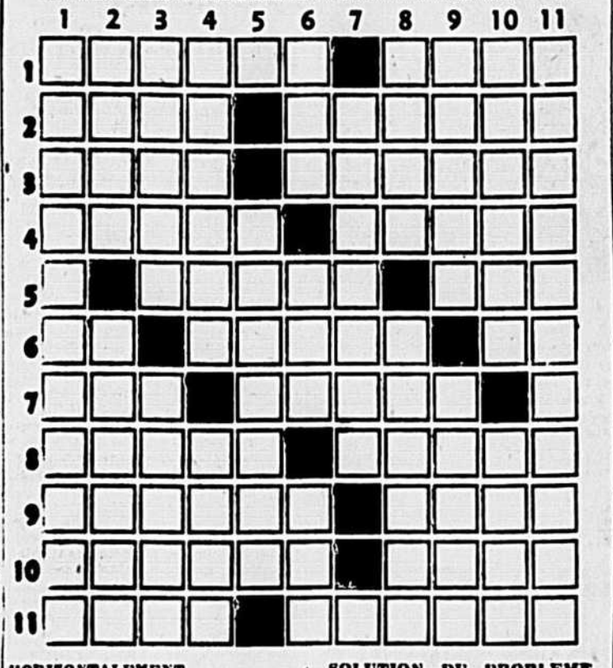
SOUSCRIPTION

au

Comité de l'Aide à L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

84 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"



HORIZONTALEMENT

1—Aîné — Ancien nom de l'Archipel.
2—Nom de quatorze rois de Suède —Doux et caressants.
3—Assujettit à demeure — Dont on se sert ordinairement (pl.)
4—Crier, en parlant des cerfs — Petits sillons parallèles.
5—Trait continu — Monnaie japonaise.
6—Marche — Instrument de chirurgie — Saint (obrév.)
7—Terre entourée d'eau — Petites îles.
8—As de l'affection — Arbre très répandu au bord des eaux.
9—Pays de l'ancienne Asie — Petit maillet en bois.
10—Rendra un son enroué — Anneau de fer.
11—Saisons — Qui est en usage.

VERTICALEMENT

1—Relatif au voies ferrées.
2—Embarras, ennui — Forçat à garder le lit.
3—Qui concerne les citoyens — Concurrent, rival.
4—Ile grecque de l'Archipel — Epoques.
5—Polir par frottement une pierre précieuse.
6—Ancien bouclier — Grand fleuve de l'Afrique — Liquide transparent.
7—Portes avec violence.
8—Choisit — Mis le tain d'une glace.
9—Diplomate russe né en Pologne — Qui sue.
10—Engages des pierres ensemble en bâtissant — Attachée avec un lien.
11—Nécessaire.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	T	R	A	N	S	F	O	R	M	E	R
2	R	E	V	E	I	L	■	A	I	D	E
3	A	L	O	E	S	■	E	N	T	E	S
4	N	O	I	R	■	R	E	G	E	N	T
5	S	U	R	■	B	U	S	E	S	■	A
6	M	E	■	A	R	E	T	E	■	S	N
7	E	■	E	M	E	R	I	■	B	A	T
8	T	A	C	O	M	A	■	B	A	L	■
9	T	I	L	L	E	■	B	A	S	A	T
10	R	E	A	L	■	D	E	R	A	D	E
11	E	S	T	I	V	A	N	D	I	E	R

Bridge-Contrat

Saut d'enchère

Bien qu'il détienne cinq levées d'honneurs et une belle suite redéclarable à coeur, Sud ne peut ouvrir les enchères par une demande impérative, parce que le nombre des perdants à son jeu est plus élevé que celui des levées d'honneurs.

La réponse de Nord au palier de deux levées indique une suite déclarable à trèfle et environ deux levées d'honneurs. Cette surenchère est impérative pour une ronde, mais ne dit rien au sujet d'un soutien quelconque pour les coeurs de son partenaire. Les rondes d'enchères qui suivront éclaireront les coéquipiers sur ce point.

Donneur: Sud.
Tous vulnérables.

NORD
♠ 6
♡ V 10 7
◇ R 10 5 3
♣ A V 8 6 2

OUEST
♠ A D 8 2
♡ 5 4 2
◇ V 7 6 2
♣ 9 3

EST
♠ 10 9 7 5 4
♡ 6 3
◇ 9 8 4
♣ D 10 4

SUD
♠ R V 3
♡ A R D 9 8
◇ A D
♣ V 7 5

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♣	passe
3 ♡	passe	5 ♡	passe
6 ♡	----		

Ouest entame du deux de coeur.

La redéclaration de Sud n'est pas absolument impérative, mais elle est la plus forte invitation à continuer les enchères qui puisse être faite dans une telle situation. Le saut à trois coeurs indique un fort supplément de valeurs non-comprises dans l'annonce initiale et il suffit de la moindre excuse au jeu du partenaire pour demander la manche à la couleur qui semble le mieux s'adapter à son jeu. Les valeurs généralement exigées pour une redéclaration en sautée sont: (a) une forte suite de six cartes dans une main contenant de quatre à cinq levées d'honneurs et demie; (b) une suite solide de cinq cartes et un compte de cinq levées d'honneurs.. La demi-levée d'honneur compense pour le manque d'une plus longue suite à l'atout.

Au retour des enchères, Nord réalise qu'il détient deux honneurs à coeur, un singleton et le plein compte des valeurs garanties par sa première réponse; il ne peut être satisfait d'une simple réponse à quatre coeurs et il en fait part à son partenaire en sautant à cinq levées. Cet encouragement est suffisant et Sud continue jusqu'au petit chelem; la suite d'atouts est solide et avec une concordance à trèfle et un deuxième contrôle à pique, il ne devrait y avoir aucun risque pour un contrat de douze levées.

TA RAIS DU

Vaste projet hydroélectrique

La Commission de l'électricité de l'Etat de Victoria en Australie vient de mettre de l'avant un projet d'utilisation de l'énergie électrique au coût de $80,000,000 qui sera soumis au conseil des ministres au cours de janvier. On propose de porter le projet du fleuve Kiewa, dans le nord-est de l'Etat, à deux fois et demie son ampleur originale. Six centrales d'énergie produiraient quelque 986,000,000 de kilowatts-heure par année. Cinq d'entre elles seront souterraines: l'eau sera amenée aux turbines par des passages souterrains pratiqués dans le roc solide. La commission est d'avis que le projet pourra être mené à terme d'ici 1956.

Un demi-siècle au service du chemin de fer

M. C. R. Mackenzie, surintendant du service des pensions du Canadien National depuis 1932 prend sa retraite auourd'hui après un demi-siècle de service au chemin de fer. Son travail l'a mis en contact étroit avec les milliers d'employés du réseau national et tout spécialement avec les retraités. Le



M. C. R. Mackenzie

nombre des employés, hommes et femmes, du Canadien National en retraite à l'heure actuelle s'élève à plus de 13,600.

Né à Toronto, M. Mackenzie a débuté au chemin de fer en 1898 dans sa ville natale. Il a occupé avec les lignes de chemin de fer qui sont maintenant parties intégrantes du réseau national, des postes en divers endroits du pays. De 1900 à 1913, il fut commis au Sault Ste Marie, Ont., et à Montréal. Il servit comme surintendant tour à tour à Farnham, Ottawa et Medicine Hat. En 1914, il fut promu comptable du surintendant général à Moncton, N.B., et fut nommé, l'année suivante, chef de bureau à Cochrane, Ont. En 1917, il fut nommé adjoint du gérant général à Winnipeg et vint à Montréal, l'année suivante occuper un poste similaire. De 1922 à 1932, il occupa le poste d'adjoint du bureau du vice-président des finances, à Toronto puis à Montréal. Il fut promu surintendant du service des pensions en 1932.

Durant son terme comme surintendant du service des pensions, M. Mackenzie servit comme secrétaire trésorier de la Grand Trunk Railway Insurance et de la Provident Society, et comme secrétaire de la Commission du Fonds de Pension. Il fut aussi membre de la Commission du Fonds de Pension des Employés de l'Intercolonial & Prince Edward Island Railways, du comité des dossiers du personnel et du comité du fond de pension de la Toronto Terminals Railways Company.

LA CHAMBRE DE COMMERCE A TORONTO

On sait que le comité des sports de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, sous la présidence de M. Gérard Chaput, a organisé un intéressant voyage de bonne entente pour Toronto les 13, 14 et 15 février prochain.

Un groupe d'environ cent membres de la Chambre des Jeunes de Montréal se rendra à Toronto et il sera reçu par le "Junior Board of Trade de Toronto. Le départ s'effectuera vendredi soir, à 11 heures, de Montréal.

Le "Junior Board of Trade" de Toronto, sous la présidence de Charles Ayers, assisté de Charles Burton, Burt Hannaford, James Pogue et Bernard Stevenson, a organisé un itinéraire intéressant pour les visiteurs de Montréal.

Au cours de leur séjour dans la ville-reine, les membres de la Chambre des Jeunes de Montréal se rendront au Eaton's College, à l'hôpital Sunnybrook, à Casa Loma Castle, aux édifices du parlement, au terrain de l'exposition, au Maple Leaf Gardens. Ils assisteront à un dîner officiel et au cours de la soirée, ils seront les invités du Maple Leaf Gardens de Toronto pour être témoins de la joute de hockey entre les Canadiens et les Maple Leafs de Toronto.

M. Chaput, le président du comité des sports de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, le grand responsable de ce voyage, annonce que, malheureusement, le nombre de billets étant limité, on a dû refuser plus de 200 adhésions.

LE CAREME AU GESU

La chaire du Gesù connaitra, encore une fois, la grande prédication durant le Carême. En effet, tous les amis du Gesù pourront entendre l'un ou l'autre des deux prédicateurs distingués.

Le Père Léon Langlois s.j. qui a su, maintes fois, captiver l'auditoire par son éloquence nerveuse et forte, par sa dialectique serrée, rigoureuse, voire un peu paradoxale, a choisi un thème qui promet de nous intéresser au plus haut point.

Le Père Léon Langlois prêchera le petit Carême à la Messe de 10 heures. Il étudiera le problème éternel de l'orgueil.

Voici la liste des sermons:

1) L'orgueil est le plus grand des péchés;
2) C'est aussi le péché le plus moderne;
3) L'orgueil moderne se traduit par cet axiome religieux: "Il suffit de faire le bien et d'éviter le mal";
4) Jésus-Christ nous a clairement enseigné que, pour être sauvé, il ne suffit pas de faire le bien et d'éviter le mal;
5) Laissé à lui-même, l'homme est incapable de savoir où est le bien et où est le mal!

Le dimanche de Pâques: "La victoire de l'Humilité"!

* * *

A la Messe de onze heures

La grande station quadragésimale ramènera le Père Robert Bernier s.j. au Gesù, à la Messe de 11 heures. On se rappelle que la maladie empêcha le Père Brossard de mener à bonne fin la prédication de l'an dernier — le Père Bernier lui succéda. Ce dernier est avantageusement connu dans plusieurs milieux d'activités sociales. Professeur d'apologétique, d'économie sociale et politique, il est devenu un spécialiste des questions sociales. Ces rares qualités de compréhensions, d'adaptation, jointes à une éloquence qui se passe d'éloge, font de lui un orateur des mieux placés pour traiter les questions les plus difficiles, les problèmes les plus épineux des questions sociales à l'ordre du jour. Le Prédicateur a choisi pour thème de son Carême:

Grace et Péché: — Ce qui sauve tout! — Ce qui perd tout!

Voici la série de ses sermons:

1) Nos valeurs de civilisation;
2) Notre conscience nationale;
3) Notre amour humain;
4) Notre être personnel;
5) Notre communauté humaine.

A Pâques, le Prédicateur traitera le sujet suivant: "Nos valeurs éternisées".

Progrès de l'aviation en Australie

Les statistiques que vient de publier le ministère de l'Aviation civile en Australie portent que, pendant juillet, août et septembre 1946, les lignes rgulières de transport aérien ont transporté 10,855 passagers de plus qu'au cours du trimestre précédent et 1,253 tonnes de marchandises de plus. Les chiffres, pour le trimestre de septembre, s'établissent à 254,896 passagers- et 5,252 tonnes de marchandises.

L'Australie ne compte que 7 1-2 millions d'habitants, mais ses routes aériennes de transport intérieur couvrent un parcours de 34,321 milles, et ses voies transatlantiques, 19,495. milles.

En regard de la période correspondante en 1946, le nombre des passagers s'est augmenté de 56 p.c. et le volume des marchandises, de 130 pour 100.

Les appareils de l'Australian National Airways ont transporté plus de 60 pour 100 des marchandises et matières postales et la Trans-Australie Airlines compagnie de la Couronne environ 32 pour 100.

La première compagnie a transporté plus de 50 pour 100 du nombre total des passagers, contre un peu plus d'un quart pour la deuxième, et ses avions ont franchi un cinquième du parcours total comparativement à un huitième pour ceux de la Trans-Australia.

RADIO — Horaire des émissions — VENDREDI 13 FEVRIER

	CFCF 600 kil.	CBF 690 kil.	CKAC 730 kil.	CJAD 800 kil.	CBM 940 kil.	CKVL 990 kil.	CHLP 1490 kil.
7 00	Nouv. et mus.	Opéra 4 sous	Act. et Echo	Nouv. et mus.	Heure rév.	Réveil prov.	Le chant du...
15	600 Special	"	(7.05) Eveil	Musical	"	"	"
30	News	"	"	Nouv. et mus.	Nouv. et Mus.	"Le Canada"	En s'éveillant
45	Varieties	"	Oratoire	Musical	(7.55) Mus. ch.	News	Nouvelles
8 00	Morn. News	Radio-journal	Nouvelles	Nouvelles	Radio-journal	News and...	Off. au S.-C.
15	Coffee Time	Elévations	Troubadour..	Musical Clock	Prières	Cliff Edwards	Nouvelles
30	Morning mat.	Musique légère	"	"	Marches	Good Morning	Le rendez-vous
45	T. of the M.	(8.55) N. BBC	Aubade	"	"	(8.55) News	"
9 00	Breakfast Club	Moment mus.	(9.05) Rythme	Time was	(9.05) Mélodies	Pr. R. Baulu	Musique
15	"	"	Sur le vif	"	"	"	Ciné-Potin
30	"	Propos méd.	Musique	"	Clevelandaires	"	Hier et...
45	"	Sur nos ondes	(9.50) Méd.	"	Nat. School B.	(9.55) Nouv.	Marches
10 00	Nouvelles	Sur nos ondes	Actualités	Kate Aitken	Nat. School B.	Nos art. can.	R. Dixon
15	Yg Dr Malone	Courrier Conf.	Pour elle	Mary Sothern	Kindergarten	"	Musique
30	Dr Paul's Sh.	Papa et son...	Paris chante	Ballroom	E. Hobbes	Musique	Longueuil
45	Musique	Pot-Pourri	Bric à Brac	"	Concert	(10.55) News	vous parle
11 00	Wife Saver	F. Louvain	(11.05) Le pan.	Nouvelles	Road of Life	Chans. fran.	Tangos
15	Quiz	Valses	de prov	Mus. for Mad	Big Sister	"	Com. du jour
30	Wom. World	Les joyeux...	Chez moi	Voice	Geo. Wife	"	Swing I me...
45	Rendez-vous	"	Voix de chez...	Polka Holiday	Laura Ltée	(11.55) Nouv.	Au fil de la...
12 00	Mélodies	Jeun. Dorée	Angelus	Nouv. et bal.	Nouv. BBC	Chan. franç.	L'Heure Fém.
15	"	Rue Principale	Parfums mus.	News Quiz	Lucy Linton	"	"
30	Rythm Ramb.	Réveil Rural	Le coin du...	News	La Ferme	"	"
45	"	"	Nouv. monde	By Britto	"	(12.55) M. News	"
1 00	Nouvelles	Quelles nouv.	Betty B.-Hive	Nouv. et Conc.	Radio-journal	Nouvelles	Radio-Journal
15	Charm School	Radio-Journal	Mélodies	"	"Happy gang"	(1.10) Carnaval	L'Heure Fém.
30	Our Sing L.	Vers le Soleil	"	"	"They tell me"	musical	"
45	Orgue	Mus. Sud-Am.	Capsules mel.	"	"	(1.55) Nou. ver.	"
2 00	Concert Hall	Grande Soeur	Act. et chans.	Nouvelles	Sentimental	T. Dorsey Sh.	L'Heure Fém.
15	Ethel et Alb.	Faire-part	Rée. d'orgue	Easy Aces	Jack Berch	"	"
30	Matinée Mat.	Lettre à la C.	"	Rh. et M-O A.	Music. Yours	"	Extraits d'op.
45	"	Chansonnettes	"	Rh. et V. of M.	"	(2.25) News	"
3 00	Matinée Mat.	Ch.-d'oeuvre	Aventures	Show Time	Life can be	Housewives	Poèmes sympth.
15	"	"	dans la	"	Ma Perkins	"	"
30	Record Album	"	discothèque	Chil. Play.	Pep. Young	Let's Waltz	"
45	"	"	"	"	Road to Hap.	(3.55) In mem.	"
4 00	Douenbeat	Heure du thé	(4.05) Ev. soc.	Club 800	Chansons	Club Alouette	Kiosque à mus.
15	"	Pour les...	(4.20) Orch.	"	Nouv. fém.	"	"
30	Treasury Sh.	Radio-collège	De fil en...	"	Variétés	Chansonnettes	Chant des...
45	"	"	(4.55) Actual.	"	"	(4.55) News	(4.55) Nouv.
5 00	Dick Tracy	Radio-collège	Thé-dansant	Nouv. et Adv.	Variétés	Chansonnettes	Au carrefour
15	Superman	"	Thé dansant	Studio-Party	"	"	"
30	Dance	Chansonnettes	Nou. d'Holl	Ballroom	Pour les enf.	"	"
45	Gospel Singer	"	Madeleine et...	"	Don Messer	(5.55) News	"
6 00	The Town Cr	Yvan l'Intr.	Mu. pour dîner	Nouv. et Rex.	Chronique	Parade de la	Radio-Journal
15	Nouvelles	Nou. et Sport	Dites-moi	Ballroom	Radio-Journal	Chansonnettes	Au carrefour
30	Fred All Show	Actualité	Sports	"	Dîner Tim.	"	Père Noël
45	Make mine...	En dinant	Nouvelles	"	Nouv. BBC	News	Au carrefour
7 00	Make mine...	Un homme...	Music Hall	Nouv. et Balr.	Ed McCurdy	Parade de la...	L'Heure Fem.
15	F. Parker Sh.	Métropole	Questionnaire	"	Piano Jazz	"	"
30	Uncle Troy	Verre et Var.	Boite aux ch.	Singing Sam	Studio	"	J. Aubert
45	C. Jordan	Musique	L'heure bleue	Story	Causerie	L'Oncle Troy	Intermède
8 00	Fun Parade	Pop concert	Théâtre	Nouvelles	Pop concert	Fantôme au...	Radio Jeunesse
15	"	"	"	Hit of day	"	"	Musique
30	Fred Flasher	"	Au petit café	Open House	"	Lever du..	Refrain du jour
45	Meet Giselle	"	"	"	"	(8.55) Nouv.	"
9 00	Vox Populi	Radio cache-c.	Les feux de..	Concert Hall	"Beat the..."	Moulin Rouge	Concert
15	"	"	"	"	"	"	"
30	The Clock	Heure de la...	Danse	Haunting	Heure de la...	Paris Swing	Musique
45	"	"	"	"	"	(9.55) Nouv.	Mus. de danse
10 00	Lon. Play House	Nouvelles	Mél. du monde	Easy Aces	Nouvelles	Paris Swing	Imp. mus.
15	(10.05) Cham.	Chron Litt.	"	Esquire club	Readers Club	"	Radio-Journal
30	Fights	Orgue	Situation int.	Molson's News	"Men at work"	"	Café St-Jacques
45	"	"	Nouvelles	Laur. R.-VV.	"	"	(10.50) Sport
11 00	Nouvelles	Adagio	Sports	N. et Spotcast	B. Clarke Orch.	T. Dorsey Sh.	Mus. sur dem.
15	Sports	"	Dansons	Eleven-ten Ex.	"	"	"
30	Gems for...	Intermède	Orchestre	"	Théâtre	"	Fin de l'émis.
45	Dance Orch.	Orch. de danse	"	"	"	"	"
12.00	Nouvelles	Fin des émis	Nouv. et orch.	News et fin.	Nouvelles	Music	
	CFCF 600 kil.	CBF 690 kil.	CKAC 730 kil.	CJAD 800 kil.	CBM 940 kil.	CKVL 990 kil.	CHLP 1490 kil.

Maintenant sur Disques RCA VICTOR...

Jacques Normand ARTISTE BIEN CONNU DES RADIOPHILES VOUS INTERPRÈTE

La Mer





Ce jeune chanteur a enregistré pour son début sur disque RCA Victor "LA MER". Ne manquez pas de l'entendre!

Ainsi que **"Il chantait tout le temps** (La-La-La-La) *Jacques Normand*

Tous deux sur Disque RCA Victor 56-5152 : : . . 75c.

REPRODUCTEUR DE DISQUES **RCA VICTOR**

Transformez votre radio en radio-phonographe. Connectez tout simplement! Moteur silencieux, auto-démarreur, superbe meuble de bois. Prix. $21.50 (Toutes taxes fédérales incluses)



AUTRES RECENTS ENREGISTREMENTS RCA VICTOR

BALLERINA
J'AI DEUX AMOURS (Two Loves Have I) *Alys Robi*
Disque RCA Victor 56-5154.....75¢

—ET MIMI (—And Mimi)
JE REVE DE VOS YEUX, MADAME (I Kiss Your Hand, Madame) (Du film "Emperor Waltz") *Fernand Robidoux*
Disque RCA Victor Bluebird 55-5294.....60¢

ABANDON (Don't You Love Me Anymore?)
LE JOUR DE TES NOCES (I'll Dance At Your Wedding) *André Rancourt*
Disque RCA Victor 56-5153.....75¢

MOI JE PREFERE CHANTER
LE POUSSE-POUSSE *Robert L'Herbier*
Disque RCA Victor Bluebird 55-5299.....60¢

LES GRANDES VEDETTES SONT ENREGISTRÉES SUR
DISQUES RCA VICTOR

AU RAYON DES DISQUES
ARCHAMBAULT
500, rue Ste-Catherine Est
MArquette 6201

DUPUIS FRERES Limitée
Rayon des disques
Mezzanine

A. E. MARCOTTE
3906 est, rue Ontario
CH. 9628

ROSEMONT RADIO SERVICE
3208 Masson AM. 2829

BOUTHILLIER
MUSIQUE
6405 St-Hubert CR. 7115

KAYNE'S APPLIANCES LTD.
POINTE AUX TREMBLES
11769 est, rue Notre- Dame
CL. 7751

P. MARRAZZA INC.
Disques pour tous les goûts
308, rue STE-CATHERINE Ouest
BE. 1156 près Bleury

SNOWDON ELECTRICAL APPLIANCES INC.
5000, Blvd Décarie - EL. 6040

A. BRAULT
6621, 25ième ave., Rosemont
CL. 4398

A. LALONDE
5799, boul. Monk - FI. 7505
Ville-Emard

Rayon des Disques (au sous-sol)
MESSIER
Le grand magasin à rayons de la rue Mt-Royal

Au nouveau département de disques du
SYNDICAT ST-HENRI
Choix de disques classiques et populaires
3619 Notre-Dame O. WI. 3151

Tél. LAncaster 5013
Nous délivrons
CHURCHILL'S RECORD BAR
900, rue Bleury coin rue Craig

LUCIEN LAVALLEE
Le centre musical choisi de l'ouest de Montréal
3522 N.-Dame O. WI. 0738

MODERNAGE LTD
5637, avenue du Parc
CR. 5769

VERDUN MUSIC CENTRE
612 Ave de l'Eglise YO. 1651

Tél.: PLateau 3090
DROULIS RADIO SHOP
Nouveautés Radios - Phonographes
Disques - Ventes - Service - Réparations
FAITES FAIRE UN ENREGISTREMENT DE VOTRE VOIX
1120, boul. St-Laurent
Montréal, Qué.

JOS. LIPARI LTEE
7111, rue St-Denis
TA. 0531

PARK AVENUE RADIO CO.
Venez visiter notre rayon ultra-moderne de disques
Complet assortiment de disques
5377, ave du Parc CR. 1109
(entre Fairmount et St-Viateur

PL. 9526
WILLIS & CO.
LIMITED
1220 ouest, Ste-Catherine

Les Royaux de Carlin perdent par 4 à 3, à Shawinigan Falls hier soir

Cent skieurs se disputeront les honneurs des championnats de l'Est en fin de semaine

(Par Bert Soulière)

Mont-Tremblant, Morin Heights et Christieville seront les centres de ski en vedette au cours de la prochaine fin de semaine, alors que sera tenu le grand tournoi pour les championnats de l'Est du Canada. Cet événement sportif, sanctionné par la zone de ski laurentienne, mettra aux prises quelque 100 adeptes du ski, les meilleurs des divers clubs de la province affiliés à la zone, qui se disputeront la victoire dans les épreuves de la descente et du slalom du combiné, de la course de fond et des sauts. En ce qui a trait aux skieurs, c'est un tournoi d'une importance capitale, car les vainqueurs seront éventuellement les représentants de l'Est canadien dans le tournoi pour les championnats du Dominion, qui sera tenu à Banff, Alberta.

L. Wheeler favorite

Le combiné Alpin, comprenant la descente et le slalom, sera disputé, samedi, sur les pistes Ryan et Flying Mile du Mont-Tremblant, tandis que Morin Heights sera le centre des concurrents qui se disputeront la victoire dans la course de fond. Sur le tremplin de Christieville, où les sauteurs de l'équipe olympique canadienne ont terminé leur entraînement avant de s'embarquer pour outre-mer, aura lieu le concours des sauts. Evidemment, comme tout autre événement sportif, on a raison de prévoir quelques surprises, mais le départ des Wurtele pour St-Moritz, Suisse, favorise la jeune skieuse de Ste-Jovite, Lucille Wheeler, 13 ans, pour remporter les honneurs de la descente et du slaiom chez les dames, classe senior "A"; tandis que John Clifford, frère de Harvey, sera le grand favori pour s'assurer la victoire chez les hommes.

Alain en lice

Dans la classe "B", on pourrait difficilement prédire le vainqueur, puisque plusieurs concurrents venant du Saguenay, Québec, Ottawa et des Etats-Unis, sont en lice. Dimanche, les skieurs se disputeront le championnat des sauts et de la course de fond à Christieville et Morin Heights respectivement. Les arrangements ont été pris par les directions du tournoi pour faciliter les moyens de transport entre Mont-Tremblant et les deux autres centres. Alexandre Alain, un habile skieur de la Vieille Capitale, sera vraisemblablement favori pour remporter les honneurs de la course de fond. Hippolyte St-Gelais, un autre skieur québécois, sera un candidat sérieux pour Alain.

Un précédent

C'est la première fois dans l'histoire de l'association de ski amateur du Canada, qu'un tournoi pour les championnats de l'Est du Canada est tenu. Il faut en créditer les directeurs de la zone laurentienne, particulièrement Paul Rumage, président des concours, qui cette saison ont abattu une tâche colossale pour développer davantage le ski, maintenant reconnu comme le deuxième sport national au pays.

* * *

Les différents vainqueurs dans la classe masculine seront probablement invités pour participer dans le concours pour le championnats américains qui sera tenue dans une dizaine de jours à Lake Placid, N.Y. Le tournoi pour les championnats du Canada débutera dans la dernière fin de semaine de février — Un porte-parole norvégien rapporte que Harvey Clifford et Hector Sutherland seront des vedettes internationales dans le domaine du ski. . . Ces deux skieurs ont impressionné aux Jeux Olympiques — Les skieurs de la classe "C" seront éligibles dans la course de fond seulement, lors du tournoi de la prochaine fin de semaine. . .

Le 38e carnaval annuel du Dartmouth Outing Club sera tenu aujourd'hui et demain à Hanover, New Hampshire . . Le carnaval du McGill doit avoir lieu les 19 et 20 du courant. .

Liste des concurrents dans le tournoi pour les championnats de l'est canadien:

Classe "B" — dames

Carolyn Kruger, jr, Ste-Agathe; Marjory Jack, sr, McGill; Nina Bruneau, jr, Ste-Adèle; Lucille Wheeler, jr, Ste-Jovite; Dot Burden, sr, Penguins; Ann Ramsay, sr, St-Sauveur.

Classe "A" — junior et senior

G. Grain, Pete Johnson, J. P. Lafontaine, R. Smith-Johansen, R. Cawardine, G. Brassard, Baz Davis, Bob Richardson, Bud Archibald, Andrew Tommy, Johnny Fripp, A. Guay, A. McDougall, Rémi Cloutier, Ernie McCullough, John Clifford, Bud Mackley, Bob Griffin, Bob Côté, Ken Lindsay, Ross Maxwell, G. B. de Passille, FCrank Benoit, R. Gillingham, M. Chevalier, N. Chauvin, Dunc Blanchard, Kinksley Walsh, Gilles Lasalle, L. Gaudreault, J. Soame, G. Crossman, P. Beaulieu, R. Holden, R. Thibault, Riff Waldorf, Germain Pagé.

Course de fond

Bob Smith-Johansen, Lucien Vendette, John Houseman, André Sénécal, Guy Sicotte, W. Robinson, John Clifford, Chris Gribbon, R. Tilden, Alex Alain, D. Matties, Ted Pope, H. St-Gelais, John Draper, C. Labrecque, H. Pangman, Gault Gillespie, Baird Davis, Guy Gerin-Lajoie, G. Crossman, Dunc Blanchard, Carman Wood, H. Findley, M. Paquette, Kaare Olsen, Frank Benoit, Jean Boyer, J. Wahlberg.

Sauteurs

R. Tilden, A. Geoffrion, D. Griffiths, J. Lawson, F. McKenna, T. Pope, J. Draper, J. Houseman, K. Olsen, D. Blanchard, W. D. Dawson R.-S. Johansen.

Larose décidé à vaincre Dufresne au Montcalm

L'heure de la revanche approche rapidement pour Jacques Larose qui a hâte de se retrouver en face du champion du monde, Henri Dufresne, demain soir, à la salle Montcalm, afin de se faire justice.

Larose, assez bien remis de ses douloureuses blessures, continue de soutenir que Dufresne a bel et bien mantouvré dans le but de lui occasionner de graves blessures afin de l'éliminer à jamais du domaine de la lutte.

Jacques Larose aurait souhaité que sa rencontre de demain soit contre Dufresne fut pour le championnat car sa vengeance aurait été plus complète, mais, par contre, il se console à la pensée qu'il aura un plus vaste champ d'action pour se venger plus durement de son dangereux rival.

Maintenant qu'il a refait son réservoir d'énergie, Dufresne ne se cache pas pour défier tous les aspirants jugés sérieux qui ambitionneraient à son titre. Dufresne se croit un renard de la lutte après plus de quinze ans d'expérience et il blâme Larose d'avoir agi si maladroitement lors de son dernier match et c'est pourquoi il n'a pas jugé que son adversaire était justifié de réclamer un combat pour le titre.

Dufresne se croit en droit d'exiger que Larose donne des preuves d'une plus grande habileté s'il veut se qualifier à un titre.

Lou Carlo et Paul Gaudette feront face à Jerry Langford et Marcel Ouimet dans un match équipe. Tiger Délisle aura pour adversaire Cyclone Lecavalier dans le spécial tandis que Henri Lévesque affrontera Fernand Clermont.

Pusie et Cagney sont vainqueurs

A la salle du marché St-Jacques, hier soir, le duo formé de Jean Pusie et Georges Cagney a triomphé des rudes Harry Madison et Arthur Legrand, dans la rencontre par équipes, qui était la finale au programme de lutte du promoteur Ray Lamontagne.

Madison a pris la 1ère chute sur Cagney après 19 minutes mais Cagney revint immédiatement en action pour river les épaules de Madison après 11 minutes et égaliser les chances. Finalement dans l'engagement final, Jean Pusie terrassa Arthur Legrand après huit minutes.

Dans la semi-finale Joe Christie fut disqualifié après 16 minutes dans son combat contre Joe Devalteau, tandis que Jacques Trudeau et Clément Durocher ont annulé dans le spécial. Yvon Racicot et Marshall Lewis ont annulé dans la préliminaire.

Voici le programme de lundi soir prochain au St-Jacques:

Finale; Killer Christie, champion mondial poids lourd junior, défend son titre contre Jean Pusie. Semi-finale: George Cagney vs Dick Hegan, de Chicago. Spécial: Harry Madison vs Joe Devalteau. Préliminaire: Jean-Louis Roy vs Jacques Trudeau.

Coursol gagne

FALL RIVERS, Mass. — Jerry Coursol, 146½ livres, de Montréal, a remporté une décision contestée aux dépens de Dave Andrews, 146, de Lowell, Mass., hier, dans un combat de 10 rounds disputé au Casino.

Le jeune montréalais a dignement figuré. Il a triomphé grâce à son effectif jab de la gauche.

Marche annuelle du club de raquetteurs "Le Laurier" Inc.

Dimanche après-midi, au parc Laurier, aura lieu la marche annuelle pour les membres du club de raquetteurs "Le Laurier" Inc. dont le président est M. Marcel Charbonneau. Plusieurs récompenses ont été offertes pour cette occasion et nul doute que les membres de ce club sportif du nord de la métropole se rendront nombreux pour participer à ces compétitions. Il y aura deux marches. Une pour dames et une pour hommes.

Les participants devront toutefois se rendre au local du club pour 1 h. 30 afin de recevoir le numéro leur permettant de prendre part à ces marches. Le local du club est situé au no 18 ouest, avenue Laurier.

Maurice Brunet, vainqueur chez les hommes l'an dernier, défendra son championnat. Il défend le trophée offert par les frères Georges, Eddie et Armand Lessard. Lucille Gagné qui triompha dans la marche chez les dames la saison dernière devra défendre le trophée offert par Mme Raoul Charbonneau, la vice-présidente de cette association sportive du nord de la métropole. Le directeur sportif de cette association.

Fernand Boulard, lance une invitation toute particulière aux membres pour cette occasion. Le soir il y aura réunion intime au local et distribution des prix aux vainqueurs.

Jackie Robinson et Casey ont signé contrat avec les Dodgers

BROOKLYN. — Jackie Robinson, des Dodgers de Brooklyn, a signé son contrat, hier, pour la saison 1948. Les conditions financières du contrat de Robinson n'ont pas été divulguées, mais on rapporte qu'il a reçu une substantielle augmentation de salaire. Son salaire varierait entre $12,000 et $15,000. Le contrat de Robinson est pour une saison. Robinson aurait déclaré aux journalistes qu'il était satisfait des conditions offertes par Branch Rickey.

Casey signe

Le grand Mahatma de Flatbush a également annoncé que le brillant lanceur de relève Hugh Casey, étalle des Dodgers dans la série mondiale l'an dernier, avait également signé son contrat pour la prochaine saison. Tout comme Robinson, le salaire de Casey n'a pas été révélé, mais de source bien renseignée on prétend que le taverner soutirerait quelque $15,000 pour la prochaine saison.

A Hollywood

Hier, Jackie Robinson était à Brooklyn pour signer son contrat. Il est parti immédiatement après son entretien avec Branch Rickey pour Hollywood où il doit figurer dans un film. Robinson pèse actuellement 210 livres, soit quelque 20 livres au-dessus de son poids normal. Interrogé au sujet de la rumeur voulant qu'il couvre le deuxième but l'an prochain, Jackie Robinson a mentionné qu'il ne comprenait pas comment le pilote Léo Durocher se départirait



Jackie Robinson

de Ed Stanky, un des meilleurs deuxième-buts des lignes Majeures, qui l'an dernier a joué un rôle d'une importance vitale dans les succès des représentants d'Ebbets Field.

Robinson a toutefois déclaré qu'il serait enchanté de jouer au premier but l'a prochain. Agé de 29 ans, Robinson espère connaître une excellente saison l'an prochain sous la gérance de Léo (Lippy) Durocher. Robinson ne croit pas pouvoir jouer dans les Majeures durant encore maintes saisons, mais il espère aider la cause des Dodgers d'ici la fin de sa carrière.

Déjeuner des hommes d'affaires tous les jours.
Prix : .95 cents
Au
Quartier Latin
1177, rue de la Montagne
Permis de la C.L.Q.

RASAGES PARFAITS
• Pour vous raser ras, propre et avec confort, employez les
LAMES MINORA
les préférées des Canadiens au point de vue qualité et prix—4 pour 10¢—12 pour 25¢



PAQUET ÉCONOMIQUE 12 LAMES 25¢

Le St-Hyacinthe fait match nul, 3 à 3 avec le club Victoriaville

Préfontaine compte le but égalisateur dans la période finale — Deux buts pour Valenti

Les Saints de St-Hyacinthe ont continué de s'avérer de dangereux candidats pour remporter le championnat de la ligue Provinciale, hier soir, alors qu'ils ont annulé au compte de 3 à 3 avec les meneurs du circuit Ernest Comte, les Tigres de Victoriaville.

Johnny Chénier, Gerry Gravel et Préfontaine ont enregistré les buts des Maskoutains, tandis que Valenti fut le meilleur du Victoriaville avec deux buts. Legris réussit l'autre but des Tigres. Gerry Gravel a écopé d'une punition de 10 minutes pour mauvaise conduite au cours de la partie.

Par suite de ce verdict, les Tigres ont porté à neuf points leur avance sur le St-François de Sherbrooke qui était inactif.

ST-HYACINTHE — Buts, Crowdis; défenses, Bonin, Longpré; centre, Gravel; ailes, Maher, G Cabana, subs., Préfontaine, Horack, Savary, Chenier, Lauzon, McCurry.

VICTORIAVILLE — Buts, Deschesne; défenses, Legris, Vitale; centre, Carragher; ailes, Wray, Valenti; subs., Vigneau, Leduc, Burnett, Gauthier, Cecchini, Meyer, Dufault, Roberge.

Arbitres: Deziel et Desroches.

Première période

1—St-Hyacinthe, Chenier, (Maher, Gravel) ..... .58
2—Victoriaville, Legris, (Vigneau, Leduc) 5.05
3—St-Hyacinthe, Gravel, (Savary, Lauzon) 6.15
4—Victoriaville, Valenti, (Legris, Wray) 19.20
Pas de punition.

Deuxième période

5—Victoriaville, Valenti, (Carragher, Wray) 7.31
Punitions: Roberge, Gravel (10 minutes mauvaise conduite).

Troisième période

6—St-Hyacinthe, Préfontaine, (Chenier, Maher) 7.10
Punition: Roberge.

Rapide trio du Hydro-Québec



Un dangereux trio du club Hydro-Québec de la ligue de hockey Montréal. On remarque, de gauche à droite: Guy Sigouin, Jean-Denis Richot et Thomas Piché. Ces trois joueurs tenteront de conduire leur club à la victoire, ce soir, à l'Auditorium de Verdun, alors que sera disputée la deuxième joute d'une série semi-finale de deux de trois contre les Spartans de l'Armée. L'Hydro a remporté la première joute vendredi dernier. Une victoire pour l'Hydro ce soir signifierait l'élimination de l'Armée et le droit de rencontrer le vainqueur de la série C.N.R. vs Northern, dans la finale pour le championnat du circuit.

Smythe considère Thomson comme son meilleur joueur de défense chez les Leafs

TORONTO — Le jeune Jimmy Thomson, un joueur de hockey natif de Winnipeg, est considéré selon son patron, Connie Smythe, comme le meilleur joueur de défense ayant porté un uniforme des Maple Leafs de Toronto. Hier, Smythe, directeur gérant des détenteurs de la coupe Stanley a fait les plus grands éloges de Jimmy Thomson, un jeune joueur de 20 ans, qui pèse 180 livres. Thomson qui célébrera son 21e anniversaire de naissance le 23 février prochain en est à sa deuxième saison seulement dans la ligue de hockey Nationale. "Le nombre de buts comptés contre Thomson est le moindre jamais enregistré par un joueur des Maple Leafs" a déclaré Smythe. Ce dernier prétend que Thomson couvre beaucoup de territoire sur la glace, plus que les Clarence (Happy Day, maintenant gérant des Leafs, le rude Red Horner et le dynamique King Clancy, alors que ces trois arrière-garde étaient à leur meilleur.

Joueur parfait

Smythe ajoute que Thomson a toutes les aptitudes nécessaires pour s'avérer une grande étoile dans le grand circuit professionnel. Le grand magnat du club de la Ville-Reine avance que Thomson peut mettre durement un rival en échec, déblayer rapidement sa zone et effectuer de dangereuses montées dans le territoire ennemi. Selon Smythe, Thomson est déjà une grande étoile et il le sera davantage si les succès ne lui montent pas à la tête et s'il prend le hockey au sérieux. Jusqu'ici, Thomson s'est révélé un joueur très modeste, évitant tout abus pouvant affecter son jeu. Smythe rappelle la brillante tenue de Thomson dans les séries de la coupe Stanley l'an dernier, alors que seulement six buts furent comptés contre lui et son partenaire Gus Mortson. Non seulement Thomson est-il efficace à la ligne bleue, mais il est excessivement dangereux à l'offensive. Ses 22 assistances fournies depuis le début de la saison en fournissent une preuve évidente.

Excellente découverte

Thomson n'est pas un compteur prolifique puisqu'en deux saisons avec les Maple Leafs il n'a réussi que deux buts, mais il sait se faire valoir dans la fabrication des jeux. Actuellement, Thomson est le joueur de défense ayant participé à le plus de buts depuis le début de la saison. Les Leafs ont découvert Jimmy Thomson à Winnipeg durant la dernière guerre. Après avoir été mis sur la liste de négociation des Maple Leafs, il fut envoyé avec les collégiens de St. Michael, où il acquis beaucoup d'expérience chez les juniors. Il devint professionnel en 1945-46; jouant cinq joutes pour les Maple Leafs et 28 avec les Hornets de Pittsburgh de la ligue Américaine. L'an dernier, il joua la saison entière pour les Leafs; comptant 16 points, soit deux buts et 14 assistances. Cette saison Thomson n'a manqué qu'une seule partie, alors que Happy Day tenta une nouvelle expérience. Il a repris son poste à la ligne bleue et Smythe voit en ce jeune homme le meilleur joueur de défense de tous les temps.

Dick Button doit concéder la première place à Gerschwiler dans les épreuves classiques — B. Ann Scott est favorite

DAVOS, Suisse. — Dick Button, un jeune patineur américain âgé de 18 ans, qui a été la sensation aux Jeux Olympiques en déjouant les calculs des experts pour remporter le championnat, a été fort désappointé, hier, lorsqu'il a dû concéder la première place à Hans Gerschwiler dans les épreuves classiques du tournoi de patinage de fantaisie pour le championnat mondial. Virtuellement assuré du triomphe avant le début du tournoi, Dick Button, un patineur de Englewood, N.J. a accumulé un total de 1,145.4 points dans six figures classiques en comparaison de 1,119.3 points pour Gerschwiler, un Suisse âgé de 25 ans. Wallace Distelmeyer, qui s'est classé troisième mercredi, dans les épreuves mixtes avec sa concitoyenne de Toronto, Suzanne Morrow, a pris possession de la 12e position, hier, avec un total de 996.6 points. Distelmeyer s'est déclaré enchanté de sa tenue. "Je n'ai pas été désappointé de ma tenue, de dire Distelmeyer, parce que je ne pouvais patiner comme j'aurais dû le faire".

Button demeure favori

Les épreuves pour hommes se termineront, aujourd'hui, alors que les concurrents se disputeront la victoire dans les figures à style libre, la spécialité de Dick Button. Demain après-midi, la jolie patineuse d'Ottawa, Barbara Ann Scott, sautera sur la glace pour défendre le championnat mondial qu'elle s'est assuré l'année dernière à Stockholm, Suisse. Bien que ce tournoi soit considéré aussi important sinon plus que les Jeux Olympiques, puisque les figures classique sont déterminées quelques minutes seulement avant le début du concours, les experts en la matière croient que Barbara Ann Scott devrait l'emporter haut la main. Elle est le choix de tous les connaisseurs pour conserver son championnat.

Hier, un autre patineur qui s'est signalé fut le Hongrois, Ed Kiraly, qui s'est assuré la troisième position derrière Gerschwiler et Button, avec un total de 1,130.7 points. Edi Rada de l'Autriche fut quatrième.

John Lettengarver, un américain, fut cinquième, suivi de Gramah Sharp, de l'Angleterre.

Même duel prévu aujourd'hui

Ce matin, on prévoit un autre duel entre Dick Button et Gerschwiler. L'an dernier, Gerschwiler a défait Button par 1-10 de point dans le tournoi pour le championnat mondial. Toutefois, Button l'a difficilement emporté sur son éternel rival de la Suisse dans le tournoi pour le championnat européen le mois dernier à Prague, Tchécoslovaquie, puis l'as de l'état de New Jersey a de nouveau vaincu Gerschwiler dans les Jeux Olympiques. Dans les Jeux Internationaux, Dick Button l'a emporté, grâce à sa brillante tenue dans les épreuves à style libre et c'est pour cette raison que les connaisseurs sont d'avis que l'Américain conservera son titre, bien que nombreux favorisent le Suisse pour triompher à cause de sa faible avance accumulée, hier, dans les épreuves classiques.

De toute façon, la lutte sera très contestée ce matin. Sur le grand total de points, les épreuves classiques comptent pour 60%. Des neuf juges désignés pour déterminer le vainqueur, cinq ont voté en faveur de Gerschwiler, hier, tandis que trois accordèrent leur choix à Button. Le neuxième se prononça en faveur de Kiraly.

Ann Scott en condition

Hier, Mlle Barbara Anne Scott a déclaré à ceux qui l'interviewaient qu'elle était au meilleur de sa condition physique et qu'elle espérait répéter son exploit de l'an dernier. Advenant le triomphe, ce qui est virtuellement certain, à moins d'une maichance inoule, Barbara Ann Scott, aura alors remporter tous les honneurs internationaux cette saison dans le patinage de fantaisie.

Elle ne pourra faire mieux. Elle détiendra en effet le championnat européen, mondial et olympique. Une triple couronne que jamais dans le passé une canadienne a réussi à s'assurer. Mlle Scott est d'avis qu'elle recevra une vive opposition de la part de Jeanette Altwegg, championne britannique, et Eva Pawlik, championne de l'Autriche. Les experts prétendent que Miles Altwegg et Pawlik se disputeront les honneurs de la seconde position. Un total de 22 concurrentes se disputeront la victoire chez les dames. De ce nombre, on remarquera les noms de deux filles de Toronto, Marilyn Ruth et Suzonne Morrow. Gretchen Merrill, une américaine qui a donné du fil à retordre à Mlle Scott à maintes reprises, a décidé de ne pas participer à ce tournoi.

Avant les succès de Mlle Scott, une seule canadienne avait réussi à se classer parmi les trois premières dans ce tournoi. Il s'agit de Cecil Eustache Smith, maintenant connue sous le nom de Mme Graham. Elle s'était classée deuxième derrière la fameuse Sonja Henie en 1930. Et, deux ans plus tard, à Montréal, Mme Graham terminait en troisième position.

Il y a dans votre arrondissement un PHARMACIEN qui accepte les
ANNONCES CLASSÉES
pour le "CANADA"
ou appelez HArbour 5131

Près de 8,000 personnes voient gagner le Québec

Les Citadelles défont les Trois-Rivières par 7 à 1 — Pichette est en évidence

QUEBEC — La population du hockey junior dans notre province progresse rapidement et, hier soir, une foule de quelque 8,000 personnes a vu les Citadelles de Québec déclasser les Red des Trois-Rivières par 7 à 1 au Colisée, dans un partie régulière de la ligue Junior "A" du Québec. Cette assistance est un record dans les annales du junior dans la Vieille Capitale.

Les Citadelles étaient sur le point de l'emporter par blanchissage, quand Réal Morneau lança dans la cage de Plante à la 12e minute de jeu dans la période finale. Jean-Marc Pichette et Fernand Marque Marius Groleau, Tony Fragiskos et Emmanuel Fréchette furent les autres compteurs des Québecois.

TROIS-RIVIERES — Buts: Osoko; défenses: Héon, Baribeau; centre: Hayes; ailes: Bourassa, Ouimet. Subs.: Léger, Reid, Morneau, Ellison Desarnais, Bowness, Desrosiers

QUEBEC — Buts: Plante; défenses: Roy, Laliberté; centre: C. Lortie; ailes: Pichette, Simard. Subs.: Green, Caouette, Martin, Fréchette, Groleau, Fragiskos, Knox.

Arbitres: J. P. Paquet et Maurice Boucher.

Première période

1—Québec: Groleau (C. Lortie, Fréchette) 2.36
Punitions: Caouette, Bowness, Knox, Simard, Hayes, Léger.

Deuxième période

2—Québec: Fragiskos (Pichette) 1.11
3—Québec: Pichette (Martin) 2.04
4—Québec: Martin (Pichette) 11.45
5—Québec: Pichette (Simard, Caouette) 17.49
Punitions: Héon, Morneau, C. Lortie, Hayes.

Troisième période

6—Québec: Fréchette (C. Lortie, Groleau) 3.33
7—Québec: Martin (Pichette) 6.50
8—Trois-Rivières: Morneau (Léger) 12.27

VICTOIRE DE NOS AVIATEURS HIER

ZURICH, Suisse — Les Aviateurs canadiens, champions olympiques au hockey, ont défait le club de hockey de Zurich par 9 à 6, ici, hier, dans une joute hors-concours disputée devant une foule de 5,000 spectateurs.

Les Aviateurs, malgré les six buts de leurs rivaux, ont fait preuve d'une supériorité incontestable sur leurs adversaires.

Ralph Buchanan conduit les Cataractes à la victoire avec trois buts et une assistance

SHAWINIGAN FALLS — Les Royaux de Frank Carlin ont raté une excellente occasion de se rapprocher de la seconde position, ici, hier soir, alors qu'ils furent vaincus par 4 à 5, par les Cataractes de Red Mackenzie dans une partie disputée devant plus de 5,000 personnes. Les Royaux, par suite de ce revers, sont maintenant cinq points derrière les représentants de la Ville de l'Electricité.

Ralph Buchanon a été le héros de la joute en comptant trois des quatre buts des vainqueurs en plus de



Pit Morin

fournir une assistance sur l'autre but réussit par Jack Carthy. Pit Morin, Fernand Gladu et George Robertson furent les seuls à prendre le gardien de buts Harold Murphy en défaut.

Joute enlevante

La partie fut très intéressante. Rude à plusieurs reprises, le jeu fut enlevant. Ralph Buchanan a donné avantage aux Cataractes dès le début de la période initiale, quand il déjoua McNeil après une minute de jeu sur un dur lancer. Kisock et Roland Théberge obtinrent chacun une assistance sur ce but. Onze minutes plus tard, le dynamique Ralph Buchanan revint de nouveau à l'oeuvre en décochant un foudroyant lancer qui trouva refuge derrière McNeil. Puis, la période se termina au compte de 2 à 0 pour les locaux.

Royal bataille

Comme dans la période précédente, la seconde reprise venait à peine de débuter, quand Buchanan réussit son 3e but de la joute pour son 4e tour du chapeau de la saison. Kosick fut crédité de la 3 assistance de la partie sur ce but

Morin compta quatre minutes plus tard, mais Carthy redonna une avance de deux buts aux Cataractes en déjouant McNeil après la 12e minute de jeu. Il restait trois minutes de jeu dans cet engagement, lorsque Robertson accepta une passe parfaite de Plamondon pour loger le disque dans la cage des locaux et enregistrer le 2e but des visiteurs.

Pointage complété

Les Royaux ratèrent plusieurs occasions de déjouer le jeune Murphy dans la dernière période. Puis, finalement leurs efforts furent couronnés de succès à la 12e minute de jeu, quand la recrue Fernand Gladu compléta le pointage de la joute. Les Royaux batailèrent vaillamment par la suite pour reprendre le terrain perdu.

ROYAL — Buts, McNeil; défences, Galbraith, Orlando; centre, Haggerty; ailes, Morin, Pepin, subs. — Johnson, Lépine, Morenz, Malone, Laforce, Plamandon, Robertson, Morrison, Gladu.

NATIONAL JUVENILE EST ELIMINE

Le club juvénile St-François-Xavier a blanchi le National juvénile par 4 à 0, hier soir, pour éliminer ce dernier des éliminatoires pour le championnat juvénile du parc Lafontaine. Le St-François-Xavier rencontrera maintenant le St-Stanislas. Ces deux équipes sont des clubs-fermes du National junior.

Hier, le jeune gardien de buts, Claude Grouix a remporté son 15e blanchissage de la saison. Guy Mathieu, Gaston Gervais, Jacques Valois et Guy Laframboise furent les compteurs.

SHAWINIGAN FALLS — Buts, Murphy, défences, Bergeron, Théberge; centre, Carthy; ailes, Kosick, Buchanan. Subs. — Pilon, Limoges, Fillon, Deslongchamps, Webster, Campbell, Maloney, Dewey, Callaghan.

Arbitres: Mullins et Turgeon.

Première période

1—Shawinigan, Buchanan (Kosick, Théberge) 1.10
2—Shawinigan, Buchanan (Kosick, Carthy) 12.45
Punitions — Bergeron, Laforce, Pilon.

Deuxième période

3—Shawinigan, Buchanan (Kosick) 1.11
4—Royal, Morin (Pepin, Haggerty) 5.03
5—Shawinigan, Carthy (Théberge, Buchanan) 12.35
6—Royals, Robertson (Plamondon, Malone) 17.47
Punition — Théberge.

Troisième période

7—Royal, Gladu (Laforce) 11.21
Punitions — Maloney, Carthy, Lépine, Plamondo.

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Indianapolis 4 Springfield 2
New Haven 7 Hershey 2

Ligue senior
Shawinigan Falls 4 Royal 3

Ligue Provinciale
Victoriaville 3 St-Hyacinthe 3

Ligue Junior
Québec 7 Trois-Rivières 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Pittsburgh à Washington.

Ligue Junior
National à Lachine.

Ligue Intercollégiale
Toronto à Queen's.

Ligue Montréal
Armée à Hydro-Québec (2e partie d'une série 2 de 3).
Northern Electric à C.N.R. (2e partie d'une série 2 de 3).

"Marchez... la SLATER aux pieds"...



GRAND CHOIX DE STYLES DANS TOUTES LES
• Formes
• Pointures
• Largeurs.
J. R. LEONARD LIMITEE
1678 est, rue Mont-Royal FR. 2633
301 est, rue Ste-Catherine BE. 1440

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Détroit	46	25	12	9	150	109	59
Toronto	44	22	10	12	135	107	56
Rangers	44	17	17	10	130	144	44
Boston	44	15	20	9	118	127	39
Canadiens	44	14	21	9	101	117	37
Chicago	46	14	27	5	145	175	33

Ligue Américaine

(Section Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	52	31	18	2	242	198	65
New Haven	53	23	24	6	188	177	52
Hershey	51	20	22	9	178	197	49
Philadelphie	52	16	31	5	188	261	37
Springfield	49	14	30	5	164	210	33
Washington	50	12	34	4	166	255	28

(Section Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Pittsburgh	51	31	11	9	203	130	71
Buffalo	52	31	18	3	191	176	65
Cleveland	48	26	13	9	218	150	61
Indianapolis	51	25	21	5	213	177	55
St-Louis	49	19	24	6	189	214	44

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ottawa	40	28	10	2	230	117	58
Shawinigan	41	24	12	5	184	150	53
Royal	37	24	13	0	179	129	48
Québec	40	19	16	5	137	153	43
Valleyfield	39	13	25	1	166	214	27
Boston	36	10	25	0	136	212	20
New-York	35	9	25	1	107	163	19

Ligue Provinciale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Victoriaville	48	31	9	8	257	120	70
Sherbrooke	44	29	12	3	253	137	61
St-Hyacinthe	42	20	16	6	182	169	46
Lachine	44	10	31	3	157	262	23

Ligue Intercollégiale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Varsity	9	8	1	0	71	22	16
McGill	9	6	3	0	31	28	12
U de M.	9	2	7	0	40	67	4
Queen's	9	2	7	0	31	56	4

Ligue Junior

(Section Nord)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Nationale	29	22	3	4	162	78	48
Cyclones	30	13	13	4	96	100	30
Trois-Rivières	28	12	15	1	123	132	25
Valleyfield	28	8	18	2	114	154	18

(Section Sud)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Lachine	28	1	24	2	63	189	4
Royal	28	18	4	6	150	81	42
Québec	27	17	9	0	134	81	34
Canadiens	27	12	10	5	90	71	29
Leafs	29	10	17	2	87	114	22

PROFITEZ-EN
VENDREDI — SAMEDI

VENTE COMPLETS
$40.
Valeurs régulières jusqu'à $75.00
COURTS | REGULIERS | LONGS
Tweeds Worsteds Barathees | Tweeds Ecos. Flanelle de W. Worst. non fl. | Cheviotes Shetlands Saxonies
Devant c. | "Long Roll" | Devant s.

VENTE CHEMISES
$3. & $4.
Valeurs régulières $4.50 à $6.00
TOOKE | ARROW | MICO
Windsor California Bi-Angle | Standard But. Down Windsor | Casualaire Cricket Lounge
Blanches | Tissées | Rayées

LA GRANDE VENTE BAT SON PLEIN
366
A. Gold & Sons LIMITED.
OUEST, rue STE-CATHERINE PRES DE BLEURY

LA GRANDE VENTE BAT SON PLEIN
366
A. Gold & Sons LIMITED.
OUEST, rue STE-CATHERINE PRES DE BLEURY

VENDREDI — SAMEDI
DERNIERS JOURS

Le Clairon Sportif

par Jean Séguin



Le programme double régulier de la ligue junior présenté à l'Auditorium de Verdun, mercredi soir dernier, a fourni du jeu excitant, de l'action en quantité, et des situations plutôt cocasses. Les Leafs de Verdun qui rencontraient, dans l'une de ces joutes, le Royal de Tag Millar ont tenu l'assistance sur le qui-vive, alors qu'ils sont venus de l'arrière dans la troisième et finale période pour égaler le compte et menacer le Royal, qui possédait pourtant une confortable avance de quatre points au début de cet engagement. Quatre joueurs reçurent des punitions de match au cours de la joute et pour un certain temps les Leafs avaient un jeur de trop sur la glace. C'est à ce moment qu'il réussirent à égaliser le compte. Le Royal compta le point victorieux alors qu'il ne restait que 25 secondes de jeu. Les foficiels semblèrent ne pas s'apercevoir du fait que les Leafs avaient un joueur de trop sur la glace et ne voulurent pas sévirent.

Le fait que les Leafs égalisèrent le compte avec un homme de trop au jeu, n'était pas de nature à plaire au Royal. Tous les joueurs protestèrent, mais en vain, et la rondelle fut remise au jeu au centre de la glace. Frank Orlando du Royal et Harold Young du Verdun donnèrent une exhibition de boxe très intéressante. Matt Benoit et Marcel Bourgault voulurent tourner l'affaire en un combat général et les quatre bouillants caractères récoltèrent une punition de match. On sait que dans un tel cas les joueurs peuvent être suspendus par la Q.A.H.A. pour un temps indéterminé. Lulu Denis se révéla le héros de la victoire du Royal en déjouant Jones pour le but victorieux, alors qu'il ne restait que quelques secondes de jeu. Dans l'autre joute au programme cinq joueurs des Cyclones de Verdun prirent le chemin de l'hôpital.

Gerry McCabe avec un pouce fracturé, Real Boileau avec une blessure à la jambe, Charlie Fyon avec un nez fracturé, Ray Labelle avec une côte endolorie et George Hotte avec un ligament tiré dans la jambe. C'est dire que la joute fut rude au possible. Il est à espérer que tous ces blessés des Cyclones seront de retour au jeu pour les séries éliminatoires, sans quoi le club sera sensiblement affaibli. Le hockey junior devient de plus en plus intéressant et tant que les joueurs se défendront avec leurs poings, rien de trop grave ne se produira. Ce qu'il faut éviter c'est les batailles à coups de bâton. Cela peut devenir dangereux, surtout quand certains spectateurs par trop partisans se lancent dans la mêlée. On se souvient encore de l'incident Manastesky-Jeanneau et il serait regrettable qu'un autre du genre se produise.

Les Rangers de New-York seront privés des services de l'ailier René Trudell pour une dizaine de jours. Frank Boucher espérait depuis le début de la saison que les accidents ne viendraient pas affaiblir son club. Les Rangers possèdent sur leur alignement plusieurs diminutifs joueurs et ils devaient s'attendre à ce que des accidents viennent handicaper leurs chances. On peut dire qu'ils se sont très bien tirés d'affaires jusqu'ici. Buddie O'Connor est un autre joueur qui ne possède pas un physique bien extraordinaire. Il domine cependant chez les compteurs du circuit. Buddie est très habile pour éviter une solide mise en échec et son expérience dans la Nationale lui permet de tenir le coup. Il est gros favori pour terminer la saison en tête des compteurs et les amateurs de hockey de la métropole seraient heureux de le voir réussir l'exploit.

Gene Hermanski a accepté les conditions des Dodgers de Brooklyn pour la prochaine saison. Il recevra un salaire d'environ $7,000... Charley Keller qui s'entraine présentement à l'école de baseball de George Stirnweiss pratique surtout son lancer pour se remettre le bras en condition... On rapporte qu'il ne court pas très souvent encore... Si Keller retrouve sa condition les Yankees seront favoris pour répéter leur exploit de la dernière saison alors qu'ils ont remporté le championnat de l'Américaine et la série mondiale contre les Dodgers... Gerry Plamondon s'alignera avec le Tricolore pour trois joutes... La direction du club profite du prêt-location qui permet à un joueur amateur de participer à trois joutes chez les professionnels sans perdre son statut d'amateur... Depuis l'accident survenu à Toe Blake le pilote Dick Irvin a tenté de lui trouver un remplaçant adéquat... Bobby Filion a fait assez belle figure en compagnie de Lach et Richard mais Irvin ne semble pas satisfait... Il est fort probable qu'il place Plamondon à l'aile gauche sur la ligne du "punch"... Gerry a brillé dans la production des buts avec le Royal senior depuis le début de la saison et espérons qu'il fera tout aussi bien avec le Canadien... Pete Morin et Pépin sont d'autres porte-couleurs du Royal Senior qui auront vraisemblament un essai avec le Canadien...

Maurice Doiron, qui évolue pour le Gervais & Frères, dans la ligue Amateur de l'Est, a terminé la saison en tête des compteurs de ce circuit... On sait que Doiron est un excellent joueur de balle molle également... Le programme double régulier de la ligue Montréal, à l'Auditorium de Verdun, ce soir, suscite un très vif intérêt... Le club de l'Armée, qui a subi la défaite contre l'Hydro-Québec dans la première joute d'une série semi-finale, vendredi dernier, est confiant de l'emporter ce soir... L'Armée a terminé en tête du circuit... Marcel Lachapelle devrait l'emporter sur Jerry Lavigne dans un des matches intéressants au programme du promoteur McKimmie, mardi soir prochain au Colisée... Mme Noëlle Lemieux, épouse du solide joueur de défense du Canadien, s'étend du nouveau prochainement... Si c'est un garçon, espérons qu'il suivra les traces de son père...

Les Militaires de Kingston contre ceux de W. Point

KINGSTON, 9. — Les épreuves de hockey traditionnelles entre les équipes du Collège militaire royal de Kingston (Ont.) et de l'Académie militaire des Etats-Unis de West Point (N.Y.) reprendront le 5 mars 1948, a annoncé le brigadier D. R. Agnew, commandant du Collège canadien.

Ces épreuves ont débuté en 1923 et l'équipe canadienne est sortie avec tous les honneurs depuis cette date jusqu'en 1939 sauf en 1926 alors qu'il n'y eut aucune rencontre et en 1935 où les résultats furent égaux. En 1939, West Point remportait sa première victoire au compte de 3 à 2; lors de l'épreuve de 1942, West Point sortit encore victorieuse. Le Collège militaire royal canadien fut fermé par la suite, mais il doit rouvrir ses portes en septembre prochain.

On s'attend à ce que la première joute de ces épreuves d'après-guerre se tienne à West Point et que la coutume traditionnelle de la visite alternative des équipes canadienne et américaine se poursuive par la suite. Ces épreuves de hockey ont permis d'établir des liens d'amitié sincère entre les officiers de l'Armée canadienne et ceux des Etats-Unis.

Hockey amateur

Lors du grand festival de la paroisse St-Alphonse, le club de hockey Youville a remporté sa 6e victoire consécutive en disposant du Trois-Etoiles au compte de 4 à 2. Par cette victoire le Youville occupe la deuxième position du circuit. Roger Biqué fut sensationnel dans ses filets.

* * *

Le Restaurant Lavigne a écrasé le Restaurant Gosselin 21 à 3. Francoeur a été la grande étoile avec 13 buts... Dans la ligue de l'Immaculée-Conception dans la série semi-finale Midget le St-Charles Garnier a blanchi le Marquette, 10-0, Dubec, Hébert et Mathieu... L'Immaculee Bantam a eu raison du Marquette, 6-2, Lebeau, Barrette et Lanctôt ont brillé... Les Tigres de Sainte-Cunégonde ont remporté le championnat Bantam de St-Henri en disposant des Etoiles 3-2. Les vedettes: Lamontagne, Bissonnette et Dextrodeur... Le Vaillant Midget a blanchi le O. Rivière 5-0 pour ainsi remporter le championnat midget de St-Henri. Giroux, Maréchal et Jean-Raymond Picard se sont distingués.

* * *

Dans la ligue Northern Electric le Telephone Shop a battu le Telephone Inspection 7-3. Les étoiles: Dupuis, Loiseau et Beauchamp... Les Cataractes du Sault ont défait les Olympiques du Sault, 5-3. Beausoleil a brillé dans les buts et Laverdure et Renaud à l'offensive... Le Arthur Lambert a défait le Polo Rico du Mont St-Louis 6-1. Les vedettes: Ouellette Primeau et Boulé... L'Ecole Jean-Talon a eu raison du St-Arsène Midget 6-1, Massicotte, Desjardins et Gonthier ont été les meilleurs.

* * *

Le club Cinderella Midget du sportman Omer Gauthier a remporté le championnat midget du parc Jarry en blanchissant les Loisirs de St-Vincent Ferrier, 3 à 0, dans la deuxième partie de la finale. Le Cinderella, qui avait gagné la première partie, 2-1, rencontrera maintenant le champion du parc Jeanne-Mance. Les étoiles: Réal Cloutier dans les buts: McManus et Houle. Les Loisirs du Sault ont gagné leur série finale contre Ahuntsic en gagnant la partie décisive 3 à 2, après 4 périodes supplémentaires, Hébert et Leclerc ont brillé... Les Aiglons de l'Assomption ont défait le St-Esprit, 5-1. Les vedettes: Villeneuve Brouillette et Léveillé... A St-Constant, le St-Constant a défait le Delson, 6-2. Les étoiles: Barnett, Tougas et Sabourin... Le Collège Brébeuf Sr "B" a défait le Collège de Montréal, 7-6. Bourque, Gauthier, Marchessault et Aubin se sont signalés... Les Etoiles de St-Vincent Ferrier ont remporté le championnat Bantam du Parc Jarry en blanchissant les Indiens, 10-0. Les vedettes: Fitzgerald, Flakes et Lanaluchi... Le Cobra Royal a remporté le championnat Intermédiaire de la ligue Lafontaine en battant le Caserta, 4-2. Piché, Sigouin et Ritchot se sont signalés.

* * *

Dans la ligue Jr de St-Jean, le Boivin a défait les Kinsmen, 7-4. Les vedettes: Dulude, Aumier, Choquette... Le St-Edmond a déclassé le Notre-Dame, 9-2. Les étoiles: Couture, Dubrec et Grenier... Dans la ligue des Ecoles Supérieures, le Chomedey de Maisonneuve a battu le Plateau, 8-4. Pitre, Lessard et Laverdure se sont distingués... Le Rector Bar-B-Q a triomphé du René Lacroix, 5-2. Drolet, Brisebois et Vaillant se sont mis en évidence... Le St-Pierre Claver a blanchi le St-Jean-Baptiste, 8-0, pour remporter le championnat du District Laurier. Fernand Thibault a brillé dans les buts et Caron, Armand Thibault et Desrauiels à l'offensive... Le Collège Ste-Marie Midget a défait le Collège Brébeuf, 5-2. Plante, Morin et Bodeau se sont distingués... Le Ste-Marie Bantan a triomphé du Externat Classique Ste-Croix, 5-3. Boudreau, Tanguay et Beaudry se sont signalés... A St-Vincent de Paul, le Laval Midget a remporté sa 19ème victoire en 21 parties, en triomphant du Mt St-Louis, 7-4. Les étoiles: Roch, Lapointe, Rousseau, Leblanc, Gagnar et Crevier... Dans la ligue Lafontaine, le City Tire Shop a défait le Sacré-Coeur, 4-1, dans une joute finale pour le championnat Midget. Gravel s'est signalé dans les buts; Beauregard et Goulet à l'avant.

GRAND EVENEMENT SPORTIF A ROSEMONT

Dimanche le 15 février prochain à 2 h. 30 sur la patinoire de l'école Ludger-Duvernay, aura lieu la plus sensationnelle joute de Ballen-Balais jamais vue dans ce quartier. Séront aux prises "Les Roughs contre les Toughs".

Ces clubs se composent de citoyens de toutes les classes, unis à de jeunes sportifs.

Ce jeu original au suprême se joue sur glace sans patins, avec un balais et un ballen. Une grande rivalité existe dans les deux camps et déjà les esprits s'échauffent. A noter les deux gardiens de buts "poids-plume" pèsent ensemble plus de 700 lbs.

Bienvenue à Rosemont dimanche pour une bonne partie de plaisir.

Victoire du Lambert

Dernièrement devant une foule nombreuse le club Arthur Lambert juvénile a défait le club Duval au compte de 6 à 1. Les étoiles furent: Ouellette, Perent, Gamon et Lauzières. Le club Lambert est prêt à vieiter tout bon club juvénile. Inf. M. H. Aprin, Pl. 0840 ou Ha. 2894.

Ils acceptent les conditions des Royaux



Ci-dessus, on voit quatre des cinq lanceurs qui ont accepté les conditions du club Royal, de la ligue de baseball Internationale. Il s'agit, dans la photo du haut, de George Brown, à gauche, et Don Newcombe, un lanceur nègre qui a dignement figuré l'an dernier avec le club Nashua. En bas, on remarque Omar Lown, à gauche, et Bill Glane, ce dernier âgé de 19 ans seulement.

Robert mettra peut-être son titre en jeu contre Thesz, mercredi prochain

Lou Thesz, le puissant gladiateur de St-Louis, contre qui Yvon Robert s'est assuré le championnat en décembre dernier, sera de retour sous peu dans une arène locale. De fait, s'il est possible de bâcler un match Robert vs Thesz, ce dernier est prêt à revenir dans la métropole la semaine prochaine.

La commission locale reconnait Robert comme champion même si d'autres commissions ne sont pas de son avis. Thesz, selon la commission locale, était encore champion quand Robert l'a décisivement battu ici. Il avait été défait dans un match d'une seule chute à St-Louis mais la commission locale proclame qu'un match de championnat ne peut être décidé, à moins que le combat soit de deux dans trois. Donc Thesz était encore reconnu champion quand il fit face à Robert et ce dernier en l'emportant s'est assuré le titre.

Thesz est puissant

Lou Thesz fut champion à quatre reprises et il est classé comme un des meilleurs gladiateurs aujourd'hui. Mesurant plus de six pieds, il se tient toujours en excellente condition. Sa puissance physique lui est un atout précieux dans tous ses combats. Il remporta le championnat il y a quelques années aux dépens de Robert. Il s'assura le titre à deux reprises contre Bobby Managoff pour le perdre également contre Managoff. Ce dernier fut ensuite battu par Longson qui à son tour perdit le titre contre Billy Watson de Toronto. Thesz est ensuite redevenu le champion en disposant de Watson.

Robert ne manque pas d'aspirants au titre présentement. Thesz, Watson et Managoff désirent tous des combats de championnat. Robert sera de retour dans la métropole aujourd'hui et il acceptera peut-être de faire face à Thesz de nouveau. Le combat passerait alors en finale mercredi prochain au Forum.

A Toronto demain

M. Gérard Chaput, président du comité des sports de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, a organisé un voyage de bonne entente entre les Chambres de Commerce des Jeunes de Montréal et le Junior Board of Trade de Toronto.

L'attrait principal de ce voyage est certainement la joute de hockey entre Canadiens et Toronto, joute à laquelle assisteront une centaine de membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal.

Le départ s'effectuera ce soir de Montréal. A cette occasion, les membres de la Chambre des Jeunes de Montréal honoreront Syl Apps, le brillant capitaine de l'équipe de la Ville-Reine et lui remettront un cadeau-souvenir.

Ce voyage de bonne entente est le premier du genre et on croit fermement qu'il sera un lien important entre les deux provinces-soeurs.

AU NATIONAL

Polo

Le National blanc a gagné une 2e partie consécutive contre le National bleu dans la série finale pour le trophée Regent Knitting octroyé aux champions de Polo Aquatique du National. Les 2 équipes ont terminé la partie sur un pied d'égalité. Il a fallu une période supplémentaire pour que les blancs gagnent cette joute par le compte de 7 à 5. Houle compta 3 points pour les vainqueurs tandis que Doucet, Payne, Thifault et Monet comptèrent chacun point. Pour le National bleu, Morin se signala en comptant 3 points, tandis que Dreux et Lamoureux comptèrent chacun point pour les perdants. R. DeVárennes a agi comme chronométreur et L. Choquette comme arbitre, à la satisfaction des 2 équipes.

Escrime

Mlle Rita Barabé championne de la Classe "C". Le championnat provincial de la classe "C" a eu lieu hier au soir dans le gymnase du McGill, Rita Barabé de la Palestre Nationale a gagné le championnat féminin. J. Ménétrez de l'Université McGill a gagné le championnat masculin. Mlle Barbé n'a pas perdu un seul combat et n'a été touchée que 8 fois, sa plus sérieuse adversaire, madame E. Reilly du MacDonald College se classe deuxième avec 6 victoires et 13 touches contre. Les plus dangereux adversaires de Ménétrez Joe Dansereau du Central Y.M.C.A. et A. Préfontaine de la Palestre Nationale se sont classé en deuxième position avec chacun 6 victoires, 25 touches contre, et 34 pour. Dans le barrage, Dansereau eut raison de Préfontaine. La seule défaite de Ménétrez eut lieu aux mains de Préfontaine dans la finale. Le champion battit facilement tous ses adversaires à 5-0, 5-1, 5-2, mais fut battu par Préfontaine 4-5. Détail des poules finales:

Plusieurs escrimeurs furent éliminés en semi-finale entre autres Guy Gravel et Lucien Boutin de la Palestre, Pollock, Vezot, Jackson et Bush du McGill, Reilly et Carr du MacDonal College Robbins du Y.M.C.A. et Rapp J. Ind.

Les directeurs des combats furent MM. Alf Horn, Louis Asselin, "supervisor", Larry Gossitt, G. A. Poulfot, R. Desfarlais, assistés de R. Asselin, Peter Eakins, Mike Dilwood, Robert Roby, E. Miron, J. Boncilhon, I. Hennemen, P. Sewartz, G. Cohen, Paul Bastien, L. Druckman. Pointeurs: Betty Lenny, Lynne LaRoche, Sheila Parnell.

REUNION DE L'UNION DES CLUBS DE RAQUETTEURS LOCAUX

Il y aura une importante assemblée, ce soir, de l'Union des Clubs de Raquetteurs de Montréal. Plusieurs questions très importantes seront discutées et les délégués sont priés d'être présents à bonne heure. Le président William Martineau annonce que la question du carnaval d'hiver qu'organise cette saison l'Université McGill sera sur le tapis. Plusieurs autres questions seront également discutées. L'assemblée de ce soir aura lieu au local du club "La Feuille d'Erable" 1453 boulevard St-Laurent. Pour information: M. William Martineau à WE. 4677.

ROBITAILLE REUSSIT UN TRIPLE DE 455

Lors du dernier programme de la ligue de quilles de la Paix, le Doucet & Doucet, le Studio Gaston, le Rest. Drapeau et la pharmacie Bussière ont blanchi respectivement le Rest. Rose, la Bijouterie Bélanger, le G. Forest Elect., et le Rest. Taft par 4-0. F. Robitaille roula le plus haut simple et le plus haut triple de la soirée soit, 176 et 455. Chez les dames, Mme F. Verdon réussit le plus haut triple, 340. Mlle Ann Elman captura les honneurs dans les simples avec une partie de 148. Voici la position des équipes: Rest. Drapeau, 40 pts; Pharmacie Bussière, 39 pts; Doucet & Doucet, 37 pts; Studio Gaston, 37 pts; Bijouterie Bélanger, 31 pts; Rest. Taft, 29 pts; Rest. Rose, 21 pts et Forest Elect., 19 pts.

BRUCE WOODCOCK COMBATTRA BIENTOT

LEEDS, Angleterre, 12 — Bruce Woodcock, champion poids-lourd de Grande-Bretagne, a quitté l'infirmerie, hier, après avoir reçu des traitements à un oeil, suite de son combat avec Joe Baksi au mois d'avril dernier. Woodcock prendra un repos de deux mois, chez lui, avant de retourner dans l'arène.

Festival sportif à Longueuil

Dimanche, le 15 février, aura lieu au parc Paul Pratt, le festival annuel organisé par le Cercle Sportif de Longueuil Inc.

Diverses attractions y seront présentées telles que partie de tennis sur glace, partie de ballon avec balais, etc.

Tous sont cordialement invités.

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15

Ed Heusser va s'entraîner avec Brooklyn

BROOKLYN. — Des quartiers-généraux des Dodgers de Brooklyn, sur la rue Montague, on a appris que le vétéran lanceur droitier Ed Heusser, ancienne étoile des Reds de Cincinnati, s'entrainera avec les Dodgers de Brooklyn le printemps prochain. Le gérant Léo Durocher fera de Heusser un lanceur de relève, si ce dernier montre encore qu'il est de calibre majeur.

L'an dernier, Heusser a remporté 19 victoires contre trois défaites pour les Royaux de Montréal, et il s'est avéré un des meilleurs artilleurs dans le circuit Frank Shaughnessy.

Les Carabins vs le McGill demain

Les Redmen de McGill et les Carabins de l'Université de Montréal en viendront aux prises, samedi, à l'Auditorium de Verdun, pour décider du championnat universitaire de la cité. Dans une joute régulière de la ligue Inter-Universitaire entre les clubs des deux institutions locales, l'on verra les hommes de Dave Campbell et ceux d'Arthur Therrien se rencontrer pour le titre montréalais.

Depuis le début de la cédule, les Carabins et les Redmen se sont rencontrés à deux reprises et chaque équipe a remporté une victoire; les deux joutes se sont terminées au compte de 4-3, la première fois pour les Carabins, la seconde pour les Reds, tant les deux clubs sont de force égale. Avant la clôture de la saison universitaire, les deux clubs se rencontreront à nouveau, la première partie se jouant demain soir à l'Auditorium de Verdun, et la seconde, au Forum le 27 courant.

Pour l'importante joute de demain soir contre les Reds, le Bleu et Or alignera une équipe complète, à l'exception d'Yvon Dion, blessé à l'épaule. Dans les buts, Denis Lahaie résistera aux efforts dangereux des McGilliens, tandis que Léopaul Denault, Guy Crépeau, Jean Ménard et Paul Bouchard joueront à la défense.

Pour la 4ème fois, le receveur Jim Hegan refuse de signer son contrat

Le joueur-étoile des Indians de Cleveland ne semble pas satisfait des $11,000 que lui offre le président Bill Veech

CLEVELAND — Le receveur Jim Hegan, des Indians de Cleveland, a retourné pour la quatrième fois cette saison son contrat non signé à la direction du club Cleveland. Interrogé à ce sujet, Bill Veech, président des Indians, a laissé entendhe qu'il attendra la réponse de son receveur-étoile.

"Je ne suis pas pour insister trop auprès de Hegan", a dit Veech. "Je lui ai offert un certain montant d'argent et s'il n'est pas satisfait qu'il me le dise et j'essaierai alors de faire mieux." Toutefois, Veech a déclaré qu'il n'augmenterait pas le salaire de Jim Hegan. "Il devra accepter ce contrat, a ajonté Veech, car si Hegan n'est pas content je vais choisir un des quatre autres receveurs que j'ai actuellement dans mon personnel".

S'il faut en juger une déclaration du président Bill Veech, le receveur Jim Hegan a reçu une substantitlle augmentation de salaire et Veech ne comprend pas pourquoi Hegan insiste à ne pas signer son contrat. Apparemment, Veech aurait offert un salaire de $11,000 à Hegan pour la prochaine saison. A tout évènement on croit que Hegan en viendra prochainement à une entente.

L'Hydro-Québec vs l'Armée, à Verdun

Le C.N.R. et les Spartans de l'Armée feront face à l'élimination, ce soir, à l'Auditorium de Verdun. Ces deux clubs de la ligue Montréal ont subi la défaite vendredi dernier dans leur première joute des séries semi-finales. Ces deux équipes ont dominé le classement au cours de la saison régulière et ils sont favoris pour l'emporter ce soir.

Dans la première joute qui débutera à 7.45 h. précises le Northern fera face au C.N.R. et dans la deuxième l'Armée rencontrera l'Hydro-Québec. Le C.N.R. a été défait par 9-6 la semaine dernière. Les amateurs se demandent si l'Hydro-Québec du gérant Gaétan Lamarche fera tout aussi bien que la semaine dernière alors qu'il disposait de l'Armée par 3-1.

Lex Chisholm sera de retour sur l'alignement des Spartans ce soir. Ross Ritchie remplacera Marcel Pelletier dans les filets. Les observateurs sont d'avis que l'Armée devrait se resaisir et triompher ce soir.

L'Hydro possède sur son alignement des joueurs rapides et un excellent gardien de buts dans Robert Jérôme. Claude Robert, Thomas Piché, Conrad Bourcier, Jean-Denis Richot, Edgar Mott, George Sigouin sont très effectifs à l'attaque et l'Hydro pourrait peut-être causer une désagréable surprise au club de l'Armée en l'éliminant ce soir.

Si une troisième joute est nécessaire dans l'une de ces deux séries semi-finales, elle sera disputée dimanche après-midi ou vendredi prochain.

CARNAVAL D'HIVER A STE-JEANNE D'ARC

Pour célébrer le premier anniversaire de l'organisation des sports d'hiver, la direction des Loisirs de Ste-Jeanne d'Arc a jugé bon de préparer un festival sur glace.. Ce carnaval d'hievr aura lieu au parc Lalancette, dimanche le 15 février, à sept heures du soir. Au cas de mauvaise température, il sera remis au dimanche suivant, le 22 février.

L'ouverture du programme se fera par une partie de hockey entre deux clubs peewee formé des enfants âgée de douze ans et en dessous. Suivra cette joute des courses sur patins et des concours spéciaux pour garçons et filles. Parmi ces concours on verra deux équipes se disputer la victoire pour la souque à la corde sur glace et sans patin. Le clou de la soirée, il ne faudra pas l'oublier, sera certes la partie de ballon au balai entre les jeunes filles qui ont connu la victoire au festival des Terrains de Jeux, au parc Lafontaine dernièrement.

Des prix donnés par les Loisirs Ste-Jeanne d'Arc seront remis aux différents gagnants. Aussi les patineurs auront le plaisir de faire valoir leurs prouesses au son de la muzique. N'oubliez pas d'être présents et venez voir ce que les jeunes de la paroisse font de leur temps de loisirs.

Rogovin accepte les conditions du club Buffalo

BUFFALO — Les Bisons de Buffalo de la ligue de baseball Internationale, ont annoncé, hier, qu'ils avaient mis sous contrat, le lanceur Saul Rogovin, un lanceur des Dodgers de Brooklyn, qui a été emprisonné durant une journée dans un pénitencier du Venezuela pour avoir alloué quatre buts sur balles consécutifs dans une partie.

Rogovin est considéré comme un habile lanceur de relève et un cogneur assez dangereux dans les moments critiques.

Walton fera face à Gervin au Colisé

Ralph Walton et George Gervin, se rencontreront dans un match de six rounds mardi soir prochain au Coliséum. Le programme est pratiquement complété et le tout promet d'être intéressant. Ces deux jeunes pugilistes locaux sont bien connus des amateurs. Walton a régulièrement combattu au Forum au stade Exchange et au Coliséum.

Gervin a connu de beaux succès récemment. Lundi dernier il a remporté une brillante victoire sur Frankie Bélanger de Québec. Walton et Gervin sont deux durs cogneurs et l'on prévoit que le match se terminera par un knockout. Le promoteur Jimmie McKimmie espère compléter le programme aujourd'hui. Chuck Glenberson rencontrera probablement Bill Barrie ou Yvon Leblanc. Alex Evans et Nick Melnick s'entraînent rigoureusement en vue de leur match. Marcel Lachapelle est confiant de l'emporter sur Jerry Lavigne dans un autre combat important. Le jeune Eddie Leboeuf sera opposé à Joe Sauro dans un match préliminaire.



Comment ces enfants pourraient-ils

AIMER LA NEIGE?

Elle fait souffrir des millions d'entre eux.

Dans des pays dévastés par la guerre, des millions d'enfants manquent de vêtements et de nourriture. Ils n'ont que des souliers troués pour se défendre contre le froid. Ils vont souvent pieds nus.

Et leur esprit ne peut trouver la culture nécessaire. En bien des endroits, les bombes ont démoli les écoles, les bibliothèques, etc.

Le sort du monde est entre les mains de ces enfants infortunés. Si nous voulons que nos propres enfants vivent demain dans un monde meilleur, donnons généreusement aux enfants des pays dévastés par la guerre.

VOTRE APPUI IMMÉDIAT EST INDISPENSABLE. Vous ne serez peut-être pas sollicité directement. Veuillez vous rendre immédiatement à une banque et lui confier votre souscription. Soyez généreux.

LE SORT DE NOTRE CIVILISATION EST EN JEU

Donnez aux enfants dont dépend

L'AVENIR DU MONDE



CAMPAGNE CANADIENNE EN FAVEUR DES ENFANTS
lancée conjointement par les Nations Unies et par le
Conseil canadien de la reconstruction par l'UNESCO
Quartiers généraux de la campagne:
CHAMBRE 412, 266 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, TÉL. MA. 3687
Présidents d'honneur dans le Québec: C. E. Gravel, E. A. Macnutt

Le monte-pente prouve son utilité



Le monte-pente a considérablement aidé au développement du ski depuis quelques saisons. Les plus vieux y trouvent une aide précieuse qui ménage leur énergie. Ainsi ils peuvent s'adonner à leur sport favori plus longuement en ménageant leurs forces. Le monte-pente que l'on voit ici opère à Cobourg, Ontario, région très achalandée chaque saison. Les soeurs Wurtele, qui étaient sur l'équipe canadienne des Olympiques, ont visité l'endroit et ont déclaré que c'était un site enchanteur.

Importante excursion de ski dimanche prochain à Rawdon

C'est dimanche prochain le 15 février à 8 heures a.m. en la gare Centrale du Canadien National que MM. Gaston Labelle et Jacques Guertin (deux animateurs des jeunes, donneront le signal de départ pour la fameuse excursion de Rawdon. La fête sera sous le patronage d'honneur du club de raquette "La Feuille d'Erable" et Mlle Lucille Dumont, artiste bien connue des radiophiles, agira en l'occurrence comme reine des sports.

Un programme élaboré a été préparé par les organisateurs assistés des propriétaires du Rawdon Inn.

8 hres.—Départ gare Centrale.
10 hres.—Entrée en gare à Rawdon.
10 h. 15.— Parade dans les rues de Rawdon, musique par le club de raquette, halte chez le maire de l'endroit.
11 h. 15. — Messe spéciale des skieurs à l'Eglise St-Patrick.
12 à 1 h. 30 — Diner — Repos.
1.30 à 4.30 — Courses de skis et de raquettes ainsi que joute de hockey.
4.30 à 6 h. — Repos, danse au Rawdon Inn.
6 h. à 7 h. 30 — Souper, sieste.
7.30 hres. — Distribution des prix (trophées).
9 hres. — Départ.

Pour ce qui a trait aux prix, M. Gaston Labelle nous communiquait ces jours derniers que plusieurs trophées seront donnés généreusement. Il y en aura pour toutes les courses et chacun peut facilement gagner. Il y aura aussi un orchestre de renom dans le train, ainsi que la présence d'artistes de la radio, entre autres M. Alain Gravel comme maitre de cérémonies.

Pour toutes informations concernant cette excursion, billets, prix etc., etc., veuillez vous mettre en communication immédiatement avec M. Gaston Labelle, AM. 6063, ou encore avec M. Jacques Guertin, FR. 1185. Ces numéros sont pour le jour, le soir signalez DU. 7884 ou CL. 3468.

Il y a encore quelques places de disponibles et les deux organisateurs poussent leur générosité jusqu'à aller vous porter vos billets à domicile. C'est incroyable mais c'est vrai, il n'en tient maintenant qu'à vous pour un vrai plaisir.

Trois instructeurs canadiens



André Badeau, à droite, l'un des instructeurs les plus expérimentés dans le Nord de Montréal, photographié dans les Laurentides en compagnie de deux autres instructeurs, Pierre Chauvin et Simone Boucher.

Sourires, images de santé



Voici deux charmantes skieuses qui sourient de leurs plus belles dents. Elles sont l'image même de la santé. Le ski est un sport vivifiant qui fournit à tous ceux qui le pratiquent un moyen très pratique de se tenir en bonne condition. Ces deux jolies minois ont été prises sur le vif à Cobourg, Ont. Elles sont membres du club Northumberland Forest. Le ski devient certainement doublement intéressant en si charmante compagnie. En doutez-vous ?

Invitation aux skieurs par le "Centre sportif Pont Viau"

Plus de la moitié des membres du club de ski du "Centre Sportif Pont Viau" prendra part à la grande excursion qui aura lieu au Mont-Tremblant dimanche prochain le 15 février. Des amis des membres sont aussi inscrits. Maintenant la direction est en mesure d'inviter les autres skieurs et skieuses qui aimeraient à participer à cette excursion qui promêt d'être le plus beau voyage de la saison. Les personnes désirant acompagner ce club de ski populaire n'ont qu'à en faire la demande immédiatement en appelant le représentant pour le district de Montréal, M. Raymond Vincent, DO. 3443 ou le président Roger Hébert, l'Abord-à-Plouffe 766. Ces personnes jouiront des mêmes avantages que les membres ce jour-là. Les repas ont été réservés dans des hôtels réputés de St-Jovite et de Mont-Tremblant.

La direction a obtenu des tarifs spéciaux pour les repas et le transport. Le voyage se fera par autobus. En vue d'accommoder les excursionnistes, un autobus fera le parcours suivant: départ angle Notre-Dame et Delorimier, puis rues De Lorimier, Bélanger, St-Hubert, Jean-Talon, Lajeunesse, Ahuntsic. Ce départ aura lieu à 7.45 a.m.

L'autre autobus partira du 15 est, rue Bernard à 8.00 a.m. et son parcours sera le suivant: Bellechasse, St-Hubert, Jean-Talon, Lajeunesse, Ahuntsic, boul. Gouin jusqu'au pont Pie XI, et passera ensuite par St-Vincent-de-Paul et Pont Viau. L'on pourra revenir, le soir, au même endroit où l'on aura pris l'autobus le matin.

Les groupes qui seraient intéressés à cette excursion sont priés de faire connaitre leur intention le plus tôt possible. Ils recevront une attention toute spéciale de la part du président.

Le beau sexe et le sport du ski

Le Canada et les Etats-Unis n'ont pas décroché les honneurs dans le ski aux Jeux Olympiques. L'équipe canadienne ne fut pas très chanceuse car plusieurs accidents survenus à quelques-uns de ses membres ont diminué ses chances de se qualifier. Les fameuses jumelles Wurtele de Westmount ont prouvé par les années passées qu'elles étaient les meilleures skieuses sur le continent américain. Rhoda et Rhona Wurtele furent forcées de rester au repos par suite de blessures et elles n'ont pas pris une part très active aux Olympiques. Les experts furent surpris cependant, cette année, de constater un progrès sensible chez les skieuses européennes malgré les épreuves de la récente guerre et les pauvres conditions de vie qui existent présentement en Europe. Toutefois le ski se développe rapidement en Amérique et nul doute que d'ici quelques années, nos athlètes dans ce domaine, pourront rivaliser avantageusement avec les étoiles internationales.

Lors des dernières olympiades en 1936 à Garmisch-Partenkirchen, Allemagne, les skieuses allemandes dominèrent. L'équipe allemande avait alors sur son alignement l'invincible Christl Granz. Bien des choses se sont passées depuis 12 ans et les skieurs européens ont certainement ressentis les effets néfastes du manque de nécessités premières en Europe.

En Autriche des skieurs très habiles furent obligés de pratiquer leur sport favori avec de mauvais skis et de mauvaises bottines. On sait l'importance des skis et des bottines dans la pratique de ce sport. Les Suisses avec leur neutralité traditionnelle ont pu pratiquer durant la guerre avec tous les avantages ou presque qu'offraient la période d'avant-guerre. C'est pourquoi une sensible amélioration a été enregistrée chez eux.

Aujourd'hui plusieurs observateurs sont surpris de voir l'audace de certaines skieuses européennes. Elles se lancent maintenant dans des descentes où, il y a dix ans, des hommes n'auraient pas osé se lancer. La technique du ski est à peu près la même partout. Chaque école a ses avantages mais, en somme, le tout revient pas mal à la même chose. La France s'avère aujourd''hui comme l'aspirant le plus sérieux aux championnats mondiaux.

Il y a à peine 20 ans que les dames se sont lancées dans des compétitions internationales. Et, dans le temps seuls l'Autriche, la Suisse et l'Angleterre étaient représentés dans ces concours internationaux L'Angleterre n'offre rien au point de vue géographique pour la pratique du ski, c'est pourquoi au point de publicité on a popularisé le ski chez les dames. Le ski n'est plus le monopole de quelques nations. On peut même dire qu'il est plus populaire avec les nations qui vivent dans les plaines et qui n'ont pas l'avantage de s'adonner au ski dans leur propre pays.

En résumé, plus d'un pays possède maintenant des skieuses de première force et à mesure que les années passeront la compétition sera plus forte et bientôt les Européens ne décrocheront plus facilement tous les honneurs aux Olympiques.

Bonnes conditions pour le ski dans les Laurentides en fin de semaine

Les conditions de ski sont actuellement très bonnes dans les diverses régions du Québec. Voici un détail des conditions dans les différents centres:

Lac Beauport: 34 pouces de neige; neige folle à la surface sur base légèrement foulée; monte-pente opèrent.

Valcartier: 35 pouces de neige; neige folle à la surface sur base légèrement foulée; bonnes conditions.

Grand-Mère, Shawinigan, Trois-Rivières: 36 pouces de neige; neige folle sur surface légèrement foulée bonnes conditions.

St-Jovite, Lac Ouimet: 22 pouces de neige; un pouce et demi de neige folle sur base légèrement foulée; monte-pentes opèrent; bonnes conditions.

Lac Tremblant: 22 pouces de neige; un pouce et demi de neige sur base légèrement foulée; monte-pentes opèrent.

Mont-Remblant: 56 pouces de neige; trois pouces sur base foulée dure; monte-pente opèrent.

Ste-Agathe, St-Faustin, Ivry: 31 pouces de neige; deux pouces sur base foulée dure; monte-pentes opèrent.

Ste-Adèle: 27 pouces de neige; de 21 à 32 pouces de neige foulée dure; deux pouces de neige récente; conditions passables.

Ste-Marguerite, Val Morin, Val David: 37 pouces de neige; deux pouces de neige folle sur 34 pouces de neige foulée dure; bonnes conditions; monte-pentes opèrent.

Morin Heights, Montfort: 27 pouces de neige; deux pouces de neige folle sur 26 pouces de neige légèrement foulée; deux monte-pentes opèrent; bonnes conditions.

St-Sauveur, Mont-Rolland, Shawbridge, Lac Guindon, Piedmont: 42 pouces de neige; deux pouces de neige folle sur 40 pouces de neige foulée dure; bonnes conditions; monte-pentes opèrent.

St-Donat: 23 pouces de neige; deux pouces de neige folle sur 47 pouces de neige foulée dure; bonnes conditions; monte-pentes opèrent.

Rawdon: 23 pouces de neige; un pouce de neige folle sur base légèrement poudrée; bonnes conditions.

Mont-Royal, Montréal: 32 1-4 pouces de neige; un demi pouce de neige folle; sur base foulée dure; bonnes conditions.

St-Hippolyte: 40 pouces de neige; deux pouces de neige foulés dure; bonnes conditions; monte-pentes opèrent.

Cantons de l'Est

Hillcrest, North Hatley, Sherbrooke: 26 pouces de neige; un pouce et demi sur 24 1-2 pouces de neige foulée dure; bonnes conditions; monte-pentes opèrent.

Dimanche prochain à Mont Rolland

Importante journée pour les skieurs

Tous les skieurs sont invités à participer à notre journée de ski qui débutera par la bénédiction solennelle des skis à 1 heure précise, à l'église paroissiale.

Après la cérémonie il y aura photographie du groupe, départ en groupe pour les courses au Mont Constant sur la grand'route — monte-pente de 3000'. — Concours à la portée de tous.

La Société St-Jean-Baptiste,
Mont-Rolland, P.Q.

DOIRON EN VEDETTE DANS LA LIGUE AMATEUR DE L'EST

Les éliminatoires de la Ligue de l'Est ont commencées lundi dernier à l'Aréna Roussin alors que le Pointe-aux-Trembles a triomphé du Dupéré Frères par 6 à 3 dans une partie disputée à une vive allure. C'est la première d'une série de trois de cinq. Lundi prochain le 16 les deux mêmes clubs seront de nouveau aux prises.

Les compteurs (classement final)

	B.	A.	Pts
M. Doiron, Pat	16	18	34
M. Lévesque, Jol	10	20	30
J. Monette, Pat	17	10	27
P. Desautels Pat	8	17	25
G. Villeneuve, Pat	12	12	24
J. Blondeau, Ger	9	11	20
C. Bourassa, Jol	13	6	19
J. Dumas, Ger	9	9	18
E. Lowe, Jol	10	7	17
L. Baillargeon, Ger	8	9	17

Position des Clubs

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
P.-Trembles	11	8	1	2	64	30	18
Gervais Fr.	11	8	2	1	66	38	17
Joliette	12	6	5	1	63	72	13
Dupéré Fr.	11	3	7	1	43	52	7
Immaculé C.	11	0	10	1	26	70	1

Jack Blondeau, du Gervais Frères a été choisi le joueur le plus utile à son club.

Un nouveau centre de ski se développe rapidement au Manoir du Lac Orford

Ouvrir un centre de ski n'est pas une mince affaire ! Il faut des capitaux assez considérables et même en certains cas énormes si l'on prend comme exemple le développement du mont Tremblant par le millionnaire Jos Ryan. Cependant ,tous ceux qui ouvrent une nouvelle pente, une nouvelle piste, un nouveau centre de ski, ne sont pas des millionnaires et ils comptent souvent sur les profits des premières années d'exploitation pour continuer l'expansion. C'est donc qu'il faut généralement une forte dose de persévérance et aussi l'appui d'une première clientèle si l'on veut faire un succès de l'entreprise en question.

Nous avons eu l'occasion tout dernièrement de rencontrer un de nos hommes d'affaires qui ont confiance en nos Cantons de l'Est comme "paradis des sports d'hiver en Amérique du Nord". Il sait comme tous les citoyens de la région que celle-ci est la plus belle qui se puisse trouver, mais il sait aussi qu'il faut en convaincre les étrangers.

Claude Charest, propriétaire du Manoir du Lac Orford, a déjà une forte expérience de l'industrie du tourisme. Son hôtellerie située le long de la route Sherbrooke-Montréal, sur les bords de l'enchanteur lac Orford, connait depuis longtemps une grande popularité comme centre de tourisme d'été.

M. Charest, dont l'établissement est adossé à une montagne abrupte, a cru qu'il pouvait étendre avec profit son activité aux mois d'hiver. Depuis quelques années, un premier remonte-pente installé en revers d'un "schuss" assez rapide attira tout d'abord les skieurs de la petite ville de Magog puis des villes environnantes.

Cette année, avec l'appui d'un groupe de skieurs de la ville de Magog, M. Charest a décidé de profiter de tous les nombreux avantages qu'offrait pour le ski la montagne située à sa porte, si l'on peut dire.

Il s'assura tout d'abord les services d'un expert en la personne de M. Renaud, un Suisse, qui s'est fait une belle réputation comme instructeur dans les Laurentides. Pendant deux mois, on travailla d'arrache-pieds pour ouvrir au moins une dizaine de pistes nouvelles de déclivité différente.

Bien que l'on ne commença qu'en novembre, le travail alla si bien que dès la première grosse chute de neige, presque toutes les nouvelles pistes étaient praticables et en bonnes conditions.

Ces pistes sont variées et il y en a pour tous les goûts. Elles ont aussi été baptisées de noms savoureux et évocateurs, on relève au hasard "Red Slip", "Doc's special", la "côte à Ti-ness", la "piste des Grand'mères", etc. La plus longue, lorsque terminée, partira d'une altitude de 1,500 pieds pour s'arrêter à plus d'un mille plus bas. D'autres pistes aux courbes savamment dessinées selon les accidents du terrain sillonnent la montagne en tous sens et partent généralement du contour d'une espèce de cuvette pour se rejoindre au bas de la côte aux abords du remonte-pente inférieur.

Lorsqu'on parle de remonte-pente à M. Charest, celui-ci est tout fier de nous parler de son "gun carrier" Ce véhicule de l'armée, roulant sur des chenilles et ressemblant vaguement à un petit tank sans tourelle, semble quelque peu écarté en pleine montagne, Mais à le voir fonctionner, on s'aperçoit vite qu'il fait un remonte-pente parfait. Le moteur du véhicule est très fort et met en mouvement un câble qui "hale" les skieurs sur une distance de plus de 800 pieds.

Il y a d'autre avantages à ce "gun carrier". C'est tout d'abord qu'il est mobile et peut être remiser quand vient le printemps et la pluie, et encore, qu'il peut servir de tracteur pour défricher les pentes qui l'hiver suivant serviront aux skieurs. (Il faut noter ici que c'est dans la région de Sherbrooke, à Hillcrest, qu'on a fait usage pour la première fois de tracteurs et bulldozers pour préparer les pistes de ski et les pentes ouvertes. Ceci hâte l'ouverture de la saison de plusieurs semaines. On a pu ainsi faire du ski avec aussi peu que six ou huit pouces de neige).

L'an prochain, il y aura de grandes améliorations, de nous annoncer M. Charest qui se dit déjà émerveillé de la façon dont les skieurs ont accueilli ce nouveau centre. On y reconnait en effet des gens de Sherbrooke, Magog, Waterloo et Granby, en attendant d'y retrouver des skieurs de Montréal et des Etats--Unis.

Au Manoir du Lac Orford même, on peut accommoder quelque 200 skieurs, soit dans l'édifice principal ou dans les nombreuses cabines qui avoisinent. Ces cabines sont très bien construites et sont très confortables même l'hiver.

Les pentes du Manoir du Lac Orford servent de lieu de rencontre au nouveau Club de Ski du Lac Orford qui groupe plus de 75 skieurs de Magog. C'est sur ces pentes que se disputeront les concours du club qui comptent de nombreux skieurs du calibre de Robert Bousquet qui a fait sensation l'an dernier à la classique d'Orford.

TECHNIQUE DE SKI DE "EMILE ALLAIS"

Dès que les premières neiges, Hollyburn, Jasper et Banff dans les Rocheuses, Muskoka en Ontario et les trois grandes zones de ski de la province de Québec, les Cantons de l'Est, les Laurentides et la Vallée du St-Laurent, deviennent un paradis des sportifs. En fin de semaine surtout, les trains de skieurs, les autobus, les voitures particulières, pleines de citadins et de touristes venus de centaines de milles à la ronde, quittent la grande ville pour la montagne et l'air pur; on va refaire ses muscles, vivre une bonne journée de repos à la campagne, respirer à son aise, se maintenir en état physique car le bon skieur avant d'affronter la grande épreuve du saut, ou celle de la côte à pic, doit avoir les nerfs solides.

Il n'est donc pas surprenant qu'il existe une technique canadienne de la pratique de ce sport. Une technique qui diffère de l'européenne, notamment de la française dont Emile Allais est le plus illustre à date. Cette technique canadienne est endossée par les instructeurs reconnus de la Canadian Amateur Ski Association. On tend de plus en plus à la faire connaitre comme technique qui nous est propre. L'Ecole canadienne de ski qui existe depuis quelques années seulement connait déjà une grande popularité et sa compétence est reconnue à travers tous les pays.

SKI

Des milliers d'acres de neige légère font du Domaine d'Estérel le royaume des sports d'hiver. Logez au somptueux Hôtel de la Pointe Bleue, au populaire Estérel Lodge ou dans un cottage . . . vous y passerez des vacances idéales.

DOMAINE d'Estérel
EN TOUTE SAISON



RENSEIGNEZ-VOUS auprès d'une agence de voyage ou au Domaine d'Estérel, Estérel, P.Q. Tél. : Ste-Marguerite 116.

DW3F

PLateau 8077
TRAVELAIDE
BUREAU
Renseignements et réservations sur les hôtels des Laurentides, etc.
TOUS SERVICES GRATUITS
20, Mezzanine,
Edifice Dominion Square
1010 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal

AUBERGE FRANÇAISE DES LAURENTIDES
STE-AGATHE des MONTS
CHAMBRES ET PENSION DE 1e CLASSE
Prix raisonnables pour fins de semaines
REPAS REGULIERS
Eau chaude — Propreté — Courtoisie
Eau courante dans les chambres
MAGNIFIQUE ENDROIT POUR LE SKI
A.PETIT, prop. Tél. 306

STE-MARGUERITE
"LAC MASSON" — Village
"MAISON MON REPOS"
Chambres confortables, excellente cuisine
PRIX MODERES
Réservation: Tél.: 126 R.
Madame J.R. DUMONTIER - Case P. 56

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
Dans le jour
HArbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES :

Nouvelles, renseignements	HA. 5131
Directeur de l'information	HA. 5132
Bureau de la rédaction	HA. 5133
Gérant de la rédaction	HA. 3461
Annonces, Ateliers	HA. 1432
Sport	HA. 5134
Administration	HA. 3509
Circulation et expédition	HA. 3507
Rédacteur en chef	HA. 8454

CHATEAU du LAC
ST-DONAT - QUE.
Vous invite pour la saison d'hiver
HIPPO-SKI — AUTO-CHENILLE
EXCURSION EN SLEIGH, etc. . . .
Nouveau MONTE-PENTE de 1,600 pieds à cinq minutes de l'hôtel — pentes ouvertes — Traines sauvages — Patinoire, etc.



La Suisse des Laurentides

FACILITES D'ACCES
Routes ouvertes aussi bonnes l'hiver que l'été. Plusieurs services quotidiens "Express Autobus" via "Provincial Transport"
Chambres confortables. License biere et vin. Cuisine canadienne. Attention et prix spéciaux aux excursions par groupes.
Réservations et renseignements
H. BILODEAU Prop. CHATEAU du LAC ST DONAT TEL.: No 1
— I N C. —
ou TRAVELAIDE BUREAU — PL. 8077

Auberge Vue du Lac
LAC OUAREAU
ST-DONAT
L'endroit sans pareil . . .
Pour le ski, les vacances et les sports d'hiver
FACILE D'ACCES
Routes ouvertes et en très bon état tout l'hiver — Via Rawdon ou Ste-Agathe Cocktail lounge Cuisine excellente Service courtois
Atmosphère agréable.
Pentes pour le ski - Traine sauvage - Monte-pente près de l'hôtel
INFORMATIONS :
Service quotidien
AUBERGE VUE DU LAC
Via Provincial Transport
ST-DONAT
R. THERRIEN, Prop. Tél. : 12 sonnez 5

MANOIR LAC MERCIER
MT-TREMBLANT STATION
5 minutes du fameux ski-tow "RYAN"
Service tous les jours
Cuisine canadienne — Licence C.L.C.
TARIF : $22.50 à $35.00
RESERVATIONS :
MT-TREMBLANT — Tél.: 21 Sonnez 5

CHALET DU LAC
LICENCE COMPLETE
Chambres modernes eau chaude et froide.
Situé en face de la gare du C.P.R.
A proximité du fameux monte-pente "Ryan" le seul du genre.
Cuisine canadienne
Service courtois
Prix spéciaux pour vacances d'hiver
RESERVATIONS :
CHALET DU LAC
M. L. GENDRON, Prop.
MONT-TREMBLANT STATION

HOTEL Lapointe
ST-JEROME, QUE.
. . .
"Où l'on mange bien"

PRATIQUEZ VOTRE SPORT FAVORI
dans un endroit idéal, où il n'y a pas
D'ENCOMBREMENT
- 42 chambres modernes avec eau courante, bains et douches.
- Atmosphère agréable.
- Service courtois.
- Cuisine excellente
- Cocktail Bar.
- Amusements variés.

RAWDON INN
RAWDON
Informations : Réservations - Tél.: Rawdon 48 sonnez 2

HOTEL MONT-SAUVAGE
UN ENDROIT OU VOUS REVIENDREZ
VAL MORIN, P.Q.
Superbe côte, juste en face de l'hôtel — Monte-pente opérant 7 jours par semaine — Nouvelle salle de danse — Nouveau Grill
Bière, vin, liqueurs — 22 chambres — Tarif : $4.00 et $5.00 par jour
NOUVELLE ADMINISTRATION
Pour réservations, écrivez ou téléphonez
VAL MORIN 186-W-1-1. M.-A. THEORET, Prop.

Hotel Belmont
Situé à 15 minutes de la gare
Accueil de chez-soi - Cuisine française
Descente et "ski-tow" à proximité de l'hôtel
Information, écrire ou téléphoner
STE-MARGUERITE LAC MASSON Tél. 2

LOUER POUR RESTER JEUNE
Gagnon SPORTS
7125, rue S.-Hubert
Tél. DO. 5815 Montréal
LOUER POUR MIEUX TRAVAILLER

Le Coke rafraîchissant est toujours au même prix



5¢ PLUS 2¢ TAXES ET ORDONNANCES DE GUERRE
Vous payez 7¢

Demandez-le d'une façon ou de l'autre—les deux marques déposées veulent dire la même chose

CP-7F COCA-COLA LTée.

Un livre rend les critiques perplexes, embrouille ses lecteurs et se vend $100

CARMEL, Californie (A.P.) — Une montagne de cette contrée primitive du Big Sur, à trente-cinq milles d'ici, donne refuge à une étrange créature littéraire qui soulève la curiosité de ses lecteurs et les sourcils de ses critiques.

C'est un ancien gamin de Brooklyn, nommé Barry Miller, qui défie toute classification. On l'a donc classifié au Harper's Magazine comme chef d'un nouveau culte de mysticisme, sexualisme, anarchisme et surréalisme; au San Francisco Examiner comme le chef d'un "culte de haine", qui consiste en un "groupe d'évadés du punch clock et du plat à vaisselle."; et par le critique du San Francisco Chronicle, Spencer Barefoot, comme un "garçon gentil, charmant qui écrit dans un style coulant et dont le rêve est d'acheter une lanterne magique à sa petite fille."

Miller, qui a maintenant 56 ans, est venu au Big Sur en 1943, après avoir longtemps demeuré à Paris. Accompagné par sa jeune épouse polonaise et sa fillette, il demeure dans un bungalow en stuc rose, orné de vignes grimpantes, au sommet d'une montagne à Anderson Creek. Un petit groupe d'artistes et d'écrivains s'est aussi aménagé dans ce voisinage pittoresque mais tourmenté. Un d'entre eux, un vétéran à barbiche qui s'appelle Murray von Graff, dit qu'ils ne sont que des jeunes aux fonds limités qui tentent de se faire reconnaître en tant qu'artistes.

Ils forment le groupe, la religion dont le critique de l'Examiner, Clint Mosher, dit "qu'ils sont convaincus que la civilisation moderne est sur son lit de mort, et que le plus tôt on appellera le croque mort, mieux ce sera". Mosher les dit plutôt morbides que bohèmes et pas particulièrement intéressés à l'amour.

Miller, quand on lui parle de cette nouvelle religion hausse tout simplement les épaules. D'une stature plutôt petite, aux cheveux gris et même un peu chauve, il évite soigneusement toute publicité.

100 dollars l'exemplaire

Son dernier livre, limité à 800 copies à 100 dollars chacune, imprimé à la main par le procédé de l'écran de soie, parle de sa nouvelle formule artistique qui combine la calligraphie à l'encre, illustré de gravures symboliques. Miller l'appelle "Into the Night Life", (Trad, Litt. "Dans la vie nocturne") qu'on doit lire "comme un psychoanalyste écoute les rêves de ses patients".

Un exemplaire du livre est exposé au Musée d'Art de San Francisco. Les lignes du texte sont petites aux phrases sans importance et E - N - O - R - M - E - S là où Miller veut qu'on comprenne bien le sens. Certains mots sont soulignés pour en faire ressortir la valeur il change souvent la couleur de l'encre. L'artiste palestinien Bazalel Schatz a illustré le volume, qu'on a relié dans une petite boutique.

Le livre semble offrir quelque prise à ceux qui prétendent qu'il existe un thème principal chez les Millerites un thème qui dit "le devoir d'un artiste est de ne pas s'occuper de la beauté, mais d'essayer plutôt une auto-analyse critique et d'en enregistrer le résultat".

Miller a accumulé un certain prestige par ses écrits à Paris. La répétition de mots obscènes a empêché toutefois la publication de son travail en Amérique et conséquemment il n'est pas connu du public américain. Afin de publier son dernier bouquin, il a vendu plusieurs trésors artistiques, auxquels il tenait beaucoup.

N'allez pas croire que Miller est un fou On l'a mentionné dans le célèbre Saturday Review of Literature il y a quelque temps. Le critique disait alors que Miller... voyons encore, que Miller était... un moment, regardons encore il a dit que Miller était.. Hmmmmm! Il est difficile d'être critique quand on n'y comprend rien!

La production de cette prière a été payée par une citoyenne de Montréal, pour faveurs providentielles avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE EFFICACE A
MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire, et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur : I.-C. CHAUMONT.
P.A., v.-g.
Montréal, 9 mai 1938.

QUERELLE INDIENNE au CONSEIL

LAKE SUCCESS, (C.P.) — Des accusations et contre-accusations de responsabilité dans le cas des combats cruels qui ont été livrés dans les anciens Etats hindous de Jammu et de Cachemire, ont été déposés aujourd'hui devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies par des porte-parole des Indes et du Pakistan.

Sous la présidence du général canadien, Andrew G. L. McNaughton, les 11 membres du conseil de paix ont d'abord étudié le cas de raids meurtriers de tribus du Cachemire, alors que les corridors et les salons des quartiers généraux étaient remplis du bruit de la propagande russe contre les Etats-Unis.

La commission palestinienne a aujourd'hui décidé d'envoyer une délégation en Terre-Sainte afin d'étudier les possibilités de participation.

LA PESTE DES GARDE-ROBES DISPARAITRAIENT

OTTAWA, 11 (C.P.) — Les mites sont en voie de disparaitre, et on le devra aux nouvelles méthodes de nettoyage, a déclaré Harry Fotheringhwam de Hamilton, Ont., à une conférence de l'Institut canadien de recherches pour les buanderies et nettoyeurs.

"Il est tout-à-fait possible que les générations futures ignorent si la mite est un animal, un poisson ou un insecte", a-t-il dit.

Il a dit que les nouveaux procédés de nettoyage extermineraît "littéralement" tout ce qui existe de mites.

Ouverture du Jasper Lodge le 11 juin

OTTAWA, 9 — De retour d"un voyage d'inspection dans l'ouest, M. Robert Sommerville, gérant du service des hôtels du Canadien National, annonce que Jasper Park Lodge sera ouvert cette année le 11 juin, soit quelques jours plus tôt que d'habitude, pour accommoder les membres de la Canadian Feed Manufacturers Association qui y tiendront leur congrès annuel cette année. De même, Minaki Lodge, sur le bord du Lac des Bois, sera ouvert le 12 juin par le congrès de la Great West Life Insurance Company.

Après avoir visité tous les grands hôtels du réseau dans l'ouest. M. Sommerville est d'opinion que la saison touristique sera aussi importante en 48 que l'an dernier. Le nombre de chambres réservées partout est déjà considérable. Il y a même une longue liste de demandes de la part des golfeurs qui désirent participer au tournoi à Jasper Park Lodge où se dispute chaque année le célèbre Mat Totem en argent, emblème du championnat.

M. Sommerville annonce aussi que trois nouveaux greens seront ouverts au golf de Jasper pour soulager le grand terrain et accommoder les joueurs qui désirent ne jouer que neuf trous.

Le nouveau gérant de Jasper Park Lodge", dit M. Sommerville, "est M. Harold Gunning du Chateau Laurier, qui a été gérant-adjoint pendant neuf ans à Jasper. Le gérant de Minaki Lodge sera encore M. Lionel Wanzell."

Politique travailliste menacée en Angleterre

LONDRES, 11. (A.P.) — Trois menaces sérieuses se sont développés, ce soir, contre la politique du gouvernement sur les salaires.

La première menace a été faite par 5 millions d'ouvriers qui demandent des augmentations.

La deuxième vient du Congrès des unions ouvrières, vertèbre du parti travailliste. C'est une association volontaire de 189 unions ouvrières qui ont 8 millions de membres.

La troisième est venue de 21 membres travaillistes du congrès qui ont demandé à la Chambre des Communes de rejeter la politique du gouvernement.

Voyez les
Annonces Classées
à la page 15

L'INDUSTRIE DES VENDEUSES AUTOMATIQUES ATTEINDRA LES DEUX MILLIARDS DANS 5 ANS

CHICAGO (A.P.) — Le président de la National Automatic Merchandsing Association croit que, dans cinq ans, l'industrie des vendeuses automatiques aura atteint les $2,000,000,000.

Avec l'aide de ces machines automatiques, les femmes qui occupent des emplois pourront faire leur lavage pendant l'heure du dîner, et les ménagères pourront se procurer l'aliment qui leur manque à la dernère minute sans avoir à sortir de leur conciergerie.

Robert Z. Greene, le président de l'association des vendeuses automatiques, ajoute ces détails à ses prédictions:: En 1952 il y aura 2,300,000 machines à marchandises fonctionnant avec des sous d'un bout à l'autre des Etats-Unis. Les ventes quotidiennes de chaque machine s'élevant à $1 pour les bonbons, $2.50 pour les liqueurs gazeuses, et $4 pour les cigarettes, formeront un grand total de $1,500,000.

Il prédit aussi que dans le domaine de l'épicerie, l'installation de ces machines dans les conciergeries, rapportera un total de $100,000,000 par année.

"La plupart de ces ventes seront des ventes additionnelles qui n'auraient pas réussies autrement. Car si une ménagère se trouve à court de riz ou de fèves en préparant son dîner, elle s'en passera plutôt que de courir chez l'épicier."

Ventes d'impulsion

"La plupart des ventes faites par l'entremise de ces machines sont des ventes d'impulsion qui seraient perdues à jamais sans elles", et la situation appropriée de ces machines constitue un débouché profitable de ces impulsions.

Soulignant que 60,000 personnes seraient employées pour le service et l'opération de ces machines, Greene déclara "Je n'ai jamais entendu parlé d'un seul individu qui a perdu sa position parce qu'il avait été remplacé par une vendeuse automatique." Et il ajouta: "La vente automatique apportera un jour aux détaillants les mêmes avantages que l'âge des machines a apporté dans les manufactures et dans l'agriculture. Jusqu'à l'innovation du "Self-Service" dans les marchées de victuailles, on avait fait très peu pour réduire le coût de la distribution en détail.

"Un commis devient automatiquement un gérant et peut consacrer son temps aux ventes de démonstration. Cela permettra au marchand de payer plus pour moins de travail." Il a dit qu'une machine, qui était à l'état de croquis, formerait un jour une partie de la devanture des épiceries, ce qui permettrait aux clients de pouvoir acheter après les heures de fermeture pour un prix modique.

"Avant la guerre", dit-il, "il y avait en Angleterre plus de 200,000 machines à cigarettes qui étaient roulées en avant du magasin au moment de la fermeture. Et de nos jours, en Hollande, au Danemark et en Suisse, où la pénurie d'aliments n'est pas aussi grande, plusieurs marchandises sont vendues de cette manière."

Elections en mars dans le comté d'Huron

HENSALL, Ont., 8, (C.P.) — A moins que de nouveaux candidats ne s'amènent en dernière heure, l'élection complémentaire provinciale du 16 prochain ne mettra aux prises que deux partis.

Les deux concurrents seront: M. T.-V. Pryde, manufacturier de 59 ans, pour les conservateurs, et M. B.-W. Tuckey, 43 ans, pour les libéraux. Quant au CCF ce parti annonce qu'il ne soumettra pas de candidat. Cette élection complémentaire a été rendue nécessaire par la mort du député conservateur, le Dr Taylor, et par la décision d upremier ministre ontarien, M. Drew, qui a décidé de procéder à l'élection avant le 3 mars, date d'ouverture de la session provinciale d'Ontario, pour que soit au complet le nombre des députés.

D'aucun ont objecté le mauvais état des routes, l'hiver, dans cette circonscription essentiellement rurale, mais la décision a été maintenue.

La ville la plus importante du comté de Huron est la cité de Goderich, 4,500 âmes.

MUSICIENS RUSSES CRITIQUÉS

MOSCOU, 11. (C.P.) — Le comité central du parti communiste déclenché aujourd'hui une véritable révolution dans le monde de la musique russe. Le comité s'attaque aux plus célèbres musiciens contemporains.

Shostakovich est accusé de suivre "un filon formaliste — dirigé contre le peuple". Comme il y a 13 ans on avait fait le même reproche au musicien, celui-ci écrivit une symphonie — sa cinquième — et l'intitula: "Réponse d'un artiste soviétique à une juste critique".

Serge Prokofieff s'est vu intimer l'ordre de se soustraire à l'influence des compositeurs de l'Ouest. Le génial créateur de "Peter and the Wolf" maintenant âgé de 56 ans, est immensément populaire en Union Soviétique. Sa musique exprime non seulement les sentiments de son peuple, mais elle est aussi patriotique; à preuve, une de ses oeuvres s'intitula: "Hommage à Staline".

Vissarion Shevalin, directeur du Conservatoire de Moscou, qui a composé un grand nombre d'oeuvres patriotiques, est également critiqué pour avoir trop subi l'influence des compositeurs de l'ouest.

Aram Khachaturian, très célèbre dans l'Ouest de l'Europe, est aussi visé par le Comité.

On compte aussi, parmi les musiciens touchés par la critique, Popov et Muradeli, peu connus à l'étranger.

Inauguration de la nouvelle Fédération de Malaisie, sous mandat de la Grande-Bretagne

KUALA LUMPUR, Malaisie (A.P.) — La nouvelle Fédération de Malaisie, sous le protectorat britannique, a été inaugurée le 1er février et le premier haut-commissaire en Malaisie a été installé à son poste.

Cet évènement est le couronnement d'efforts de deux ans pour introduire, dans la moitié britannique de la péninsule malaisienne, une nouvelle forme de gouvernement, qui suivra plus les tendances politiques du sud-est de l'Asie et se tiendra tout de même en ligne avec la politique d'après-guerre de l'empire britannique. La Fédération est qualifiée, selon ses fondateurs, comme un pas vers un gouvernement autonome pour la Malaisie britannique.

La voie vers cette nouvelle réalisation n'a pas été facile. En Malaisie, le bureau colonial est confronté par des problèmes uniques. Un de ces problèmes concerne la façon dont un pays ayant une population dont les indigènes forment la minorité et dont la balance prétend venir de pays que ni eux, ni leurs parents ont vu, doit être traité.

Les Malaisiens, dans la nouvelle Fédération, sont en moindre nombre que les Chinois et les Hindous comme résultat de l'encouragement à l'immigration ouvrière pour l'industrie du caoutchouc et du fer blanc.

Singapour s'isole

Singapour, le plus grand des ports, centre nerveux de l'économie malaisienne, et toujours une base navale importante, est tellement chinoise qu'elle est gardée en dehors de la Fédération. Elle continuera à être une colonie britannique.

En créant la Fédération, les administrateurs britanniques ont été confrontés à tout moment par le soupçon et la jalousie avec lesquels les races de la Malaisie se regardent. Pour ajouter un peu de complexité, il y a un nouvel élément de gauche, un peu attaché aux communistes chinois et un peu communiste tout court.

Le gouverneur-général, Malcolm MacDonald, a déclaré dans un discours en octobre que le but ultime dans ce pays est le gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple de Malaisie.

Toutefois, les peuples de Malaisie insistent pour être les peuples plutôt que le peuple.

Les gouvernements ne pourront toucher aux fonds des enfants

Les gouvernements étrangers n'auront pas le droit d'administrer quelque partie que ce soit des $10,000,000 que l'appel canadien pour les enfants cherche à ramasser.

La crème y est quand vous achetez de la Soupe Crème de Poulet CONDENSÉE Heinz 57

CHEVROLET
et SEUL Chevrolet
EST PREMIER!

PREMIER en PRODUCTION, en VENTES et en INSCRIPTIONS d'autos de tourisme

PREMIER en production en 1947 — d'après les chiffres publiés sur la production.

PREMIER en ventes en 1947 — d'après des statistiques de vente concluantes.

PREMIER à produire plus d'un million d'autos et de camions en une année d'après-guerre, 1947, au Canada et aux États-Unis — d'après les chiffres publiés sur la production.

PREMIER dans le total de production et de vente durant la période totale de 17 ans, de janvier 1931 à janvier 1948 — d'après les chiffres publiés.

UN PRODUIT DE LA CHEVROLET GENERAL MOTORS

NOUS, vos marchands Chevrolet locaux — et tous les autres marchands Chevrolet du Canada — sommes fiers et heureux de faire le rapport suivant aux acheteurs actuels et en perspective de produits Chevrolet:

Encore une fois, en 1947, Chevrolet a construit et vendu plus d'autos que tout autre fabricant de l'industrie, tout comme Chevrolet a construit et vendu plus d'autos que tout autre fabricant durant la période totale de dix-sept ans, à compter de janvier 1931 à janvier 1948 — la période moderne de l'histoire de l'automobile!

Naturellement, comme la General Motors, nous sommes fiers de cette préférence marquée qu'on accorde aux Chevrolet; et nous sommes résolus de faire tout ce que nous pouvons pour continuer de mériter cette préférence.

Nous remercions tous nos amis de cette localité de la bonne volonté qu'ils ont manifestée à notre organisme. Nous faisons tout en notre pouvoir pour exécuter aussi promptement que possible les commandes de nouvelles Chevrolet — et nous apprécions vivement la patience et l'indulgence de tous nos clients qui attendent la livraison d'une nouvelle Chevrolet.

Il va sans dire que vous agissez sagement en achetant le produit des *plus grands fabricants d'autos du monde*, car c'est le moyen d'obtenir le maximum de valeur pour votre argent. Veuillez nous permettre de vous aider à maintenir votre présente voiture en bon état de fonctionnement jusqu'à ce que nous puissions exécuter votre commande. Venez confier votre auto à nos spécialistes d'entretien.

C-14F

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED,
2095 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué

DUVAL MOTORS LIMITED,
529, rue Jarry

DUVAL MOTORS LIMITED,
3930 est, rue Ste-Catherine

LEDUC AUTOMOBILES LIMITED,
3421, avenue du Parc (près rue Sherbrooke)

DES CHATELETS AUTOS LTEE.,
4590, rue St-Denis

GUY DUROCHER,
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué.



WHITE HORSE
SCOTCH WHISKY MÉLANGÉ

• De même que le bourgogne vient de Bourgogne et le cognac de Cognac, le Scotch Whisky doit venir d'Écosse. Tel est le lieu d'origine de chaque goutte de White Horse Scotch Whisky . . . dont la superbe saveur est renommée dans le monde entier.

DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE

IRP

Grains canadiens à la baisse - Stocks, peu actifs à cause du congé, à N.-Y.

POTINS FINANCIERS

C'était congé hier sur la bourse de New-York, de même que sur le marché du coton de cette ville, à l'occasion de l'anniversaire d'Abraham Lincoln. Quant aux bourses de Montréal et de Toronto, elles affichèrent hier un ton un peu plus soutenu que durant les séances précédentes. C'était aussi congé hier sur le marché de Chicago, tandis que les prix des grains grossiers faisaient preuve d'une certaine lourdeur à Winnipeg. Sur la bourse de Londres, les dispositions générales paraissaient quelque peu hésitantes, tandis que sur la bourse de Paris, elles étaient plutôt meilleures qu'antérieurement.

* * *

1948 a été désappointant à ce jour à la Bourse, dit-on dans le bulletin de cette semaine de la firme de courtage R. Mont & Co, en affaires depuis 1863. Loin d'être témoin du ralliement provoqué à cette époque de l'année par des facteurs saisonniers, l'on est au contraire témoin d'un avilissement des prix, mais, comme la mise en marche sous peu du projet Marshall pourrait bien stimuler les affaires, il n'est pas encore dit que l'essor temporaire qui a l'habitude de se manifester à la bourse a cette époque de l'année (printemps) n'aura pas lieu. Qu'il y ait un revirement psychologique, c'est-à-dire que le sentiment spéculatif change et la confiance pourrait bien renaître parmi le monde des spéculateurs. Cette dernière ne saurait toutefois, être sans bornes, vu l'affirmation dans le bulletin précité que la phase finale du présent marché à la baisse, commencé en mai 1946, pourrait bien se manifester sur le milieu de 1948. C'en est assez pour justifier les conclusions du dit bulletin, à l'effet qu'il serait bon de différer ses achats de valeurs industrielles par le temps qui court, et le porter plutôt un plus vif intérêt aux bonnes mines d'or, vu que ces dernières seraient appelées à bénéficier de tout mouvement déflationnaire, tout comme elles réfléteront la dévaluation ultime des monnaies.

Comme c'est aujourd'hui le 13 et un vendredi par-dessus le marché, nombre de spéculateurs superstitieux s'abstiendront évidemment de transiger de peur qu'il leur survienne quelque chose de fâcheux. A la suite de la nouvelle déclaration formulée hier par le président Truman à l'effet que "l'inflation présente encore un grand danger en dépit de la baisse récente des prix des denrées aux E-U.", l'on peut s'attendre à ce qu'il règne encore certaine nervosité chez les détenteurs de stocks, boursiers aussi bien que de denrées. En ce qui concerne ces dernières, l'on notera que le président de la bourse de N-Y. a déclaré, hier à Atlanta qu'il s'écoulera bien du temps avant qu'elles revoient leurs récents sommets" et alors, nous assisterions à une déflation progressive. . .

Nos compagnies de bière continuent de faire de belles affaires et c'est ce qui expliquerait que Brewers and Distillers of Vancouver Ltd vienne de déclarer un dividende supplémentaire de 30 cents en plus du dividende régulier de 60 cents, tous deux payables le 20 mai, aux actionnaires inscrits le 20 avril.

* * *

Avant hier, c'était le Royal Trust qui publiait son bilan et, hier, c'était au tour de l'Easter Trust et, sous peu 2 sociétés de fiducie canadiennes-françaises en feront autant. Comme nous avons fait ressortir les faits saillants du premier trust mentionné, nous tenons à dire ce matin qu'il ressort du 55e bilan de The Eastern Trust Co., rendu public hier après-midi, que ses recetes nettes furent de $195,321 en 1947, en regard de $182,191 en 1946 et que déduction de toutes charges, le dernier exercice a clôturé avec un surplus de $46,354, contre $37,647 en 1946. Son volume global de biens sous administration atteint, maintenant ,le chiffre sans précédent de $92,036,408, à rapprocher de $87,974,670 à la fin de 1946, et, à la suite de l'accroissement marqué de ses activités, son président, M. F. B. McCurdy, P.C., a annoncé dans son message aux actionnaires, transmis en même temps que le bilan, que la direction avait demandé au Parlement de porter son capital-actions autorisé de $1,000,000 à $3,000,000.

* * *

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire et privilégiée : Belleterre Mining, .10; Bruck Silk, .30; Can. Vinegars, .15; Can. Safeway, priv., 1.12 1-2; Dominion Stores, 37 1-2; Donohue Bros, .25; Robinson, Little A, .25; Simpsons priv., 1.12 1-2; Eddy Paper A, .25; Great Lakes Paper, .40.

* * *

Une analyse du rapport annuel de Cockshutt Plow Co. Ltd, rendu public hier après-midi laisse voir un profit d'opération de $614,287, en regard de $368,659 antérieurement, soit donc l'équivalent de $1.93 par action ordinaire, comparativement à $1.16 précédemment. Cette hausse s'explique par le fait que le volume des ventes a atteint l'an dernier un chiffre "sans précédent"; il dépasse de 55 pour cent le volume de l'année précédente et il a été 4 fois plus considérable que celui de 1939. Ces données seront d'autant bien vues des actionnaires que les perspectives pour 1948 demeurent intéressantes et que le fonds de roulement de la compagnie est, maintenant, de $7,001,816, en regard de $4,725,780 précédemment. Vu la nécessité d'augmenter les facilités de production, afin de répondre à la vente, l'on ne doit pas s'attendre à des changements du côté du dividende; ainsi 25 cents par action sera payé le 1er juin et un montant identique sera versé le 1er décembre 1948.

The Excelsior Life Insurance Co. tient sa 58e assemblée annuelle

The Excelsior Life Insurance Company a tenu hier, sa 58e assemblée annuelle. Comme cette importante entreprise fait d'importantes affaires dans notre province et dans notre ville en particulier, où elle possède 4 succursales, dont deux sous la gérance de Canadiens-français fort actifs, nous voulons parler de M. J.-P. Dubois, gérant de la succursale Montréal-Place d'Armes et de M. Jean Carreau, gérant de la succursale Montréal No. 1, nous nous empressons donc de faire ressortir ses progrès en 1947.

Son encours, au chiffre "sans précédent" de $210,453,373 à la fin de 1947

Il ressort, en effet, des remarques, formulées hier par son président, l'hon. Albert Matthews, LL.D., qu'il a été souscrit au cours de l'an dernier $29,679,004 de nouvelles affaires, etc., en regard de $21,441,718 seulement il y a deux ans, soit en 1945. Rien donc d'étonnant que son total d'assurances en vigueur atteigne, maintenant, le chiffre "sans précédent" de $210,453,373, soit $17,829,078 de plus que 1946 et soit près de $40,000,000 de plus que le total d'il y a deux ans. Incidemment, en regard du chiffre d'avant la guerre, il y a hausse de pratiquement le double, puisqu'en 1938, son encours n'atteignait que $110,225,888. Une telle augmentation de près de 100 pour 100 durant le court espace de dix ans, démontre, certes, que cette entreprise rencontre de plus en plus la faveur populaire. On peut en juger, en outre, par le fait que son revenu global, provenant des primes sur les polices nouvelles ainsi que sur les renouvellements, s'est chiffré l'an dernier par $5,710,471.89. Si l'on tient compte du revenu des placements, l'on trouve que le revenu global, perçu en 1947, a atteint les $7,671,072.77.

Son actif, à $41,867,432, a pratiquement doublé durant la dernière décennie

En financiers habiles et prudents, les administrateurs de l'Excelsior Life Insurance Company ont su conserver à l'entreprise une saine position financière au cours du dernier exercice, puisque son actif global a augmenté en 1947, par rapport à 1946 de $2,991,146.92 à $41,867,432.06, et, si l'on compare avec le total de $22,504,904.00 en 1938, il est, de nouveau, évident qu'il y a eu accroissement de près de 100 pour 100 du côté de l'actif, durant la dernière décennie, tout comme il y a eu une augmentation similaire du côté de l'encours. Incidemment, le rapport entre l'actif et l'encours est donc tout à fait normal puisqu'il est de 1 à 5. Si l'on procède, maintenant, à l'analyse de cet actif, l'on trouve qu'il comprend pour 82.69 pour cent d'obligations, 5.72 pour cent de prêts sur polices de la compagnie, 5.76 pour cent d'actions ordinaires et privilégiées; 4.07 pour cent de 1ères hypothèques; 1.35 pour cent représentent des immeubles, y compris le siège social et .41 pour cent des disponibilités de caisse. Somme toute, le gros de cet actif est donc constitué par des placements de tout premier ordre et si l'on en juge par le fait que ces derniers ont rapporté un taux d'intérêt moyen de 3.78 pour cent, l'on ne peut s'empêcher d'en conclure qu'ils sont gérés habilement; ce qui n'est pas peu dire à cette époque d'avilissement persistant du loyer de l'argent.

L'assurance-vie profite de nos jours tout autant aux assurés vivants qu'aux bénéficiaires

Les records obtenus du côté de l'actif, de l'encours, des primes, etc., démontrent, certes, que le public réalise de plus en plus l'importance d'être couvert adéquatement par de l'assurance-vie, d'autant plus que cette dernière profite tout autant sinon davantage, de nos jours, aux assurés vivants qu'à leurs héritiers. Sait-on que l'Excelsior Life Insurance Co. a distribué l'an dernier $1,398,579.05 à ses détenteurs de polices, tandis que ses paiements à des bénéficiaires pour réclamations à cause de mort ne s'élevèrent qu'à $939,727.92. Les distributions aux assurés vivants se répartissent comme suit: $490,478.60 sur polices échues, etc., $294,749.55 en dividendes sur les polices en cours et $613,350.90 en paiements d'annuités, valeurs de rachat en espèces, etc. Une fois de plus, il est permis de constater que l'assurance-vie bénéficie tout autant sinon plus aux détenteurs de polices vivants, qu'à leurs héritiers et c'est une erreur de croire qu'il faut être mort pour profiter de l'assurance-vie. Pour bien des gens, il est certes, heureux qu'il en soit ainsi, mais, pour un grand nombre, les distributions effectuées de leur vivant, leur sont, dans bien des cas, d'un précieux secours. On l'a constaté à plusieurs reprises au cours de la dernière dépression économique et, même, à certaines époques financières critiques pour maints individus. Que chacun retienne donc bien ceci, qu'en assurant sa vie, il ne met pas seulement ses dépendants à l'abri de la misère, advenant son décès prématuré, mais qu'il pourvoit, en même temps, à sa propre sécurité financière, vu que les économies, ainsi placées dans l'assurance-vie, sont toujours à sa disposition, le cas échéant. S'il est vrai qu'il ne faut pas toucher à ses valeurs de rachat, que l'on doit considérer comme choses intangibles, il n'en est pas moins vrai qu'elles peuvent être d'un précieux secours, en certains cas, tout comme d'ailleurs, les annuités, les dividendes et les dotations.

Marcel Clément

Stocks de viande plus considérables

OTTAWA, 13. (CP) — Les stocks de viande en entrepôts au pays le 1er février atteignaient 137,145,000 livres, en regard de 1,307,000 livres le 1er janvier et 75,568,000 livres au 1er février 1947 selon le rapport du bureau fédéral de la statistique.

Rapport hebdomadaire sur nos marchés aux bestiaux

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal cette semaine: 971 bêtes à cornes, 117 moutons et agneaux, 4,334 porcs et 1,202 veaux. En plus, 296 bêtes à cornes furent consignées aux maisons de salaison.

Les transactions furent actives pendant toute la semaine et les prix des bêtes à cornes, des veaux et des porcs furent élevés, ceux des agneaux demeurèrent les mêmes. Les arrivages ne furent pas considérables cette semaine. Les prix des bêtes à cornes haussèrent de 25 cents, sur certaines catégories.

Les bons bouvillons se vendirent de $15 à $16 en plus de 10 bouvillons se vendant aussi haut que $16.50, les moyens $13 à $14.50 et les communs légers aussi bas que $10. Les bonnes taures variaient de $14.50 à $15, en plus d'une taure de choix à $15.50; les moyennes, $12.50 à$13.50 et les communes aussi bas que $9. Les bonnes vaches rapportèrent de $10.75 à $12.50, quelques-unes $13. La majorité des ventes de bonnes vaches s'effectuèrent entre $11 et $12, les moyens $9.50 à $10.50 et les communes $8.25 à $9.50. Les animaux pour la mise en conserve donnaient de $6 à $8. Les bons taureaux se vendirent de $11 à $12.50 et les communs de $8.50 et plus suivant la qualité.

Les veaux furent en bonne demande, les prix des veaux de lait étaient fermes et ceux des veaux d'herbe haussèrent de 75 cents. Les bons veaux de lait étaient de $23.50 à $24, les communs à moyens de $18 à $23. Les veaux de chaudière ou veaux abreuvés variaient entre $14 et $17 et les veaux d'herbe de $11 à $13.25, la majorité des ventes entre $12 et $13.

Les quelques agneaux offerts étaient la plupart des béliers et des agneaux de mauvaise qualité, vendus sur une base non-classifiée de $15 à $16. Les moutons, $4 à $9 suivant la qualité.

Au début de la semaine, la majorité des porcs se vendit à $28.50 pour la catégorie "A" et mardi jusqu'à la fin de la semaine, les prix haussèrent de 295 cents, se vendant de $28.50 à $28.75. Les truies étaient de $19 à $20 abattues.

Powell River Co. hausse son dividende

Le conseil d'administration de Powell River Company vient d'augmenter le taux du dividende trimestriel à 40 cents par action, de 35 cents qu'il était auparavant; la mise en distribution se fera le 15 mars prochain.

En 1947, la compagnie a distribué une somme totale de $2.75 par action, soit un dividende de 30 cents trois de 35 cents, un boni de 50 cents le 14 juin et un dividende spécial de 90 cents le 15 décembre.

Congé boursier

A l'occasion de la fête de Lincoln le New York Stock Exchange et les autres importantes bourses mobilières et commerciales des Etats-Unis étaient fermées hier.

Rendement des valeurs

Cours fournis par
L.-J. FORGET & CIE
471, St-François-Xavier, Montréal

	Taux du div.	Prix app	Ren. %
Aluminium	8.00	199	4.00
Bathurst A	1.50	19	7.90
B C Power	1.60	26	6.18
British Am Oil	1.00	21	4.75
Beld Corticelli	6.00	158	3.79
Bell Telephone	8.00	162	4.95
Brazilian	2.00	17	11.70
Bidg Products	1.40	29	4.84
Can Forg A	1.50	25	6.00
Can For Inv.	3.00	32	9.35
C and D Sugar	.80	16	5.00
Can Malting	2.00	52	3.82
Can Steamship	1.00	12¾	7.80
Can Brewerles	2.00	21	9.50
Can Cottons	2.20	44½	4.95
Can Celanese	3.00	58	5.36
Can Bronze	2.00	43	5.65
Cons Glass	2.00	40	5.00
Crown Cork	2.00	38	5.25
Dom Bridge	1.20	27½	4.36
Dom Foundries	1.40	28	5.00
Dom Glass	1.00	32	3.11
Dom Textile	.60	11¾	5.06
Famous Players	1.00	18	5.55
Foundation	1.400	23	6.10
Imperial Oil	.56	15	3.31
Imp Tobacco	.40	13	3.08
Int Nickel	2.00	31	6.45
Int Pete	.50	14	3.58
Lake of the Woods	1.60	31	5.15
Labatt	1.00	25	4.00
Lang J A	1.00	20	5.00
Laura Secord	8.0	15½	5.15
Mont Cottons	.80	202	C
Mont Cottons	.50	12½	4.00
McL Paper	2.00	40½	4.94
Molson	1.00	34	2.91
Nat Breweries	2.00	42	4.75
Nat Steel Car	1.50	20	7.50
Ogilvie	1.00	25	4.00
Ottawa L H & P	.60	17	3.52
Penmans	3.00	64	4.65
Powell River	1.40	37½	3.71
Power Corp	1.00	18¾	5.30
Royalite	1.00	17	5.89
St Law Flour	1.60	33	4.85
Shawinigan	1.20	21	5.70
Steel of Canada	3.00	68	4.35
Southam	1.00	18	5.55
So Can Power	1.20	18	6.55
Wabasso	4.00	77	5.20
Walkers Good	1.50	26	5.75
Wilsil	1.00	21	4.76
Zellers	1.25	35	3.57
Banques			
Can Nationale	.80	21	3.80
Commerce	.80	22½	3.55
Montréal	.80	25¾	3.11
Dominion	1.00	29	3.45
Nouv.-Ecosse	1.20	35½	3.39
Royale	1.00	25	3.20
Toronto	1.20	38	3.16
Stocks privilégiés			
Anglo Canadian	2.25	50	4.50
Bell Corticelli	7.00	161	4.35
Can Bronze	5.00	102	4.90
Can Nor Power	7.00	110	6.35
Can Cement	1.30	28	4.65
Can Steamship	2.50	37½	6.67
Can Cottons	1.20	26	4.61
Can Industries	7.00	188	3.97
Can Faire Morsa	6.00	150	4.00
Comm. Alcohol	.40	7	5.70
Dom Glass	1.40	46½	3.22
Dom Textile	7.00	184	3.86
Gatineau Power	5.00	109½	4.56
Gen Steel Wares	5.00	106	4.72
Howard Smith, pr	2.00	48½	4.04
Imp Tobacco	1.00	25	4.00
Ind Acceptance	5.00	106	4.72
Lake of the Woods	7.00	165	4.25
Massey-Harris	1.25	26	4.55
Mont Cottons	1.75	40	2.28
Nat. Breweries	1.75	43	4.08
Ogilvie	7.00	165	4.25
Ottawa L H & P	5.00	103	4.85
Penmans	6.00	149	4.05
Power Corp	6.00	110	5.45
Sher Williams	7.00	150	4.65
Steel of Canada	3.00	76	3.92
South Can Power	6.00	115	5.26
Tuckett Tobacco	7.00	184	3.80
West Koot Power	7.00	165	4.24
Mines			
Cons Smelt	3.00	92	3.27
Dome	1.17	21	5.57
Hudson Bay	3.00	45	6.65
Lake Shore	.72	13	5.51
Noranda	2.00	47	4.25

*—Payable en fonds américains.

Bourse de MONTRÉAL

55 gains vs 53 pertes, hier sur la place locale — Activités, moins considérables que la veille

La liste locale, libre de l'influence néfaste de Wall Street, se comporta plus fermement hier, de sorte qu'en fermeture, l'on comptait 55 gains, contre 53 reculs, tandis que 75 stocks demeurèrent inchangés.

37,800 actions industrielles furent transigées hier, en regard de 81,000 la veille. Quant au volume d'échange des titres miniers, il s'éleva à 103,400 actions, contre 112,200 la veille.

Les papeteries se sont ressaisies; Howard Smith, International Paper, Consolidated et M. and O. Paper ont haussé d'une fraction et Fraser a gagné un point; Abitibi, Price, Brown et Donnacona ont clôturé sans changement. St. Lawrence Paper privilégié a accusé une baisse de 2 1-2 points à 113.

Les services publics ont renforci; Bell Telephone, Ottawa Electric, Shawinigan Power, Winnipeg Electric et Canadian Pacific ont progressé d'une fraction.

Les métaux non ferreux ont manifesté quelque irrégularité; Aluminium et Cons Smelters ont avancé mais Nickel et Noranda ont abandonné une fraction.

Parmi les titres industreils divers, Algoma Steel, Famous Players, Can. Breweries, Distillers, Dominion Textile et Int. Petroleum ont gagné une fraction. B. C. Forest, Can. Locomotive, Nat. Breweries et quelques autres ont cependant glissé au cours minimum de l'année.

A la section minière, Eldona a haussé de 6 cents mais Beaulieu, Macdonald et Quebec Manganese se sont repliés.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par THE INVESTMENT DEALERS ASSOCIATION OF CANADA

Cours de fermeutre
Dominion du Canada

		Maturité	Offre	Dem.
3¼	15 nov.	48-51	101.25	102.00
3	1 juin	50-55	102.50	103.25
3	1 juin	53-58	102.25	103.25
4½	1 nov.	58-58	102.00	103.00
4½	1 nov.	49-50	104.75	105.75
3	Perpétuité		100.00	101.00
Emprunts de guerre et de la victoire				
3¼	1 fév.	49-52	103.75	104.50
3	1 oct.	49-52	102.25	103.00
3	15 juin	50-51	103.75	104.50
3	1 mars	52-54	104.25	105.25
3	1 nov.	53-56	103.375	104.37
3	1 mai	54-57	102.375	103.37
3	1 mai	54-57	102.50	103.50
3	1 jan.	56-59	101.75	102.75
3	1 juin	57-60	101.50	102.50
3	1 fév.	59-62	101.50	102.50
3	1 oct.	59-63	101.50	102.50
3	1 sept.	61-66	101.50	102.50
1¾	1 nov.	1948	100.40	100.90
1¾	1 nov.	1949	100.50	101.00
1¾	1 nov.	1950	100.50	101.00
Obligations garanties du gouvernement				
‡C.N.R.	4½	1951	115.50	....
C.N.R.	5	1954	112.00	114.00
‡C.N.R.	5	49-60	109.00	....
C.N.R.	2¾	64-67	97.00	98.00
C.N.R.	3	54-59	101.00	103.00
Obligation provinciales				
Alberta	3½	50-64	99.25	101.25
Man'ba	3¼	1966	96.00	97.50
Br Col.	2¾	1966	95.50	97.00
N. Brun	2¾	1966	92.00	94.00
N Scot.	2¾	1966	95.00	96.50
Ont.	2¾	1969	95.50	97.00
P.E.I.	2¾	1960	96.00	98.00
Q.Hyd.	3	69-73	99.50	100.50
Québec	3	60-62	99.75	100.75
Sask.	3	62-64	91.00	93.00
Obligations municipales				
Toronto	2¾	1967	96.00	98.00
Vanc'ver	3	1967	96.00	99.00
Win'peg	2¾	1966	94.00	97.00
Mont. Metro. Comm.	2¾	1959	95.00	97.00
Citée de Montréal				
	3's	1960	98.50	99.50
	3's	1969	97.75	98.75
	3's	1974	97.50	98.00
	3's	1975	97.25	98.25
Halifax	3	1966	96.00	98.00
Québec	2¾	1966	93.00	95.00
Tr.-Riv.	3	1967	96.00	98.00

‡Payable au Canada et ‡New-York.

Obligations industrielles

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem.
Abitibi P & P	3½	1967	97	99
Acadia At Sugar	3½	1965	104½	103
*Brown Co	5	1959	100	103
B C Pulp	3½	1967	95	98
Cons Paper	3½	1968	98½	100½
Can Celanese	3	1962	97½	99½
Dom. Woollens	5	1964	100	103
Dominion Tar	3½	1957	102½	—
Dryden Paper	4	1961	99½	102
Dom Dairies	4	1966	97½	99½
E. B. Eddy	3½	1966	97	99½
Imp Tobacco	2½	1966	96½	99
Lake St. John	5	1961	101½	—
McColl Front.	3	1971	95	97½
N S Steel	3½	1963	95	97½
Price Bros.	3½	1966	97½	100
Rolland Paper	4	1965	101½	—
Simpsons Ltd	3½	1960	102	—
Steel of Can	2¾	1967	94½	96¾
Western Grain	5	1963	83½	87
Services publics				
†Assoc. Tel.	5½	1955	107	—
Bell Tel	3	1977	96½	98½
B. C. Electric	3½	1967	95½	97½
Gatineau Pow	3½	1970	98½	101
Great Lakes P.	3½	1967	95	98½
L St Law Power	3¾	1965	100½	103
Maritime Elec.	5½	1956	100½	—
Mont Tramways	5	1955	96	98½
National L L P.	4½	1961	100¾	—
Ottawa L.H. & P	4	1957	100½	102½
Power Corp	3½	1967	96½	99
Quebec Power	3	1962	97½	99½
Shaw W P	3½	1970	100½	102½
St Maurice Pow.	3½	1970	95	97
Shawinigan	3	1971	94½	97
Shawinigan	3	1961	97½	100
†Unit Securities	3	1952	99	101
Winnipeg Elec.	3½	1971	101½	103½
Chemins de fer et compagnies maritimes				
‡Canada Atlantic	4	1955	110	—
Can. Steamships	3½	1957	100½	103
C.P.R.	3½	1951	103½	106
C P R	4	1949	101¾	—
Obligations immobilières				
Acadia Apts	4	1959	98½	—
Dom Square	4	1959	100½	—
Gleneagle Inv	5	1959	101	—
Hotel de la Salle	5	1955	83	86
L. Nelson Hotel	4	1967	71	75
Mtl Apts	4	1954	95	97½
Queen's Hotel	5	1953	99½	—
Ry Exch Bldg	2½-4	1950	81½	84
St Catherine & Transport Bldg	3½	1967	87½	—
Stanley Realty	3½	1957	99	—
Sher. St. Realty	4	1953	95½	—

Quebec Manganese Mines Limited

Quebec Manganese Mines Limited annonce qu'elle s'est assuré les services de M. C.-H. Behre, de New-York, professeur de géologie économique à l'Université Columbia, afin d'examiner les travaux poursuivis sur les concessions que la compagnie possède aux Iles de la Madeleine, ainsi que les résultats du sondage au diamant et d'en faire rapport. M. Behre, qui a une vaste expérience de la mine en valeur du maganese dans diverses parties du monde arrivera à Charlottetown durant la semaine du 23 février, et de là, se rendra aux îles.

Elu président



M. Léon Pagé,

président de Pagé Equipment & Construction Limited, de Trois-Rivières, qui vient d'être élu président de Quebec Road Builders Association, à l'assemblée annuelle tenue à Québec. (International Newspaper Service Reg'd.)

Beaulieu Y. Mines suspend ses travaux

M. S. Taylor, secrétaire de Beaulieu Yellowknife Mines Ltd, annonce que le système de circulation d'eau chaude ne fonctionnait pas la principale ligne d'approvisionnements d'eau qui alimente l'usine et la mine est gelée solide, ce qui a entraîné la cessation de toutes les opérations. Comme les réparations prendraient beaucoup de temps et d'argent, il a été jugé à propos de suspendre les opérations jusqu'à ce que la température d'été les rende plus économiques.

Entre-temps, on poursuivra le sondage au diamant pour éprouver le mineral au niveau de 600 pieds; on projette aussi du sondage latéral pour éprouver d'autres gites minéralisés au niveau de 300 pieds.

Du 1er janvier au 5 février inclusivement, l'usine a traité le mineral provenant des travaux de développement au niveau de 175 pieds; la teneur a été de 0.38 once pour un total de 188 tonnes.

Baisse du prix du savon aux E.-U.

NEW-YORK, 13. (P.A.) — Proctor and Gamble Co., Lever Brothers et Colgate-Palmolive-Peet annoncent aujourd'hui une réduction de 5 pour cent les prix de gros de tous les savons. Cette baisse entre en vigueur immédiatement. Les compagnies signalent qu'elles suivent la récente chute des prix des graisses et des huiles.

Titres au comptoir

Cours fournis par KIPPEN & CO. LTD.

	Offre	Dem
Acadia Appts	9½	10½
Banque d'Epargne	45½	....
Banque Provinciale	16	16¾
Beauharnois L H. & P.	9½	10½
Beauharnois Corp.	3	5
Can. Arena	44	....
Canada Flooring "A"	20	....
Cookville "A"	10½	11½
Do "B"	4	....
Cuban Can. Sugar	4½	5½
Dupuis Frères, nouv.	26½	27¼
Ern. Cousins, unités	22	....
Fashion Craft priv.	101	....
Granby Elastic Web	5	7½
Interprov. Brick "A"	70	....
Do "B"	28	....
J. B. Baillargeon	25	....
Do pri v.	1.25	....
Lamontagne	12	....
Laprairie Brick	6	8
Laprairie Brick, priv.	90	....
Montreal Finance, priv	27	....
Nat. Drug	6¾	7½
Prudential Trust	11	....
Quebec Apparts	35½	....
Renaissance Films, unit.	20	....
Royal Trust Co.	101	....
St. Lawrence Brick	26	....
Soc. d'Adm & Fid.	39	....
Sun Trust	140	....
Trust Général	119	....

Marché des grains

Cours fournis par O'BRIEN & WILLIAMS, Edifice Transportation, Montréal

WINNIPEG

	Haut	Bas	Clot.
Avoine			
Mai	75⅜	73⅞	73⅞
Juillet	71⅜	70½	70½
Octobre	68⅝	67¼	67¼
Orge			
Mai	112⅜	110	110
Juillet	107⅜	104⅜	104⅜
Octobre	101⅝	100½	100½
Seigle			
Mai	114½	110	112
Juillet	108¾	103	106¾
Octobre	....	....	101⅝

Grains au comptant

Avoine: No 2 C.W., 78⅜; Ex. 3 C.W. 75⅜; 3 C.W., 70¼; Ex. 1 fourragère, 68⅝; 1 fourragère, 67⅜; 2 fourragère, 64⅜; 3 fourragère, 60⅞; sur rails, 67⅞.

Orge: No 1 et 2 C.W., 6-rangs, 1.2¢; 1 et 2 C.W., 2-rangs et No 3 C.W., 6-rangs, 1.18; 1 fourragère, 1.06; 2 fourragère, 1.05½; 3 fourragère, 1.00½; 2 C.W., jaune, 1.14; 3 C.W., jaune, 1.12; sur rails, 1.06.

Seigle: 1 et 2 C.W., 3.51N; 3 C.W., 3.86¾N; Rej. 2 C.W. et 4 C.W., 3.64¾ N; sur rails, 3.89¾N.

Oeufs fermes

ARRIVAGES
Non compris par camions

	Oeufs caisses	Beurre boites	From. boites
Mercredi	818	....	....
Ann. dern.	874	63	88

PRIX DU BEURRE
Commodity Exchange

Marché au comptant
Québec, 92 points ..... 67½ d.

Marché libre

No 1 pasteurisé	67¾	
En tinette	68	-68¼
Pains de 1 livre	69	-69¼

PRIX DES OEUFS
Marché au comptant

	†Gouv.		‡Comm. Exch.
A-gros	41		44 d.
A-moyens	41	-42	41 d.
A-poulettes	39	-40	39 d.
B	38	-39	38 d.
C	28	-30	28 d.

	*Prix de détail	Pour export.
A-gros	49 -56	45
A-moyens	46 -53	43
A-poulettes	45 -49	....
B	43 -49	....
C	36 -40	....

Marché à terme
Janvier ..... 43 d.

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois.

‡—Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange; minimum de 50 caisses.

*—Prix approximatif aux consommateurs.

Abitibi P. & P. Co. déclare 2 dividendes

Les administrateurs d'Abitibi P. and P. Co. ont déclaré, hier, un dividende de 37 1-2 cents sur les actions privilégiées $1.50, et un dividende de 62 1-2 cents sur les actions de premier privilégié, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars. Ces actions se vendront ex-dividende le 27 février.

Situation du blé dans l'univers

Perspectives, plus encourageantes pour certains pays déficitaires

De bonnes récoltes sont maintenant à peu près assurées en Argentine et en Australie, les deux pays de l'hémisphère méridional qui ont des surplus exportables et les perspectives pour la prochaine récolte dans les autres parties du monde revêtent encore une fois une importance capitale. Tandis que les exportations des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie, et à un moindre degré, de la Russie peuvent combler partiellement le vide entre les besoins et les approvisionnements durant les quelques mois prochains, il est bien reconnu que la population de plusieurs pays déficitaires aura un approvisionnement insuffisant au moins jusqu'à ce que la récolte de 1948 en Amérique et en Europe soit arrivée.

Heureusement, les perspectives de la production domestique dans les pays déficitaires sont plus encourageantes qu'elles ne l'étaient à la même date l'an dernier. La récolte des céréales d'hiver est en bonne voie en Europe et aucun dégât causé par l'hiver n'est déclaré. Dans la plupart des régions, les acréages sont plus considérables que ceux de la récolte de 1947. La principael cause d'ennui est le manque de protection contre la neige dans une grande partie du continent. Le froid pourrait changer les perspectives très rapdiement.

Dans les Etats-Unis, les rapports sur la récolte sont généralement assez favorables et une récolte d'un milliard de boisseaux de blé est considérée comme probable. La récolte de blé de printemps au Canada devrait être semée dans des conditions atmos

BOURSE DE TORONTO

Transactions, modérées hier sur ce marché

TORONTO, 13. (P.C.) — Le marché de cette ville, libre de l'influence de la liste mobilière américaine hier, vu que le marché de New-York se trouvait fermé, a fait preuve de peu d'activités. En effet, la moyenne des industriels clôturait .20 point plus bas, tandis que la moyenne des mines d'or se fixait .10 point plus bas. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle cotait .07 point plus bas, tandis que la moyenne des pétroles marquait .11 point plus bas.

602,000 actions furent échangées hier, en regard de 1,257,000 la veille.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
85	Abitibi	14	13¾	....
125	Do P	19	18⅞	19
24000	Alger	5	4¾	4⅞
300	Algoma	39½	38½	39
25	Alum	199	....	....
1700	Ang Cdn	158	155	157
300	Ang Hur	860	....	....
150	Argus	6⅝	6⅝	....
4000	Armist	26	26	26
11000	Ashley	8⅞	8½	8⅞
250	Atlas Stl	11	10¾	11
3000	Aumaque	20	19	19½
700	Aunor	360	355	360
25	Bk NS	35½	....	....
4000	Base Met	10	....	....
100	Both A	18½	....	....
8000	Bear	50	47	50
31600	Beaulieu	11	10	10½
180	Bell	162	161	161¾
150	Belleterre	890	....	....
100	Bertram A	17	....	....
100	Do B	4¾	....	....
2500	Bevco	49	47	49
1800	Bidgood	22	21½	....
215	Brazil	17¼	17	....
115	Brew & Di	16⅛	....	....
330	B A Oil	20½	20¼	....
825	Do P	24¼	....	....
15	B C El P	94¼	94	94¼
500	B C Pw B	2¼	....	....
6500	Brit Dom	17	16	....
2500	Buff Adi	72	70	....
400	Cal & Edm	380	375	....
1000	Campbell	255	251	....
100	C Cem P	28	....	....
200	Bk Com	22½	22	....
520	C Brew	20⅝	20¼	21
75	Canners	18½	18¼	....
265	Cdn Car	10⅝	10⅜	....
50	Cdn Oil	13½	13	....
1268	CPR	14⅝	14	14⅝
300	Cast Tr	127	125	....
2500	Cent Pat	125	120	125
4700	Cent Por	19½	18	19
1500	Centrem	13	10	10
2000	Cheskirk	6	5½	6
500	Chesty	260	....	....
2300	Cochen	220	215	....
5000	Colomac	5½	....	....
100	Conlag	150	....	....
4300	Con Beat	65	63	65
2500	C Homest	15	13	14½

Lisez les

ANNONCES CLASSÉES

HArbour 5131 pour vos **Aubaines quotidiennes** HArbour 5131

Propriété à vendre

26-27 Chemin Heath

Deux jolies maisons neuves à Hampstead, 6 pièces bien ordonnées. Salons avec foyers naturels, salles à diner donnant sur jardin, cuisines modernes, 3 chambres, armoires combinées, salles de bain et lavoirs en tuile. Chauffage à l'huile, garages, jardins à l'anglaise. Occupation immédiate.

Fellowes Construction

1405, rue Bishop PL. 6629 254-6

OCCUPATION IMMEDIATE

Duplex, 7-8 grandes pièces, Ville Mont-Royal, construit en 1940, planchers et boiseries de chêne, 3 chambres de bain, sous-sol aménagé, garages, terrains vastes. Prix $37,000.

AUDETTE & AUDETTE

CA. 4477 Soirs : CR. 1543 258-3

Cottage ultra-moderne

Le mieux situé à Montréal, 6285 Blvd. Pie IX, entre Beaubien et Bellechasse, face au terrain de golf, construction irréprochable, garanti être droit, façade pierre (type écossais), toit tuiles importées et cuivre, pour la vie. Comprend 8 grandes pièces, 4 chambres à coucher, 4 chambres de bain, en tuiles, salon, salle à diner, boudoir, cuisine bien disposée, salle de jeu, 17 x 20, équipée d'un bar. Chute en aluminium conduisant à la salle de buanderie. Système de tuyauterie et de chauffage incomparable. Garage 17 x 25. Face au blvd. $33,500.

vient d'être terminé.

PAS D'AGENTS

Acheteurs sérieux seulement

CL. 4747 260-2

Propriété, 5 logements, très bonne condition. Revenu 14%. $8,500.00. S'adresser 763 rue Dominion. 260-2

Prop. demandées

Celui qu'il faut connaitre

pour encaisser rapidement. Propriétés urbaines ou rurales. Fermes, première et seconde hypothèques, solde en vente, droits d'héritage, $200,000 disponibles. Aussi échanges.

C. PAQUETTE

Assurance - Evaluation - Gérance

5415 Durocher DO. 1010 260-1

Logement à échanger

Logement 8 pièces

BAS, SYSTEME CHAUFFAGE A L'HUILE. CAVE AVEC CUVE, GARAGE, COIN DE RUE A VIAUVILLE, RUE LAFONTAINE. BAIL D'UN AN. LOYER $60.00. POUR LOGEMENT DE 4 A 6 PIECES.

De préférence rue Sherbrooke, Cartier, Delorimier. Ecrire Boite Postale 259 "Le Canada", ou téléphoner CLairval 0986. 259-3

Atelier

J. R. TREMBLAY ATELIER

REPARATIONS GENERALES

SPECIALITE :

Armoires de cuisine et sablage de planchers.

ATELIER 639 rue PLESSIS.

Tél. CH. 9581

Soir: 5909-6ème Ave. Rosemont 260-3

Automobiles à vendre

EN VENTE A

Snowdon Motor Sales

1948 Packard super 8 décapotable
1947 Dodge opera coupé.
1947 Lincoln sedan
1947 Monarch décapotable
1947 Oldmobile sedanette hydromatique
1947 Oldmobile sedan, hydraumatique
1947 Chevrolet Fleetline sedan
1947 Desoto sedan.
1947 Willys, jeep civil muni de charrue
1946 Chevrolet opera coupé, chaufferette
1941 Pontiac coupé, $750.
1941 Buick sedan, $950.
1946 Ford coach, $1,550.
1946 Chevrolet Fleetline sedanette
1940 Ford coupé, $800.

Autos munies de tous accessoires, y compris couche protectrice "underseal" et chaufferette. Nombre d'autres. Prix modiques. Généreuse allocation d'échango. Termes sur demande.

DECARIE ET COTE DE LIESSE (au rond-point)

BY. 0684 OUVERT LE SOIR 260-1

BLVD ROSEMONT GARAGE

2643 boul. Rosemont. TA. 5315, AM. 0227

Buick convertible super 1947
Buick sedan road master 1947
Buick sedanette super 1947
2 Chevrolet 1947 fleet line
Pontiac 1947 sedanette
Plymouth convertible 1947
Plymouth 1947 sedan
Chrysler coupé opéra 1947
2 Dodge sedan 1938
Ford sedan 1935
2 Hudson 1939
Camion Chevrolet 1948, ¾ tonne
Chevrolet pick-up 1935
Jeep station-wagon

Echanges et termes faciles. Ouvert jusqu'à 10 hres p.m. 260-2

Cartes Professionnelles

Médecins

DOCTEUR ALFRED ADAM

Spécialité:

RHUMATISME, DESINTOXICATION

Jour: 2 à 4 hrs Excepté samedi, dimanche

Soir: 7 à 9: lundi, mercredi, vendredi

CR. 3958 6780 ST-DENIS 39-jno

Hôpital

HOPITAL PRIVE

HOPITAL ST-MARC, maternité privée sous la surveillance de garde-malades diplômées. Avec table d'opération ultra moderne, stérilisateur perfectionné, procédé sans douleur, pension avant terme, à prix raisonnable. Service de chambres privées, téléphone si désiré. CA. 7077, 2372-2376, Boul. Rosemont. 201-30

Hypothèques et prêts

PRETS 1ère, 2ième hypothèque ville ou en dehors. Discrétion absolue. 266, rue Saint-Jacques ouest, suite 109. PL. 1343. 273 J.N.O.

Articles à vendre

VENTE ANNUELLE de **Plumes Fontaine**

Stylos non réclamés complètement remis à neuf. Tous les modèles et marques

Parker Waterman
Sheaffer Eversharp

TOUS LES STYLOS SONT GARANTIS

Fountain Pen Shop

1440, RUE MANSFIELD PL. 5732 (Près de Ste-Catherine) 228-11

Garage demandé

GARAGE DEMANDE

ou un immeuble dans lequel on pourrait remiser 30 camions. Considérerons aussi lot vacant pour construction. Appelez: MA. 3120.

555, rue Inspecteur 259-3

Ecole de métier

APPRENEZ A CONDUIRE

En quelques leçons. Auto contrôle double 25 ans au service du public. Ecole Fédérale, 1621, St-Denis. HA. 5518. 50-25

APPRENEZ L'ELECTRICITE

Le génie de la radio. Apprenez d'une manière pratique sur moteurs, générateurs montage d'armature, etc. Plusieurs de nos élèves ont maintenant positions payantes. Canadiaan School of Electricity, 282 ouest rue Ontalo. 110-12

Chambre demandée

URGENT

Chambre confortable, eau chaude et froide dans la chambre, très petits privilèges de cuisine, grande garde-robes. Paierais $6.50 par semaine. Centrale. Appelez de 9 h. 30 à 5 h. 30. HA. 5131, Mlle Germaine. 30-3

Machinerie et outillage

COURROIES EN V, POULIES EN V, DOMINION BELTING & MACHINERY. 971 OUEST, ST-JACQUES. 259-24

Appelez un Spécialiste

Brûleurs à l'huile

RESERVOIR 5,000 GALLONS

à vendre, entièrement neuf, pour entreposer huile, gazoline. TA. 8950. 255-6

Charbon-Huile-Bois

HUILE A CHAUFFAGE

Qualité supérieure acceptons commande nouveaux clients garantissons livraison pour toutes saisons. Service prompt courtois Baribeau Enrg. FR. 7583. 253-6

Transport camionnage

APPELER, à bon marché. Montana Cartage. Spécialité: déménagement. Jour, soir. AM. 3527. 62-jno

Prix de l'abonnement annuel

PAR LA POSTE

Canada (sauf Montréal et banlieue)	$ 6
Ville de Montréal	$ 9
Etats-Unis et Empire Britannique	$ 9
Union Postale	$12

Tous les abonnements sont payables d'avance.

Ventes d'obligations moins considérables

Il ressort d'une compilation de la firme de valeur de placement a A. E. Ames & Co., que le total des émissions d'obligations depuis le début de l'année jusqu'au 9 courant a atteint $238,165,957 contre $646,304,797 durant la même période l'an dernier et en regard de $361,182,500 durant le même espace de temps en 1946.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
355	C Smelt	92½	92	92¼
175	C Press A	10½	....	....
500	Conwest	85	83	85
100	Delnite	135	....	....
4500	Detta	40½	40	....
4100	Dicken	58	55	55½
7003	Discov	53	51	52
60	Dist Sea	17	16¾	17
1600	Div Int	58	53	58
215	Dome	22	....	....
690	Dom Bk	25¾	....	....
100	Dom Tex	11½	....	....
130	Dom Fdry	23	....	....
7600	Donaldo	82	79½	80
3500	Dulama	21½	21	....
3800	Duques	45	44	....
6500	Duvay	8	7	....
2200	E Leduc	26	....	....
1300	E Mal	180	175	180
3250	E Sulliv	280	270	275
500	East Stl	8	....	....
37000	Eldona	87	83	85
3500	El Sol	21	18	21
300	Eureka	340	....	....
200	Falcon	405	400	....
115	F Play	16½	16	....
110	F Farm	41½	41	....
200	Fleet	2½	2½	2½
235	Ford A	21½	21	....
840	Frobish	190	181	....
15	G S War P	104	....	....
850	Giant	550	530	....
3700	Gods L	76	75	....
8050	Go Man	240	232	238
7000	Go Hawk	11	....	....
5000	Goldora	5	....	....
8000	Goldvue	19	18	19
10	Goodyr	101½	....	....
100	G McKay B	22	....	....
615	G L Pap	16½	16¼	16⅜
50	G W Cool	10¾	....	....
500	Gypsum	14	13¾	14
100	Hallnor	450	....	....
500	Hard Car	10½	10⅜	....
1000	Hasaga	83	80	83
8600	Heva	16	15	16
315	Holling	10½	10	10⅛
1305	Home O	560	550	560
1000	Homer	7¼	7	....
5500	Hosco	34	33	....
220	Hud Bay	44½	....	....
515	Imp Bk	25¾	....	....
685	Imp Oil	14⅞	14⅝	14¾
305	Imp Tob	13⅛	13	....
2000	Indian	6	5¾	....
650	Int Nick	31	....	....
175	Int Pete	13	12¾	....
6300	Int Uran	46	44	....
2000	Jacola	2½	....	....
5500	Joburke	50	48½	50
1500	Kelwren	23	22¾	....
3400	Kenville	28	25	....
650	Kerr Add	13⅛	13⅜	....
43100	Kirk G	17	16	17
3300	Kirk L	157	153	155
2000	Krik To	15½	15	....
100	Labatt	24	....	....
1405	Lobrod	585	556	575
3400	L Dufft	44	43	....
200	L Shore	13	....	....
4200	Lapaska	8	7¾	....
12300	Larder U	7½	7⅛	....
400	Leitch	116	....	....
2000	Lexin	10	....	....
3200	Lingman	48	45	48
400	Litt LL	123	122	....
50	Lob B	26¾	26¼	....
5500	Louvic	130	125	127
1200	Macassa	265	260	....
8655	MacDon	103	94	103
2300	MacLeod	135	130	133
212	MacMill B	5⅜	5½	5⅜
1050	Madsen	284	280	284
2900	Mal GF	171	167	171
2500	Marcus	18	....	....
320	Mossey	17	16¾	17
150	McColl	10¼	10	....
6071	Do Rts	10	9	10
3000	McLellan	3	....	....
4000	Mid Cont	7	....	....
100	Mng Cor	700	....	....
200	Mtl Loco	14¾	14½	....
420	N Stl Car	20	....	....
6300	Negus	245	239	245
3950	Nw Marl	28	25	27½
3000	Nichol	4	....	....
440	Noranda	46½	46¼	46½
1500	Nw Rouyn	35	32	....
9805	Normet	184	180	....
8000	N Inca	26	25	26
9550	Norzone	18	17	....
700	O'Brien	186	185	....
1100	Okalta	113	110	....
2500	Omnitr	10	....	....
250	Oran Cr	8½	8	8½
5000	Osisko	83	82	....
4200	Pen Rey	15¾	15	15¼
8500	Piccad	13	....	....
300	Pick Cr	215	210	....
1500	Pore Reef	48	47	48
300	Pow Rlv	37½	37	37⅛
600	Preston	182	160	182
1500	Que Man	72	....	....
2320	Quemont	12½	12	12½
4500	Rochette	14	13	14
440	Roy Bk	24¾	....	....
3000	Roybar	7	....	....
1000	Rupununi	14½	14	....
975	Russell	13½	13¼	13½
1200	San An	390	385	....
5500	Senator	58	56	....
48	Showin	21½	20½	21½
11500	Sherritt	219	210	215
5000	Silv Mil	38	36	38
245	Simp A	25¾	25	25¼
30	Do B	19½	....	....
2100	Sladen	29½	....	....
4400	Springer	137	135	....
1300	Steep Ro	208	203	....
2000	Sturgeon	19	....	....
1250	Sulliv	165	160	....
400	Sylvan	175	170	....
700	Teck H	315	....	....
2000	Thom L	40	....	....
10500	Thurbois	10	....	....
2300	Tran Res	51	47½	....
205	Un Fuel B	14¾	14	14¾
575	Untd Stl	5⅞	5⅝	5⅞
400	Upp Can	205	....	....
260	Ventures	660	....	....
410	Waite	480	475	480
700	Walker	25	24⅝	25
1000	Wekus	13¾	13	....
250	Weston	24½	23½	....
5	Do P nv	100	....	....
783	Wng El	21⅝	20½	21⅜
2300	Yellorex	27	....	....

Curb

1200	Brown	3⅞	3¾	3⅞
1175	C W Lum	3⅛	....	....
525	Con Pap	16	15⅞	16
100	Foothi	360	....	....
165	Int Pap	49¾	49¼	....
405	M & O Pap	20½	20	20¼
100	Pend Ore	230	....	....
1500	Yukon	100	....	....

Total des ventes: 602,000 actions.

Hors-liste

C. E. LESLIE & CO.

260 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
Abénakis	3	4
Amal. Kirk.	6	8
Annamaque	1	3
Baker Lake	3	5
Batchelor Lake	....	28
Bright R. L.	3	5
Bar Lan	10	12
Bordulac	44	48
Brown McDade	8	10
Carricona	3	4
Circle Yellow.	4	7
Claremont	....	19
Camara	....	35
Cons. Chiboug.	23	26
Cont. Copper	6	8
Columbiere	1⅛	2½
Courtmont	....	10
Cuyuni	50	60
De Santis	4	6
Donrand	2	4
Dorbaska	1½	3
Dumico	3	....
Dunford	6	....
Duparquet	1	2
Gaymont	6	10
Glencona	4	5
Goldpac	21	24
Gordon Lebel	7	9
Greenlee	5	7
Gulf Lead	1.40	1.60
Harpers	1½	3
Hoyle, anc.	19	....
Hugh Pam	16	18
Insco	18	22
Kamlac	14	16
Kenbay	6	9
Lake Expanse	7	10
Lake Geneva	....	3
LaSalle	6	8
Lasidon	....	15
Lassie R. L.	8	10
Lavalle	3	4
Lorie	....	15
Major	3½	5
Martin Bird	3½	4½
Marbenor	9	11
McCuaig	6	8
Natl. Malartic	11	13
New Augurita	12	14
New Malartic	2½	4
Newport	3	5
Norbeau	57	63
Norcourt	3	4
Obaska Lake	14	17
Obalski	4	6
Obalski, 1945	10	13
Ont. Nicel, anc.	1	2
Opem. Copper	10	13
Orpit	2	4
Pan. Canadian	..	7
Pascalis	16	18
Payore Cons.	....	3
Pershing Man.	10	15
Pinnacle	2	4
Presdor	2	3
Quejo	4	6
Rainville	13	16
Rand Mal.	5	7
Renfort	1	3
Scott Chib.	4	5
Southvue	17	20
Sovereign	4	6
Starlight	4	6
Trans Duvernay	14	16
Trident	16	19
Vauze Dufault	4	6
Wendell	6	8
Young Dave	17	20

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. C. BEAUBIEN & CIE 221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
415	Abitibi pv	13¾	....	....	....	17½	13½
825	Do $1.50 P	18¾	19	18¾	19	20½	18½
475	Algomo Stl	59	39	38¾	39	56	37
35	Alum Ltd	199	....	....	....	212	198
10	Ang C Tel P	49	....	....	....	49	....
300	Argus	6¾	....	....	....	7¾	6¾
40	Asbestos	25	....	....	....	26¾	25
50	Bathurst A	18½	....	....	....	22	18½
102	Bell Tel	162	....	....	....	168¾	160½
206	Brazil	17⅛	17⅛	17	17	19¼	16¾
775	B C Forest	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛	4	3⅛
125	B C Pow B	2⅜	....	....	....	2½	2
150	Bruck Silk	21	....	....	....	25	21
228	Can Cement	16¾	....	....	....	19	16¾
15	Do P	28⅛	....	....	....	28½	27
124	Can Steam	12	....	....	....	13¾	12
68	Do P	36	....	....	....	40½	36
2207	Can Brew	20⅜	21⅜	20⅜	21	23⅛	20
460	Can Car	10⅜	10⅜	10⅛	10⅝	13⅜	10⅛
40	Do P nv A	16	....	....	....	17	15⅞
30	Can Celanese	58	....	....	....	63	58
12	an Conv A	14	....	....	....	14½	14
3	Do B	12	....	....	....	12	....
85	C I Alco A	11⅝	....	....	....	13½	11⅝
100	C Loco nv	25	25	24½	24½	30	24½
1350	C Pac Ry	14	14⅜	14	14⅜	15⅜	13
25	Cocksh Plow	10	....	....	....	10½	10
160	Cons Smelt	92½	....	....	....	100½	91⅞
20	Cons Glass	35	....	....	....	38½	33
310	Dist Seag	17	17¼	17	17¼	20	16⅝
310	Dom Bridge	27½	27½	27⅛	27⅛	32	27⅛
100	Dom Coal P	16	16½	16	16½	19	16
276	Dom Stl B	14	....	....	....	18¼	14
50	Dom Tar P	20	....	....	....	21½	20
1616	Dom Textile	11⅛	11⅜	11⅛	11⅜	11⅞	11
50	Donahue	19½	....	....	....	20	19½
15	Drydeh	26⅛	....	....	....	28	25½
60	Eddy Pap A	18½	....	....	....	19	18¼
50	Electrolux	15½	....	....	....	17	15⅜
25	Enamel & H	12	....	....	....	14	11¼
225	Fam Play	16⅛	16¼	16⅛	16¼	18	16
25	Gatineau	18½	....	....	....	20	18¼
10	Goodyr 4 P	49½	....	....	....	52½	49
425	Gypsum	13½	13⅝	13½	13⅝	15⅞	13½
80	How Smith	29	....	....	....	30½	23¼
5	Do P	47	....	....	....	48	46
954	Imp Oil	14⅝	14¾	14⅝	14⅝	16¼	14⅝
150	Imp Tob	13	....	....	....	14¾	12
40	Do P	25	....	....	....	25½	24¼
645	Int Nickel	31⅛	31¼	31	31	33½	30⅝
583	Int Paper	49¼	49½	49	49½	59	49
925	Int Pete	13	13	1	27⅛	13	10¼
145	Lof Woods	27	....	....	....	32½	27
290	Massey-H	16⅜	....	....	....	19	16¾
189	McColl-F	10¼	....	....	....	12⅝	10⅛
45	Mitchell R	16	....	....	....	19	16
5	Molson	34½	....	....	....	35	31¼
100	Mont Loco	14⅜	....	....	....	16½	14⅜
50	Mont Tram	32½	....	....	....	36½	32⅛
75	Nat Brew	42	42	41⅞	41⅞	48	41⅞
400	Nat Stl Car	20	20¼	20	20	26¾	20
75	Nlog Wire	24	....	....	....	25½	24
195	Noranda	46¼	....	....	....	51⅛	46
165	Ogilvie	25	....	....	....	28	25
565	Ott El Ry	32	32½	32	3 2¼	33½	26
50	Ott L H Pw	15¾	....	....	....	18¼	15
125	Powell Riv	37½	....	....	....	41	37½
76	Power Corp	14½	....	....	....	14⅜	11⅝
235	Price	58¾	58¾	58½	58½	68	58⅛
250	Queb Pow	17¾	17¾	17	17	17½	17
10	St Lw Cor	11	....	....	....	12½	....
35	St Lw Pap P	113	....	....	....	122	113
260	Shawinigan	21	21	20¾	20¾	21⅜	20¾
85	Sicks Brew	13	....	....	....	13½	13
25	Simon	21	....	....	....	22	....
75	Stand Chem	6¼	6¼	6⅛	6¼	7½	6⅛
165	Stl of Can	67	68	67	68	68	67
5	Do P	74	....	....	....	78	74
10	Simpson P	99¼	....	....	....	99¼	99
185	United Stl	5⅞	5⅞	5¾	5⅞	7	5¾
575	Walker Gd W	25	25⅜	25	25⅜	26¾	25
378	Winn Elec	20¼	21¼	20¼	21¼	25¼	20¼
150	Zellers	34¾	....	....	....	36	34½
50	Do P	26	....	....	....	28	25⅜
	BANQUES						
75	Commerce	22¼	22⅛	22	22⅛	23	22
2500	Montréal	25½	....	....	....	28	25½
735	Royale	24½	25	24½	25	25¼	24⅝
80	Bow Smith	29	....	....	....	30⅛	23¼
5	Do P	47	....	....	....	48	46
954	Imp Oil	14⅝	14¾	14⅝	14⅝	16¼	14⅝
150	Imp Tob	13	....	....	....	14¾	12
40	Do P	25	....	....	....	25½	24¼
645	Int Nickel	31⅛	31¼	31	31	33½	30⅝
583	Int Paper	49¼	49½	49	49½	59	49
925	Int Pete	13	13	1	27⅛	13	10¼
145	Lof Woods	27	....	....	....	32½	27
290	Massey-H	16⅜	....	....	....	19	16¾
189	McColl-F	10¼	....	....	....	12⅝	10⅛
45	Mitchell R	16	....	....	....	19	16
5	Molson	34½	....	....	....	35	31¼
100	Mont Loco	14⅜	....	....	....	16½	14⅜
50	Mont Tram	32½	....	....	....	36½	32⅛
75	Nat Brew	42	42	41⅞	41⅞	48	41⅞
400	Nat Stl Car	20	20¼	20	20	26¾	20
75	Nlog Wire	24	....	....	....	25½	24
195	Noranda	46¼	....	....	....	51⅛	46
165	Ogilvie	25	....	....	....	28	25
565	Ott El Ry	32	32½	32	3 2¼	33½	26
50	Ott L H Pw	15¾	....	....	....	18¼	15
125	Powell Riv	37½	....	....	....	41	37½
76	Power Corp	14½	....	....	....	14⅜	11⅝
235	Price	58¾	58¾	58½	58½	68	58⅛
250	Queb Pow	17¾	17¾	17	17	17½	17
10	St Lw Cor	11	....	....	....	12½	....
35	St Lw Pap P	113	....	....	....	122	113
260	Shawinigan	21	21	20¾	20¾	21⅜	20¾
85	Sicks Brew	13	....	....	....	13½	13
25	Simon	21	....	....	....	22	....
75	Stand Chem	6¼	6¼	6⅛	6¼	7½	6⅛
165	Stl of Can	67	68	67	68	68	67
5	Do P	74	....	....	....	78	74
10	Simpson P	99¼	....	....	....	99¼	99
185	United Stl	5⅞	5⅞	5¾	5⅞	7	5¾
575	Walker Gd W	25	25⅜	25	25⅜	26¾	25
378	Winn Elec	20¼	21¼	20¼	21¼	25¼	20¼
150	Zellers	34¾	....	....	....	36	34½
50	Do P	26	....	....	....	28	25⅜
	BANQUES						
75	Commerce	22¼	22⅛	22	22⅛	23	22
2500	Montréal	25½	....	....	....	28	25½
735	Royale	24½	25	24½	25	25¼	24⅝

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par SAVARD & HART 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
25	Acme Glove	9	....	....	....	....	....
215	Atlas	10⅞	11	10⅞	11	13	6½
50	Bright T G	22	....	....	....	....	....
1328	Brown Com	3¾	3⅞	3¾	3⅞	7	2⅞
25	Do P	83	....	....	....	88	67
35	Can & D Sug	16	....	....	....	23¾	15¾
70	Can Malt B	21	....	....	....	25	20½
25	Cdn Vickers	24	....	....	....	....	....
700	C W Lumber	3⅛	....	3⅛	....	4	2½
600

A l'Ecole du Meuble

M. Plasse LeCaisne nous entretient de l'effort des chemins de fer en France

"Lorsqu'un pays a subi des destructions massives aussi importantes que la France en a subi, il importe que toutes les forces de la nation se portent au point crucial et empêchent, par tous les moyens possibles, la vie de s'échapper".

Voilà ce que déclarait hier soir, le maître-tisserand Plasse LeCaisne dans sa conférence intitulée: "Ressort et imagination d'un peuple léger". M. Jacques Plasse LeCaisne parlait dans l'Auditorium de l'Ecole du Meuble, et la soirée était sous la présidence d'honneur de M. Ernest Triat, conseil général de France à Montréal.

Le conférencier a tenu à souligner l'effort incroyable, invraisemblable (ce sont là ses propres termes) des chemins de fer français. Dans la conférence, une place très importante était réservée à ce travail magnifique des chemins de fer de France.

La S. N. C. F., avec les moyens les plus réduits, est arrivée non seulement à préparer en 1 an, 2,700 ponts et des milliers de gares, mais encore à remettre en état, 22,000 kms de voies ferrées, anéanties par bombes, obus, torpilles soit plus de la moitié du réseau français. Ce qui équivaudrait pour le Canada, à construire 3 lignes Montréal-Vancouver, avec toutes les gares, c'est-à-dire quatre fois la distance de l'Atlantique au Pacifique, à travers le Canada, en 1 an, avec un matériel à moitié détruit.

Plasse LeCaisne cite des chiffres impressionnants et conte des aventures tragiques, comme la destruction des gares de Tours et St-Pierre des Corps et l'explosion d'un train d'essence et d'un train de munitions dans le tunnel de Chanzy. L'héroïsme des gars de la ligne, de ces hommes tendus vers un but: reconstruire et rouler tout de suite. But qu'ils atteignent chaque fois, en rendant à la France ses réseaux, pour que le sang circule de nouveau dans ses veines.

Il parle de l'électrification du réseau sud-ouest, terminé avant la libération, et de la plus puissante locomotive du monde, sortie 15 jours après l'arrivée américaine.

Puis il parle des hommes de science, des artistes et des artisans, et montre combien ces hommes sont générateurs d'avenir. Il les montre acharnés à reconstruire et lorsque les villes, les chemins de fer, les payasages sont détruits et ravagés, ils sortent des décombres avec des plans de restauration, de reconstruction, agrandissements, dans une sythèse parfaite d'harmonie, de style et de beauté. Il montre tous ceux qui ont collaboré à la même tâche anonyme.

S.N.C.F., P.T.T. monuments historiques, musées, savants, artistes, artisans, ouvriers; tous ceux qui ont su ramasser la baguette magique des génies et des fées, et s'en servir, pour le bien du pays.

Et il conclut tout simplement: "Un peuple capable d'un tel effort reste, vous le voyez, plein de liberté d'énergie, et de jeunesse d'esprit, et n'a, je vous l'assure, aucune envie de mourir". . .

— Une série de photos, sur les murs de la salle de conférence, montre la destruction des ouvrages — la reconstruction et l'ouvrage terminé.

Pourquoi se gêner . . .

LES QUATRE FEMMES DE DEUX MARIS DEVANT LE JUGE T.-A. FONTAINE!

(Par Adolphe Nantel)

La bigamie était à la page, du moins à la page judiciaire, devant le juge T.-A. Fontaine, hier, puisque deux inculpés ont été cités à leur examen volontaire par le tribunal, après la preuve soumise par Me Maurice Cousineau, c.r., du ministère public.

Le premier suspect, Peter Dawson, de Moncton (N.-B.) aurait épousé Doris Jacob, à Moncton même, le 16 janvier 1941 pour ensuite venir convoler avec Dorothy Elisa Harris, à Montréal, le 1er septembre 1945.

Les deux femmes ne se sont pas gênées pour venir identifier celui qui leur avait promis fidélité et appui. La date de l'examen volontaire a été fixée au 26 février. Me Jean-Paul Ste-Marie représentait la défense.

Puis ce fut au tour de sieur Irving Pollack, sans adresse au dossier, qui mariait Claire Fox, à la synagogue Pinsker Shul Keyon Torah, à Montréal, le 16 juin 1935.

La femme numéro Un avait de la tendresse dans les yeux en identifiant son homme, le papa de son fils, un gamin de deux ans. Le témoin d'expliquer:

—C'était un mari fidèle, couchant à la maison chaque soir, jusqu'au 19 août 1946.

—Après cette date? demande Me Cousineau.

—Il a commencé à découcher.

On comprendra ce découchage après avoir vu madame Pollack: numéro 2, Ida Champoux, 23 ans, une belle brune, portant allègrement un tailleur gris, qui explique au juge Fontaine:

—C'est mon mari. Je l'ai épousé le 19 août 1946, mais sous le nom de Edward Pulson. Il se disait célibataire. Je le voyais trois soirs par semaine. Il me disait qu'il était obligé de travailler dans un hôpital, la nuit, les autres soirs.

L'examen volontaire est aussi fixé au 26 février. Me Alvin B. Jacobs, représente la défense. Dans ces deux affaires les enquêtes ont été conduites par le sergent-détective Albert Brouillet, de la sûreté provinciale.

Après l'audience Pollack, dit Pulson, baissa la vue en passant près de sa seconde et si jolie femme, pour disparaître dans la porte tournante aux bras de sa première épouse, Claire Fox.

R. BAULU A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Conférencier invité au déjeûner de la Chambre de commerce de Montréal, hier midi, M. Roger Baulu a fait oublier pendant quelques minutes aux membres de la Chambre les tracas journaliers des heures de bureau en leur racontant de nombreuses coquilles publiées dans nos journaux et quelques âneries entendues à la radio.

Parlant de radio et de journalisme, parce que le premier est son métier et que le deuxième lui a servi de point de départ dans la vie, alors qu'il était de notre rédaction au temps de M. Olivar Asselin, M. Baulu a cité de nombreux articles de journaux, paroles de comédiens, extraits de sketches radiophoniques, dans lesquels on retrouvait à tout instant les symptômes de l'humoriste qui s'ignore.

Qu'il s'agisse de bafouillage, d'anachronismes ou encore de textes portant à équivoque, chacune des anecdotes de M. Baulu, dont il fait collection, a bien fait rigoler son auditoire.

Petits Films

Boîtes à lunch...

Je vous parie qu'elles sont jumelles.

Et pas encore vingt ans.

Les petites sont mes vis-à-vis dans le tram cahoteux, lent et froid.

Grasses à fendre avec l'ongle les deux soeurs ont de la santé plein les joues et la température polaire a jeté son rouge sur les frais visages.

Des manteaux de drap, un si noir, l'autre brun comme du pain trop cuit, essaient vainement à cacher les genoux qui font de leur mieux pour tenir en place deux boîtes à lunch.

Les jolies boîtes en ferblanc écarlate, et des anses jaunes s'accrochant aux gants mauves. Chacune porte béret d'étudiante, à demi caché par des frisons blonds.

Une porte la robe classique de coton des couturières, à l'atelier. Elle est bleue pâle avec des petits lapins roses, prêts à courir au pré pour y couper l'herbe alourdie de rosée, avec leurs petits rasoirs d'ivoire.

L'autre a une robe d'indienne blanche, chargée de bouquets de violettes. Le gentil effet.

Les boîtes brillent comme des gâteaux à vous donner une faim de loup.

En face des deux voyageuses des charbonniers aux mains lourdes de poussière essaient un flirt. Peine perdue. Les soeurettes les ignorent, s'amusant à dessiner des lutins dans le givre des vitres, avec leurs doigts gantés, tout en guettant leur point d'arrêt.

Elles sautent sur la chaussée à la rue Dezery. Je les suis. Les voilà qui se retournent apeurées, me voient, marchent plus vite, courent, et grimpent essoufflées, l'escalier extérieur de leur logement, poussées par la peur de leur jeune vie.

Soudain des éclats de fou rire fusent dans la nuit claire.

Il y a de quoi.

Les tourterelles découvrent qu'elles habitent en face de moi.

Elles l'ignoraient.

Moi aussi . . .

GABADADI

LE FLEAU DES TEMPS MODERNES

LE CANCER À SES TROIS STADES

Trois stades divisent l'évolution normale d'un cancer. Au premier, le stade de début, la grappe des cellules malades forme un noyau dur, aux lignes nettes, facilement extirpable de façon définitive.

Au deuxième stade, la tumeur cancéreuse se répand dans les cellules environnantes, pousses des tentacules irrégulières dans les tissus, attaque les nerfs et les ganglions, et le mal se généralise. Dès que les nerfs sont touchés apparait la douleur, une douleur qui deviendra de plus en plus vive à mesure que se développe le mal. On peut encore opérer, mais rarement avec certitude.

Au dernier stade, le mal ronge la peau ou la muqueuse, gagne en profondeur. Une anémie extrême s'empare du patient, qui s'accompagne d'un manque d'appétit, d'insomnie, de langueur. La douleur est atroce et résiste à la morphine. On tentera peut-être l'opération, ne serait-ce que pour sectionner le sympathique malade et enlever la douleur. Mais la mort est l'issue fatale de ce troisième stade.

Premier stade

Le cancer commence dans une seule cellule. Celle-ci perd sa forme normale. Elle grossit, acquiert plusieurs noyaux au lieu d'un seul. Au lieu de se reproduire de façon normale, selon son cycle naturel, elle se reproduit de façon rapide et irrégulière, en de nouvelles cellules malades comme elle et qui, comme elle, se reproduisent au dépend des cellules saines, qu'elles compressent et contaminent à leur tour.

L'ensemble des cellules malades et grossies, par la compression exercée sur les cellules saines, forme comme un noyau dur qui se traduit par une masse, une bosse, facilement localisable au toucher. Ceci explique d'ailleurs la gravité moindre des cancers superficiels. Cette masse donne l'éveil au médecin, et le spécialiste du cancer, au moyen du bistouri, de l'électro-coagulation ou des rayonnements du radium, l'extirpera aussi facilement qu'un simple panari, sans plus de conséquences.

Deuxième stade

Mais la métastase (déplacement du siège, ou multiplication des centres du mal) se produit, le mal grandit, s'étend, et s'attaque aux nerfs sympatiques. La douleur apparait qui, désormais, ne cessera de s'aviver. Si le mal est superficiel, il est encore temps d'opérer. La cicatrice sera plus grande, mais tant pis; il fallait y aller avant.

Mais si le cancer est interne, c'est une autre histoire. Ici encore, tout dépend de l'organe touché. Vous pourriez enlever un pouce cube de tissus d'un organe que vous ne pourriez en enlever le quart d'un autre. Tout dépend, évidemment, de deux conditions: a) du degré de développement du cancer; b) de sa situation.

Si par exemple, le mal a rongé l'arrière de la langue et se manifeste dans les ganglions, il est bien inutile de tenter l'opération. Si au contraire le mal n'en n'est qu'au premier stade, il y a toutes les chances qu'on réussisse à l'extirper.

Si encore le cancer s'attaque aux lèvres, ou aux gencives, sa destruction précoce est jeu d'enfant. Si au contraire ce cancer est logé sur le voile du palais, ou derrière les sympatiques du cou, il devient pratiquement inopérable. De même pour le foie, que la plupart des médecins considèrent comme inopérable.

Quand le cancer s'est attaqué aux sympatiques, on s'en est aperçu par la douleur. Mais voilà qu'il s'attaque maintenant aux vaisseaux. Il les ronge, et le sang s'infiltre dans les tissus. Le sang à son tour reçoit le mal, qu'il généralise dans l'anatomie. Il est maintenant trop tard pour opérer. Il ne reste plus qu'à empêcher le malade de trop souffrir, par la morphine ou le sectionnement du sympathique malade.

Le stade final

C'est une image de l'enfer que le dernier stade d'évolution du cancer. Le mal, s'il est externe, a rongé la peau qu'il a détruite, il creuse en profondeur, et c'est une plaie béante à l'odeur capable de retourner l'estomac le plus résolu.

Le malade s'affaiblit, et toute son économie fonctionnelle est bouleversée. Il est anémique, n'a plus d'appétit, dort peu et mal, se désintéresse de tout, sauf de sa souffrance, qui deviendra intolérable, et que la morphine ne pourra plus calmer. Et puis bientôt, miséricordieuse, la mort viendra délivrer le malade de cette agonie d'enfer.

Pourquoi cette souffrance?

Un patient est condamné. Il est devenu inopérable et ses jours sont comptés. La médecine ne peut plus qu'une chose pour lui: l'empêcher de trop souffrir et lui adoucir ses derniers moments.

Dommage que ce ne soit pas le cas dans le Québec, parce que nous sommes entièrement dépourvus de quelque facilité que ce soit pour une telle oeuvre.

Le Dr Dufresne raconte un cas assez typique:

Ils sont six qui vivent dans une pièce double, le père, cancéreux, la mère et quatre gosses. Le père a la face rongée, est hideux à voir et dégage une odeur insupportable qui vous fait chanceler dès que vous passez le seuil. Toute la famille mange à la même table, en compagnie de ce cancéreux dont cette promiscuité ajoute une douleur morale à toutes les autres. Toute la famille dort et respire dans cette puanteur. Toute la famille assiste, impuissante, aux crises de douleurs insupportables qui torturent le père. Misère!

Mais l'humanité réclame et crie contre une telle situation. Cet homme est condamné à mort et le sait. Ne serait-ce pas juste de délivrer sa famille d'une telle malédiction; de le délivrer, lui, de cette misère morale de tous les instants.

Le médecin ne peut le traiter aux rayons-x ou aux rayons gamma: il faudrait pour cela qu'il l'ait sous la main, à l'hôpital. Mais quel hôpital?

Pour arrêter sa souffrance, le chirurgien pourrait couper les nerfs malades: il faudrait qu'il y ait un hôpital spécialisé. Rien.

Ne serait-il pas temps, amplement, que les citoyens du Québec élèvent la voix pour réclamer une protection qui fait autant défaut?

LES ANCIENS DE L'ECOLE DU MEUBLE

L'élection du troisième conseil des anciens de l'Ecole du Meuble avait lieu récemment à l'occasion de la réunion générale des Anciens de cette institution. Le président sortant de charge, M. Jacques Beaulieu a remercié ses collaborateurs de l'année écoulée, et souhaité au nouveau conseil de réaliser les projets étudiés par ses prédécesseurs, notamment celui d'une exposition publique par les décorateurs, groupant des travaux d'ébénisterie, de céramique, d'orfèvrerie, de sculpture et de tissus d'ameublement.

Le discours terminé, on procéda aux élections. Chaque classe élisait son représentant, et ceux-ci se choisissaient un exécutif composé de dix membres Furent élus: président, Louis Gauvreau; vice-président, Jacques Beaulieu; trésorier, Jacques Viau; secrétaire, Bernard Lavallée; publiciste, Bernard Morriset; et cinq directeurs: Gilles Parent, Jean Lapointe, Jean Hamelin, Wilfrid Touchette, Claude de Saint-Cerny.

A l'occasion de cette réunion, on présenta aussi deux films documentaires, dont un sur l'Ecole du Meuble. Ce film a été entièrement monté par M. Pierre Petel, ancien élève de l'Ecole, et maintenant au service de l'Office National du Film. M. Petel possèdait donc bien son sujet, et l'a développé avec la finesse qu'on lui connait.

Monsieur Jean-Marie Gauvreau, Directeur de l'école, a ensuite dit quelques mots pour stimuler le travail et l'enthousiasme des Anciens. Le nouveau Président, après avoir remercié le Directeur de l'Ecole, invita tout le monde présent à déguster un vin d'honneur.

Les germes se moquent de la pénicilline

NEW-YORK, 11, (A.P.) — Un casse-tête médical important — comment les germes apprennent-ils à résister à la pénicilline — a été rapporté, aujourd'hui, par l'Institut des recherches Sterling-Winthrop de Rensselaer, N.-Y.

Les germes changent de formes. Ils changent leurs propriétés chimiques. Ils sont aussi différents de leur sorte de germes qu'un chien bâtard d'un chien de race.

Cette habileté des germes à résister à la pénicilline s'applique aussi à d'autres médicaments. Cela a toujours été un risque médical.

L'importance des loisirs

"Dans notre monde moderne, des loisirs organisés sont d'une importance capitale. Dans tous les pays, les personnes soucieuses de la santé physique et morale de la population se préoccupent d'organiser ses loisirs sur des bases solides".

A l'appui de cette affirmation, M. Joseph Dutilly, trésorier du Service des loisirs de Montréal, organisme qui tiendra un congrès le 22 février prochain en la paroisse St-Marc de Rosemont, cite ce qui se fait outre quarante-cinquième. Délégué des loisirs montréalais, l'an dernier, au congrès de la National Recreation Association, où il a rencontré des représentants de tous les Etats américains, M. Dutilly a constaté que nos voisins consacraient des hommes considérables à l'organisation des loisirs. La ville de New-York, par exemple, a attribué, l'an dernier, $14,725,000 aux parcs, terrains de jeux et amusements.

Dans le diocèse et plus particulièrement à Montréal d'ajouter M. Dutilly, on ne dépense pas à cette fin de si nombreux millions, mais nos réalisations n'en sont pas moins belles, et cela grâce à la collaboration et à la coopération des autorités religieuses et civiles. Ces concours nous ont permis de réorganiser le secrétariat permanent qui existait déjà et dont le travail a rendu possible la fédération de 80 services paroissiaux et l'affiliation de diverses associations.

"Le congrès du 22 février, en plus d'étudier les projets d'avenir, mettra en lumière nos nombreuses organisations de loisirs et comment plusieurs paroisses sont aussi bien sinon mieux organisées que n'importe où ailleurs".

M. Dutilly tient à souligner ici le nom des corps ou associations qui aident le Service des loisirs à accomplir son oeuvre: la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, qui a versé un octroi de $7,000 pour la distribution de 170,500 demiards de lait aux enfants de nos terrains de jeux; la Chambre de commerce des jeunes, qui a donné $1,500, somme qui a servi à fournir des jeux de toutes sortes à 29 comités paroissiaux et trois institutions; le club Richelieu, qui a fait des dons à nombre de paroisses; enfin, la ville de Montréal, dont l'octroi de $3,000 permet de faire des prévisions pour l'avenir.



M. Joseph Dutilly

"Pour l'avenir, explique M. Dutilly nous comptons sur certaines organisations pour rendre populaires dans nos paroisses et sur les terrains de peu: folklore, pièces de théâtre, et si les octrois sont suffisants, orchestres, corps de musique, etc. Nous avons récemment affilié différentes associations, dont la Compagnie du masque, l'Ordre du bontemps, les Jeunesses laurentiennes, les guides et les scouts catholiques, la Jeunesse canado-japonaise catholique, etc Nous voulons développer de plus en plus le côté éducatif et culturel: par des bibliothèques, par l'artisanat, par la photographie, par le cinéma, toutes choses qui seront étudiées et suggérées au prochain congrès."

Pour ce qui a pu être réalisé jusqu'à présent, M. Dutilly en est reconnaissant au clergé, aux autorités municipales, entre autres MM. H.-A. Gibeau, Georges Mantha et René Bélisle qui ont secondé le Service dans ses demandes, ainsi que les divers comités paroissiaux qui se sont dévoués sans compter.

M. Dutilly estime qu'une oeuvre comme l'organisation des loisirs ne peut atteindre le succès que par la collaboration de tous et de chacun.

Mise en candidature chez les jeunes libéraux de Montréal

C'est cet après-midi même qu'aura lieu la mise en candidature en vue des élections annuelles de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal.

Me Wilfrid Duranceau, président de la section St-Henri, nommé officier rapporteur par le comité exécutif sortant de charge, recevra jusqu'à cinq heures et demie, les bulletins de présentation aux différents postes: président, premier vice-président, deuxième vice-président, secrétaire, trésorier et organisateur. Me Duranceau présidera à cette cérémonie au secrétariat permanent de l'association logé aux bureaux de l'Organisation Libérale du district de Montréal, 33 ouest, rue St-Jacques.

Quant aux scrutins, conformément à une décision du comité exécutif sortant de charge, il se tiendra de huit heures à dix heures du soir, lundi prochain, au Club de Réforme de Montréal, 82 ouest, rue Sherbrooke, le même soir que l'assemblée annuelle des membres de l'Association.

La F.C.A. critique les régies

BROCKVILLE, (C.P.) — Une vive protestation contre ce qui a été qualifié d'injustice manifeste de la part du gouvernement fédéral dans sa politique actuelle de contrôle partiel a été enregistrée, mercredi, à la fin des séances d'ouverture de la 12e conférence annuelle de la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Les 200 délégués ont unanimement endossé une résolution protestant contre l'injustice manifeste de prendre les produits agricoles les plus importants pour la restauration des plafonds des prix sans la ré-introduction d'une politique générale de contrôle des prix.

La fédération a aussi demandé au gouvernement d'adopter une législation du marché qui permettrait aux fermiers de contrôler leurs propres affaires sans l'intervention du gouvernement.

D'autres résolutions endossées à la réunion d'ouverture demandent:

1.—La continuation d'aide pour le fret des grains jusqu'à ce que cela devienne une politique nationale permanente.

2.—La stabilisation des prix des graines de trèfle et des concentrés de protéine pour maintenir la relation entre les coûts et les profits existant lorsque les contrats de bestiaux ont été négociés.

Conférences sur la pédagogie

Samedi prochain, 14 février, à 9 h. 45, M. Roger Hénault donnera une conférence sur la psychologie pédagogique, et, à 10 h. 45, M. Roland Vinette, une conférence sur la pédagogie générale.

Toutes les institutrices religieuses et laïques y sont cordialement invitées.

POUR AUBAINES IMMOBILIERES voir page 15

OUVERTS DE 9 H. A 5 H. TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

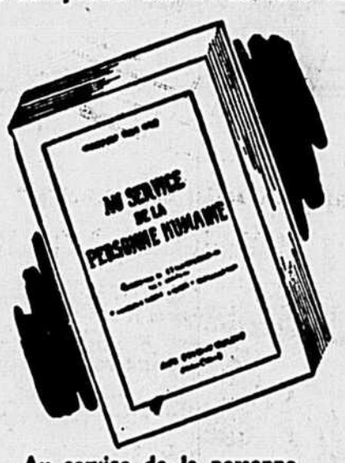
Achetez vos LIVRES chez DUPUIS sur la mezzanine De Montigny

SUGGESTIONS DE CADEAUX A OFFRIR DEMAIN — FETE DE LA SAINT-VALENTIN

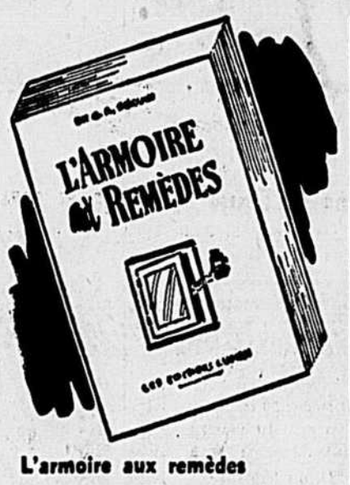
une visite aux comptoirs des livres vous facilitera le choix de plusieurs autres sujets.



Caquets champêtres
par JEANNE D'AIGLE. Récit imagé spécialement dédié aux jeunes écoliers... écolières 75



Au service de la personne humaine
Conférences de Déontologie médicale données à Lyon d'après le Dr RENE BIOT... aux infirmières et aux travailleuses sociales 1.25



L'armoire aux remèdes
Dr G. A. SEGUIN. Si vous êtes curieux de savoir les petits secrets de la médecine... Lisez "L'ARMOIRE AUX REMEDES" 1.25



Le mariage
Exposé Doctrinal en tableaux synoptiques par l'abbé JOSEPH CARRIER, D.Th. Livre qui devrait se trouver dans chaque foyer chrétien. . . . 1.50



Les soirs rouges
Poèmes de CLEMENT MARCHAND de la Société Royale... Récitatif de la Bonne Souvenance 1.25



M. de la Dauversière
Fondateur de Montréal, et des Religieuses Hospitalières de St-Joseph (1597-1659). Ouvrage illustré de 23 photo-gravures 1.50



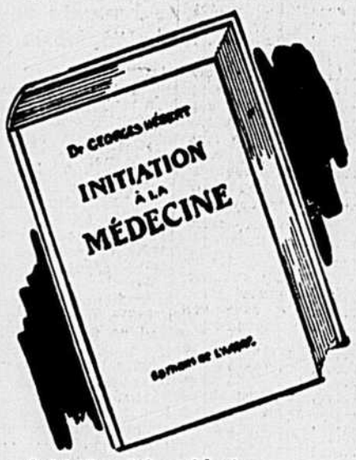
Le secret du Colonel Lawrence
Revivez la vie du colonel Lawrence... les périls qu'il a couru, ses joies, ses peines... d'après Léon BOUSSARD. 1.25



Un Canadien à Paris
Edité en 1945... LOUIS-MARCEL RAYMOND, auteur canadien . . 1.25



La science et la logique
du BRIDGE CONTRAT. Explications claires, précises de LORENZO LAPOINTE, pour débutants, etc. 1.00



Initiation à la médecine
Précis de la Médecine Interne suivi d'un lexique médical. Dr GEORGES HEBERT, licencié du Conseil Médical du Canada 3.50



Fausse monnaie
Roman canadien de RINGUET, membre de l'Académie canadienne-française 1.25



Wrill
Livre imagé... contenant: histoires drôles, récits guerriers, aventures, etc .. en un mot la lecture préférée des jeunes.
Grand format 2.25 Petit format 1.25

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.gén.

Les auteurs canadiens français sont parmi les livres en évidence sur la mezzanine chez Dupuis.